

CONGRÈS DE TOULOUSE

26 | 27 | 28 OCTOBRE 2012

NUMÉRO SPÉCIAL DE L'HEBDO DES SOCIALISTES

LES MOTIONS



PS



parti-socialiste.fr/congres

SOMMAIRE

Congrès, mode d'emploi	3
Les motions	
Mobiliser les Français pour réussir le changement	5
— <i>Premier signataire : Harlem Désir</i>	
Question de principes – Un congrès pour changer – De l’audace et des actes	25
— <i>Première signataire : Juliette Méadel</i>	
Maintenant la gauche, le social au cœur	39
— <i>Premier signataire : Emmanuel Maurel</i>	
Oser. Plus loin, plus vite	63
— <i>Premier signataire : Stéphane Hessel</i>	
Toulouse, mon congrès	93
— <i>Première signataire : Constance Blanchard</i>	

CONGRÈS, MODE D'EMPLOI

Cher-e-s camarades,

Suite au Conseil national de synthèse qui s'est réuni le mercredi 12 septembre dans la salle de la Mutualité à Paris, cinq motions nationales d'orientation ont été finalement déposées.

Ce sont ces cinq motions qui sont soumises au débat et au vote des militants socialistes en vue du prochain congrès du parti, le 76^e, qui se tiendra à Toulouse les 26, 27 et 28 octobre prochains. Ces textes et les listes de leurs premiers signataires sont l'objet de ce document envoyé à tous les adhérents du parti.

Le jeudi 13 septembre à 12h, un tirage au sort, en présence des représentants de chacune des motions, a organisé l'ordre suivant :

Motion 1 : **Mobiliser les Français pour réussir le changement**, premier signataire : **Harlem Désir**

Motion 2 : **Question de principes – Un congrès pour changer – De l'audace et des actes**, première signataire : **Juliette Méadel**

Motion 3 : **Maintenant la Gauche, le social au cœur**, premier signataire : **Emmanuel Maurel**

Motion 4 : **Oser. Plus loin, plus vite**, premier signataire : **Stéphane Hessel**

Motion 5 : **Toulouse, mon congrès**, première signataire : **Constance Blanchard**

Depuis le jeudi 13 septembre, ces documents sont accessibles sur le site du parti ; un lien spécifique permettant d'accéder au site de chacune des motions.

Quelques informations utiles pour la suite des opérations :

Candidatures aux organismes centraux du parti : Du 13 au 23 septembre

Les candidatures aux organismes centraux de direction et de contrôle du parti (Conseil national, Commission nationale des conflits, Commission nationale de contrôle financier, Bureau national des adhésions) doivent être adressées au premier secrétariat (Art.8.7 du RI) exclusivement par l'intermédiaire d'un formulaire accessible sur le site internet du parti. Ce formulaire est accessible jusqu'au dimanche 23 septembre, minuit sur <http://www.parti-socialiste.fr/congres/candidatures/instances> (circulaire nationale 1384)

Les candidat-e-s aux organismes centraux doivent être adhérent-e-s du parti depuis au moins trois années (Art. 1.8 de statuts) et être à jour de leurs cotisations d'adhérent-e et, le cas échéant, d'élu-e (Art. 9.10 de statuts).

Candidatures aux organismes fédéraux et de sections : du 13 au 28 septembre

Fédérations : Les candidatures aux organismes fédéraux (Conseil fédéral, Commission fédérale des conflits, Commission fédérale de contrôle financier, Bureau fédéral des adhésions), doivent être adressées par écrit au-à la premier-e secrétaire fédéral-e **au plus tard au vendredi 28 septembre à minuit** (circulaire nationale 1384).

Les candidat-e-s doivent être à jour de leurs cotisations d'adhérent-e et, le cas échéant, d'élu-e.

Sections : Les candidatures à la Commission administrative de section doivent être adressées par écrit au-à la secrétaire de section, selon des dispositions dont les adhérents de la section doivent être informés

préalablement, au plus tard au vendredi 28 septembre à minuit (circulaire nationale 1384).

Les candidat-e-s à la Commission administrative de section doivent être à jour de leurs cotisations d'adhérent-e et, le cas échéant, d'élu-e.

Rappel : Les camarades candidats aux organismes de direction du parti, au niveau national, départemental ou local, doivent l'être au titre de l'une des motions portées au débat. Les organismes de direction seront constitués à la proportionnelle des résultats du vote sur les orientations politiques du 11 octobre.

Organisation du débat

Une Commission nationale de préparation du congrès a été mise en place. Depuis le mardi 18 septembre, au-delà des secrétaires nationaux concernés, elle réunit trois représentants de chacune des cinq motions nationales conformément à l'Article 8.5 du règlement intérieur.

Une commission fédérale de préparation du congrès doit être constituée partout, selon les mêmes règles de représentation de chacune des motions.

Ces commissions nationale et fédérales ont pour objet de veiller au bon fonctionnement des opérations et à l'égalité de traitement et d'accès aux facilités administratives entre toutes les motions. En tous domaines, l'égalité entre les motions doit être strictement respectée.

Comme l'article 6.6 des statuts actuels du parti en dispose, « Une journée départementale de discussion est organisée dans chaque fédération dès réception des motions, selon les modalités arrêtées par le Conseil fédéral ». Au-delà, les animateurs de sections veilleront à organiser une AG de section afin de débattre des motions pendant cette période.

Voter pour le congrès

Le Conseil national du 18 juillet dernier a fixé au 6 mai 2012, la date à laquelle il faut avoir adhéré pour pouvoir participer aux différents votes dans le cadre du congrès de Toulouse.

Le 11 octobre, jour du vote, les votant-e-s devront être à jour de leurs cotisations d'adhérent-e et, le cas échéant, d'élu-e.

Il est par ailleurs rappelé que, conformément à l'Article 3.4 des statuts, « il est possible de se mettre à jour de sa cotisation le jour du scrutin, préalablement au vote », toute régularisation de cotisation en espèces ne pouvant intervenir qu'à titre exceptionnel.

Les prochaines dates

Judi 11 octobre : Dans toutes les sections, vote des adhérents sur les motions

Judi 18 octobre : Dans toutes les sections, vote des adhérents sur le-la premier-e secrétaire national-e du parti

Vendredi 19, samedi 20 octobre : Congrès fédéraux

Judi 26, Vendredi 27, Dimanche 28 octobre : Congrès national

Bon débat à toutes et tous.

Le secrétariat national à la coordination

LES TEXTES DES MOTIONS

MOBILISER LES FRANÇAIS POUR RÉUSSIR LE CHANGEMENT

LISTE DES SIGNATAIRES

Motion présentée par
Harlem DÉSIR

Guillaume BACHELAY
Martine AUBRY - Jean-Marc AYRAULT

Jean-Pierre BEL président du Sénat (09), Claude BARTOLONE président Assemblée nationale (93),

Ministres : Laurent FABIUS (76), Vincent PEILLON (80), Pierre MOSCOVICI (25), Marisol TOURAINE (37), Manuel VALLS (91), Nicole BRICQ (77), Arnaud MONTEBOURG (71), Delphine BATHO (79), Michel SAPIN (36), Jean-Yves LE DRIAN (56), Aurélie FILIPPETTI (57), Geneviève FIORASO (38), Najat VALLAUD-BELKACEM (69), Stéphane LE FOLL (72), Marylise LEBRANCHU (29), Victorin LUREL (971), Valérie FOURNEYRON (76), Alain VIDALIES (40), Bernard CAZENEUVE (50), Hélène CONWAY (99), George PAU-LANGEVIN (75), Jérôme CAHUZAC (47), Benoit HAMON (78), Michèle DELAUNAY (33), Dominique BERTINOTTI (75), Marie-Arlette CARLOTTI (13), François LAMY (91), Fleur PELLERIN (93), Frédéric CUVILLIER (62), Thierry REPENTIN (73), Kader ARIF (31), Guillaume GAROT (53),

Ségolène ROYAL (17), Bertrand DELANOË (75), Henri EMMANUELLI (40), François REBSAMEN président groupe socialiste au Sénat (21), Bruno LEROUX président groupe socialiste à l'Assemblée nationale (93), Catherine TRAUTMANN président groupe socialiste au Parlement Européen (67), Jean-Christophe CAMBADELIS (75), Pierre MAUROY (59), Michel ROCARD (75), Michel DESTOT président du Conseil national (38)
Bureau national et secrétaires nationaux : Éric ANDRIEU (11), David ASSOULINE (75), Jacques BASCOU (11), Patrick BLOCHE (75), Pascale BOISTARD (80), Christophe BORGEL (31), Émeric BRÉHIER (77), Pascal BUCHET (92), Gwenegon BUI (29), Jean-David CIOT (13), Pascal CHERKI (75), Marc COATANEVA (29), Gérard COLLOMB (69), Sébastien DENARD (31), Laurianne DENIAUD (44), Michèle FAUCHER (43), Pascale GERARD (06), Élisabeth GUIGOU (93), Razzy HAMMADI (93), Anne HIDALGO (75), Régis JUANICO (42), Sylvie ROBERT (35)

Bureau national et secrétaires nationaux (suite) : Marietta KARAMANLI (72), Bariza KHIARI (75), Mathieu KLEIN (54), Dominique LEFEBVRE (95), Béatrice LEJEUNE (60), Patrick MENNUCCI (13), Nadia PELLEFIGUE (31), Safia OTOKORE (21), Gilles PARGNEAUX (59), Christian PAUL (58), Christine PRIOTTO (26), Laurence ROSSIGNOL (60), Jean-Marc TODESCHINI (57), Isabelle THOMAS (35), Clotilde VALTER (14), Michel VERGNIER (23), Paul ALLIES (34), Pouria AMIRSHAHI (99), Laurent BAUMEL (37), Karine BERGER (05), Alain BERGOUNIOUX (78), Philippe-Xavier BONNEFOY (94), Farida BOUDAUD (69), Brigitte BOURGUIGNON (62), Charlotte BRUN (95), Sabine BUIS (07), Luc CARVOUNAS (94), Francis CHOUAT (91), Pierre COHEN (31), Yves COLMOU (75), Phillip CORDERY (99), Marie-Pierre DE LA GONTRIE (75), Philippe DOUCET (95), Olivier DUSSOPT (07), Olivier FAURE (77), Mathias FEKL (47), Alain FONTANEL (67), Hélène GEOFFROY (69), Jean-Marc GERMAIN (92), Jean-Patrick GILLE (37), Karine GLOANEC-MAURIN (41), Daniel GOLDBERG (93), Laurent GRANDGUILLAUME (21), Estelle GRELIER (76), Adeline HAZAN (51), Renaud LAGRAVE (40), André LAIGNEL (36), Axelle LEMAIRE (99), Gaëlle LENFANT (13), Frédéric LEVEILLE (61), Audrey LINKENHELD (59), Marc MANCEL (75), Didier MATHUS (71), Delphine MAYRARGUE (75), Sandrine MAZETIER (75), Françoise MESNARD (17), Bertrand MONTHUBERT (31), Pierre-Alain MUET (69), Germinal PEIRO (24), Nathalie PERRIN-GILBERT (69), Martine PINVILLE (16), Valérie RABAULT (82), Roberto ROMERO (92), Gwendal ROUILLARD (56), Bernard SOULAGE (38), Axel URGIN (94), Jean-Jacques URVOAS (29), Henri WEBER (75), Pierre-Alain WEILL (75), François KALFON (77), Claudy LEBRETON (22)

Sénateurs, députés et députés européens : Jacqueline ALQUIER (81), Michèle ANDRÉ (63), Alain ANZIANI (33), Bertrand AUBAN (31), Dominique BAILLY (59), Delphine BATAILLE (59), Claude BERIT-DEBAT (24), Alain BERTRAND (48), Jean BESSON (26), Maryvonne BLONDIN (29), Nicole BONNEFOY (16), Yannick BOTREL (22), Didier BOULAUD (58), Martial BOURQUIN (25), Christian BOURQUIN (66), Bernadette BOURZAY (19), Michel BOUTANT (16), Jean-Pierre CAFFET (75), Pierre CAMANI (47), Claire-Lise CAMPION (91), Françoise CARTRON (33), Bernard CAZEAU (24), Yves CHASTAN (07), Jacques CHIRON (38), Karine CLAYREAUX (975), Gérard COLLOMB (69), Roland COURTEAU (11), Yves DAUDIGNY (02), Marc DAUNIS (06), Michel DELEBARRE (59), Jean-Pierre DEMERLIAT (87), Christiane DEMONTES (69), Felix DESPLAN (971), Claude DILAIN (93), Claude DOMEIZEL (04), Odette DURIEZ (62), Josette DURRIEU (65), Vincent EBLE (77), Philippe ESNOL (78), Frédérique ESPAGNAC (64), Alain FAUCONNIER (12), Jean-Luc FICHET (29), Jean-Jacques FILLEUL (37), Jean-Claude FRECON (42), Catherine GENISSON (62), Jean GERMAIN (37), Samia GHALI (13), Dominique GILLOT (95), Didier GUILLAUME (26), Claude HAUT (84), Edmond HERVÉ (35), Odette HERVIAUX (56), Claude JEANNEROT (25), Philippe KALTENBACH (92), Ronan KERDRAON (22), Bariza KHIARI (75), Virginie KLÉS (35), Yves KRATTINGER (70), Françoise LAURENT-PERRIGOT (30), Jacky LE-MENN (35), Alain LE VERN (76), Jean-Yves LECOMTE (99), Claudine LEPAGE (99), Jean-Claude LEROY (62), Jeanny LORGEUX (41), Jean-Jacques LOZACH (23), Roger MADEC (75), Philippe MADRELLE (33), Jacques-Bernard MAGNER (63), François MARC (29), Marc MASSION (76), Rachel MAZUIR (01), Michelle MEUNIER (44), Danielle MICHEL (40), Jean-Pierre MICHEL (70), Gérard MIQUEL (46), Jean-Jacques MIRASSOU (31), Alain NÉRI (63), Jean-Marc PASTOR (81), François PATRIAT (21), Daniel PERCHERON (62), Bernard PIRAS (26), Roland POVINELLI (13), Gisèle PRINTZ (57), Marcel REYNAUD (11), Daniel RAOUL (49), Daniel REINER (54), Alain RICHARD (95), Roland RIES (67), Gilbert ROGER (93), Yves ROME (60), Patricia SCHILLINGER (68), Jean-Pierre SUEUR (45), Simon SUTOUR (30), Catherine TASCA (78), Michel TESTON (07), René TEULADE (19), Robert TROPEANO (34), André VAIRETTO (73), André VALLINI (38), René VANDIERENDONCK (59), Yannick VAUGRENARD (44), Michel VERGOZ (974), Maurice VINCENT (42), Richard YUNG (99), Ibrahim ABOUBACAR (976), Patricia ADAM (29), Jean-Pierre ALLOSSERY (59), François ANDRÉ (35), Sylvie ANDRIEUX (13), Nathalie APPÉRÉ (35), Christian ASSAF (34), Pierre AYLAGAS (66), Alexis BACHELAY (92), Jean-Paul BACQUET (63), Gérard BAPT (31), Frédéric BARBIER (25), Ericka BAREIGTS (974), Christian BATAILLE (59), Marie-Noëlle BATTISTEL (38), Philippe BAUMEL (71), Nicolas BAYS (62), Catherine BEAUBATIE (87), Jean-Marie BEFFARA (37), Luc BELOT (49), Gisèle BIÉMOURET (32), Philippe BIES (67), Erwann BINET (38), Jean-Pierre BLAZY (95), Yves BLEIN (69), Daniel BOISSERIE (87), Florent BOUDIE (33), Marie-Odile BOUILLÉ (44), Christophe BOUILLON (76), Malek BOUTIH (93), Kheira BOUZIANE (21), Jean-Louis BRICOUT (02), Jean-Jacques BRIDEY (94), François BROTTES (38), Isabelle BRUNEAU (36), Jean-Claude BUISINE (80), Sylviane BULTEAU (85), Vincent BURRONI (13), Alain CALMETTE (15), Colette CAPDEVIELLE (64), Yann CAPET (62), Christophe CARESCHE (75), Fanélie CARREY-CONTE (75), Martine CARRION-COUVREUR (58), Christophe CASTANER (04), Laurent CATHALA (94), Jean-Yves CAULLET (89), Nathalie CHABANNE (64), Guy CHAMBEFORT (03), Jean-Paul CHANTEGUET (36), Marie-Anne CHAPDELAIN (35), Dominique CHAUVEL (76), Alain CLAEYS (86), Jean-Michel CLEMENT (86), Marie-Françoise CLERGEAU (44), Valérie CORRE (45), Jean-Jacques COTTEL (62), Catherine COUTELLE (86), Pascale CROZON (69), Seybah DAGOMA (75), Yves DANIEL (44), Pascal DEGUILHEM (24), Florence DELAUNAY (40), Guy DELCOURT (62), Carole DELGA (31), Sébastien DENAJA (34), Françoise DESCAMPS-CROSNIER (78), Sophie DESSUS (19), Jean-Louis DESTANS (27), Fanny DOMBRE-COSTE (34), Sandrine DOUCET (33), Jean-Luc DRAPEAU (79), Françoise DUBOIS (72), Jean-Pierre DUFAU (40), Anne-Lise DUFOUR-TONINI (59), Françoise DUMAS (30), William DUMAS (30), Jean-Louis DUMONT (55), Laurence DUMONT (14), Jean-Paul DUPRE (11), Yves DURAND (59), Philippe DURON (14), Christian ECKERT (54), Corinne ERHEL (22), Sophie ERRANTE (44), Marie-Hélène FABRE (11), Martine FAURE (33), Alain FAURE (09), Vincent FELTESSE (33), Richard FERRAND (29), Jean-Pierre FOUGERAT (44), Hugues FOURAGE (85), Michel FOURNIER-ARMAND (84), Michel FRANCAIX (60), Jean-Claude FRUTEAU (974), Jean-Louis GAGNAIRE (42), Geneviève GAILLARD (79), Yan GALUT (18), Jean GLAVANY (65), Geneviève GOSSELIN (50), Pascale GOT (33), Marc GOUA (49), Linda GOURJADE (81), Jean GRELLIER (79), Thérèse GUILBERT (62), Chantale GUITTET (29), David HABIB (64), Danièle HOFFMAN-RISPAL (75), Mathieu HANOTIN (93), Joëlle HUILIER (38), Sandrine HUREL (76), Monique IBORRA (31), Françoise IMBERT (31), Michel ISSINDOU (38), Serge JANQUIN (62), Henri JIBRAYEL (13), Armand JUNG (67), Laurent KALINOWSKI (57), Philippe KEMEL (62), Chaynesse KHIROUNI (54), Bernadette LACLAIS (73), Conchita LACUEY (33), Colette LANGLADE (24), Pierre LEAUTEY (76), Jean-Yves LE BOUILLONNEC (94), Anne-Yvonne LE DAIN (34), Jean-Yves LE DEAUT (54), Viviane LE DISSEZ (22), Jean-Marie LE GUEN (75), Annick LE LOCH (29), Jean-Pierre LE ROCH (56), Pierre-Yves LE BORG (99), Patrick LEBRETON (974), Michel LEFAIT (62), Patrick LEMASLE (31), Catherine LEMORTON (31), Christophe LEONARD (08), Annick LEPETIT (75), Arnaud LEROY (99), Michel LESAGE (22), Bernard LESTERLIN (03), Michel LIEBGOTT (57), Martine LIGNIERES-CASSOU (64), François LONCLE (27), Lucette LOUSTEAU (47), Jean-Pierre MAGGI (13), Jean-Philippe MALLE (78), Thierry MANDON (91), Jacqueline MACQUET (62), Marie-Lou MARCEL (12), Jean-René MARSAC (35), Philippe MARTIN (32), Martine MARTINEL (31), Frédérique MASSAT (09), Michel MENARD (44), Kleber MESQUIDA (34), Corinne NARASSIGUIN (99), Philippe NAUCHE (19), Ségolène NEUVILLE (66), Nathalie NIESON (26), Maud OLIVIER (91), Monique ORPHE (974), Cécile OUTERMAIER (71), Michel PAJON (93), Luce PANÉ (76), Rémi PAUVROS (59), Jean-Claude PEREZ (11), Sylvie PICHOT (53), Sébastien PIETRASANTA (92), Christine PIRES-BEAUNE (63), Philippe PLISSON (33), Élisabeth POCHON (93), Pascal POPELIN (93), Dominique POTIER (54), Émilienne POUMIROL (31), Michel POUZOL (91), Daphna POZNAMSKI (99), Patrice PRAT (30), Joaquim PUEYO (61), François PUPPONI (95), Catherine QUERE (17), Monique RABIN (44), Dominique RAIMBOURG (44), Marie RECALDE (33), Marie-Line REYNAUD (16), Eduardo RIHAN-CYPEL (77), Denys ROBILIARD (41), Alain RODET (87), Marcel ROGEMONT (35), Frédéric ROIG (34), Barbara ROMAGNAN (25), Bernard ROMAN (59), Dolorès ROQUE (34), René ROUQUET (94), Alain ROUSSET (33), Béatrice SANTAIS (73), Odile SAUGUES (63), Gilbert SAUVAN (04), Gille SAVARY (33), Christophe SIRUGUE (71), Julie SOMMARUGA (92), Pascal TERRASSE (07), Gérard TERRIER (57), Thomas THEVENOUD (71), Sylvie TOLMONT (72), Jean-Louis TOURAIN (69), Stéphane TRAVERT (50), Catherine TROALLIC (76), Daniel VAILLANT (75), Hélène VAINQUEUR-CHRISTOPHE (971), Jacques VALAX (81), Michel VAUZELLE (13), Olivier VERAN (38), Fabrice VERDIER (30), Patrick VIGNAL (34), Jean-Michel VILLAUME (70), Jean-Jacques VLODY (974), Pervenche BERES (75), Françoise CASTEX (32), Jean-Louis COTTIGNY (62), Sylvie GUILLAUME (69), Liêm HOANG-NGOC (51), Bernadette VERGNAUD (86)

Présidents de Région, présidents de Conseils généraux et maires : Jacques AUXIETTE (85), Laurent BEAUVAIS (61), François BONNEAU (45), Jean-François DEBAT (01), Jean-Paul DENANOT (87), Marie-Guite DUFAY (25), Claude GEWERC (60), Jean-Paul HUCHON (78), Martin MALVY (46), Pierrick MASSIOT (35), Jean-Jacques QUEYRANNE (69), René SOUCHON (15), Yves ACKERMAN (90), Damien ALARY (30), Gérard BONNET (19), Augustin BONREPAUX (09), Thierry CARCENAC (81), Michel DINET (54), Dominique DUPILET (62), Philippe GROSVALET (44), Patrice JOLY (58), Patrick KANNER (59), Georges LABAZÉE (64), Hermeline MALHERBE-LAURENT (66), Christian MANABLE (80), Didier MARIE (76), Christophe PERNY (39), Marie-Françoise PEROL-DUMONT (87), Alain RAFESTHAIN (18), Frédéric THOMAS (37), Jean-Louis TOURENNE (35), André VEZINHET (34), Gilbert ANNETTE (974), Frédéric BÉATSE (49), Maxime BONO (17), Jean-Claude BOULARD (72), Pierre BOURGUIGNON (76), Jean-Christophe BOYER (53), Jean-Paul BRET (69), Gilles CATOIRE (92), François CUILLANDRE (29), Michel-François DELANNOY (59), Daniel DELAVEAU (35), Gilles DEMAILLY (80), Pierre DUBOIS (59), Jean-Louis FOUSSERET (25), Marc GRICOURT (41), Dominique GROS (57), Bertrand KERN (93), Alain MAURICE (26), Jean-Paul PLANCHOU (77), Bernard POIGNANT (29), Pierre REIGNAULT (85), Patrick RAIMBERT (44), Yvon ROBERT (76), Michel SAINTE-MARIE (33), Jacques SALVATOR (93), Philippe SARRE (92), Gérard SEGURA (93), Sylvine THOMASSIN (93)

Premiers secrétaires fédéraux : Patrick ALLEMAND (06), Emmanuel ARCOBELLI (17), Michaël AURORA (32), Philippe BAYOL (23), Noël BILLARD (28), Frédéric BOURSIER (35), Marc CARBALLIDO (09), Patrick CARPENTIER (15), Rodolphe CHALLET (79), André CHAPAVEIRE (43), Raphaël CHAUVOIS (14), Pierre CHERET (64), Jean-Marc CIABRINI (20A), Jacques CRESTA (66), Laurent CROCE (20B), Jacky DARNE (69), Carlos DA SILVA (91), Christophe CLERGEAU (44), Jérôme DURAIN (71), Rémi FÉRAUD (75), Philippe FINIELS (07), Annie FLORES (08), Philippe FOURNIE (18), Béatrice FRECENON (26), Ludovic FREYGEFOND (33), Olivier FREZOT (45), Jean-Noël GAULTIER (49), Olivier GIRARDIN (10), Alain GRALEPOIS (44), Philippe GUGLIEMI (93), Olivier HARKATI (63), Marc-Antoine JAMET (27), Mathieu KAHN (67), Laurent LAFAYE (87), Eddy LACROIX (39), Patrice LORELLO (84), Jean-François MACAIRE (86), Jean MALLOT (03), Louis-Joseph MANSCOURS (972), Max MATHIASIN (971), Sylvain MATHIEU (58), Jacques MEYER (51), Michel NEUGNOT (21), Pierre PANTANELLA (12), Mireille PEIRANO (83), Alain PIASER (65), Stéphane PILLET (73), Gérard POUJADE (81), Estelle RODES (78), Dominique ROULLET (36), Benoît SECRESTAT (24), Jean-Marc SEIJO-LOPEZ (19), Nicolas SORET (89), Alain TAISSERE (30), Jean-Jacques THOMAS (02), Pascal USSEGLIO (41), Jean-Marc VAYSSOUZE-FAURE (46), Georges VOIRNESSON (52), Denis WIESSER (68)

Conseil national : ASSOULINE Tania (93), Guillaume BALAS (75), Stéphanie BLANPIED (34), Claudine BOUYGUES (75), Corinne BORD (93), Maryse BRIMONT (59), Colombe BROSSEL (75), Philippe BUISSON (33), Marie-Pierre CABANNE (64), Joël CARREIRAS (31), Philippe CASIER (80), Kamel CHIBLI (09), Ghislaine CLIN (62), Dominique DE COMBLES DE NAVVES (75), Yann CROMBECQUE (69), Elyette CROSET-BAY (38), Paul CUTURELLO (06), Philippe DARRIULAT (75), Emmanuelle DE GENTILI (20B), Stéphane DELPEYRAT (40), Wulfran DESPICH (59), Elsa DI MEO (83), Philippe DORTHE (33), Faycal DOUHANE (93), Bruno JULLIARD (75), Myriam EL KHOMRI (75), Irène FELIX (18), Robert GAIA (83), Géraud GUIBERT (72), Elisabeth GUY-DUBOIS (75), Katy GUYOT (30), Cécile HA MINH TU (31), Monique HERMENT (12), Jean-Louis JOSEPH (84), Christine LAGRANGE (84), Thomas LARDEAU (94), Claudine LEDOUX (08), Vincent LENA (62), Alexandre MEDVEDOWSKI (13), Akli MELLOULI (94), Bertrand MERTZ (57), Jean-Pierre MIGNARD (13), Christine NIVOU (05), Émilie PAGES (30), Alda PEREIRA-LEMAITRE (93), Nathalie PIGAMO (13), Jean-Paul PLANCHOU (77), Sarah PROUST (75), Christine REVAULT-D'ALLONES-BONNEFOY (94), Isabelle Roy (75), Pernelle RICHARDOT (67), Claude ROIRON (37), Martine ROURE (69), Michèle SABBAN (94), Michel TEYCHENNE (09), Thierry TROEL (22), Catherine VEYSSY (33), Frédéric VIGOUROUX (13)

Liste intégrale des signataires : www.reussirlechangeement.tumblr.com

TEXTE DE LA MOTION

Notre congrès de Toulouse se déroule dans un contexte inédit.

La crise que traverse la France et qu'affrontent les Français est d'une gravité exceptionnelle. Elle n'est pas un aléa de la conjoncture qui précéderait, pour les économies et les États, un retour à la normale. Elle accélère le dérèglement et finalement révèle l'impasse du capitalisme financiarisé. C'est une crise économique et sociale avant tout, dont les effets n'épargnent aucune puissance ni aucun taux de croissance, et à laquelle s'agrègent d'autres crises qui menacent la paix entre les Nations et l'avenir même de l'humanité : crise climatique, crise alimentaire, crises géopolitiques sur fond de dissémination nucléaire et de terrorisme.

Pour nos concitoyens, et d'abord les plus modestes, et d'abord ceux qui travaillent, la crise se traduit au quotidien par un chômage qui augmente – notamment chez les jeunes, les femmes et les salariés âgés de plus de 50 ans, des entreprises qui tournent au ralenti ou qui ferment, des communes et des villages, à la périphérie des métropoles ou des grandes villes, qui perdent des services publics, des commerces, des habitants. La plus grave crise, c'est la crise de l'avenir : cette crainte de toutes les générations que demain pourrait être pire qu'hier et qu'à cela, au fond, il n'y aurait rien à faire, ou si peu.

C'est parce qu'ils sont conscients des difficultés et qu'ils refusent la fatalité qu'au printemps dernier, les Français ont choisi le changement.

Changement de politique. En élisant François Hollande, puis en donnant à l'Assemblée nationale la majorité aux socialistes et à leurs partenaires de gauche et écologistes, nos concitoyens ont adhéré au projet de redressement dans la justice porté par le Chef de l'État et le Premier ministre, Jean-Marc Ayrault, et dont nous avons posé ensemble les fondations lors de l'adoption de notre projet.

Oui nos concitoyens ont voulu changer d'orientation pour le pays qu'une décennie de pouvoir UMP a dangereusement affaibli : croissance atone, chômage en hausse, compétitivité des entreprises en baisse dont témoigne le déficit historique de la balance commerciale, dégradation des finances publiques et endettement record. Dans la même période, notre modèle social a été abîmé : casse des services publics, fragilisation du système de retraite par répartition, injustices fiscales pour les ménages comme pour les entreprises.

Changement de pratique politique. Le choix du 6 mai et du 17 juin 2012, c'est celui d'une politique de vérité, d'écoute, de sobriété, d'efficacité. C'est le succès d'une orientation qui a su mobiliser l'électorat de gauche face à la droite conservatrice. En assumant l'héritage socialiste, en retrouvant la marche vers le progrès, en dénonçant les politiques libérales qui ont produit chômage, dette, désindustrialisation et démolition des services publics et qui ont échoué à résoudre la crise, en désignant la finance comme l'adversaire, François Hollande a rendu possible le rassemblement d'une majorité de Français pour l'alternance. Cette orientation marque le souhait de mesures d'urgence face à la crise, mais aussi de réponses durables pour bâtir le monde de l'après-crise.

C'est, enfin, le refus de l'agitation en guise d'action et de la communication qui tient lieu de vision.

Changement d'Europe, aussi. En décidant l'alternance, le peuple français, l'un des fondateurs de la construction européenne, a voulu lui donner un nouveau cours. La croissance qui crée des emplois au lieu de la récession et de la spirale du chômage, le sérieux financier contre le jeu des marchés, la protection des savoir-faire et des entreprises face aux délocalisations, la volonté politique face au laisser-faire des libéraux, tel est le sens du combat engagé, sitôt investi, par le Président de la République.

Changement de système enfin, du local au global, avec la conviction que l'avenir se joue maintenant. À toutes les échelles, pour toutes les générations, se fait sentir l'impératif d'une réconciliation : entre l'humanité et son environnement, entre l'instant et le long terme, entre l'individu et le collectif, entre la technique et l'éthique. De cet espoir aussi, la victoire des socialistes français dans le pays de l'universel par excellence est dépositaire devant l'Histoire.

Ce changement, nous le devons aux Français et à la gauche. Nous devons en faire la démonstration tout au long du quinquennat en améliorant la vie quotidienne des Français. La réussite de la gauche au pouvoir se mesurera d'abord au redressement du pays et aux succès remportés contre le chômage, l'insécurité, le mal logement, le renoncement aux soins, la dégradation des conditions de vie de la jeunesse. Elle devra se traduire également par le recul du Front national dans les territoires où le vote de gauche est majoritaire. Plus globalement enfin, nous aurons à faire la démonstration que la gauche au pouvoir permet de retrouver le sens du progrès : conquête de nouveaux droits, réduction des inégalités, démocratie revivifiée, Europe réorientée.

Nous, militantes et militants socialistes, avons contribué collectivement à faire élire le changement. Il nous faut maintenant agir pour réussir dans la durée.

Pour relever les défis du XXI^e siècle, nous avons besoin d'une gauche durable. Notre pays est confronté à une crise écologique et énergétique sans précédent. Cette crise détruit la certitude que nos enfants pourront vivre dans un monde au moins aussi confortable que celui dont nous avons hérité. Elle impose de réinventer nos modes de production, de consommation, de déplacement et au final nos façons de vivre. N'oublions jamais que nous sommes locataires de la planète, non ses propriétaires.

À cette crise structurelle, s'ajoute une crise économique et sociale aussi profonde que douloureuse. Nos industries sont fragilisées, les salariés sont précarisés, le chômage frappe trois millions de nos concitoyens, un demi-million de jeunes de moins de 25 ans sont sans emploi ou formation. Il en ressort une inquiétude, un doute, un soupçon sur la capacité de notre pays à garantir ce qui a fait notre force dans le monde contemporain, cette promesse républicaine qui veut que la prochaine génération vivra mieux que la précédente, cette certitude que les jeunes qui arrivent auront toute leur place

dans la société. Il appartient au Parti socialiste de répondre à ce défi, de réenchanter le rêve français, le rêve républicain, de recréer les conditions du progrès.

Réparer le présent et préparer l'avenir, redresser la France et rassembler les Français, cette ambition impose des efforts sans précédent. L'endettement public, s'il n'était pas réduit, placerait notre pays dans la main des marchés. Que le remboursement des intérêts de la dette constitue une charge budgétaire supérieure à celle qui est mobilisée pour l'Éducation nationale n'est pas seulement un poids financier : c'est une défaite morale. De cela, les conservateurs et les libéraux peuvent s'accommoder, pas la gauche ! Notre responsabilité est d'y remédier tout de suite, pour rendre au peuple de France sa souveraineté. Notre responsabilité est de faire en sorte que demain, nos enfants ne paient pas toujours pour les dépenses accumulées par leurs aînés, qu'ils aient les moyens d'inventer, d'investir comme nous avons pu le faire. La dette est l'ennemie de la gauche et de l'indépendance du pays car elle hypothèque l'avenir.

Le redressement est engagé et il va s'amplifier. Si les Français y adhèrent, c'est qu'ils savent qu'avec les socialistes et leurs partenaires de la majorité présidentielle, les efforts seront réalisés dans la justice. Ils seront partagés en fonction des capacités de chacun, en s'assurant que le système sera plus juste, plus équitable, qu'il garantisse que ceux qui paient sont ceux qui en ont les moyens et que ceux qui en bénéficient sont bien ceux qui en ont le plus besoin. C'est tout le sens de notre engagement socialiste.

L'élection de François Hollande a déjà permis d'obtenir des résultats. En France, la société est apaisée, aucune catégorie n'est stigmatisée, les partenaires sociaux et l'État dialoguent pour réformer, des premières décisions favorables au pouvoir d'achat, à l'emploi, à l'éducation, au logement, à la sécurité ont été prises par le gouvernement et approuvées par la majorité à l'Assemblée nationale et au Sénat. En Europe comme au G20, la croissance et l'emploi sont désormais au cœur des choix. Sur la scène internationale, la France a retrouvé sa voix, celle qui porte haut les droits de l'homme face aux dictateurs et le droit à la paix pour les peuples opprimés comme en Syrie. C'est la France qui prône le dialogue des civilisations contre les logiques d'affrontement, celle qui défend ses intérêts et ceux de l'Europe face au libre-échange sans précaution à travers sa diplomatie économique, celle qui, en Afghanistan comme au Proche-Orient, gagne en influence par sa cohérence. C'est celle qui veut imaginer, à terme, un partenariat renouvelé entre les deux rives de la Méditerranée, susceptible de constituer une alliance régionale à hauteur des enjeux de la mondialisation. Cette alliance pourrait se concrétiser par la mise en œuvre d'un plan de relance de la Méditerranée, privilégiant les investissements publics dans les énergies renouvelables et les infrastructures de réseaux (transports et numérique), valorisant le partage des savoirs. Une telle initiative serait, de surcroît, la magnifique démonstration que le développement entre Nord et Sud est possible, dans la fraternité et dans l'égalité.

Le redressement dans la justice c'est le sens du rassemblement opéré autour de François Hollande, au Parlement et au gouvernement. C'est le sens du rassemblement des forces de progrès qui veulent préparer le monde d'après, en veillant à y inclure chaque femme, chaque homme et chaque territoire pour assurer le développement durable de notre pays. C'est le sens de la gauche durable qui veut

combattre tous les déficits : déficits financiers, bien sûr, mais aussi déficits d'emplois, de croissance, de compétitivité, de protection pour les travailleurs.

C'est une tâche immense, plus exaltante et plus difficile encore que la conquête des responsabilités. Elle nous invite à prolonger pour le consolider le fil du socialisme démocratique, celui que tissa Jaurès et que prolongèrent Léon Blum, François Mitterrand, Lionel Jospin et des générations de militants volontaires et généreux.

C'est une tâche fondamentale : nous devons tirer les leçons des expériences passées pour rendre l'alternance de 2012 fructueuse et durable. Pour la quatrième fois depuis 1981, nous exerçons les responsabilités du pays. Dans cette période, nous avons gouverné régulièrement, jamais continûment. 1981 fut stoppé en 1986. 1988 prit fin en 1993. 1997 fut brusquement interrompu le 21 avril 2002. Nous refusons cette malédiction qui voudrait que la gauche en France soit élue, gouverne, mais ne confirme pas. Parce que les socialistes sont des militants de la laïcité, nous ne croyons pas aux malédictions. Surtout, le redressement du pays appelle une gestion et une transformation sur la longue durée : oui d'ores et déjà, nous voulons que le président de la République inscrive son action sur une décennie, sur deux quinquennats. Il est vital pour la gauche de poursuivre le cycle vertueux des victoires électorales. Nous le devons aux Français qui souffrent de longues années de crise et d'espoirs déçus de voir enfin se produire dans notre pays des transformations durables.

Parce qu'ils auront demain la charge de porter l'héritage de la gauche, nous le devons aussi aux prochaines générations de militants, pour lesquelles il faudra honorer la promesse démocratique du 6 mai.

C'est à tracer ce chemin que doit être consacré le congrès des socialistes à l'automne prochain.

I - RÉUSSIR LE CHANGEMENT, C'EST TENIR NOS ENGAGEMENTS

En 2012, les Français de métropole, des Outre-mer et de l'étranger ont accordé leur confiance aux socialistes. Cette adhésion, chacune et chacun de nous l'éprouve comme un honneur et une responsabilité : l'honneur de porter l'espérance populaire et la responsabilité de la faire advenir dans la vie quotidienne.

La double victoire présidentielle et législative n'est pas seulement une victoire de la gauche contre la droite : c'est celle de la confiance retrouvée.

Confiance retrouvée dans la politique : en République, la véritable agence de notation, c'est le suffrage universel.

L'histoire des 30 dernières années est le récit d'une lente et implacable dépossession du pouvoir politique et de ses représentants par des institutions supranationales insuffisamment démocratiques, au fonctionnement complexe et aux décisions lointaines, par des marchés financiers au service des intérêts d'une minorité, par une concurrence mondiale sans règles. S'y ajoutent d'autres phénomènes, souvent agressifs, parfois positifs, qui ont remis en cause des solidarités collectives sans que d'autres viennent les remplacer :

la fragmentation du travail qui place les salariés sans protections collectives dans l'entreprise, ou encore l'épuisement des grandes idéologies du XX^e siècle et de leurs représentations du monde qui laisse souvent place au nationalisme, au repli sur soi, à l'intégrisme religieux et à l'obscurantisme. Cela rend urgente la construction d'une interprétation laïque du monde et de la destinée commune.

Face à cette tendance, l'alternance en France prend une signification particulière et même historique : après une décennie de relégation du citoyen et d'affaiblissement de la puissance publique, elle marque le retour du volontarisme transformateur, celui qui permet aux femmes et aux hommes de choisir leur destin et de définir ensemble les moyens de l'accomplir.

2012, c'est aussi la victoire d'un espoir et une exigence vis-à-vis du politique. L'affaiblissement de la parole publique est une autre caractéristique des dernières années. En témoignent l'abstention et en partie, même si elle est aussi le résultat d'une défaite culturelle et idéologique pour les démocrates, la montée de l'extrémisme.

De cette dégradation démocratique, le sarkozysme est responsable pour une large part : les promesses furent si nombreuses, les annonces si peu suivies d'effets et les résultats furent si minces ! Quand « travailler plus pour gagner plus » se mue en « chômer plus pour toucher moins », quand un gouvernement dénonce les patrons voyous à la tribune des G20 et qu'il conforte leurs privilèges dans les lois de finances, quand le chef de l'État annonce la « France des droits de l'homme » et qu'il déroule le tapis rouge à Bachar-al-Assad le jour de la Fête nationale, quand un pouvoir se promet protecteur de la « France des usines » et qu'il les laisse être démantelées ou déménagées par des financiers, bref quand les mots disent l'espoir et que les actes font le désespoir, les citoyens doutent non seulement de ce pouvoir-là, mais de l'action publique en tant que telle.

C'est à cet abaissement de la crédibilité politique que nous voulons mettre fin. Nous avons déjà commencé, en respectant quelques principes simples et forts. Ne jamais dire ce qui ne pourra être fait. Dire la vérité aux Français. Ne jamais rien cacher des efforts à consentir. Ne jamais accuser les autres – et d'abord nos partenaires européens – de nos propres manquements. Prendre des engagements précis et s'y tenir. Définir les moyens en même temps que les fins. Être responsables dans l'opposition et audacieux au gouvernement. Ces exigences nous ont guidés lors de l'élaboration du contre-plan de relance en 2009, de la plateforme pour les élections régionales et de la réforme alternative pour la sauvegarde des retraites en 2010, des propositions de loi de nos élus au lendemain de l'alternance au Sénat et de notre projet socialiste adopté à l'unanimité en 2011, pour les 60 engagements du projet présidentiel de François Hollande en 2012 : un cap clair, des réponses innovantes aux défis du moment, des financements prévus du premier au dernier euro, un calendrier sérieux, voilà comment la parole publique retrouve force et crédibilité.

Nous avons donné confiance en portant aussi le bon diagnostic sur la France et l'Europe, le monde et le moment.

Diagnostic d'une crise qui n'est pas un simple accident de conjoncture, mais l'épuisement d'un système. Les égarements des traders ont révélé plus que l'avènement d'une finance débridée.

Ils ont levé le voile sur la vision du monde qui la sous-tend : la tyrannie du court terme et de la rentabilité immédiate, la mainmise de la finance sur l'économie réelle, la marchandisation envahissant peu à peu toutes les activités humaines – l'eau, l'air, la santé, le vivant, la culture –, la confiscation du pouvoir par une nouvelle aristocratie d'argent.

Diagnostic d'une Europe qui s'est affaiblie dans la mondialisation parce que, en se constituant en un grand marché, elle a semblé oublier qu'elle est d'abord une grande idée. L'Europe n'a hélas pas échappé à la financiarisation de l'économie qui détruit les emplois et contracte les salaires. Ces 20 dernières années, avec une dangereuse accélération au cours de la dernière décennie, la spéculation et le dogme du rendement à court terme y ont détruit une part de l'économie réelle et empêché les investissements dans le tissu productif. Telle n'était pas la promesse originelle de la construction européenne. Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, les pères fondateurs s'étaient retrouvés autour d'un pari : l'union des nations européennes les protégerait toutes des périls et elle offrirait à chacune la paix, le progrès et la prospérité. Le primat des gouvernements, majoritairement conservateurs dans la dernière décennie, et l'affaiblissement des institutions européennes, la Commission et la méthode communautaire au premier chef, se sont conjugués pour donner libre cours aux seules politiques libérales de marché. Après avoir forgé les compromis féconds de la reconstruction puis des Trente glorieuses, après avoir conçu les protections les plus fortes au monde pour les salariés et les retraités, après avoir réussi le défi de mobiliser en une œuvre commune des nations qui s'étaient si durement affrontées dans l'Histoire, l'Europe semble en panne d'elle-même. Depuis 20 ans, depuis que François Mitterrand, Helmut Kohl et Jacques Delors ont passé le témoin, la construction européenne a subi de plein fouet les effets d'une mondialisation dérégulée et les conséquences des dérèglements du capitalisme financier. Faute de vision politique. Faute d'ambition économique et sociale. Faute de conscience de sa propre puissance, notamment commerciale. Faute de mobilisation des sociétés. Aujourd'hui, les peuples s'éloignent de la promesse européenne parce que celle-ci s'est éloignée d'eux.

Que l'Europe n'ait pas été suffisamment protectrice pour les peuples, ne nous fait pas oublier que précisément, face au capitalisme financier, face aux grandes puissances, anciennes et nouvelles, et face aux entreprises multinationales, l'Union européenne nous donne une capacité d'action, par sa taille, sa profondeur et sa dynamique, que nous n'aurions pas seuls. Elle peut et elle doit être le continent régulateur face aux défis planétaires : le changement climatique et ses dangers, la course au moindre coût avec ses dégâts humains et environnementaux, la crise alimentaire et le choc énergétique qui vont accroître la pauvreté dans les nations et les tensions entre grands ensembles régionaux, le souci de l'éthique et le primat de la rationalité face à la menace des intégrismes religieux et du fanatisme terroriste, l'indispensable résolution de la situation au Proche-Orient, clé de tant de guerres et d'affrontements dans cette région et dans le monde.

C'est donc la dimension politique de l'Europe et la dimension européenne de nos politiques que, aux côtés des socialistes et sociaux-démocrates européens, nous devons rappeler, renouveler et même réinventer. Notre objectif est que le peuple européen puisse se réapproprier l'Europe : il lui faut pour cela renouer avec son projet de civilisation, croire en ses atouts, défendre ses valeurs autant que ses intérêts.

Diagnostic, enfin, d'une France à la recherche d'elle-même.

Ce fut le principal enseignement du tour de France mené par le Parti socialiste tout au long de 2009, quand nous avons décidé de confronter, au plus profond du pays, nos convictions aux inquiétudes et aux attentes des Français. Les inquiétudes, ce sont celles des classes moyennes qui redoutent ou qui vivent le déclassement social – licenciements, difficultés pour se loger ou se soigner, angoisse face à l'avenir des enfants, à leur accès à un emploi, une formation, un logement. Les inquiétudes, ce sont celles des ménages modestes et populaires qui craignent le basculement dans la précarité : ils sont les premières victimes de la vie chère, de la disparition des services publics, de l'insécurité ou de la ghettoïsation de la société. Dans notre société, le rapport à l'avenir est plus fracturé que jamais : d'un côté, il y a les personnes ou les groupes sociaux qui, inclus dans un monde en mutation, le vivent comme une opportunité où eux-mêmes auront leur place ; de l'autre côté, les individus – majoritaires même s'ils n'ont pas forcément conscience de l'être – qui se sentent fragilisés, relégués voire menacés dans le monde tel qu'il va, et n'imaginent d'avenir ni pour eux-mêmes ni pour leurs enfants.

C'est notre rôle de parler à l'ensemble des Françaises et des Français, sans exclusive. Mais bien sûr, c'est d'abord aux demandes et aux peurs des classes populaires et moyennes que nous voulons répondre, car ce sont elles qui constituent la plus grande partie du peuple français, ce sont elles qui sont les plus exposées aux grands bouleversements du monde – positifs ou négatifs – et ce sont elles qui font de la France la nation qu'elle doit être.

Le gouvernement précédent n'a conçu et orienté ses politiques publiques qu'en direction d'une classe très minoritaire de privilégiés. C'est sans doute sa plus grande faute. Aujourd'hui, sans la moindre idée de revanche ou de stigmatisation, le gouvernement de Jean-Marc Ayrault a d'ores et déjà mis un terme à cette politique de redistribution à l'envers : nous nous sommes engagés à remettre les principes de la solidarité nationale à l'endroit et nous le ferons.

En même temps, nous le savions et les Français nous l'ont confirmé à chaque étape de notre dialogue avec eux, la France a des atouts et il n'appartient qu'à elle de les valoriser. Notre géographie, notre langue, notre histoire et notre culture, notre démographie, nos infrastructures, nos services publics, notre main d'œuvre qualifiée, notre jeunesse, nos créateurs et nos entrepreneurs, les ressources de nos territoires, nos technologies de pointe et notre recherche. Comment la Nation a-t-elle pu se priver de tels ressorts au cours des dernières années, parfois depuis plus longtemps encore ? Les Français n'ont pas voulu un tel renoncement ! Il est le fait d'une idéologie qui a consacré la loi du plus fort, qui a érigé l'argent comme la mesure d'une vie réussie, confondu l'aspiration à l'autonomie avec l'égoïsme, identifié la modernité à la remise en cause des conquêtes sociales et entrete nu le mirage d'une « mondialisation heureuse » car autorégulée.

Du tour de France du projet en 2009 au programme présidentiel de François Hollande en 2012, une même conviction nous a animés : le besoin de retrouver la France qu'on aime et l'envie de ré-enchanter le rêve français. Il y a un rêve américain, qui est un rêve de réussite individuelle et d'abord matérielle. Et il y a un rêve français, le rêve républicain, qui récompense le mérite de chacun et le progrès de tous. Qui favorise la réalisation des aspirations individuelles, qui permet la coexistence des opinions diverses et qui garantit des conditions de vie dignes à tous. La France, c'est la promesse d'égalité républicaine, le modèle social qui la porte et les services publics qui l'incarnent. La France, ce sont des valeurs plus grandes que l'Hexagone : les droits de l'Homme, la construction européenne, l'aspiration à la justice et au développement partagé, et d'abord avec l'Afrique. La France, c'est la laïcité, la garantie pour chacun du respect de la liberté de pratiquer un culte ou de ne pas en pratiquer. C'est la laïcité jusqu'au bout, comme fait juridique, philosophique et historique, ce talisman qui distingue ce qui relève de la loi et ce qui est du champ de la croyance, ce joyau du vivre-ensemble qui nous permet d'être égaux et différents. Mais la République laïque, c'est aussi celle qui inscrit dès le plus jeune âge des valeurs communes – la connaissance et l'esprit critique, le dévouement, la solidarité – supérieures aux valeurs fondées sur l'argent, la concurrence, l'égoïsme, et qui font le sens d'une vie réussie. La France, ce sont des Outre-mers qui sont une richesse qui doit être valorisée. La France, c'est l'identité républicaine qui inspire les peuples dans leur combat contre l'oppression, pas une « identité nationale » exhumée par la droite et qui rapetissait la France. La France, c'est une nation qui met en œuvre une politique d'immigration maîtrisée fondée sur le respect de l'Etat de droit, l'exigence d'intégration et d'accueil fondée sur des droits et des devoirs réciproques, le soutien au co-développement avec les pays d'origine, la coordination avec nos partenaires de l'Union européenne. Bref, la France, c'est la République.

Nous avons montré qu'il est possible de moderniser nos réponses en portant haut nos valeurs.

La crise a donné raison aux analyses de la gauche. Après trois décennies marquées par le triptyque déréglementation-privatisations-délocalisations, l'urgence d'un nouveau cycle régulateur s'impose. Les conservateurs ont tort de considérer qu'il s'agit là d'une revendication hexagonale. Certes, en France, la gauche depuis plusieurs années et le gouvernement depuis le printemps dernier, sont à l'avant-garde du combat pour ordonner et maîtriser la mondialisation.

Nous devons faire le choix d'une nouvelle croissance. Nous n'y parviendrons que par la formation et l'innovation, les sciences et la relance des grands projets industriels et de recherche, le soutien à la transition énergétique et aux nouvelles technologies dans les domaines de la santé et de la médecine, des éco-matériaux, des énergies nouvelles. La priorité à l'investissement doit être réaffirmée sans relâche. Dans sa nouvelle déclaration de principes adoptée en 2008, notre parti s'est résolument inscrit dans le cadre d'une économie sociale et écologique de marché. C'est celle qu'il nous revient, aux responsabilités du pays, de bâtir.

Cet impératif mobilise bien au-delà de nos frontières.

C'est manifeste en Europe où socialistes et sociaux-démocrates ont rompu avec la tentation de la « troisième voie » en vogue à la fin des années 1990. L'idée d'un nouvel interventionnisme de la puissance publique et la volonté d'une construction européenne plus soucieuse de politiques concrètes pour les peuples que de procédures ou de normes favorables au marché, sont deux preuves d'une gauche de nouveau fière de ses valeurs et de ses réalisations. À cette évolution salutaire, le Parti socialiste français a apporté une contribution décisive.

Parmi les chefs d'État et de gouvernement de l'Union, sous l'impulsion de François Hollande, cette évolution fait des émules bien au-delà de la gauche – à commencer par les dirigeants d'autres puissances économiques telles l'Italie et l'Espagne. Peu à peu, le verrou conservateur est remis en cause. Un même mouvement s'opère bien au-delà de l'Europe dans le monde. C'est vrai aux États-Unis où le président Obama fait prévaloir la croissance face à la finance, mobilise l'action publique pour protéger l'emploi industriel en misant sur les nouvelles technologies et fait progresser les droits sociaux, par exemple en matière de couverture maladie. C'est vrai dans de nombreux pays d'Amérique latine où gouvernants et sociétés civiles sont engagés dans la préservation des biens publics et la réciprocité dans les échanges commerciaux. Parmi plusieurs nations émergées – comme en Inde en matière de droits sociaux –, la nécessité de règles améliorant le sort de la population et les relations avec les autres grands ensembles de la planète commence à être prise en compte. En Chine, les révoltes populaires se multiplient pour que le développement économique s'accompagne d'avancées sociales et des libertés publiques. Si la bataille est loin d'être gagnée – la difficulté à faire progresser les protections dans le domaine environnemental et de la biodiversité le montre hélas –, elle est clairement lancée. Après un cycle néo-libéral entamé sous l'ère Reagan-Thatcher et amplifié depuis la fin des années 1970, la perspective d'un nouveau cycle, régulateur et protecteur, se profile. Il faut mesurer cette chance historique et ne surtout pas la manquer.

Les premières avancées ont été obtenues parce que nous avons hissé haut nos couleurs, celles du socialisme républicain. Ce bien commun remonte loin et prend appui sur des fondations solides. Les héritages spirituels et philosophiques, les héritages de l'humanisme du XVI^e siècle, l'esprit des Lumières, le féminisme, cette histoire est celle de tous les Français, mais elle a une actualité permanente. Pour nous socialistes, elle se nourrit des combats de 1789 et de 1792, de l'insurrection populaire de 1848 et de l'abolition de l'esclavage, de la Commune de Paris et de la loi de 1905 sur la séparation des églises et de l'État, du Front populaire, de l'Appel du 18 juin 1940, du Conseil national de la Résistance, des grandes grèves et du mouvement de la jeunesse de 1968, de 1981 et 1997 et des avancées économiques, sociales et sociétales que nous avons réalisées dans l'exercice du pouvoir. À chaque fois, une même volonté, celle du peuple qui se mobilise pour la liberté sans laquelle rien n'est possible, pour l'égalité qui doit être réelle, pour la fraternité et la laïcité qui sont le ciment du pacte social.

Mais ce patrimoine n'est pas un musée : la constance dans les valeurs va de pair avec l'exigence d'actualisation des réponses aux temps et aux défis nouveaux.

Le défi premier, le défi vital, c'est le rapport à la planète elle-même. Raréfaction de l'eau, épuisement des énergies fossiles, déforestation, appauvrissement de la biodiversité, urbanisation incontrôlée : nous faisons comme s'il y avait une seconde Terre à investir une fois épuisées les ressources de celle qui nous accueille. Partout, périls écologiques et inégalités sociales se renforcent mutuellement. Ce constat, nous l'avons établi depuis plusieurs années maintenant et nous en avons fait l'un des socles du socialisme pour le XXI^e siècle. Dans le projet pour 2012, nous traçons les contours et fixons le contenu d'un modèle de développement assis sur les nouveaux compromis entre économie et écologie, justice sociale et démocratie, aspirations individuelles et biens collectifs. Ont été mises en évidence des solutions inédites pour concevoir, produire, consommer, échanger mieux. Ainsi, nous plaçons pour la diversification et la performance énergétiques, les circuits locaux pour l'agriculture et la pêche avec des clauses de proximité dans les marchés publics, le déploiement des transports collectifs décarbonés, une production industrielle et une construction de logements économes en énergie, la réduction de 75 % à 50 % de la part du nucléaire dans le mix énergétique à l'horizon 2025. Oui, le socialisme à venir est une social-écologie ! L'urgence écologique doit aussi guider nos choix d'innovation économique, tant au niveau national qu'à l'échelon européen. Les nouvelles énergies sont un levier de croissance et un réservoir d'emplois. L'éolien, notamment *off-shore*, le photovoltaïque, la voiture décarbonée, les biocarburants appellent des investissements et la structuration de nouvelles filières industrielles. Elles font l'objet d'un soutien fort du gouvernement de Jean-Marc Ayrault et des Régions à direction socialiste. La transition écologique que nous appelons de nos vœux est une triple exigence : environnementale car les ressources de la planète viennent à manquer, sociale car les inégalités face à la crise écologique frappent d'abord les plus défavorisés, économique car l'économie verte est une source majeure de création d'emplois dans les années qui viennent, qu'il s'agisse de production, de services ou du secteur de l'économie sociale et solidaire.

La planète est un tout : c'est un fait sans précédent dans l'histoire de l'humanité. Bien sûr, ce phénomène est ambivalent. L'internationalisation des échanges et des entreprises, mais aussi celle des cultures et des technologies, sont potentiellement porteuses de progrès et de développement pour les peuples. Reste que l'émergence de multinationales en apesanteur, financiarisées dans leurs objectifs, fragmentées dans leur capital, délocalisées dans leur production, ainsi que l'action des conservateurs pour désarmer la puissance publique, remettent en cause la souveraineté des États et des peuples sur l'économie. Retrouver la maîtrise sur son cours est indispensable. Plusieurs changements ont commencé.

Nous portons depuis 20 ans l'idée d'une véritable taxation sur les transactions financières – nous attirant les sarcasmes de la droite et les foudres des spéculateurs : elle est en passe de voir le jour dans le cadre d'une coopération renforcée en Europe. Elle permettra de renouer avec la souveraineté fiscale et de décourager la spéculation financière.

Nous avons inventé, nous socialistes français, la belle idée du « juste échange », dépassant le débat entre les deux impasses que constituent le libre-échange intégral et le protectionnisme autarcique. Là aussi, que de chemin accompli même s'il y a tant à parcourir encore ! Érigé en dogme inaltérable, le libre-échange sans précaution a accru le phénomène des délocalisations.

Il a, de surcroît, entretenu une pression à la baisse sur les salaires et une mise en cause de la protection sociale des pays où le modèle social est le plus protecteur. Au cours des 10 dernières années, les délocalisations extra et intra-communautaires se sont multipliées, avec l'abaissement des tarifs extérieurs communs et l'élargissement sans véritable approfondissement de l'Union. Elles ne concernent pas seulement la sous-traitance. Elles touchent l'intégralité des filières, de la conception à l'assemblage, et n'épargnent plus nos bureaux d'études ni nos laboratoires de recherche. Pour les progressistes, si l'Europe veut maintenir un haut niveau de protection sociale dans le futur, elle ne pourra faire l'économie de mesures d'encadrement social et environnemental du libre-échange. Cette idée simple et forte – organiser le commerce mondial dans le respect des règles et des normes sanitaires, sociales et environnementales – de la réciprocité commerciale doit être au cœur du combat multilatéral des prochaines années, notamment de nos discussions avec la Chine au sein de l'Organisation mondiale du commerce. Des premiers pas ont été faits : ce concept figure désormais en bonne place des textes des socialistes et sociaux-démocrates européens et, sous l'impulsion de la France, les conseils européens l'ont repris à leur compte. Et c'est sous l'impulsion du gouvernement français qu'a été engagée une mise sous surveillance par l'Union européenne de l'accord de libre-échange dans le secteur automobile avec la Corée du Sud.

La mondialisation a ébranlé les États-nations, elle a aussi bousculé l'organisation du travail en leur sein. Le modèle classique des salariés accomplissant toute leur carrière dans la même entreprise est révolu : chacun sait qu'il changera d'entreprise ou de métier plusieurs fois dans sa vie. De cette mutation est née l'idée de créer une sécurité sociale professionnelle – matérialisée par un compte temps formation – qui permettra de reprendre les études interrompues prématurément, de rebondir pendant les périodes de chômage et de garantir à chacun une réelle progression professionnelle. C'est une ambition aussi élevée que celle de la Sécurité sociale au lendemain de la guerre. Nous engagerons également le chantier d'une réforme juste des retraites qui tiendra compte la pénibilité et assurera un financement pérenne du système par répartition.

Autre transformation profonde et durable de nos sociétés : l'aspiration à la reconnaissance de l'autonomie individuelle. Elle n'est pas seulement le contrecoup de l'affaiblissement des solidarités ou des structures collectives sous l'effet de la crise. Elle est le prolongement des sociétés démocratiques où chacune et chacun entend être maître de son destin, ainsi que la conséquence de l'accès aux connaissances, aux opportunités et au monde. Elle nous a amenés à proposer une conception nouvelle de l'action publique conciliant les garanties collectives – sans lesquelles la société vire au conflit de tous contre tous et dont les plus modestes ou les moins instruits sont les victimes – et la personnalisation des droits et des services publics. C'est le sens de la réforme de l'Éducation nationale qui vise, à travers les programmes, les rythmes scolaires, les activités périscolaires, la formation des professeurs, à apporter à chaque enfant les réponses les plus adaptées à ses difficultés, mais aussi à ses talents et à ses aspirations. Cette prochaine réforme contribuera aussi à briser le phénomène de reproduction sociale et qui, dans la formation des élites, entrave l'égalité des possibles. C'est aussi, face au défi du vieillissement, la mise en œuvre de modes de prise en charge de la dépendance adaptés à la volonté et à la situation de chacun. Au-delà, c'est penser une société qui permette à chacun non seulement de bien vivre, mais aussi de bien vieillir. Outre la

recherche permanente de la meilleure utilisation de l'argent public, là est sans doute l'enjeu le plus fondamental de la réforme de l'État dont nous sommes porteurs : rendre les services publics plus attentifs à l'individualisation des situations, plus mobiles à l'égard des aspirations personnelles et plus réactifs aux attentes de l'utilisateur. C'est cette modernisation raisonnée de l'action publique que nous portons.

Cette prise en compte des aspirations individuelles doit aller de pair avec la réaffirmation des devoirs et d'une morale laïque disant le permis et le défendu : le respect des règles, le respect des autres, qui seuls rendent possibles la sécurité, la laïcité, la lutte contre toutes les discriminations. Et c'est parce que nous voulons rétablir l'exemplarité de l'État que nous sommes aujourd'hui les mieux placés pour faire respecter les règles du vivre-ensemble républicain.

En effet, en même temps que l'affirmation des aspirations à la réalisation de l'individu, la société doit pleinement assumer et assurer une exigence d'ordre républicain. L'ordre n'est une fin souhaitable qu'à la condition que sa raison d'être demeure la loi, expression de la volonté générale et le respect des valeurs républicaines. C'est cette exigence qui permet à des individus de faire société. Ce respect de la République et ses valeurs a un nom : le civisme. Il permet à chacune et chacun, tout en s'affirmant comme individu, de veiller à ne pas entraver la réalisation et l'épanouissement d'autrui.

Enfin, la ghettoïsation de la société, qui n'a cessé de s'aggraver depuis des décennies, est un autre mal français que nous combattons avec détermination. La ville devrait être un lieu de rencontre et de solidarité, or l'urbanisme à partir des années 1950 a créé de l'isolement, favorisé l'exclusion et encouragé le repli communautariste. Rien ne serait pire que de nier cette réalité ou encore de faire comme si les violences urbaines, qui culminèrent à l'automne 2005, n'existaient pas. La carte des inégalités sociales tend à se confondre avec celle des inégalités territoriales, à tel point que les politiques sociales deviennent impuissantes si elles ne sont pas accompagnées de politiques urbaines. Pour y répondre, nous avons initié un travail sur la ville du XXI^e siècle, une ville dense et intense, où chaque quartier mêle les catégories sociales et les différentes fonctions de la vie : logement, santé, activités économiques, culture, sport. La ville du XXI^e siècle que nous voulons sera le produit d'une politique volontariste en faveur de la mixité sociale et territoriale, et elle s'appuiera notamment sur la construction de logements sociaux et le renforcement de la loi SRU. La ville du XXI^e siècle, c'est un nouvel art de ville, avec la qualité partout – espaces publics, logements, équipements – pour un nouvel art de vivre. C'est la voie engagée par le gouvernement depuis le printemps et qu'il faut amplifier, en lien avec les élus locaux et d'abord les maires.

Dans tous les cas, l'émergence au sein de notre société de zones géographiques, dans lesquelles les normes d'accès à la sécurité, à l'emploi, au logement, à la santé et aux activités culturelles et sportives, ne sont plus appliquées comme ailleurs sur l'ensemble du territoire national, n'est pas justifiable. L'acceptation des règles nécessaires au vivre-ensemble – et au bien-vivre-ensemble – réclame qu'elles s'appliquent partout sur le territoire de la République. L'État doit en être le garant. C'est particulièrement vrai pour la sécurité dans les quartiers difficiles sans laquelle aucun développement économique n'est possible et aucune action sociale n'est efficace.

Investissement social-écologique, innovation productive, juste échange, services publics personnalisés, urbanisme humain, autorité républicaine sont autant de chantiers majeurs pour les années à venir et qui dessinent les contours de l'après-crise. Ils nous mobiliseront bien au-delà du quinquennat qui s'ouvre. Nous devons en poser les jalons dès maintenant.

Préparer l'après crise, mais aussi, bien sûr, c'est un préalable, réussir la sortie de crise. C'est le sens des priorités claires que nous avons revendiquées, avec les 60 engagements de François Hollande. Ils seront tenus, malgré le lourd passif légué par dix ans d'errements de la droite et dont la gravité a été confirmée par la Cour des comptes.

Quand le pouvoir naturellement choisi par les citoyens trouve la France dans un tel état d'affaiblissement, il faut franchir les marches les unes après les autres. Il fallait d'abord remettre les choses dans l'ordre. La croissance avant l'austérité. La justice dans les décisions. L'apaisement après les divisions. C'est ce à quoi ont été consacrés les premières semaines. Aucun gouvernement de droite n'avait laissé derrière lui autant de boulets, boulet des plans de licenciements, boulet fiscal, boulet social, boulet européen. Il a donc fallu réparer car beaucoup avait été abîmé. Notre pays est à nouveau sur les rails, il faut désormais le faire repartir de l'avant. C'est la deuxième étape, préparée par le gouvernement pendant l'été, et qui la priorité de la rentrée et des mois à venir.

C'est d'abord le redressement. Les efforts sont à accomplir pour relever la France seront réalisés, sans confondre sérieux et austérité : le redressement sera financier, mais aussi productif, éducatif, social, environnemental. Parce que, pour nous, l'emploi est la priorité des priorités, nous voulons refaire de la France la grande puissance économique qu'elle n'aurait jamais dû cesser d'être.

Il faudra pour cela remettre la finance au service de l'économie : c'est l'objectif de la réforme bancaire qui passera par la séparation des banques d'affaires et des banques de dépôt, et sur le renforcement des contrôles sur l'activité bancaire, afin de rompre avec la logique de privatisation des profits et de socialisation des pertes qui a prévalu dans les choix opérés par les gouvernements conservateurs en Europe au lendemain de la crise financière de l'automne 2008. Nous engagerons une nouvelle politique industrielle, qui protège et qui innove, qui soutient nos PME et aide à la création d'entreprises, qui investit dans la recherche et les filières d'avenir : le plan automobile a montré la voie. La Banque publique d'investissement régionalisée, dont la création est imminente, en sera le bras armé et l'épargne des Français sera dirigée vers les PME et les filières d'avenir.

Nous devons réarmer la compétitivité économique de notre économie qui s'est considérablement affaiblie ces dernières années, comme le démontre la dégradation de notre balance commerciale, notamment face à l'Allemagne. En période d'équilibres budgétaires difficiles, nécessité s'impose de concentrer l'investissement public : d'une part, dans ce qui peut accroître la qualification et la créativité des salariés, l'éducation, l'enseignement supérieur, la formation; d'autre part, dans ce qui aide les secteurs innovants et les entreprises exportatrices. Il faut pour ce faire repenser la structure des recettes et des dépenses publiques, mais aussi encourager la PME par des mesures attendues et utiles : modulation de l'impôt sur les sociétés plus favorable aux petites entreprises qu'aux grands groupes, réorientation du crédit impôt, recherche vers les entreprises

innovantes, meilleur accès à la commande publique, réseau de compétences et de solidarités pour les entreprises de la sous-traitance avec les grands donneurs d'ordres, stabilité réglementaire et fiscale.

Il nous faut dans le même temps soutenir l'emploi des jeunes : nous le ferons à travers les 150 000 emplois d'avenir – première loi de la session extraordinaire au Parlement – et les 500 000 contrats de génération qui seront prochainement examinés à l'Assemblée nationale et au Sénat et dont la mise en place s'engagera d'ici la fin de l'année. Nous voulons aussi combattre les licenciements abusifs : nous légiférerons, après la consultation des partenaires sociaux en cours, pour y parvenir efficacement.

Sécuriser les parcours professionnels est un principe que nous défendons depuis plusieurs années. Pour le concrétiser, nous agirons tous azimuts : des sur-cotisations sur les CDD et l'intérim pour réduire la précarité ; le développement de la mobilité, protégée par des accords d'entreprises ; le recours au chômage partiel dans les périodes de difficulté, en renforçant les compléments de formation pendant ces périodes ; en cas de licenciements collectifs, l'extension de la négociation collective avec les syndicats au-delà de la simple information, pour, notamment, la faire porter non seulement sur les possibilités de reclassement interne, mais aussi sur les alternatives économiques internes et externes.

Redonner du pouvoir d'achat est, avec l'emploi, l'autre impératif catégorique. Nous avons déjà commencé à agir avec la revalorisation de l'allocation de rentrée scolaire, un premier coup de pouce au Smic, le blocage des loyers dans les zones de forte spéculation, les mesures substantielles prises en faveur de la baisse des prix du carburant. Nous poursuivrons en nous attaquant à cette longue et rude tâche qu'est la réforme profonde de notre système fiscal dont chacun reconnaît l'injustice sociale, l'inefficacité économique et l'opacité pour nos concitoyens. Dans les outre-mer, que la droite a abandonnés durant ses dix années au pouvoir, il faudra lutter contre le chômage de masse, réduire la vie chère et porter une ambition d'excellence pour la jeunesse qui aspire légitimement à l'égalité réelle.

Nous avons besoin pour réussir d'un Etat présent et réactif, plus proche du terrain. Une vraie décentralisation, avec les financements correspondants, simplifiant l'écheveau des interventions publiques, leur nature et leur nombre. Un dispositif axé sur la décision locale, exercée dans le cadre de principes nationaux de solidarité, serait plus efficace pour accompagner celles et ceux qui éprouvent les mutations économiques et définir les appuis en termes de revenu et de reconversion.

Une politique de croissance tournée vers l'avenir doit évidemment intégrer les impératifs écologiques. Ce ne sont pas des charges ou des investissements à perte. Economiser l'énergie, réduire les émissions polluantes, investir dans les énergies renouvelables et les technologies propres, retraiter les déchets, mieux s'alimenter, sont des actions qui créent des emplois et peuvent être rentables mais qui améliorent grandement la santé et la qualité de la vie. Il faut utiliser, à la fois, la réglementation et l'incitation pour réconcilier la politique industrielle et les objectifs écologiques.

Le redressement sera aussi européen. Après d'innombrables « sommets de la dernière chance » qui n'ont pas pris la mesure des problèmes et n'ont fait qu'aggraver l'austérité, le sommet européen des 28 et 29 juin dernier a marqué un tournant. Ce n'est évidemment qu'une première étape. Ce n'est pas d'un seul coup l'Europe dont nous rêvons. Mais ce qui a été obtenu se révèle d'ores et déjà décisif.

Décisif par les progrès qu'il permet. La croissance d'abord, avec 120 milliards d'euros pour soutenir une économie durable, écologiquement responsable et riche en emplois : grand plan européen sur les transports collectifs, programme continental de rénovation thermique des logements, stratégie européenne pour le véhicule propre et le recyclage ; énergies renouvelables. Les projets ne manquent pas. Une première étape vers l'union bancaire ensuite, avec la supervision bancaire européenne. Et la création dès 2013 de la taxe sur les flux financiers que nous réclamions depuis quinze ans dans toutes les motions de tous nos congrès. Dans le même temps, il a été établi définitivement par le Conseil constitutionnel que le Traité sur la stabilité, la coordination et la gouvernance au sein de l'Union européenne (TSCG) ne justifiait pas une révision de la Constitution : les objectifs européens de finances publiques relèveront d'une loi organique, c'est-à-dire des procédures de décision et d'exécution budgétaires nationales, donc du Parlement. Le traité Merkel-Sarkozy, c'était l'austérité ajoutée à l'austérité. Désormais, avec François Hollande, l'Europe, c'est la croissance ajoutée au sérieux.

Il est essentiel d'engranger le « paquet relance » négocié par le président de la République pour obtenir les avancées que nous voulons pour demain.

Franchir cette étape et aider le gouvernement dans sa politique européenne, c'est rendre possibles les étapes suivantes qui font le sens de notre engagement socialiste pour une autre Europe :

- un mécanisme abouti de financement des dettes souveraines qui stoppe définitivement la spéculation. Un premier pas a été réalisé avec la possibilité pour le Mécanisme européen de solidarité (MES) de recapitaliser directement les banques et par le rachat par la BCE de titres de dette des États les plus fragiles. Il faut aller plus loin en accordant au MES une licence bancaire qui lui ouvrira l'accès aux financements de la BCE, préalable à une mutualisation des dettes publiques sous la forme d'Eurobonds.

- l'union bancaire pour mieux réguler le secteur financier et protéger les épargnants : au-delà de la supervision, l'objectif est d'intégrer à l'échelon européen la législation applicable aux banques. Compte tenu du rôle des agences de notation privées, l'heure est clairement venue de mettre en place une agence publique et européenne de notation de crédit.

- une Banque centrale européenne qui intègre des objectifs de croissance et d'emploi à côté de la stabilité des prix.

- une mobilisation générale de l'UE pour la création d'emplois, notamment pour les jeunes. Plusieurs champs d'action sont à investir : développer le programme « Erasmus pour tous » ; proposer à tous les jeunes, dans les quatre mois qui suivent la fin de leur scolarité, un emploi ou une formation de qualité ; définir un cadre commun et exigeant en matière de stages et d'apprentissage ; mettre

en réseau les services européens en matière d'emploi afin de fournir aux demandeurs d'emploi un service plus efficace, plus transparent et plus favorable à la mobilité.

- une harmonisation des fiscalités qui empêche la concurrence déloyale à l'intérieur de l'Europe : rapprochement des taux de l'impôt sur les sociétés ; la définition d'un cadre législatif et réglementaire partagé en matière de salaire minimum, de temps de travail, de droit du travail pour les travailleurs temporairement embauchés dans un autre État membre, assurance chômage européenne, etc.

- le soutien à l'éducation et à la culture : en encourageant l'apprentissage des langues des autres États et en donnant un nouveau souffle aux jumelages entre collectivités locales et établissements scolaires de l'Union ; en instituant dans les programmes scolaires l'histoire de l'Europe ; en développant la création artistique et numérique – par exemple avec la mise en oeuvre d'un Centre européen du cinéma sur le modèle du CNC français qui a fait ses preuves, ou encore avec la numérisation du patrimoine culturel européen.

- des règles de concurrence qui n'empêchent plus la constitution de grands champions européens et qui protègent les services publics .

- la réciprocité commerciale pour protéger nos entreprises, nos emplois, nos savoir-faire, nos brevets contre les pratiques déloyales des autres continents. Elle doit être de rigueur dans l'attribution des marchés publics dont l'accès doit être interdit aux États qui ne respectent pas les libertés publiques et syndicales, qui ne reconnaissent pas l'urgence de la lutte contre le réchauffement climatique ou qui ferment leurs propres marchés aux Européens. La réciprocité, c'est aussi pénaliser le non-respect des normes sanitaires et environnementales européennes ; instituer une taxe carbone aux frontières de l'Union pour protéger nos entreprises soumises aux normes environnementales et permettre à l'Union de respecter ses objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre à l'horizon 2020, préserver les services publics, en réformant la directive « services ».

- un véritable gouvernement économique de la zone euro, capable de promouvoir une croissance durable et de créer des emplois, conjugué à un renforcement des pouvoirs du Parlement européen face à la Commission.

L'action européenne ne sera légitime et comprise par les citoyens que si cette réorientation des politiques se met en oeuvre et qu'elle s'accompagne d'un approfondissement de son fonctionnement démocratique. L'Europe souffre non pas d'un excès, mais d'un déficit de politique et de démocratie. L'Allemagne a fait des propositions, à nous de porter les nôtres, pour le Parlement, pour la Commission, pour l'élection éventuelle d'un président de l'Union. Parce que nous avons besoin d'Europe pour reconquérir la souveraineté face aux marchés et à nos dettes, il faut une autre gouvernance, plus démocratique, pour l'Union européenne. Cela suppose de donner une légitimité démocratique à la Commission par la désignation d'un candidat social-écologiste lors du renouvellement de sa présidence, porte-parole du projet européen des socialistes et garant de la méthode communautaire. Cela passe aussi par l'organisation des relations entre les Parlements nationaux et le Parlement européen, de renforcement de leurs rôles perspectives et conjoints dans les décisions économiques et monétaires.

Cela impliquera aussi de répondre à des questions majeures sur les différents cercles d'adhésion, sur le niveau du budget communautaire qui doit enfin disposer d'une vraie force d'intervention ou sur le fonctionnement des institutions à rapprocher des citoyens. Le principe général est clair : chaque pas en avant vers plus de solidarité impliquera le respect de principes d'action partagés et un surcroît de contrôle démocratique. Et les États euro-volontaires, qui souhaitent agir ensemble plus vite et plus loin, doivent pouvoir le faire.

Les socialistes seront plus forts, si leurs propositions sont d'abord débattues avec les autres partis socialistes européens, au premier rang desquels le SPD allemand, et présentées ensuite, si possible, au nom de tous. Tout comme l'Europe sera plus forte si les moyens donnés aux citoyens sont renforcés pour bien la comprendre, mieux se l'approprier et davantage participer à son fonctionnement. L'Europe a changé de direction. Il reste beaucoup de combats à mener pour qu'elle redevienne une grande idée et pas seulement un grand marché. Nous les mènerons.

Le chemin du redressement, nous l'emprunterons avec une exigence permanente de justice. Elle sera remise au cœur des décisions, en commençant par la justice fiscale : la TVA Sarkozy sera supprimée, les plus gros patrimoines et les plus hauts revenus seront sollicités, le capital contribuera au moins autant que le travail. Les classes populaires et moyennes seront prioritairement protégées, tout comme les PME et les TPE. Justice sociale aussi, amorcée par la retraite à 60 ans pour les salariés qui ont exercé les carrières les plus longues. Justice territoriale, avec un nouvel acte de la décentralisation dont la première illustration réside dans le pacte de croissance et de solidarité signé entre l'État et les Régions. Là aussi, le chemin est clairement tracé, qui consistera à octroyer plus d'autonomie et plus de responsabilités aux collectivités territoriales – notamment aux Régions et aux intercommunalités –, à simplifier leurs relations et leurs compétences, à garantir la péréquation entre les territoires et en leur sein, à donner aux acteurs sociaux et aux citoyens une plus grande capacité d'évaluation et de participation. Justice en tant qu'institution : nous garantirons l'indépendance de tous les magistrats et de tous les tribunaux. Déjà, le gouvernement n'intervient plus dans les dossiers individuels. Mais nos concitoyens attendent aussi que l'accès à la justice de proximité soit facilité, c'est-à-dire simplifié et accéléré. De même qu'ils souhaitent que les peines prononcées soient effectivement exécutées et les prisons conformes à nos principes de dignité.

Le redressement de la nation suppose le renforcement de la puissance publique. Chaque jour le démontre : dix années de gouvernement de droite ont considérablement fragilisé, voire détruit des pans entiers tant de l'appareil d'État que nombre de services publics. Notre responsabilité, pour les années qui viennent, sera de réinventer l'État et de redonner à la puissance publique la capacité d'agir. Pour faire prévaloir les principes républicains. Pour assurer l'application de la loi, ce qui revient souvent à protéger les plus faibles contre ceux qui s'en remettent avant tout au jeu des marchés et que seule la préservation de leur rente préoccupe. Pour veiller à l'équilibre des territoires en luttant contre les inégalités territoriales.

Le redressement dans la justice, c'est aussi le levier du progrès retrouvé. Aujourd'hui, les Français sont inquiets et même angoissés. Ils attendent de ceux auxquels ils ont confié leur destin qu'ils suivent le chemin qu'ils leur ont proposé pour sortir de la crise,

sans se préoccuper des polémiques entretenues par l'opposition ni pas le bruit médiatique. L'aspiration commune et le lien entre les générations, les situations, les territoires, les origines résident dans la possibilité que demain soit meilleur qu'aujourd'hui, et d'abord pour la jeunesse. Il n'y pas de société qui tienne sans cet espoir, il n'y a pas de France sans ce rêve français. C'est la conviction magnifique portée par François Hollande lors de l'élection présidentielle. À nous, autour du président de la République et du Premier ministre, de la mettre en actes. Ainsi serons-nous fidèles à notre histoire et aux militants qui nous ont précédés. C'est l'attachement à la justice, la marque du socialisme démocratique. Être de gauche aujourd'hui, c'est faire tomber une à une les barrières qui maintiennent l'ordre établi, celui des puissances d'argent, contre la démocratie et le droit de chacun d'être reconnu comme une personne qui n'a pas de prix parce qu'elle a une dignité. Chaque fois que la gauche exerça le pouvoir national, les droits individuels et les libertés publiques progressèrent. Le quinquennat qui est engagé marquera de nouvelles avancées : égalité entre les femmes et les hommes, droit au mariage et à l'adoption pour tous les couples, droit d'achever sa vie dans la dignité, mais aussi nouvel acte de l'exception culturelle française, non-cumul des mandats, part de proportionnelle aux élections législatives, droit de vote pour les étrangers en situation régulière aux élections municipales. L'honneur de conduire la nation n'est pas séparable de la volonté d'être nous-mêmes : des républicains qui veulent réenclencher la marche du progrès.

II – RÉUSSIR LE CHANGEMENT, C'EST MOBILISER LA SOCIÉTÉ

Notre pays a besoin d'un cap clair pour l'immédiat comme pour le long terme. Il a besoin d'une mobilisation de toutes ses forces vives. Ce défi est celui de la démocratie elle-même. Encore faut-il la concevoir dans toutes ses dimensions : démocratie politique donc représentative bien entendu, mais aussi démocratie sociale, économique, culturelle, territoriale, bref citoyenneté active et participative. La démocratie jusqu'au bout à laquelle aspirait Jaurès, voilà plus d'un siècle, est une invitation à l'audace et au partage : l'audace de rendre possible ce qui ne l'était pas, le partage du pouvoir avec les citoyens, les partenaires sociaux, les créateurs, les autres États européens, la communauté internationale et ses acteurs.

Pour nous, redisons-le, la démocratie est d'abord représentative.

Qu'elle soit en crise ne doit pas être caché – sinon pourquoi tant de nos concitoyens ne se rendent-ils pas aux urnes ? Mais cette lucidité ne doit pas susciter des lamentations, mais une mobilisation, celle qui doit permettre de redonner son crédit et sa grandeur à la représentation du peuple. Cette mobilisation nous rassemble et trouve un large écho par-delà les clivages partisans.

Rompre avec les années Sarkozy, celles d'un seul homme qui décidait de tout, tout le temps et pour tous, était un préalable. Son Premier ministre n'était qu'un « collaborateur », ses ministres sous tutelle des conseillers à l'Élysée, le Parlement une chambre d'enregistrement. La justice devait obéir aux ordres du pouvoir politique et les médias, ne pas fâcher celui-ci. Ce temps est révolu. Nous avons retrouvé une pratique normale des institutions, avec un président qui préside et un Premier ministre qui gouverne réellement, une indépendance des médias et de la justice respectée.

Durant le quinquennat, de grandes réformes inscriront ces évolutions dans notre droit : réforme du statut pénal du chef de l'État, renforcement des pouvoirs d'initiative et de contrôle du Parlement notamment sur les nominations, réforme du Conseil supérieur de la magistrature et des règles de nomination et de déroulement de carrière des magistrats.

Redonner confiance dans la politique suppose aussi le rassemblement.

Nous savons bien que sans lui, rien n'est possible. Il n'est jamais acquis, il faut donc en permanence le vouloir et le consolider. Le rassemblement des socialistes est le préalable : comment pourrions-nous convaincre nos partenaires à gauche et plus largement les Français de se retrouver autour d'un dessein commun si nous-mêmes cédonc aux forces de la dispersion ou de la division ? Le rassemblement, c'est aussi celui, indispensable, de la gauche et des écologistes. Élections municipales, élections régionales, élections cantonales, conquête du Sénat furent le ciment de nos victoires présidentielles et législatives. Celles-ci seront le socle de nos succès futurs. Plus grande est notre force du moment et plus large doit être notre hospitalité à l'égard de la gauche dans sa diversité. Le débat est nécessaire, autant que la responsabilité et la solidarité. Laissons à la droite le caporalisme, cette gouvernance d'un autre âge, mais privilégions, à gauche, la cohésion par la cohérence, celle que confère à chacune de nos décisions la mise en œuvre du pacte présidentiel que François Hollande a noué avec les Français. Les Français aiment que la gauche discute, pas qu'elle se dispute. Ils l'aiment diverse, pas adverse : telle est la ligne de crête que chacun doit respecter. Aussi sera-t-il nécessaire, au lendemain du congrès de socialistes, de définir le cadre et les modalités d'un comité de liaison avec les formations partenaires de la majorité présidentielle.

Nous devons aussi œuvrer au rassemblement des socialistes et des sociaux-démocrates européens.

Si nous considérons que l'Europe vaut mieux qu'un vaste marché sans règles, alors nous devons l'organiser pour qu'elle soit cohérente à l'intérieur de ses frontières et puissante en dehors. C'est un immense chantier pour le Parti socialiste qui a été engagé ces dernières années. Il s'agissait de développer des convergences avec nos principaux voisins : nous avons signé un accord programmatique décisif avec le SPD et d'autres devront suivre dans le futur, avec le PSOE espagnol, avec le PD italien ou encore le Parti travailliste britannique.

Autre impératif : doter le PSE d'un socle idéologique. C'est chose faite avec la déclaration de principes adoptée en 2011. Dans la crise, il fallait concevoir des réponses communes, efficaces et innovantes. Plusieurs sont en passe de voir le jour, malheureusement avec un retard coupable dû à l'immobilisme et au dogmatisme de la droite européenne. Le Mécanisme européen de stabilité (MES), la taxe sur les transactions financières, les « project bonds », à chaque fois, les conservateurs européens écartaient nos propositions d'un revers de main, pour finalement s'y rallier. C'est l'une des raisons pour lesquelles l'Union a si souvent, depuis le déclenchement de la crise, répondu si peu et si tard. Nous avons beaucoup d'autres batailles à gagner, celles de la réorientation et de la réactivité de l'Europe. Faisons progresser ces idées au sein du PSE et notamment lors son congrès de l'automne.

Préparons-nous aussi dès maintenant au grand rendez-vous des élections européennes : il est majeur. Fixons-nous pour objectif l'élaboration, avec nos partenaires, d'un projet commun des socialistes européens. Il pourrait se matérialiser en un document sur lequel se prononceraient tous les citoyens de l'Union le même jour : se constituerait ainsi une force populaire capable de faire refluer le torrent du populisme. Nous présenterons un candidat commun à tous les socialistes européens pour la présidence de la commission européenne. Au lendemain de notre congrès de Toulouse, nous proposerons au PSE que soient organisées des Assises du changement en Europe, auxquelles chaque formation nationale, ses militants et ses sympathisants, seront invités à contribuer et dont la synthèse constituera notre projet partagé pour l'échéance de 2014.

Dans cette perspective, le Parti socialiste français et ses militants doivent être à l'initiative. Nous consacrerons les moyens nécessaires à cette priorité. Chaque secrétaire national développera la dimension européenne de son action en liaison avec le PSE. Nous agirons pour développer le militantisme européen, même si nous pouvons déjà nous réjouir de l'implication du PS : près de la moitié des « activistes » du PSE sont français. Nous encouragerons les échanges – jumelages, campagnes communes, groupes de recherches... – entre nos fédérations et celles de partis frères.

Mais il ne peut y avoir de réformes durables et justes sans mettre la société en mouvement.

Le Parti socialiste trouvera un appui dans les corps intermédiaires et l'expertise sociétale afin de renforcer la démocratie à tous les échelons et il s'efforcera d'associer les citoyens à la prise de décision, notamment dans la gestion des villes et des territoires. Et bien sûr, il y a le rôle indispensable du mouvement social. Il est à l'origine des plus grandes avancées sociales de la République. Ce fut le cas en 1936 ou en 1968. Pour cette raison, le mouvement social est l'allié de la gauche face à la droite, mais aussi face au monde de la finance.

Cela commence par l'écoute, le dialogue, la concertation et la négociation. C'est notre culture autant que la condition de la réussite. Nous, nous sommes heureux de débattre avec les syndicats et les associations, alors que M. Sarkozy les a montrés du doigt, en prononçant des paroles que jamais un chef de l'État n'aurait dû prononcer.

Il est impératif de conforter les acteurs sociaux. En les associant aux grandes orientations économiques et sociales du quinquennat – emploi, formation, rémunération, égalité professionnelle, redressement productif, retraites, financement de la protection sociale – comme ce fut le cas à la conférence sociale en juillet dernier, méthode prolongée lors des négociations qui en découlent. En intégrant des représentants des salariés dans les conseils d'administration et dans les comités de rémunération des grandes entreprises. En développant le dialogue social, à tous les niveaux, y compris territorial.

Renouveler la démocratie sociale amène à reformuler clairement la question de l'entreprise. Favoriser une organisation optimale des entreprises exige que soit encouragé un esprit collectif qui donne toute sa place au travail. Trois instruments de réforme peuvent pour cela être mobilisés. D'abord, un nouveau droit de l'entreprise pour permettre aux représentants de salariés de siéger au Conseil d'administration ou au Conseil de surveillance, le pouvoir exécutif

étant confié à un directoire choisi pour ses seules compétences. Ensuite, un système de mutation sociale, avec des agences indépendantes, qui crée de la transparence et peut légitimer une pratique de « bonus et de malus ». Le dernier instrument relève de la fiscalité des entreprises, qu'il faut repenser, simplifier et stabiliser, en sachant pénaliser les mauvaises pratiques et favoriser les bonnes. C'est un grand chantier et les débats seront vifs. Mais la possibilité d'enraciner les principes de la démocratie sociale le mérite.

Conférence sociale mais aussi conférence environnementale, consultation sur l'éducation, assises de la recherche, décentralisation : le dialogue est aujourd'hui partout et avec tous, syndicats, associations, ONG, collectivités locales. Avec les partis politiques représentés au Parlement, aussi, qui ont été reçus par le Président de la République en amont des sommets du G20 et de Rio+20.

III- RÉUSSIR LE CHANGEMENT ET L'INSCRIRE DANS LA DURÉE, C'EST PRÉPARER LES IDÉES ET LES ÉQUIPES DE DEMAIN

En 2012, les socialistes sont de nouveau aux responsabilités du pays. Pour la première fois depuis un quart de siècle, l'un des nôtres a été élu chef de l'État. Les questions qui nous sont posées sont nécessairement différentes de celles des récents congrès.

En même temps, nous devons rester nous-mêmes. Parce qu'il n'y a pas un comportement pour acceptable dans l'opposition et un autre préférable dans la majorité. Parce qu'il n'y a pas à séparer la théorie et la pratique, le dire et le faire. Enfin, parce que les ressorts qui ont permis la reconquête doivent être consolidés pour que réussisse l'alternance.

Entre le parti, le gouvernement et nos groupes parlementaires, le dialogue doit être permanent et reposer sur trois mots d'ordre qu'il revient à chacun de faire vivre en un même mouvement : soutenir, agir, innover. *Soutenir* car nous sommes solidaires de la politique menée par François Hollande et Jean-Marc Ayrault. *Agir* car la force intellectuelle, militante et territoriale que constitue le Parti socialiste est un atout pour la gauche et pour la France. *Innover* dans nos réponses aux défis du pays et aux aspirations et aux inquiétudes des Français, et d'abord des catégories modestes et des classes moyennes, ainsi que des producteurs – ouvriers et employés, agriculteurs, professeurs, ingénieurs, mais aussi entrepreneurs, artisans, commerçants.

La mise en œuvre de ce programme est d'autant plus indispensable que la droite s'est engagée, notamment à l'échelon local, dans un dangereux rapprochement avec les thèses du Front national et qu'elle dispose aujourd'hui encore de relais puissants et d'intérêts d'argent que seul anime l'esprit de revanche.

Oui, pour nourrir le gouvernement, pour servir la gauche, le Parti socialiste doit demeurer un espace de débats d'idées et d'ouverture à la société. Les socialistes ont été suffisamment meurtris par le 21 avril 2002 pour savoir que c'est une condition essentielle de la réussite des élections intermédiaires et surtout de la préparation de 2017.

Nous devons mener et gagner la bataille des idées : c'est la condition même d'une alternance réussie.

L'alternance a déjà fait bouger les lignes. À l'échelle européenne, c'est particulièrement visible : plusieurs États membres ont utilisé la victoire de la gauche dans l'Hexagone pour affirmer leur préférence pour la croissance plutôt que pour l'austérité, et pour s'engager dans le sillon tracé par François Hollande. En France, lors des élections présidentielle et législatives, le rassemblement autour des valeurs de la République et la confiance pour redresser le pays dans la justice l'ont emporté sur la volonté de diviser les Français et d'aligner notre pays sur les canons du conservatisme libéral-autoritaire. Reste une réalité : l'effort doit être conforté et amplifié dans une France qui souffre. Parce que les effets de la crise sont profonds et douloureux. Mais aussi parce que le président sortant a réuni un peu plus de 48 % des suffrages avec un bilan accablant en matière d'emploi et de finances publiques, et à l'issue d'une campagne sans programme chiffré qui a essentiellement reposé sur la remise en cause de Schengen et de l'ouverture au monde, la stigmatisation des jeunes, des chômeurs et des fonctionnaires, la confusion et l'amalgame orchestrés entre insécurité, immigration et islam. Autres signaux inquiétants : les scores du Front national et le fort taux d'abstention aux législatives.

Nous avons su considérablement moderniser nos discours, nos propositions et aujourd'hui notre pratique gouvernementale. Un parti n'est vivant que s'il est pleinement ouvert à la société, continûment en prise avec son temps, qu'il en décrypte les caractéristiques et qu'il en saisit les difficultés, qu'il est effectivement en phase avec un contexte politique est forcément mouvant.

Notre grand défi a été de renouer le dialogue et la confiance avec le peuple français. En l'emportant dans ces scrutins de 2012, nous avons démontré la réussite de cette méthode qu'il nous faut à présent pérenniser dans l'exercice des responsabilités. Pour cela, nous devons continuer à écouter et répondre sans complexe aux défis que vivent au quotidien les millions de Françaises et de Français.

Ces dernières années, la réflexion a été posée au cœur de notre reconstruction, avec tous ceux qui pensent la société, qui innover, qui inventent. C'était une autre leçon de 1981 : la gauche n'est elle-même que lorsqu'elle est en résonance avec les forces de la culture et de la création, avec les acteurs de la société. Le miel programmatique ne peut provenir que d'un parti-ruche. Ce fut le lien renoué avec les associations, le mouvement mutualiste et de l'éducation populaire, les organisations étudiantes et de jeunesse, les chercheurs et les universitaires, les artistes, les intellectuels, mais aussi les organisations syndicales et les représentants des entreprises. Ce fut l'apport décisif du Laboratoire des idées. Ce fut celui du Comité économique, social et culturel (CESC). Ce travail collectif – longtemps moqué par la droite ou ignoré par les médias – fut le ciment de nos victoires en 2012. Le préserver, le développer notamment dans sa dimension régionale, est le talisman des victoires futures.

La bataille des idées, c'est la bataille contre la crise et pour l'après-crise. Les politiques publiques mises en œuvre ne se réduisent pas à des actes de résistance : elles posent les jalons d'un rebond. La contribution des revenus du capital à l'effort de redressement n'est pas seulement une source de financement quand

les ressources se font rares : elle préfigure un autre partage de la richesse, plus favorable aux salariés. De même, la mise en œuvre de tarifs progressifs de l'eau et de l'énergie est une source immédiate de pouvoir d'achat pour les ménages, mais elle est aussi un levier d'économies pour ces ressources vitales et rares. Reste que dans l'exercice des responsabilités, la temporalité du politique est le présent et bien souvent l'urgence : cette réactivité est exigée à juste titre par nos concitoyens. Il faut donc maintenir le besoin de penser le temps long, de ne pas se laisser capturer par l'instant, et pour y parvenir, disposer de lieux pour anticiper les idées de demain et les débats d'après-demain. Car l'objectif n'est pas seulement de combattre la crise économique, mais de rendre possible le nouveau modèle de civilisation, plus humain et moins marchand, plus soucieux d'être que d'avoir, qui est l'horizon même de notre engagement socialiste et internationaliste. Les enjeux sont connus : l'écologie productive, la science du vivant en même temps que sa préservation éthique, l'aspiration à l'accomplissement individuel dans un cadre collectif et le respect de l'intérêt général, la prise en compte des aspirations sociétales qui ne saurait épuiser la question sociale dans sa totalité, le besoin d'autorité dans une société de libertés, le dialogue entre les cultures et l'universalité des valeurs démocratiques en général et de la laïcité en particulier.

Plus que jamais, le Parti socialiste doit être porteur et apporteur d'idées. En 2012, nous l'avons vérifié : l'intelligence est collective. Convention après convention, forum après forum, nous avons su élaborer ensemble les réponses aux enjeux du présent et du futur. L'adoption à l'unanimité de notre projet a consacré ce travail et offert un socle doctrinal et programmatique dans lequel François Hollande a pu puiser pour bâtir son projet présidentiel. Il faut maintenant prolonger cet élan. Nous organiserons au moins une convention nationale chaque année, mobilisant toutes les énergies du parti.

Préparer les idées de demain, mais aussi permettre au Parti socialiste d'être à l'unisson de la société française.

Il nous faut nous ouvrir davantage encore à elle. Nous avons su le faire magnifiquement avec nos primaires citoyennes, qui ont été à l'origine d'un vaste mouvement populaire qui a accompagné notre candidat jusqu'à la victoire. Un enjeu majeur pour notre parti, dans les années à venir, sera d'agrèger ces millions de femmes et d'hommes autour de nous pour changer la société avec nous. Dans cet état d'esprit, il sera recommandé à chacune de nos sections de mettre en place des structures plus souples ayant pour vocation de rassembler les sympathisants des primaires et au-delà afin, notamment, de préparer les prochaines échéances.

Le Parti socialiste doit rester un parti de militants. Ils ont de grandes responsabilités pour déterminer les orientations politiques et choisir des candidats qui porteront nos couleurs et nos valeurs devant le suffrage universel. Ils ont également la tâche d'associer le plus de citoyens possibles à leur action politique sur le terrain.

La formule des Primaires citoyennes a été un succès. Elle a donné à notre candidat une légitimité forte et un élan politique, elle a servi le rayonnement du parti, elle a élargi considérablement le cercle des sympathisants de nombreuses sections. Les pistes ne manquent pas : faire participer nos sympathisants à nos débats de conventions thématiques ; engager dans le prolongement de notre congrès des « ateliers du changement » ouverts aux citoyens, et d'abord à ceux

qui ont participé aux primaires citoyennes, afin de rendre compte des premiers mois d'action et de mettre en débat de nouvelles idées pour éclairer la suite de la législature ; instaurer une période de débat ouvert dans des assemblées et dans des consultations sur notre site Internet pour élargir la démocratie.

Mais nous devons aussi élargir le cercle de notre famille. Il faut pour cela inventer de nouvelles formes de militantisme pour des femmes et des hommes qui, sans vouloir franchir le pas de l'adhésion, ne demandent qu'à s'impliquer à nos côtés, à condition que nous soyons capables de nous ouvrir à eux. Un Parti ouvert sur la société, c'est un parti qui consulte et associe ses sympathisants en amont des décisions. C'est un Parti qui développe des consultations publiques par Internet, pour soumettre nos propositions aux Français. C'est un parti qui organise de grands débats de société auxquels tous les citoyens sont associés. C'est un parti qui investit les réseaux sociaux et donnant à chaque militant les moyens d'y prendre part pour se faire ambassadeur de nos idées. C'est la pérennisation de nos porte-à-porte en dehors des périodes de campagne. C'est aussi demander aux militants de s'engager dans tous les corps intermédiaires de la société – syndicats, associations, ONG... – et dans les entreprises.

Ramener à la politique les Français qui s'en sont éloignés doit être notre objectif des prochaines années. Nous devons convier les Français à de grands débats qui répondent bien sûr à leurs attentes individuelles du quotidien – sur l'emploi, le logement, la santé, sur l'éducation, la sécurité, les transports –, mais qui permettent aussi de réfléchir et tracer avec eux à notre avenir commun : débats sur nos valeurs, sur le vieillissement et la fin de vie, sur notre relation au vivant, sur notre rapport à l'entreprise, sur l'organisation de nos villes et de nos territoires pour bien vivre ensemble, sur l'identité républicaine de la France, sur notre vision du monde et la solidarité avec les pays qui attendent beaucoup de la France comme l'Afrique et cette belle ambition de construire un ensemble euro-africain, etc. Nous l'avons vérifié dans tous nos contacts avec les Français, quand on place le débat à ce niveau d'exigence démocratique, les Français sont au rendez-vous. À l'écoute de la société, ouverts sur la société, ancrés dans la société, projetant la société dans l'avenir : voilà comment nous réconcilierons durablement les Français et la politique.

Être à l'unisson de la société française, c'est continuer d'agir pour l'égalité femmes-hommes. C'est un devoir de justice, mais aussi un puissant levier de transformation de la société. Nous considérons qu'il est impératif d'agir dans tous les champs de la société : pour l'égalité professionnelle, la parité, l'éducation à l'égalité, la déconstruction des stéréotypes sexistes, le droit à disposer de son corps, et contre les violences sexistes.

Nous en sommes convaincus, l'égalité entre les femmes et les hommes est la garantie de la liberté, de l'émancipation individuelle, et du progrès collectif.

Ce changement vers l'égalité entre les femmes et les hommes, pour nous, commence au sein du Parti socialiste. Le président de la République et le Premier ministre ont donné l'exemple avec la constitution du premier gouvernement paritaire de l'histoire de la République. La direction du parti, et d'abord le Secrétariat national – le gouvernement du parti –, sera paritaire.

Un ou une secrétaire national adjoint-e à la parité sera nommé-e auprès du secrétaire national aux élections, afin de préparer la mise en œuvre de la parité aux différentes élections. Nous serons également garants de la parité au sein de toutes les instances du parti, tant au niveau fédéral que national. Afin d'accompagner ce changement profond, une formation nationale sera organisée chaque année sur l'égalité femmes-hommes à destination des premiers fédéraux et premières fédérales, les secrétaires de sections et les secrétaires fédéraux et fédérales.

Être à l'unisson de la société française, c'est préparer une nouvelle génération de responsables politiques représentative de la diversité de notre pays. C'est l'enjeu de la démocratie représentative même : que le Parti socialiste, sans verser dans le mythe du parti-miroir, soit à l'image de la société dans sa diversité.

À cet égard, la question du non-cumul des mandats est fondamentale. C'est l'une des conditions du renouvellement des générations et de l'ouverture des fonctions électives aux citoyens dans toute leur diversité. Si – contrairement à la droite – nous avons accompli d'importants progrès en matière de parité aux dernières élections législatives, si nous avons progressé dans la représentation de la diversité, nous le devons aux règles de non cumul que nous nous sommes appliquées à nous même au sein de notre parti, avant même le vote d'une loi. Il suffit de regarder *a contrario* ce qui s'est passé à droite pour s'en convaincre.

Nous voulons aller jusqu'au bout des engagements pris devant les Français eux-mêmes issus de décisions prises par les militants. En appliquant de manière déterminée nos règles internes de non-cumul et en les étendant par la loi à tous les élus de la République. En mettant en œuvre de manière tout aussi déterminée un véritable statut pour les élus dont le dévouement et l'engagement sont souvent synonymes de sacrifices personnels. En introduisant une part de proportionnelle aux élections législatives. En durcissant les sanctions contre les partis qui n'appliquent pas la parité – autrement dit, en les privant d'une part de la dotation publique plutôt qu'en leur permettant, comme c'est le cas aujourd'hui, de s'exonérer de la parité en payant des amendes. En modifiant également le mode de scrutin des conseillers généraux afin de permettre là aussi la progression de la parité et du renouvellement.

Le renouvellement devra aussi concerner les responsables de notre parti en décidant de nouvelles règles : par exemple, en limitant dans le temps le nombre de mandats de premier secrétaire national ou de Premier secrétaire fédéral, ou encore en limitant effectivement les cumuls de responsabilité de Premier secrétaire fédéral avec certains mandats électifs.

Préparer les équipes de demain, c'est faire du secrétariat national un vivier constitué de jeunes élus locaux et de parlementaires.

Enfin, le renouvellement, c'est aussi l'inlassable volonté de démocratie interne. Y participera la création d'une Haute autorité de règlement des conflits. Les difficultés rencontrées par certaines fédérations dans la période récente ont démontré la nécessité de disposer d'une instance reconnue comme impartiale qui assure le bon fonctionnement des instances et règle les différends. À l'image de celle qui a garanti le succès des Primaires, les socialistes ont besoin d'une Haute autorité de règlement des conflits, reconnue par

tous les socialistes dans leur diversité. Ils ont besoin d'un comité de personnalités représentatives, légitimes, dont le recours garantisse, aux yeux de tous, le fonctionnement démocratique du parti. Ils ont besoin d'un organe politique rassemblant des personnalités représentatives des différentes composantes du parti, élues à la majorité des quatre cinquièmes par le Bureau national, sur proposition du Premier secrétaire.

Consolider notre réseau d'élus socialistes et républicains, le premier de France. De la même façon que la victoire de 1981 avait été rendue possible par les conquêtes municipales de 1977, l'alternance de 2012 a été le débouché des magnifiques succès territoriaux engrangés par les socialistes et leurs partenaires au cours de la décennie qui a précédé. Ne laissons jamais dire par la droite que la gauche a obtenu ces responsabilités, nationales et locales, par « effraction » ! Elles sont le résultat du vote des Français, qui est seul souverain, et le fruit du travail de nos élus locaux, de la proximité et de l'efficacité qui caractérisent leur action au quotidien.

Pour une large part, le succès du redressement dans la justice engagé par le gouvernement de Jean-Marc Ayrault réside dans la capacité à s'appuyer sur le réservoir d'énergies et de talents que constituent nos territoires. Élus locaux bien sûr, mais aussi acteurs économiques et sociaux, de l'enseignement supérieur et de la recherche, de la vie associative, culturelle et citoyenne. C'est l'un des acquis des réflexions que nous avons engagées au cours des dernières années : le retour d'une puissance publique à la fois stratège, régulatrice et performante revient à réhabiliter le rôle et la place de l'État, mais aussi à ne pas séparer ses décisions et son action de celles que mettent en œuvre les collectivités territoriales, et d'abord les Régions.

La Fédération nationale des élus socialistes et républicains (FNESR) doit jouer un rôle central et permanent dans l'agenda du parti. C'est le cas, mais il est possible de faire mieux encore. Le forum des territoires, au sein de la FNESR, doit devenir un rendez-vous traditionnel dans notre agenda collectif et s'ouvrir aux militants autant qu'aux élus.

Une université permanente de la formation, ouverte aux sympathisants et fonctionnant sur le modèle de l'éducation populaire, doit être créée dans chaque région afin d'accueillir et d'accompagner les élus dans leurs mandats.

Un Laboratoire des territoires sera être créé en son sein du forum des territoires pour permettre de mutualiser les bonnes pratiques et d'échanger les expériences, ainsi que pour organiser les parcours d'élus dans le cadre du non cumul des mandats et de la mise en œuvre du statut de l'élu.

Pour appliquer ce programme aussi ambitieux qu'indispensable, une réflexion devra s'engager au lendemain du congrès pour une plus grande coordination entre les fédérations d'une même région, voire une coopération inter-régionale. Chacun en sait, en ressent, l'importance. Pas seulement pour moderniser notre parti, mais pour faire converger les analyses – et les intérêts – à propos des grands projets d'infrastructures ferroviaires, portuaires ou aéroportuaires, les outils de financement des entreprises et de l'innovation, la structuration de réseaux de formation et d'enseignement supérieur, la synergie entre plateformes dédiées à la recherche, l'organisation de manifestations culturelles et touristiques communes renforçant

l'attractivité des territoires. Dans un contexte de ressources publiques rares, une telle mutualisation est un gage de performance.

Enfin, nous devons préparer dès maintenant les prochaines élections locales. Parce que les Français ont besoin de nous dans les territoires. Parce que les échéances intermédiaires sont toujours plus difficiles pour les partis politiques aux responsabilités du pays. Les dirigeants de l'UMP en ont fait un temps de revanche face à la gauche, nous devons en faire un moment de confiance renouvelée dans notre action. Cette échéance majeure devra être une priorité du Parti socialiste dès le lendemain de Toulouse. À l'évidence les prochaines échéances locales se tiendront dans un contexte bien différent des précédentes. C'est pourquoi, dès maintenant, il nous revient de les préparer avec sérieux et constance.

Les ressorts qui ont rendu possible l'alternance – réflexion, réconciliation, rénovation – sont aussi ceux qui permettront au Parti socialiste de réussir dans l'exercice du pouvoir. Nous réussirons l'alternance comme nous l'avons conquise.

Telle est l'ambition de cette motion et de leurs signataires. Parce que nous avons conscience des défis qui s'ouvrent à la gauche en France et en Europe. Parce que nous savons que le changement ne vaut d'être conquis par les urnes que s'il se traduit dans des réformes et dans la vie quotidienne des Français. Parce que nous refusons de laisser l'extrême droite gagner du terrain d'élection en élection. Parce que, plus que jamais, nous sommes persuadés de l'impérieuse nécessité de bâtir dans les prochaines années cette nouvelle synthèse politique entre les questions sociale, démocratique et écologique qui fera le socialisme du XXI^e siècle. Ainsi armé, le Parti socialiste pourra constituer l'axe central d'une gauche qui dure. Oui, tel est notre horizon : face au libéralisme sans frein, bâtir un modèle de développement protecteur, régulateur et durable.

C'est pourquoi nous voulons que notre congrès de Toulouse soit celui du changement en actes. Pour cela, nous proposons aux militantes et aux militants socialistes une ambition : réunir et réussir, réunir pour réussir.

QUESTION DE PRINCIPES UN CONGRÈS POUR CHANGER DE L'AUDACE ET DES ACTES

LISTE DES SIGNATAIRES

MÉADEL Juliette (DMUP, Conseillère d'arrondissement, 75) ; DAHLEM Jacqueline (LCC, VP communauté de Reims, 51) ; JOSEPH ONAMBELE Benoit (DMUP, Commission Nationale de Contrôle Financier, BF, 94) ; REDIER Henri (LCC, 1er Secrétaire Fédéral, 01) ; AFKER Michel (LCC, CF, 73) ; ALZINA Cécile (DMUP, 13) ; BIANCO Jean-Louis (Ancien ministre, 04) ; BILOA Vincent (LCC, SF communication, BF, 74) ; BOSCHERON Daniel (Militant du Pôle écologique, 24) ; BOURQUELOT Lucile (DMUP, BFA, 75) ; BRIZION Jean-Claude (LCC, Secrétaire de section, 74) ; CAGÉ Agathe (DMUP, 75) ; CANTERELLE Pierre (Militant du Pôle écologique, 34) ; CARAYON Romain (LCC, BF, 51) ; CAUDRON Jean-Michel (LCC, BF, 76) ; CLANCY Catherine (Militante du Pôle écologique, CM, CA, 69) ; DADOU Gilles (Militant du Pôle écologique, CM, 31) ; DAVID Mireille (DMUP, CF, CM, 30) ; DE CRISENOY Chantal (Militante du Pôle écologique, 24) ; DELAITTE Fouzia (DMUP, CF, 54) ; DELEURY Marc (LCC, Conseiller municipal de Marcq en Baroeul 59) ; DELISLE Henry, Bureau Fédéral, Ancien Député (DMUP, 14) ; DEMURGER Lucas (DMUP, 75) ; DONZEL Claire (DMUP, Première Fédérale, Conseillère régionale, 74) ; DOUKHAN Claudine (DMUP, CF, Conseillère régionale, 02) ; DUPUY Claude (Militant du Pôle écologique, 34) ; NGALLE Jules (DMUP, CF, Secrétaire de section, 92) ; FITERMAN Charles (Ancien ministre) ; FONDENEIGE Nicole (LCC, FFE) ; FRESKO Jean-Jacques (Militant du Pôle écologique, SF, 73) ; FRIOUX Stéphane (Militant du Pôle écologique, 69) ; GARCIA RUIZ Catalina (LCC, BF, 62) ; GORCE Gaëtan (DMUP, Sénateur, 58) ; GORONESKOUL Yvon (Militant du Pôle écologique, 34) ; HARQUET Philippe (LCC, CM de Marcq en Baroeul, CF, 59) ; ITALIQUE Nico (LCC, Outremer) ; JEANNOT Stéphane (Militant du Pôle écologique, 75) ; LAMBERT Marie-Mathilde (LCC, CF, 30) ; LE GALL Sébastien (DMUP, 91) ; LE GARREC Jean (Ancien Ministre) ; LERON Nicolas (DMUP, 75) ; LOGEROT Sylvain (Militant du Pôle écologique, Secrétaire de section, 02) ; LOUVIERS Angèle (LCC, CF, 75) ; MASSON Laure (LCC, Maire adjointe de Grenoble, 38) ; MASSON Maud (DMUP, BF, 38) ; MÉNARD Baptiste (LCC, MJS, CCR, 59) ; NOËL Rémi (Militant du Pôle écologique, Secrétaire de section, BF, maire adjoint, 48) ; PELISSOLO Françoise, CA, BF, CN (78) ; PÉREZ Roland (Militant du Pôle écologique, 34) ; PETITFILS Romain (LCC, 08) ; PICHÈRE Pierre (Militant du Pôle écologique, Secrétaire de Section adjoint, 02) ; PRINCÉ Jean-Marc (Militant du Pôle écologique, Secrétaire de Section, SF, 73) ; ROSE Michel (DMUP, 75) ; SILICANI Marie Inès (LCC, Conseillère municipale de Sedan, 08) ; THIRIONET Sylvette (DMUP, CF, Secrétaire de section, 78) ; TONOLO Lydia (LCC, Conseillère municipale de Houplin-Ancoisne, 59) ; TROTTÉ Philippe (Militant du Pôle écologique, maire, 35) ; TUDISCO Mario (LCC, 08) ; YONIS Choukri (DMUP, 93) ; FENARDJI Omar, Conseiller Municipal (02) ; FENARDJI Odile (02) ; GEIGER Rainer, Conseiller Municipal (02) ; HAVOT Nathalie (02) ; KAMA Flora (02) ; LOGEROT Sylvain, Secrétaire De Section (02) ; MOYROUD François, Adhérent (02) ; AUFAURE Andrée et Marie-Paule (03) ; CITERNE Jacques (03) ; LECONTE Liliane, Secrétaire De Section (04) ; LECONTE Gérard (04) ; LECONTE Lionel (04) ; MICHEL Raymond-Jean (04) ; PAYAN Daniel, Secrétaire De Section (04) ; PAYAN Michèle, Secrétaire Fédérale (04) ; LINOSSIER Roland, Secrétaire de Section (intérim), MARCHELLO David, Secrétaire Fédéral (05) ; DANQUIGNY Daniel, Militant (06) ; GARNIER Christian, BF, Secrétaire de Section (06) ; MAIMON Chantal, Conseillère Municipale (06) ; MARTI Frédéric, Suppléant CF (05) ; ILLANA Christine (07) ; LE SCORNET Daniel (07) ; PETITFILS Romain (08) ; SANCHEZ Manuel, Secrétaire De Section Vouziers (08) ; DEL PUECH Laurent (12) ; ALZINA Cécile (13) ; BERAUD Aimé, Ancien Maire Adjoint (13) ; LAPIERRE Patricia (13) ; MASSON-BOUKHOBZA Nadine (13) ; AUFFRAY Yanick (14) ; AUFFRAY Marie (14) ; CHICAULT Philippe (14) ; DALLE Geneviève (14) ; LE GUIFFANT Aymeric (14) ; LE GUIFFANT Laura (14) ; LE RENARD Alain (14) ; SOUBIEN Jeff, Secrétaire Fédéral à La Vie Associative Et Sport (14) ; DESCOINS Charles (16) ; NGOMBET Madeleine, Secrétaire de Section et Commission Nationale Des Conflits, Conseillère Régionale (16) ; BUFFET Bernard, Maire-adjoint (18) ; CHEVREAU Claude (18) ; FONTAINE Nadine (18) ; GUERAUD Gérard, Secrétaire de Section (18) ; MARTIN Geneviève, Trésorière Section Cgt (18) ; VIGUIÉ Pascal, Maire - Conseiller Général (18) ; GOUJON Julie, Bureau Section De Beaune (21) ; SLUSZNIS Danielle (21) ; TAUFFLIEB Éric, Conseil Fédéral (21) ; CHAVIN-COLLIN Gilles, Commission Des Conflits (22) ; BRESSON Lucien, 1er Adjoint (24) ; BOSCHERON Daniel (24) ; DE CRISENOY Chantal (24) ; DÉMAISON Marc, Conseil Fédéral, Maire adjoint d'Atur (24) ; DUBOIS Emmanuel Marc (24) ; OUDOT-KOOB Sylviane, Secrétaire Fédérale (24) ; COUDRY Sébastien (25) ; ELYASSA Myriam, Secrétaire Fédérale (25) ; GIRAUD Raphael (25) ; VALENZUELA-HEZARD Sébastien (25) ; VIENOT Rémy (25) ; MISLIN Michelle (26) ; SEGU Lydia (28) ; CARN Michel (29) ; PERON Nicole (29) ; RAOULT Maurice, Adhérent (29) ; RIOU Stéphane, Secrétaire Fédéral (29) ; CORD Aline (30) ; DAVID Mireille, Conseil Fédéral,

Conseillère Municipale (30) ; DAVID Mireille, Conseil Fédéral, Conseillère Municipale (30) ; FERRÉ Joseph, Secrétaire De Section (30) ; JABOUIN Daniel, Conseiller Municipal (30) ; NEF Françoise (30) ; PAGES Ghislaine (30) ; PAGES Dominique (30) ; PHILIBERT Brigitte, Conseil Fédéral (30) ; RODI Claude (30) ; SALLE DE CHOU Thierry, Conseil Fédéral (30) ; THOUVENIN Jean-Jacques, Pt Ccf Fd Gard (30) ; DADOU Gilles, Délégué Fédéral, Élu Municipal (31) ; LICTEVOUT Yannick (31) ; ROUCARIÈS-CANZIAN Béatrice (31) ; AUBERT Marie-José (33) ; AUDET Daniel (33) ; CASTÉLAN Bruno (33) ; DAHMOUNI Jean-Pierre (33) ; DARTEYRE Catherine (33) ; DE LA ROCQUE Bruno (33) ; GARABOS Didier (33) ; GIBERT Martine (33) ; LAFARGUE Marie-José et Michel (33) ; LARROUS Christine, CA de Section (33) ; LEAO Joëlle, CA, Maire Adjointe (33) ; NICOL Marilys (33) ; NURBEL Patrick (33) ; OBERHAUSEN Daniel (33) ; RAMBAUD Frédérique, Trésorière Adjointe De Section (33) ; SALINAS GARRIDO Aurélie, CA de section Cenon (33) ; SCHNEIDER Philippe (33) ; TORRES Michael (33) ; DELTOUR Annie (34) ; DUPUY Claude (34) ; GORONESKOUL Yvan (34) ; MORETTINI Jean-Luc (34) ; PEREZ Roland (34) ; ROS Olivier (34) ; LE HÔ Erwann, Bureau Section Rennes Centre (35) ; LEMAZURIER Vanessa, Bureau Section, Conseillère Municipale (35) ; PAUGAM Bernadette (35) ; BARRÉ Damien (36) ; LEFORT Ghislaine (37) ; BARJOT Fabrice (38) ; DEUTSCH Françoise (38) ; DEUTSCH Jean-Claude, Trésorier Section Centre Grenoble, CM Honoraire (38) ; MASSON Maud, Bureau Fédéral - Conseil Fédéral (38) ; MASSON Laure, Bureau et Conseil Fédéral, Adjointe Démocratie locale Grenoble (38) ; PLUQUET Paule (38) ; HIQUET Jean-Claude, Bureau Fédéral, Maire Adjoint Tarnos (40) ; LECOURT Gérard, Secrétaire de Section (40) ; SANCHEZ Raphaël (40) ; SOUALLE Lydia (40) ; BERLIER Pierre (42) ; BEN BRAHIM Karim (44) ; BERTHIAU Maurice, Resp. associatif (44) ; TROTTÉ Philippe, Maire de Vigneux De Bretagne (44) ; DECLOET Françoise (47) ; NOEL Rémi, Secrétaire de Section Florac, Bureau Fédéral, Maire-adjoint de St Laurent de Trèves (48) ; AUDUREAU Janet (49) ; AUZANNE Christine (49) ; CLAUDE Marie Jacques, Bureau Fédéral (49) ; GÉNOT Dominique (49) ; HERVIEU Vincent, Equipe Fédérale relation aux élus, Conseil Fédéral, Membre CA Section Angers (49) ; JAMIL Catherine, Secrétaire de Section, Conseillère Municipale (49) ; OUATTARA Rachida, Conseillère Municipale, Bureau Fédéral (49) ; OUATTARA Alexis (49) ; DENIS Jean-Philippe (50) ; FER Alain (50) ; FER Anne-lise, Conseillère Municipale St-Pair/Mer (50) ; HAMEAU Jean-Louis, Blogmaster Granville (50) ; HERVE Michel (50) ; LÉTANG-RIET Anne, Secrétaire de Section Pays Granvillais (50) ; ALBERT Chantal (51) ; ALBERT Jim (51) ; CORADEL Patricia, Conseil Fédéral (51) ; DAHLEM Jacqueline, CF, CM Reims, VP Reims métropole (51) ; DEMARLY Danielle, Conseil Fédéral (51) ; DOYARD Jean-Pierre (51) ; GODON Françoise (51) ; LENTZ Benoit (51) ; LEROUX Loïc, CA de section (51) ; PFAFF Patricia (51) ; PIETTE Marie-France, Conseillère Municipale De Reims (51) ; RADELET Olga (51) ; RADELET Jean-Baptiste (51) ; SEVERS Michèle (51) ; GANIER Gérard (53) ; GUEMARD Morgane (53) ; BACH Bernard, Maire-adjoint (54) ; HELIE Marie (54) ; MACEL Danielle, Bureau De Section (54) ; NEL Noël, Secrétaire fédéral aux études (54) ; SEA Cedric Hermann, Conseiller Fédéral, CA Section de Vandoeuvre (54) ; SALZARD Jean-Marie (55) ; VANDAELE Jacques-Henri (56) ; LE LUYER Michel (57) ; ACAR Hidayet (58) ; BAUDEQUIN Catherine (58) ; BEZOU Sylviane, Maire Adjoint (58) ; BOUFFARD Patrick, 1er Adjoint De Cosne Cours Sur Loire (58) ; BOUFFARD Anne (58) ; BOUJILLAT Hicham, Secrétaire de Section, SF, Maire Adjoint (58) ; BOURCIER Robert (58) ; BRIVET Marie-Thérèse, Conseillère Municipale (58) ; BOCQUET Christiane, Conseillère Municipale (58) ; BOCQUET Gérard, Secrétaire de Section (58) ; CHABANI Annette, Maire (58) ; CLAMENT Robert (58) ; CLAMENT Eliane (58) ; CUREYRAS Denis, Secrétaire de Section, Adjoint Au Maire (58) ; CUREZ Jean-Claude, Section PS 58 (58) ; D'AUUVIGNY François (58) ; DEVEAUX Caroline, Bureau Fédéral, Adjointe (58) ; DHERBIER Alain, Maire (58) ; DUCHESNE Philippe (58) ; FRANT Jean-Claude, CA de Section (58) ; FREMONT Alain, Conseiller Municipal De Nevers (58) ; GAVORY Antoine (58) ; GORCE Nadège (58) ; GUÉRIN Maurice (58) ; GUICHENE Serge, Militant depuis 1971 (58) ; GUINOT Roselyne (58) ; HERBIET Louise (58) ; INCONNU Antoine (58) ; LABERTHE François, Maire-adjoint (58) ; LALOY Eric, Maire-adjoint (58) ; LENOIR Jean, Maire Adjoint (58) ; MANSE Jean-Pierre, Conseiller Municipal (58) ; MONNIER Pierre (58) ; MOUNIR Abdo, Secrétaire de Section, Conseiller Municipal (58) ; NOEL Gilles, Trésorier Section, Maire Adjoint (58) ; PLANCQ Abel (58) ; PLANCQ Michèle (58) ; POIRIER Marie-Claude (58) ; POUPON Sébastien, Délégué Fédéral à l'Europe (58) ; PRUVOT Benoit (58) ; THÉVENOT Séverine (58) ; BELE Danièle (59) ; CORDIEZ Daniel, Secrétariat Fédéral (59) ; DUBRULLE Jean-Luc (59) ; FOUQUART Sandrine (59) ; FOURNIER Alain, CA de Section (59) ; HARQUET Philippe, Conseil Fédéral Du Nord, Conseiller Municipal de Marcq en Baroeul (59) ; HUTTNER Brigitte (59) ; HUTTNER Brigitte (59) ; LESAGE Odile, Secrétaire de Section, Conseillère Municipale (59) ; MALLET Pierre (59) ; MENARD Baptiste (59) ; VANOVERMEIR Robert, Adjoint Au Maire Honoraire (59) ; WOSAK Marie-Andrée (59) ; DOS SANTOS Corinne (60) ; CHIANALE Philippe, Secrétaire Adjoint de Section (61) ; COJEAN Irène, Adjointe (61) ; EL MANAA Souad, Conseil Fédéral, Conseillère Municipale (61) ; VIVET Michel, Secrétaire de Section et BF, Conseiller Municipal (61) ; DONNEGER Marcel, ex-Adjoint à Campagne Les Hesdin (62) ; GARCIA RUIZ Catalina, Bureau Fédéral (62) ; CHAPDELAIN Pierre, Secrétaire de Section (63) ; WEIL Martine, Trésorière De Section (63) ; ESPINOSSA Christian, Bureau Fédéral (64) ; HERRERA Jacques, Secrétaire de Section, Conseiller Municipal (64) ; LAFITTE Jean (64) ; LAMARQUE Alain, Bureau Fédéral (64) ; LEPEL COINTET Yves (64) ; VIDAL Alain (66) ; DUFRECHOU Christian (67) ; BALIT Karim (69) ; BEAUVALLET Luc, BFA, Conseiller Municipal et Communautaire (69) ; CLANCY Catherine, CA de Section d'Irigny, Conseillère Municipale (69) ; CARTIER Prénom (70) ; VARDANEGA Vincent (70) ; AFKER Michel, Conseiller Fédéral (73) ; GIRARD Nicole (73) ; MASSEY Daniel, Conseiller Fédéral (73) ; PRINCÉ Jean-Marc, Secrétaire de Section, Secrétaire Fédéral (73) ; BRIZION Yolande (LCC, 74) ; EXCOFFIER Jean (74) ; LAPERRIÈRE Monique, Secrétaire Fédérale à La Formation (74) ; ROUSSEAU Fabian, Secrétaire Fédéral (74) ; AMIEL David (75) ; BERTHET Arthur (75) ; BOUTRON Maxime (75) ; BRET Cyrille (75) ; CASALS Joseph (75) ; CHAMOIX Christophe, Conseiller Fédéral et CA (75) ; CHENET Françoise (75) ; DELFINI Fabio (75) ; ESCURAT Marianne (75) ; FUSTER Sylvia (75) ; GUARD Jemetree (75) ; HASNAOUI Sébastien (75) ; HEBERT Benjamin, CA De Section (75) ; HERTELOUP Hugo (75) ; MALBOS Lucie (75) ; PEREZ Romain (75) ; PICHETTE Christine (75) ; SOCHAS Jacques (75) ; TOUCHARD François, Secrétaire de Section (75) ; BIANCO Bernard (76) ; CAUDRON Jean-Michel, Délégué Fédéral « Au Contrat Social et au Pacte entre les générations » (76) ; CHARTREUX Christophe (76) ; CLAUDEL Guillaume, Bureau de Section Malaunay (76) ; CLEMENCEAU Jean-Michel, Membre CAS Rouen (76) ; DUMONT Marcel (76) ; GRAÏC Yvon, Bureau National Adhésions (76) ; MAIRE Alain, Bureau Fédéral (76) ; MARUITTE Jacques, Maire Adjoint (76) ; PASQUIS-DUMONT Françoise (76) ; SADE Annie (76) ; VENAULT Nicolas, Délégué De Canton Le Havre 8ème (76) ; FARID Oundjeli, Conseiller Municipal (77) ; FONTAINE Alain (77) ; ROY François, Conseiller Municipal (77) ; SINAT Marie-Josèphe, Secrétaire de Section (77) ; BARNY Alain, Noisy-le-roi (78) ; BERENGER Christelle (78) ; BROQUET Etienne (78) ; CHRISTOPHOUL Michèle, Secrétaire de Section, Conseillère Municipale (78) ; DUCHENE Nathalie, Conseillère Municipale (78) ; FAURE Michel (78) ; FRANCÈS Patrick (78) ; FRAQUET Muriel, Cf78, Bf 78 (78) ; LEFEUVRE Etelvina (78) ; LOISELET Aurélie, Conseillère Municipale (78) ; OLIVIER Bruno (78) ; PACQUET Raymond (78) ; THIL Jean-François, Secrétaire de Section (78) ; RIVERA Jean (80) ; ASSIE Lucien (81) ; CABRAL Fabrice (81) ; FARA LANOY Ode, Secrétaire de Section, BF, CM (81) ; DEBEFFE Frédéric (82) ; BARON Geneviève (83) ; DOËRR Henri, Conseil Fédéral (83) ; DOËRR Chantal (83) ; HASER Christophe (83) ; PIQUELIN Marc (83) ; CENNINI Fabrice, Secrétaire Fédéral (84) ; CENNINI Françoise (84) ;

DOSSAT Nicole (84) ; DOSSAT Nicole (84) ; MAISTRE Guilhem, BF, CF, CA Avignon (84) ; PORTE Pierre-Antoine (84) ; BOURDARIAS Françoise, Conseil Fédéral (86) ; BUREAU Daniel (86) ; COTTET Régis, Trésorier Section de Poitiers (86) ; GOMEZ TSIAKKAROS Colette, Conseillère Municipale (86) ; HUSSON Claude (86) ; MOUNIER Nicole (86) ; ALLERAT Marie-Thérèse (87) ; PAGO Corinne, Secrétaire Fédérale, élue Municipale (87) ; BARRET Bernard (88) ; FORTERRE Michel, Secrétaire de Section, Conseil Fédéral, Maire (88) ; KUBOT Jean-Christophe, Conseiller Fédéral (88) ; MARGO Pascal, Adjoint Travaux (88) ; NOEL Alain (88) ; RUMEAU Nicolas, Conseiller Municipal (88) ; TROESTER Denis (89) ; VIGIER Marie (89) ; GONNOT Nicolas, Secrétaire de Section Juvisy, Député Suppléant (91) ; GUILLOU Alain (91) ; AUCHERE Gilles, Conseiller Municipal (92) ; BACQUIÉ Anne-Marie (92) ; BARUTH Christiane (92) ; CAMUS Thierry (92) ; CANTIN Brigitte (92) ; CHAVIN-COLLIN Glen (92) ; DESESTRE Jean-Michel (92) ; LOUIS Nadine (92) ; MATHURIN-SIVRY Arni (92) ; NATAF Audrey (92) ; PERCHERON Jean-Claude (92) ; TEXIER Damien (92) ; BELLA Céline (93) ; DÉCORET Philippe, Membre CA (93) ; GOLDSZER Henri (93) ; JULIE Jean-Christophe, CA Noisy-le-sec, Délégué Fédéral (93) ; LE PELTIER Séverine, Ca Saint-Denis (93) ; LEPOITTEVIN Grégory, CA, BF (93) ; LÉVÊQUE Catherine (93) ; MERHEM Hacene (93) ; MOAL Anne (93) ; TARAVELLA Olivier (93) ; BALLE Hervé, CA et Bureau de Section (94) ; BLEIBEL Guillaume (94) ; FLIECX Brigitte, Conseil Fédéral, Conseillère Municipale (94) ; FRANCHETEAU Jean, Bureau Fédéral (94) ; MARTEL Claudine, Conseillère Fédérale, Conseillère Municipale (94) ; NICAULT Corinne (94) ; ROBERT-LEZENES Jacqueline, Conseil Fédéral et CA Section Fontenay Sous Bois (94) ; ROCHE Gabriel, Sec Fed Europe (94) ; VACHÉ Clément (94) ; JASMIN Véronique (95) ; JASMIN Muriel (95) ; BOYER Antoine (FFE) ; CHEVEAU-RICHON Delphine (FFE) ; MOREL H.j.f. (FFE) ; SALAH Claudine (FFE) ; VARRIN Françoise, Secrétaire de Section Benin (FFE) ;

TEXTE DE LA MOTION

Chère camarade, cher camarade,

Notre congrès ne doit ressembler à aucun de ceux qui l'ont précédé. Nous aimons notre parti et nous croyons dans l'esprit d'unité et dans le goût de la liberté de ses membres, comme dans la force de ses idées. Mais, comme bien des militants, nous ne nous reconnaissons plus dans les luttes d'appareil, la cooptation, les querelles d'ego. Nous refusons les certitudes et le déni de la réalité. C'est donc autour d'une nouvelle manière de réfléchir et de travailler ensemble que nous proposons aux socialistes de se rassembler. La période nous y invite. La situation nous y pousse. Ni parti godillot, ni mini-foyer d'opposition, notre parti doit devenir à la fois le partenaire politique à part entière du gouvernement et le premier incubateur de toutes les aspirations de notre société. L'abstention record aux législatives caractérise le désintérêt grandissant de nos concitoyens, et parmi eux des classes les plus populaires, pour la politique. Cela nous oblige à un effort sans précédent. Aussi nous appartient-il de saisir l'opportunité de ce congrès pour définir et mettre en œuvre les changements qui renouvelleront notre organisation plus que centenaire. **L'innovation doit être notre horizon.** Nous ne redonnerons confiance dans la politique, nous ne retrouverons l'oreille de nos concitoyens, nous ne porterons une véritable dynamique de transformation sans moderniser notre fonctionnement.

Repenser la fonction de notre parti, le revivifier, n'est pas un but en soi, mais un moyen. Un moyen pour répondre à la crise de confiance de nos citoyens à l'égard du politique. Un moyen pour répondre aux défis posés par le basculement de notre monde. Un moyen pour repenser notre matrice idéologique, notre vision politique. Nous éprouvons ce besoin de démocratie. Nous comprenons qu'il n'est plus temps de repousser les grandes questions à penser et à trancher.

Ayons l'audace de répondre à ce besoin d'innovation !

Assumer la fonction idéologique du parti

La rénovation du parti est un instrument pour nous mettre en situation de trouver les réponses à la crise actuelle globale et dont l'issue met en jeu notre conception du monde. Interroger sans tabous les fondements du dogme néolibéral, remettre en cause les consensus apparents de l'hyper-libéralisme, se projeter dans le long terme tout en renouant avec les classes populaires et la France péri-urbaine : voilà l'enjeu de fond pour notre parti dans les cinq années qui s'ouvrent.

Pour ce faire, point de solution de facilité. **Il faut reprendre le travail intellectuel, le vrai, celui qui demande du temps.** Le temps de lire ; le temps d'écouter (mais aussi de confronter nos points de vue avec) les intellectuels et universitaires, les syndicats et organisations professionnelles, les associations dans leur diversité, et finalement tout citoyen porté sur le débat d'idées ; le temps d'écrire, de confronter, de débattre, de synthétiser ; le temps de traduire enfin le produit de la réflexion idéologique en langage politique et programmatique. Penser ne peut se faire qu'en situation de confiance, ce que ne permet pas le jeu actuel des motions.

Aborder et trancher sans tabous ni frilosité les grands enjeux politiques de notre temps

L'économie mondiale, et en particulier européenne, traverse une crise longue, point d'orgue des trente années de morosité que nous avons connues. L'explosion du chômage alimente une crise sociale tout aussi ancienne. La solidarité entre les États membres de l'Union européenne, point de départ de la construction d'un espace politique, se fragilise chaque jour, le club des pays riches hésitant à soutenir davantage les États au bord du gouffre. L'épuisement des ressources naturelles traditionnelles, les premières manifestations du changement climatique, l'inquiétant affaissement de la biodiversité, les impacts sur la santé humaine d'une activité économique et industrielle effrénée, montrent les limites du modèle de développement qui a soutenu nos sociétés depuis la première révolution industrielle.

Dans ce contexte de basculement du monde, osons refondre notre logiciel politique. La sortie de crise ne viendra pas des solutions tièdes que nous avons expérimentées depuis trente ans. Elle passera bien au contraire par des politiques non pas irréalistes, mais innovantes et ambitieuses.

Mais pour cela, **il nous faut trouver le ressort pour associer les citoyens** à l'élaboration des politiques publiques, en rendant notre démocratie plus participative et plus ouverte aux corps intermédiaires.

Notre système politique, marqué par l'essor des extrêmes, la défiance envers les institutions et les partis traditionnels, l'abstention croissante y compris pour des élections jusqu'alors mobilisatrices, constituent autant de signaux d'une baisse sinon d'adhésion, du moins d'enthousiasme des Français pour notre système démocratique actuel vieillissant.

Face à ces défis, parions sur l'audace démocratique !

C'est tout particulièrement vrai pour la jeunesse. François Hollande veut lui redonner confiance ; en retour, cette confiance doit être mise entièrement au service d'un projet de société. La jeunesse doit redevenir l'actrice de son propre destin et la force motrice du rêve français. Elle doit se sentir impliquée et engagée dans le pacte républicain et la nation.

Venus d'horizons politiques multiples, nous avons fait le choix d'un vaste rassemblement autour de cette exigence de l'audace démocratique. Nous avons élaboré des propositions qui se veulent concrètes, en prise avec les enjeux de demain pour compléter les 60 propositions que nous avons portées derrière François Hollande. Nous avons défini quatre enjeux phares sur lesquels nous considérons que le Parti socialiste ne peut pas, et ne doit pas faire l'impasse dans ce 76^e Congrès. Elles constituent pour nous des priorités intégrées à notre idéal socialiste : l'urgence démocratique, l'urgence économique et sociale, l'urgence écologique et l'urgence européenne.

I. Face à la crise, une autre manière de penser : l'Acte II du socialisme !

Héritiers de deux cents ans d'Histoire, les socialistes ne peuvent oublier que leur parti est né avec une société industrielle aujourd'hui en crise. Loin de nous conduire à renoncer à ce que nous sommes, cette crise, parce qu'elle pose, même si c'est d'une façon nouvelle, l'éternelle question des fondements de la société, nous invite à retrouver la force d'être nous-mêmes. C'est-à-dire de rechercher sans relâche les conditions d'un ordre juste !

Ainsi, si le gouvernement doit trouver les moyens de juguler la crise, le rôle de la gauche est de la comprendre pour la dépasser. **À la peur de l'avenir, nous devons substituer l'audace de l'imaginer autour des valeurs qui ont toujours été les nôtres** : la solidarité plutôt que l'égoïsme, la coopération avant la compétition, le goût du bien commun plutôt que la défense des intérêts particuliers.

Le moment est venu d'ouvrir une autre voie. Et d'engager un processus de transition d'un monde gouverné par la spéculation, le désordre économique et le gaspillage des ressources à un autre monde de nouveau fondé sur la recherche du bien commun, du partage et de la redistribution.

Pendant des années, les socialistes ont à la fois condamné et combattu l'hyper-libéralisme. Il serait paradoxal, au moment où celui-ci est entré en crise, qu'ils se révèlent incapables non seulement de concevoir une alternative mais même de croire en celle-ci.

Après avoir cédé la place à la loi de la performance, l'Homme revient au premier plan parce que, face au doute que suscite un système fondé sur la seule logique économique, il est désormais évident qu'il reste la seule vraie mesure des choses. C'est une autre manière de penser que le PS doit désormais incarner et promouvoir !

Une autre manière de penser le développement

Il est certes difficile, au cœur d'une crise dont les conséquences sociales s'aggravent rapidement, de rappeler que le retour de la croissance ne peut constituer notre seule perspective.

Qui ne voit que la croissance éternelle n'est pas matériellement possible ? Les ressources naturelles de la planète sont insuffisantes pour généraliser un mode de vie à l'européenne et *a fortiori* à l'américaine. 20 % des humains consomment environ 80 % des ressources de la planète. Avec une croissance mondiale de simplement 3 % par an, il faudrait plus de huit planètes en 2100 !

Qui ne voit aussi que le socialisme, parce qu'il a toujours été porteur d'un idéal d'émancipation de l'Homme, n'est pas compatible avec le modèle de surconsommation généralisée que nous impose le libéralisme mondial ? Dans le même esprit, être socialiste n'est-ce pas vouloir que l'immense capacité productive qu'a générée l'évolution technologique soit de nouveau subordonnée à des objectifs d'organisation et d'intérêt communs ?

Dès lors, notre vocation de socialistes est de favoriser un nouveau modèle qui ne confonde plus augmentation de la quantité des biens et des services disponibles et progrès de l'organisation humaine. Il faut inverser les logiques qui sont à l'œuvre aujourd'hui.

« Logique » des échanges, notamment alimentaires, qui ignore

le coût du transport, désorganise les marchés locaux et prête le flanc à une insupportable spéculation sur les produits de première nécessité. Ne conviendrait-il pas au contraire de soutenir les formes spontanées d'organisation économique faisant la promotion de la consommation locale, en particulier les associations pour le maintien de l'agriculture paysanne (Amap) et les marchés paysans ?

« Logique » de la rentabilité, qui conduit à fermer des entreprises viables, sacrifier l'emploi, pénaliser le pouvoir d'achat quand elle ne s'attaque pas au rôle du service public et à la notion même d'intérêt général ! **Ne conviendrait-il pas au contraire de favoriser tous les modes de coopération, d'association des salariés à la gestion de leur entreprise**, comme à l'autre bout de la chaîne, d'autres critères d'évaluation de la richesse qui intègrent les notions de bien-être, de gratuité, d'engagement bénévole, d'encourager partout l'économie sociale et solidaire, gisement considérable d'emplois et de lien social ? Le tissu associatif, les sociétés coopératives (SCOP, qui fournissent une vraie alternative pour permettre la reprise par les salariés de leur entreprise, à condition de leur fournir une ingénierie financière et un cadre juridique innovant), les mutuelles, constituent un levier formidable pour développer de l'activité et du lien social dans le respect des personnes. Cette réflexion doit d'ailleurs être conduite à l'échelle européenne, pour réorienter la directive « Services » dans une direction qui reconnaisse l'utilité et favorise l'activité des associations, des coopératives, des clubs sportifs, etc.

C'est ainsi l'ensemble de notre appareil productif qui doit être réorganisé pour faire face au défi de la pauvreté en France, du délitement du lien social, de la raréfaction des ressources, de l'appauvrissement de la biodiversité et du changement climatique.

Un autre modèle agricole

Notre système agricole, lui aussi, arrive en fin de cycle. Une nouvelle page doit s'écrire, pour renouer avec une agriculture respectueuse de l'Homme et de la vie. Par le biais de la politique agricole commune (PAC), nous devons accélérer la mutation : disparition progressive des pesticides, retour vers l'élevage de plein air, développement d'exploitations plus petites mais porteuses de diversité (mixité culture/élevage, par exemple). **L'agriculture doit redevenir un secteur créateur d'emplois**, assurant à ses actifs une rémunération décente et une santé préservée. **Elle doit porter également des valeurs de protection de la nature et de l'environnement**, en réduisant considérablement son impact sur la biodiversité et la qualité de l'eau. La question des échanges internationaux de produits alimentaires va de pair avec cette transformation de notre système.

Nous devons concentrer les échanges Nord/Sud aux produits que nous ne pouvons cultiver (thé, café, etc) et encourager l'autosuffisance alimentaire des pays en développement, en encourageant l'acquisition de pratiques agricoles respectueuses de l'environnement et des populations.

Les socialistes doivent ainsi se battre en faveur d'un plan national pour l'agriculture, pour accompagner cette transition : interdiction du ©Cruiser, des OGM hors recherche confinée et des brevets sur le vivant, formation des agriculteurs, circuits courts, etc. L'agriculture est un formidable vecteur de souveraineté, d'emploi, de santé publique, d'aménagement du territoire et de lien social. Ne l'oublions pas.

Engager la transition énergétique, sortir du nucléaire

Nous devons engager la transition énergétique. **L'heure n'est plus à l'énergie unique, mais à un bouquet de solutions propres** pour répondre à des besoins maîtrisés, avec une politique ambitieuse de sobriété énergétique. Améliorer ainsi l'efficacité énergétique des bâtiments anciens en fournissant de l'activité aux 350 000 entreprises artisanales du bâtiment de notre pays en recourant au financement des certificats d'économie d'énergie et faire disparaître les équipements les plus énergivores constituent des priorités. Une fois réduits nos besoins en énergie, nous devons **donner la priorité aux énergies renouvelables** (solaire, hydraulique, éolien, géothermie, biomasse) qui, si elles sont décentralisées et bien réparties, répondront durablement à nos besoins énergétiques tout en créant des emplois.

Faut-il rappeler que l'exploitation des hydrocarbures de schiste prolonge artificiellement notre dépendance au pétrole tout en créant des risques environnementaux et sanitaires majeurs ? Alors soutenons la remise à plat du Code minier pour parvenir à un régime juridique clair qui intègre ces dangers, et opposons-nous à l'exploitation de ces ressources.

De même, cessons de considérer le nucléaire comme une filière d'avenir ! Le débat doit s'engager sur l'avenir du nucléaire. Cette énergie repose sur des ressources limitées en uranium, expose les populations à des risques mal maîtrisés et laisse ouverte la question des déchets. Il y a besoin de temps et de compétences accrues pour pérenniser des emplois et maîtriser les reconversions qui s'imposeraient. **Nous soutenons l'organisation d'un débat national contradictoire sur le nucléaire, pouvant déboucher sur un référendum.**

En France, la question de la sortie du nucléaire a toujours été taboue. Le nucléaire a été de fait considéré comme « raison d'État » et toute critique perçue comme une attaque contre l'intérêt de la nation. Malgré les fortes réticences d'une grande partie de nos concitoyens, le simple fait de poser cette question relègue ceux-ci parmi les archaïques, les obscurantistes, ennemis de la science et du progrès, peureux des évolutions du monde qui seraient, quant à elles, « forcément » positives. Au PS, malgré une légère évolution à la suite de l'accident de Fukushima, il est toujours aussi difficile de débattre de politique énergétique.

Il est plus que temps d'introduire enfin de la démocratie sur ce sujet qui concerne la vie quotidienne et la sécurité de nos concitoyens. L'énergie est au cœur des choix de société, c'est un sujet éminemment politique. C'est pourquoi nous appelons de nos vœux une convention sur le modèle énergétique. Les militants doivent se saisir de ce sujet essentiel avant de lancer un grand débat national.

Le nucléaire est-il une énergie du futur ou une énergie du passé ? Allons-nous passer à côté de l'opportunité que représente la nécessaire transition énergétique due à la raréfaction des ressources fossiles et à leur impact notamment sur le climat ? Allons-nous être moteurs de cette troisième révolution industrielle qui s'annonce ? Nous souhaitons ouvrir la perspective d'une sortie du nucléaire dans le cadre d'une politique de transition énergétique globale conduisant également à la réduction des gaz à effet de serre. Des scénarios existent aux effets variables selon leur durée en termes de sobriété et d'efficacité énergétique, ainsi que sur le développement des sources d'énergie de substitution. C'est aussi une chance pour développer des compétences

et des emplois dans le démantèlement des centrales et la gestion des déchets.

S'il n'est plus possible de sortir totalement du nucléaire – nos descendants sont condamnés à gérer les déchets et les installations –, nous pouvons décider de cesser progressivement de produire de l'électricité à partir de réacteurs nucléaires. **Si nous ne sommes pas responsables du démarrage, nous le sommes de l'arrêt !**

Pour une diplomatie européenne sur les questions environnementales

Enfin, **la globalisation économique doit être réorientée dans une direction prenant totalement en compte les impératifs environnementaux.** Les entreprises multinationales, c'est aujourd'hui largement admis, jouent un rôle majeur dans les déséquilibres sociaux et environnementaux qui ont accompagné la mondialisation des échanges au cours des dernières décennies. Il revient à l'Union européenne d'imposer des règles pour limiter les risques que ces entreprises font courir aux populations. L'Union européenne, du fait du poids de son économie, représente un marché incontournable. Il lui revient de leur imposer des règles pour limiter les risques qu'elles font courir – directement, à travers leurs filiales ou leurs achats – aux populations de nombreux pays. Il convient de renforcer l'encadrement des entreprises transnationales, en étendant leur responsabilité aux activités des sociétés qu'elles contrôlent et en intégrant les impacts négatifs et positifs de leur activité dans leur comptabilité.

L'action des organisations internationales (ONU, FMI, Banque mondiale, OMC) doit être évaluée à l'aune de la durabilité économique, sociale et écologique, des droits de l'homme et des travailleurs. **Les échanges internationaux doivent intégrer des règles d'éco-conditionnalité et de respect des droits sociaux.**

Remettre le travail à sa juste place

Pas plus que la croissance infinie, le travail ne peut constituer le socle de notre vie collective. Sans abandonner l'objectif prioritaire de réduction du chômage, nous devons remettre le travail à sa juste place. Nous estimons qu'il doit contribuer non seulement à la production de richesses mais aussi à l'épanouissement des individus, et que **nous préférons « travailler mieux pour vivre mieux » à « travailler plus pour gagner plus ».** Nous réaffirmons la primauté de l'éducation et de la culture pour accompagner chacun dans une plus grande distance critique vis-à-vis de l'hyper-consommation. De même devons-nous assumer notre bilan sur les 35 heures et encourager la négociation sociale sur la réduction du temps de travail comme sur une meilleure articulation des temps de vie.

Enfin, nous devons concrétiser la mise en place de nouveaux indicateurs de croissance fiables et partagés au niveau européen, qui privilégient le bien-être et inclut ces enjeux que sont la santé, l'éducation, la culture et le bénévolat.

Une autre manière de penser les solutions à la crise

Notre ambition ne peut être de revenir à la situation qui prévalait avant la crise. Le voudrions-nous que nous ne pourrions y parvenir. Cette crise, dans sa triple dimension morale, écologique et financière, traduit des dysfonctionnements du système libéral qui, pour être corrigés, appellent des transformations en profondeur. Et d'abord au sein de l'Union européenne.

Pour une politique de croissance européenne

L'arrivée de François Hollande à l'Élysée a permis de rebattre les cartes du jeu politique européen, alors accaparé par le duo A. Merkel / N. Sarkozy. La bouffée d'air fut énorme pour les autres États-membres pris au piège d'un carcan d'austérité. **Il faut continuer à défendre une autre politique de croissance pour l'Europe, faite d'investissements et de mutualisation.**

Une résorption de la dette publique qui s'appuie uniquement sur des programmes d'austérité menace directement notre protection sociale et nos emplois et ne peut qu'enclencher une spirale descendante à laquelle nos économies ne pourront résister. Aussi les socialistes, partout en Europe, devraient-ils venir seconder l'effort des gouvernements et des responsables qui réclament que les États puissent se financer directement auprès de la Banque centrale européenne et ne plus payer des intérêts injustes aux marchés financiers.

Parallèlement à la mise en place d'une union bancaire, les mécanismes de la spéculation devront être entravés par la séparation des banques de dépôt et des banques d'affaires, tout en permettant à l'État de contrôler partiellement ou totalement les établissements bancaires en difficulté.

Le PS devra enfin militer en faveur de la création d'un impôt européen qui donne à l'Union européenne la capacité financière d'accompagner les investissements structurants. Celui-ci pourrait prendre la forme d'une contribution carbone imposée aux frontières de l'Union et dont la mise en place pourrait contribuer à relancer les négociations sur le réchauffement climatique.

Cet engagement devra s'accompagner d'un effort de redistribution sans précédent. La réforme fiscale promise par le gouvernement devra être l'occasion de rééquilibrer taxation du travail et taxation du capital comme de favoriser un recours à la CSG pour financer une part croissante de nos dépenses sociales.

Refuser la fatalité du chômage de masse

Nous abordons un nouveau cycle marqué par un niveau de croissance et de récessions erratiques qui amplifient les effets des gains continus de productivité, détruisent des emplois et plongent un nombre croissant d'actifs dans la précarité. Ce monde des « travailleurs pauvres », nous n'en voulons pas !

Il nous faut réagir. Nous n'avons plus le temps, ni le droit d'échouer face à un chômage de masse structurel qui gangrène la cohésion sociale et qui finit par opposer artificiellement les bons actifs et les soit-disant « profiteurs » – même si des dérives existent toujours et doivent être sanctionnées.

Les solutions seront multiples et devront se combiner dans le temps. Il nous semble que trois pistes doivent être privilégiées. En plus du contrat de génération, fil conducteur de la campagne de François Hollande, nous devons aider les talents à s'épanouir et former à l'esprit d'initiative dès l'école. **Les TPE / PME constituent notre poumon économique vers qui nous devons réorienter nos efforts**, y compris en matière de simplification de la législation, en se dirigeant par exemple vers un régime unique de protection et de sécurisation sociale ouvert et accessible à tous les statuts sociaux.

L'économie sociale et solidaire constitue un gisement considérable d'emplois et de lien social. Nous devons encourager la reprise des entreprises par les salariés sous forme de société coopérative. L'essor du commerce équitable, des Amap et du tissu associatif doit être encouragé. Par ailleurs, les grands groupes mutualistes doivent être contraints à rester dans le cadre que leur impose ce statut.

L'efficacité de nos politiques implique également de « **territorialiser nos politiques de l'emploi**. Nous devons, en outre, remettre en chantier la réduction du temps de travail – par la négociation et uniquement par celle-ci – en rappelant qu'elle constitue l'un des axes de notre conception de la société dans laquelle le temps libéré, celui consacré à soi, aux autres et à la collectivité, est une valeur centrale à promouvoir.

Enfin, il nous faudra être vigilant sur la qualité et les moyens donnés à notre secteur public et au secteur associatif. La préservation de notre modèle européen s'appuie sur un espace public affermi, en capacité de fournir des prestations à l'ensemble des citoyens. Dans ce cadre, le renforcement de la directive « Services » en faveur du secteur associatif et de services des champs social, culturel et sportif doit pérenniser ses ressources et consolider ses projets en phase avec les besoins de la société. Nous agissons ainsi autant sur l'emploi que sur le vivre-ensemble, avec l'opportunité de pérenniser un secteur non marchand utile et créateur de richesses et de lien social qui irrigue toute la société.

Une autre manière de penser la solidarité

En tant que militants socialistes, nous sommes attachés à une politique sociale ambitieuse. Elle doit intégrer les précarités nouvelles auxquelles font face nos concitoyens.

Le monde du travail

La précarité s'aggrave dans le monde du travail. Les contrats courts se multiplient, la sous-traitance sert de variable d'ajustement. Les salariés doivent retrouver des moyens de défense collectifs efficaces et accéder davantage aux organes décisionnels de l'entreprise. L'ensemble des parties prenantes (ONG, syndicats, consommateurs...) doit pouvoir faire entendre sa voix et peser sur les décisions des entreprises multinationales. **Les dérives de la sous-traitance doivent être mieux encadrées.** Nous souhaitons limiter par des accords de branche ou par des sanctions financières le recours aux CDD, tout en renforçant les moyens de l'Inspection du travail.

Nous proposons aussi d'entamer avec les partenaires sociaux et l'ensemble de la société française une réflexion sur les échelles de rémunérations. Est-il concevable que, tandis que 95 % des Français s'appauvrissent ces dernières années, les 5 % les plus riches aient vu leur fortune augmenter ?

La santé et la protection sociale

Nos concitoyens rencontrent des difficultés croissantes à se soigner. Nous souhaitons renforcer la permanence des soins sur le territoire, tout en intégrant à notre politique de santé publique les risques environnementaux, largement sous-évalués. **Nous devons engager un vaste plan de sensibilisation et de recherche autour de la santé environnementale** (pollutions, alimentation...) et lutter contre l'obésité par la promotion d'une alimentation de qualité. Ce

sont là encore les plus pauvres qui sont les plus exposés. Sachons également anticiper sur les années à venir en élaborant **un plan pour le grand âge**.

Notre protection sociale doit se renforcer pour accompagner les personnes les plus fragilisées par la crise. Nous devons pour cela redonner des marges de manœuvre aux finances sociales par la régulation publique, en chassant les rentes de situation, en renforçant le contrôle des prestations, en élargissant l'assiette de financement et en luttant plus efficacement contre le travail au noir. Malgré les contraintes budgétaires, trois priorités doivent s'imposer : **le droit universel à l'autonomie** quel que soit l'âge pour les personnes en situation de handicap, la prévention placée au cœur de toutes nos politiques de santé et le soutien à la recherche et à l'innovation notamment pour les maladies professionnelles et leur traitement social.

L'énergie et l'environnement

Chaque année, le nombre de personnes en situation de précarité énergétique s'accroît. L'eau, le gaz, l'électricité et le fioul coûtent de plus en plus cher et sont durablement amenés à augmenter. Demain, qui seront les plus exposés aux aléas des prix des matières premières et de l'énergie ? Les territoires et les ménages les plus fragiles.

Ainsi, innovons pour éviter ces situations intolérables, qui conduisent trop de familles à se priver de chauffage, et **militions pour le droit d'accès à l'énergie. Nous proposons d'instaurer une première tranche de consommation énergétique gratuite**, avec des tarifs croissants en fonction des volumes. Cette politique sociale doit s'appuyer sur un pôle public de l'énergie, sous contrôle citoyen. La création d'un pôle public ne signifie pas le retour à un monopole d'État de l'énergie, mais la mise en place d'unités régionales, locales et citoyennes de production décentralisées.

Une « contribution énergie » est indispensable pour réorienter notre activité économique et limiter la consommation de ressources non renouvelables ainsi que la production de gaz à effet de serre. Elle s'accompagnera d'une compensation pour les ménages les plus modestes et d'une prime pour les comportements les plus responsables.

Mais les risques environnementaux créent d'autres formes de précarité. **En plus de la pauvreté économique et sociale se développe un nouveau type de pauvreté : la pauvreté environnementale ou écologique.** Injustices sociales et injustices écologiques sont intimement liées. Leurs réponses respectives le sont également. La qualité de l'air et de l'eau, le climat, la biodiversité constituent des biens publics universels dont nous devons garantir la pérennité. La fiscalité doit favoriser la modération énergétique et les comportements vertueux. La directive « Eau » doit être transposée en droit français dans les meilleurs délais.

Face à la réalité de l'extinction massive des espèces vivantes et de l'épuisement des ressources naturelles du fait de l'activité humaine, nous devons tout faire pour nous protéger et protéger la planète. Pour cela, **il faut déclarer patrimoine de l'humanité les espaces naturels et engager les moyens pour les protéger.** Ainsi les pôles, la barrière de corail, les forêts, les insectes pollinisateurs sont vitaux. Il faut garantir non seulement la protection mais aussi l'accès à ces ressources naturelles, tout comme il faut préserver les cultures

humaines qui respectent l'environnement et s'en inspirent. Enfin, **il faut rendre universels et inaliénables les droits sur le génome des espèces.** Le vivant est le patrimoine de tous. Est-il acceptable que les semences soient le monopole de quelques multinationales ? Que le code génétique soit breveté ?

Refonder la politique migratoire

L'Europe doit refonder sa politique migratoire. Le traitement des étrangers à nos frontières n'est pas admissible. Aujourd'hui, ces flux sont pour une large part le résultat de déséquilibres et de rapports de forces entre les pays du Nord et du Sud. Nous souhaitons sortir de la logique économique et strictement utilitaire de l'immigration en proposant une nouvelle approche de la mobilité des personnes entre pays. Notre parti doit être à la pointe d'une réflexion novatrice sur cette question.

Nous souhaitons la tenue d'une convention nationale du PS sur la politique migratoire, en tenant compte de notre faiblesse démographique en Europe, de la solidarité avec les populations réfugiées et des victimes à venir des changements climatiques, sans oublier les difficultés éprouvées par les populations accueillantes.

Vers des territoires durables

L'étalement urbain causera toujours plus de difficultés de financements des infrastructures publiques telles que les constructions de routes ou l'acheminement de l'eau et de l'électricité. Non jugulé, il porte atteinte à notre indépendance alimentaire par la suppression des terres cultivables et nuit à la biodiversité. L'agrandissement des zones urbaines entraîne une utilisation croissante de la voiture, qui fragilise les classes populaires et une partie des classes moyennes. Le lien social s'affaiblit dans les vastes zones d'habitation où n'existent aucune activité économique ni aucun service public. **L'État et les collectivités territoriales doivent engager une politique de reconquête des centres villes**, par la parcellisation des terrains, la révision du coefficient d'occupation des sols (COS) et des instruments fiscaux adaptés. Cette politique doit s'accompagner de plans ambitieux en faveur des transports collectifs, dont les Français sont demandeurs et qui offrent une réelle alternative à la voiture. La combinaison de tous les modes de déplacement doit être encouragée (vélo, piétons, covoiturage, bus, etc).

À l'inverse, les projets de grandes infrastructures de transport doivent être réévalués à l'aune de leur impact économique et écologique, en particulier de la complémentarité avec d'autres modes de transport. Nous devons proposer la réappropriation, par tous, de l'espace public.

II. Une autre manière de faire vivre la démocratie : l'Acte II de la rénovation citoyenne.

Nous ne voulons pas être spectateurs mais acteurs du changement. Celui que notre candidat a promis aux Français ne pourra se faire sans eux, sans la compréhension, l'écoute et la participation de toutes celles et tous ceux dont l'avenir va se jouer. En créer les conditions constitue dès lors un enjeu politique fondamental. Sauf à prendre le risque de provoquer une terrible désillusion. L'ampleur des difficultés comme des changements que celles-ci appellent nécessitent un extraordinaire travail d'explication,

un vrai sens du dialogue. À l'évidence, et l'on ne peut que le déplorer, la direction de notre parti ne l'a pas compris, qui a choisi de se refermer sur elle-même plutôt que de s'appuyer sur le formidable élan créé par les Primaires citoyennes.

Pour nous, l'innovation démocratique doit constituer la clef d'une véritable politique de changement. Dans le pays comme dans le parti. Pour faire reculer les conservatismes, les corporations, les clans, les coteries. Partout les socialistes doivent ouvrir le débat, contester les positions de pouvoir, encourager l'engagement citoyen et militant.

Pour une autre manière de faire vivre notre République

Après plus de cinquante ans de fonctionnement, notre République a besoin d'un second souffle. Faut-il opter pour une VI^e République ou engager un vaste mouvement de réformes institutionnelles dans le cadre de la V^e République ? En tout état de cause, une série d'évolutions s'impose pour renforcer notre démocratie et impliquer davantage les citoyens dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques locales, régionales et nationales.

Pour une République encore plus paritaire et encore plus exemplaire

Les socialistes doivent proposer le chemin pour que la patrie des droits de l'homme devienne aussi celle des droits de la femme. Il est temps que la parité politique devienne la règle institutionnelle, avec une loi qui ne se contente plus de « favoriser », mais qui « garantisse » la parité. **La parité doit devenir la règle absolue dans toutes les assemblées délibérantes et ne plus être appréciée en fonction des investitures, mais du résultat des élections.** Elle doit s'élever au rang constitutionnel.

Faire respirer notre démocratie, c'est aussi lutter contre toutes les formes de confiscation du pouvoir. Aussi, est-il nécessaire **d'adopter au plus vite une loi ambitieuse qui limite strictement le cumul des mandats**, en interdisant aux parlementaires d'exercer un mandat exécutif local et en empêchant l'exercice de deux mandats exécutifs locaux simultanés. De même, le cumul des indemnités devrait être proscrit.

Nous devons également renforcer la lutte contre la corruption politique, au sein de notre parti comme dans l'ensemble de la classe politique, en **introduisant de lourdes peines d'inéligibilité pour les élus condamnés pour des faits liés à l'exercice de leur mandat.**

Enfin, un statut de l'élu et des collaborateurs d'élus est indispensable pour favoriser l'accès de tous aux fonctions politiques et ouvrir des passerelles afin de ne pas faire de la politique une carrière en soi.

Une République participative

L'hyper-présidentialisation de notre vie politique a montré ses limites dans le quinquennat précédent. Il est temps de procéder à une véritable séparation des pouvoirs exécutif, législatif et judiciaire ainsi que de garantir l'indépendance des médias.

Au plan institutionnel, **nous appelons à une République renouvelée qui renforce les pouvoirs de contrôle et d'investigations des commissions parlementaires.** La responsabilité des élu-e-s dans

la conduite des projets doit également être mieux assurée, tout en renforçant l'exigence à rendre compte de leurs politiques même entre deux scrutins. **De même, le vote blanc et le référendum d'initiative populaire avec 100 000 signataires devront être pleinement reconnus.** L'ouverture des processus de décision aux corps intermédiaires, aux experts et aux ONG favorisera la prise en compte du temps long, indispensable pour la formulation d'une vision stratégique.

La démocratie participative doit être au cœur de nos pratiques. Elle conduit les élu-e-s et responsables publics à rendre compte de leurs actions et permet ainsi aux citoyens de s'investir directement dans le processus décisionnel public. Axée sur la recherche de solutions concrètes, elle doit toucher toutes les catégories sociales, y compris les plus éloignées de la chose publique. En ce sens, elle œuvrera à la réconciliation entre le citoyen et la politique.

Nous devons permettre dans nos procédures décisionnelles locales, nationales et européennes ainsi que dans les rencontres internationales, l'appropriation par la population des grands sujets de notre société en organisant régulièrement des débats démocratiques approfondis.

Enfin, la consolidation de notre démocratie passe par la **mise en place d'outils d'évaluation de l'action publique** (un euro dépensé doit être un euro utile) **et de contre-pouvoirs indépendants.** Dans cet espace, les jurys citoyens tirés au sort ont toute leur place pour permettre de mobiliser les citoyens sur le devenir.

Si toute démocratie participative non régulée par les bornes de la démocratie représentative peut tomber dans l'excès, la démocratie participative assure une formation à la citoyenneté. Elle engage les citoyens à partager les valeurs de la République et de la chose publique dans une temporalité plus continue que celle de la démocratie électorale. Et parce que toute démocratie participative peut induire des biais sociologiques forts (seule une certaine partie de la population, souvent la plus diplômée, s'investit dans la démocratie participative), **il est du devoir de la République d'assurer une intégration effective de l'ensemble des couches de la population dans la pratique démocratique quotidienne**, qu'elle soit partisane, syndicale, associative ou tout simplement citoyenne. Le Parti socialiste, comme organisation politique, a une responsabilité particulière dans cet objectif de retisser le lien entre citoyen et politique.

Nous réaffirmons l'importance de l'école, qui irrigue notre vie démocratique. La participation des enseignants à la communauté éducative et le renforcement des humanités sont de puissants leviers pour construire une citoyenneté nouvelle.

Nous devons reconcevoir ce que nous appelons « l'élite », remettre à plat les rapports entre « travail intellectuel » et « travail manuel », revoir les rapports universités/grandes écoles et rééquilibrer toutes les formes de savoirs, de savoir-faire et d'intelligence. L'intelligence de la main ne vaut pas moins que l'intelligence « livresque ». Il s'agit plus globalement de faire de l'école le lieu de formation des citoyens, et ce faisant de citoyens formés et éduqués aux savoirs et au savoir vivre ensemble.

Pour une nouvelle étape dans la décentralisation

L'heure d'un nouveau souffle décentralisateur a sonné pour clarifier les compétences, spécialiser les ressources par collectivité, assurer la solidarité par la péréquation des ressources entre territoires et renforcer la démocratisation des collectivités locales.

L'enjeu est de maintenir la cohérence et l'efficacité d'action des collectivités en limitant au strict nécessaire les rapports descendants et en privilégiant des modes d'action en réseau ou collaboratif. Responsabiliser les acteurs locaux dans le cadre des bassins de vie que sont les intercommunalités et les pays sera indispensable pour aborder le local sous un angle plus global et mutualisé, moins consommateur de ressources et plus fédérateur pour tous les citoyens.

À ce titre, **nous sommes favorables à l'élection au suffrage universel direct des élu-e-s d'intercommunalités avec une représentation significative organisée pour l'opposition.**

Nous sommes tout aussi attachés à une **égalité des territoires, et appelons à une politique ambitieuse en faveur de l'Outre-mer**, passant en particulier par une plus forte implication de l'Union européenne sur la zone Afrique-Caraïbes-Pacifique.

La France dans le monde

Porteuse d'une voix forte de transformation du monde et de ré-humanisation de la globalisation, la France doit œuvrer à l'évolution des organisations internationales. Nous aurons à travailler avec les ONG, les syndicats, le tissu associatif partout dans le monde pour ouvrir un dialogue constructif sur ces nouveaux objectifs.

L'Acte II de la Rénovation du PS : innovation, ouverture et européanisation

Le travail de rénovation et d'européanisation du parti, qui a connu une forte avancée avec l'organisation des Primaires citoyennes et la mise en œuvre du non-cumul, marque le pas aujourd'hui. Le processus opaque de désignation de notre Premier secrétaire constitue même une régression à l'égard des principes jusqu'à présent mis en avant. Il nous faut donner un deuxième souffle à la rénovation du parti !

Plus de retour possible au congrès de Reims. Engageons l'acte II de la rénovation du PS !

Valoriser nos militants, s'ouvrir sur la société

Pour être utile, le PS doit vivre non pas tant au rythme du pouvoir qu'à celui des préoccupations des Français. Aussi doit-il s'ouvrir sur la société en diversifiant les profils de ses cadres et en levant les obstacles qui découragent la participation à ses débats ou à l'adhésion. La mobilisation des 800 000 électeurs aux Primaires citoyennes qui ont souhaité rester en contact constitue notre priorité. Associés aux votes pour la désignation de notre candidat à la présidentielle, **nos sympathisants doivent l'être également pour l'élaboration de nos débats et de nos propositions politiques.**

Une telle évolution va de pair avec **la transformation de nos sections en ateliers de débat et de mobilisation.** Se dessinera alors un parti moderne, bouillonnant à la base, offrant à ses membres une capacité

de participation et d'expression, c'est-à-dire d'inclusion. C'est dans cet esprit que nous encouragerons le travail des sections d'entreprise ou universitaires. C'est dans cet esprit que **nous devons nous mobiliser pour reconquérir l'ensemble des classes populaires.** Partout où il y a des inégalités et où les Français sont victimes de la crise économique, le Parti socialiste doit être présent. Cela passe, notamment, par une généralisation des actions de rencontre avec les citoyens hors période électorale.

Cette participation sera confortée par la décentralisation de notre organisation. **Nous proposons que le choix de nos candidats à toutes les élections soit placé sous la responsabilité de l'échelon régional.** Le transfert à ce niveau de l'essentiel des tâches administratives libérera par ailleurs nos fédérations. Et leur donnera du temps pour aller à la rencontre des Français. Dans le même esprit, **pourquoi ne pas ouvrir nos conseils nationaux** à des observateurs extérieurs autorisés à intervenir lors des séances pour réagir sans délai à nos propositions ou prises de position ?

L'acte fondateur : l'implantation du siège national du PS dans un quartier populaire

Le déménagement et la construction d'un nouveau siège dans un quartier populaire et vivant de la capitale traduiront en actes les objectifs que nous préconisons en matière d'ouverture à la société et de convivialité mais aussi en termes de qualité environnementale. **Un nouveau siège, plus moderne et davantage fonctionnel**, permettra une capacité d'accueil accrue et l'exploration de modes de travail décentralisés et participatifs. Nous rêvons d'un siège du PS qui soit un lieu de débat et de formation politique, mais aussi un lieu de culture et de convivialité. Tout simplement un lieu de vie militante. Nous en avons les moyens financiers. Reste la décision politique. Prenons-la !

Placer militants et sympathisants au cœur du fonctionnement du parti : valorisation et formation

Le PS doit désormais considérer ses adhérents comme une richesse et plus comme de « bons petits soldats ». Il regorge de militants aux parcours passionnants – professionnels, syndicaux ou encore associatifs. Chaque militant arrive ainsi au PS avec des savoir-faire, des connaissances et des compétences qui sont bien souvent ignorés et sous-valorisés. Le rôle des responsables de section doit aussi être de mobiliser les talents qui sommeillent dans nos structures.

La formation des militants doit constituer l'une des missions premières du parti. Militer, c'est en effet plus que la mobilisation électorale et le vote en section. Or, si la formation des cadres fédéraux au travers de l'université permanente a fait ses preuves, force est de constater que tout reste à faire pour que la formation des militants devienne une réalité. **Chaque fédération devra mettre en place une université permanente fédérale dotée d'un programme de formation sérieux et continu** et s'engager à organiser quatre sessions thématiques annuelles, en portant une attention toute particulière à la diversité des lieux. Au niveau national, deux sessions annuelles de formation seront proposées, que suivront côte-à-côte militants ayant bénéficié des sessions locales et formateurs de ces sessions.

La campagne numérique de François Hollande a montré le chemin d'une utilisation intelligente, active et tournée vers les militants

et les sympathisants des nouveaux outils de communication. Les potentialités de ces outils doivent continuer à être exploitées activement par le parti, y compris en dehors des temps de campagne. Par exemple, **la création de sections thématiques déterritorialisées, virtuelles**, sera rendue possible. L'usage des outils informatiques devrait également contribuer à cibler les zones et territoires où le PS est absent. Ce type d'outil nous permettra d'envisager **la mise en place d'un référendum d'initiative militante**, qui pourrait être organisé en coopération avec les autres Partis socialistes européens.

Dynamisme et transparence : dépasser le système actuel des motions

Le fonctionnement en motion marque ses limites, au point qu'elles ne sont plus identifiées que comme des « chefferies », et non plus comme des familles de pensée concourant à la construction politique de notre parti. **Nous ne plaidons pas pour la disparition des sensibilités. Mais leur rôle ne doit plus concerner la sélection des candidats à la direction ou aux fonctions électives.**

Le choix des nouveaux dirigeants et des candidats aux fonctions électives doit au contraire reposer sur un ensemble des critères : non-cumul des mandats en nombre et dans le temps, parité, diversité des profils et des origines, renouvellement. Le principe des Primaires citoyennes pourrait être étendu à d'autres scrutins (municipales, régionales, etc). **La parité ainsi que la collégialité pourraient s'incarner par une co-direction paritaire du parti.**

Par ailleurs, pourquoi ne pas remplacer la méthode surannée des motions, supposées couvrir tous les sujets, par un vote par thème, garant de la clarté des orientations politiques et de l'adhésion des membres ? Pourquoi ne pas soumettre aux votes des congrès uniquement les points de désaccord subsistants entre les différentes contributions à l'issue d'un processus approfondi de débat ? Pourquoi ne pas transformer l'Université d'été de La Rochelle en conférence nationale annuelle, lieu de travail et de débat ? Dans cette assemblée appelée à se prononcer sur la position que prendra le parti sur l'ensemble des dossiers d'actualité ou à venir, le poids des adhérents pourrait être garanti par un principe simple : un représentant élu par section.

Pourquoi, enfin, ne pas inverser le principe de représentation au sein du conseil national : 2/3 de ses membres pourraient être élus directement par les militants, l'autre tiers étant constitué à la proportionnelle de représentants des sensibilités ? Ainsi cette démocratie semi-directe assurerait-elle la participation de tous et la sincérité des votes, en dépassant l'influence et la captation du pouvoir par les anciens courants et leurs dirigeants.

Reprendre goût à la réflexion idéologique

Nous proposons que le Laboratoire des idées soit décentralisé à l'échelle régionale pour permettre de mobiliser experts, syndicalistes, universitaires au plus près du terrain et dans un cadre qui ne soit plus exclusivement parisien.

C'est pourquoi nous proposons que soit créée une Commission du projet (à l'image de la Commission fondamentale du SPD en Allemagne), instance permanente dont le rôle sera de proposer à chaque congrès les termes d'une Déclaration fondamentale, actualisation de notre déclaration de principes effectuée au vu des débats qui traversent notre société.

Transparence de nos votes, indépendance de nos responsables

Le Parti socialiste doit se doter des moyens qui lui permettront, à chaque échéance, de garantir la sincérité des scrutins internes. Après l'immense vent frais des Primaires citoyennes, les Français ne nous pardonneraient pas un retour en arrière.

Chaque adhérent devrait, avant de voter, devoir justifier de son identité à l'aide d'une pièce d'identité officielle (passeport, carte nationale d'identité, permis de conduire). **Nous proposons également la mise en place d'une Haute autorité du scrutin au niveau national pour chaque vote important**, ou l'instauration d'un contrôle des votes par un huissier de justice, comme cela est fait dans nombreux grands partis européens.

Aucune responsabilité dans le parti ne peut être prise s'il y a un risque de conflit d'intérêt (par exemple, un dirigeant d'un laboratoire pharmaceutique qui devient secrétaire national à la santé).

Toute personne mise en examen dans une affaire de corruption voit ses responsabilités dans le parti (locales, fédérales ou nationales) mises en retrait. Tout comme pour les mandats électifs, une condamnation dans une affaire de corruption entraîne une interdiction pendant dix ans d'exercer une responsabilité dans le parti (locale, fédérale ou nationale).

Enfin, parce que notre parti a besoin de l'implication sincère de tous, nous mettrons fin aux situations abusives et trop souvent impunies de la part d'élus qui s'affranchissent des cotisations militantes liées à leur mandat. Nous établirons des règles claires, applicables partout et par tous pour recouvrer les cotisations dues par les élus socialistes.

Efficacité et solidarité

La solidarité est une valeur fondamentale du socialisme. Elle doit s'appliquer dans notre parti, en particulier entre les différents territoires, trop souvent inégaux. Dans ce but, nous proposons de mettre en place les actions suivantes :

- **adopter un système de péréquation financière** depuis les échelons national et fédéral du parti en direction des sections les plus nécessaires ;
- **remettre en cause le principe 1 département** = 1 fédération, en subdivisant les fédérations devenues difficiles à gérer, car regroupant un trop grand nombre d'adhérents ;
- **limiter la taille des sections à 500 adhérents** et favoriser les synergies entre petites sections.

Construire la gauche européenne, européaniser le PS

Tout projet économique et social de gauche passe par un combat politique au niveau européen, aux élections européennes mais également aux élections législatives des autres États-membres. Toute communauté politique, démocratiquement légitimée, doit s'appuyer sur un vouloir vivre ensemble. Les partis politiques, et en premier lieu les partis nationaux, ont un rôle majeur dans la consécration d'une démocratie européenne digne de ce nom. **Le Parti socialiste doit prendre ses responsabilités et jouer pleinement le jeu de l'Europe.**

Cela passe par une coopération étroite, quotidienne et solidaire avec le Parti socialiste européen (PSE) et les autres partis amis d'Europe. Est-il alors acceptable que les délégués du PS au Congrès du PSE

soient désignés la veille, dans la plus totale opacité ? **Nos délégués devront être désignés par un vote des militants**, comme cela est le cas pour le SPD. Ces délégués devront être effectivement présents, tout comme le Premier ou la Première secrétaire du PS, au congrès et aux conseils du PSE. Il n'est plus acceptable de voir, lors de ces congrès et conventions, les rangs clairsemés de la délégation PS.

Enfin, au nom de quel paradoxe le PS se dit le défenseur du projet européen tout en ne relayant auprès de ses militants aucune information, document ou campagne du PSE ? Les partis politiques nationaux ont une responsabilité première dans l'avènement d'un espace public européen, étape nécessaire pour une démocratie européenne digne de ce nom. Faisons du PS un parti à la pointe de ce mouvement pour l'Europe !

Européaniser le PS : secrétariat à l'Europe et City Group PSE

Comment, en 2012, le PS peut-il encore comprendre l'Europe comme une sous-catégorie de l'international ? **Un secrétariat national à l'Europe - et uniquement dédié à celle-ci - devra être créé et doté de moyens suffisants** pour cette mission difficile et essentielle. Il aura pour tâche de travailler au quotidien avec le Parti socialiste européen et les partis amis en Europe. Un secrétaire national à l'Europe aura pour mission d'animer cette commission, notamment composée des secrétaires fédéraux Europe, des animateurs des City groups PSE et des représentants du PSE et des partis amis en France.

L'Europe doit être au cœur même de l'engagement de chaque militant et sympathisant socialiste. Pour cette raison, il faut qu'elle soit présente dans les structures locales : **chaque fédération devra favoriser en son sein la création d'un secrétariat fédéral à l'Europe** qui fera le lien entre le PSE et le secrétariat national à l'Europe d'une part, sa fédération et ses sections d'autre part.

Le secrétaire fédéral Europe sera chargé de mettre en œuvre **des ateliers de formation aux questions européennes** afin que celles-ci soient régulièrement débattues jusque dans la plus éloignée de nos sections. Il devra également promouvoir, sur un principe analogue à celui du jumelage, le rapprochement et l'échange d'expériences entre plusieurs fédérations et/ou sections issues d'autres partis alliés. Le rôle joué par les City Groups PSE est essentiel. Ils ont fait leurs preuves dans notre pays, puisque la France est le pays qui compte le plus grand nombre d'activistes issus des City Groups. Néanmoins, ils n'ont pas toujours reçu de la part du parti et des fédérations le soutien qu'ils méritent. Tout en respectant leur autonomie, le PS doit associer pleinement les City Groups à la gestion quotidienne des questions européennes et la préparation des campagnes militantes européennes.

Pour un militantisme transnational

Afin de renforcer le sentiment de destinée commune chez nos militants respectifs, le PS doit favoriser la double appartenance en encourageant ses militants résidant dans un autre pays européen à rejoindre son parti de gauche lorsque la législation interne de ce dernier le permet. Il faut faire en sorte que dès maintenant, **chaque adhérent d'un parti composant la gauche européenne qui réside en France devienne membre de droit du PS sur simple demande** et sans avoir à passer par la procédure classique d'adhésion ni à payer de nouvelle cotisation (à condition, bien évidemment, qu'il soit à jour de cotisation dans son parti d'origine). À tout le moins, tout

membre d'un parti de gauche européen doit pouvoir, de droit, assister et participer aux travaux de la section PS de son lieu de résidence ou de travail.

Préparer dès maintenant les élections européennes de 2014

Toute élection nationale est une élection européenne. Toute élection européenne concerne le national. **Toute campagne électorale nationale doit convier les militants des autres partis de gauche européens.** Toute campagne électorale d'un autre parti européen doit voir la participation active et sur place de délégations de militants PS et de responsables nationaux. Par ailleurs, d'importantes délégations de partis amis doivent être conviées à chaque grand événement du PS, à commencer par l'Université d'été de La Rochelle. De même, le PS doit être présent aux événements des partis amis, comme la Fête de l'Unité à Bologne. Des comptes rendus de ces échanges devront être diffusés afin d'intéresser les militants français à la question européenne.

Désigner un candidat commun du PSE à la présidence de la Commission européenne

Le Parti socialiste doit dès maintenant engager la phase de préparation des prochaines élections européennes de 2014, cruciales pour l'avenir de l'Union. Nous ne pouvons plus nous permettre de voir certains leaders du PSE soutenir une candidature de droite à la présidence de la Commission européenne comme ce fut parfois le cas en 2009. Par conséquent, **un candidat commun du PSE à la présidence de la Commission doit être chargé de conduire la campagne lors des élections de 2014.** Afin de renforcer sa légitimité, il serait souhaitable qu'il soit désigné par l'ensemble des militants à travers une primaire citoyenne et européenne. À tout le moins, qu'il soit investi solennellement par une grande convention européenne réunissant le PSE et l'ensemble des partis socialistes et sociaux-démocrates d'Europe, convention à laquelle seraient pleinement associés les militants.

Notre conviction est que la Gauche ne pourra réussir si elle ne se donne pas pour ambition de se renouveler, de changer ses pratiques politiques, de démocratiser le fonctionnement de ses organisations pour mieux aborder de front les grands enjeux et les grandes réflexions politiques d'aujourd'hui et de demain.

Pas de nouvelle société sans nouvelle citoyenneté. Et pas de nouvelle citoyenneté sans un nouvel engagement militant responsabilisé et respecté. Pas de projet de gauche sans projet européen. Pas d'Europe forte et pérenne sans une gauche européenne structurée. Pas de solidarité viable sans pensée écologique. Pas d'écologie juste et efficace sans justice sociale. Ce sont ces débats que nous voulons ouvrir.

Ce sont ces débats que notre prochain congrès devrait aider à poser et à trancher par un renouvellement de la fonction de notre parti.

Il est temps que de nouvelles voix se fassent entendre, que de nouvelles portes s'ouvrent et que le PS change à son tour pour

mieux changer notre pays ! C'est ainsi que nous retrouverons le plaisir de débattre et de travailler ensemble !
Penser l'Europe, penser l'écologie, penser une autre croissance, une autre justice sociale. Pour hausser la vision socialiste à la hauteur du basculement de notre monde, il nous faut une démocratie forte, il nous faut un parti plein de vitalité.

Chère camarade, cher camarade, ayons l'audace d'innover !

MAINTENANT LA GAUCHE

Le social au cœur, l'écologie en avant

Motion présentée par Emmanuel MAUREL
WWW.MAINTENANTLAGAUCHE.FR

Emmanuel MAUREL - contribution « Le temps de la Gauche »
Gérard FILOCHE - contribution « Pour réussir le changement, redistribuer les richesses »
Nicolas PAGNIER - UTOPIA - contribution « Socialistes, Ecologistes et Altermondialistes »
Gaël BRUSTIER - contribution « De l'Alternance à l'Alternative »

LISTE DES SIGNATAIRES

Marie-Noëlle LIENEMANN - Jérôme GUEDJ - Gérard BERTHIOT - Marianne LOUIS - Arlette ARNAUD LANDAU - Paul QUILÈS - Fleur SKRIVAN - Samuel THOMAS - Eric THOUZEAU - Anne FERREIRA - Cédric DUPOND - Suzanne TALLARD - Jérôme LAMBERT - Geneviève WORTHAM - Joel GOYHENEIX - Thierry LE PESANT - Laure PASCAREL - Jean-Jacques CHAVIGNE - Virginie HOUADEC - François CASSANY - Judith SHAN - Marie-France KERLAN - Olivier THOMAS - Bernard CRAYSSAC - Rémi LEFEBVRE - Martine CHANTECAILLE - Denis VICHERAT - Etienne COLIN - Laurent MIERMONT - Hella ROMDHANE-KRIBI - Jacques FLEURY - Michel GOURINCHAS - Stéphane OURAOU - Marc VUILLEMOT - Jacky EMILE - Jean-Jacques PASCAL - Olivier MOURET - Jean MICHEL - Marc SADOUN - Annick TIMERMANS - Fatima OGBI - Serge OBODET - Nadia GUERMOUMA - Denis DUPERTHUY - Léila RAHOU - Jean LESAGE - Pascale BERNARD - Jean GATEL - Matthieu VITTU - Jean-Pierre PHILIPPE - Jean AUROUX - Frédéric FRARAVEL

ET PLUS DE 2000 PREMIERS SIGNATAIRES :

ABABOU Elias - ABBAS Hazim - ABDELLI Samir - ABIBOU Yves - ABICHOU Wahiba - ABRIAL David - ABRIAL Régine - ACCIARI Eveline - ADIN Gérard - ADROIT Sophie - AGUILLON Jean-Pierre - AHMED Nordine - AIT KHEDDACHE Audrey - AKA de-charles Claude - AKACHA Sarah - ALBO david - ALDEBERT Annie - ALDRIDGE Eve - ALESSANDRI-GOTSZORG Elodie - ALESSENDRIO Elodie - ALICOT Dominique - ALIDJRA Slimane - ALIX Nicolas - ALLE Albert - ALLIGNET Daniel - ALVAREZ Joseph - AMICH Lassaâd - AMMARI Abdel - AMOUCHE Alette - AMOUYAL David - AMOUYAL William - AMROUCHE Chérif - ANDERSON Antoine - ANDRAU Olivier - ANGELO Igor - ANTONINI Christophe - ANTONINI Monique - ANTONINI Roger - ANTRAYGUES Laurent - ANTUNES Anthony - ANTUNES Anthony - APPARICIO Jean-Michel - APPERT-RAULIN Brigitte - ARAGON Marie-Christine - ARAINTY Aurélie - ARDEOIS Françoise - ARGENTIN Jean Louis - ARGUIMBAU André - ARNAUD-LANDAU Arlette - ARRANGER Céline - ARRIZABALAGA Léa - ARTHUR Maité - ARZOINE David - ARZOINE Jeanine - AT Jean-Louis - ATIG Sahbi - ATTAR Michelle - ATTOU Yves - AUBRUN Annie - AUBRY Michelle - AUCHERE Gilles - AUDEVERT Bernadette - AUFRERE Remi - AUGELON Fernand - AUMAITRE Alizée - AUTANT Michèle - AUTARD Stéphanie - AUVRAY Valérie - AVATEOGLOU-TEXTORIS Joanne - AYACHE Ghyslaine - AYAD Akim - AZZOUZI Hakim - BAAROUN Maïssa - BAAROUN Myriam - BAAROUN Rachida - BAAROUN Wissam - BABOUOT Dominique - BACHELERIE Jean - BACHELET Yvon - BACHELIN Roger - BAGAVANNE Gounassegarane - BAGES Simone - BAILLARD Bernard - BAILLARD Martine - BAILLEUL Henri - BAILLON Quentin - BAKIR Nadia - BALDO Vincent - BALLESTER Jean-Luc - BALOGUE Michaël - BANIDE Georges - BARADAT Robert - BARAT Alain - BARAT Joëlle - BARBARIN Guy - BARBOSA Fernand - BARON Anne - BAROT Frank - BARRAUD Adeline - BARRAUD Alain - BARRAUD Maria - BARRAZ Johanna - BARRE Dany - BARRILLON Philippe - BARTHELEMY Thibaut - BASDEVANT Pierre - BASTIDE Berengère - BATALLER Jean-Louis - BATEUX Aurélien - BATOUX Dominique - BATOUX Philippe - BATTAGLIA Pierre - BATTEUX Roselyne - BAUDUIN Eliane - BAUER Patrick - BAYENI Adrienne - BAZ Nabil - BAZEMA Pierre - BEAUNÉ Guy - BEAUQUIER Jean-Paul - BEAUVAIS Georges - BECOULET Robert - BEDEL Michel - BEGUIN Yves - BEHAGUE Jean-Louis - BEIROTO Ilidio - BELEGUIC Jacques - BELINGUIER Christian - BELKACEM Mahdi - BELLEGUEILLE Michel - BELLET Françoise - BELLOTTO Marie-Aimée - BEN MANSOUR Saliah - BEN SAMOUN Georges - BEN SLIMANE Inayate - BEN SLIMANE Karim - BEN SLIMANE Syrine - BENALOU Dalila - BENARD Edouard - BENBOUAZIZ Fadila - BENCHAOUI Maroua - BENEDINI Catherine - BENEKAA Yanis - BENGUELLA Yacine - BENHENNI Henni - BENNETOT Jacques - BENOIST Michel - BENOIT Gabriel - BENOIT Jean-Claude - BENZIDANE Nouria - BERAUD Robert - BERCHMAN John - BERGER Françoise - BERGEROT Philippe - BERLEMONT Carole - BERLEMONT-GILLES Salomé - BERMUDEZ Thomas - BERNABÉ Dominique - BERNADICOU Michel - BERNARD Pascale - BERNARD Grégory - BERNARD Anne - BERNARD Raphaël - BERNEAU thierry - BERNICCHIA Aurélien - BERRUYER Marie-Hélène - BERTEL Michel - BERTEMONT François - BERTHELIER Guillaume - BERTHELIER William - BERTHIOT Romain - BERTHIOT Violaine - BERTIN Didier - BERTRAND Paul - BERTSCH Claude - BESSAGNET Catherine - BESSIERE Laurent - BESSIÈRES-ORSONI Jean-Paul - BESSON

Marie-Hélène - BEYRAND Dominique - BEYRIERE Christian - BEZ Bruno - BIBOUSSI Elisabeth - BIDOU Fabienne - BILOA Vincent - BINDA Martial - BIOGET Alain - BIRE Michelle - BISIAUX Liliane - BLAISE Patricia - BLANC André - BLANC Francis - BLANC Fred - BLANCHARDIE Michel - BLANCHARDIE Roselyne - BLANCHOT Jacqueline - BLAUD Olivier - BLOCH Raphaël - BLOCH-PUONS Martine - BLONDEAU Emmanuel - BLONDET Lucien - BOCK Nicole - BOEUF Maria - BŒUF Daniel - BOILLETOT Françoise - BOITARD Patrice - BOLLER Frédéric - BONAMY Noël - BONATI Pierre - BONMORT Jean-Pierre - BONNARD Christine - BONNET Olivier - BONVOISIN Matthieu - BORD Pierrette - BORDELET Jeanne - BORDES Olivier - BORDET Lydie - BOUATOU Taous - BOUAZIZ Georges - BOUAZIZ Claudine - BOUAZIZ Fatma - BOUAZIZ-VANGOUT Nawel - BOUCHAFA Claude - BOUCHENARD Emmanuel - BOUCHET Sébastien - BOUDA Nathalie - BOUDIER Hervé - BOUDJADI Naceridine - BOUDOISEAU Jocelyne - BOUDON Jean-Michel -BOUET Sébastien - BOUHELAL Nora - BOUHIER Emmanuel - BOUIX Philippe - BOUJADE Alain - BOUKAKA Inès - BOUKANTAR Youcef - BOULAIN Daniel - BOULANGER Jean-Louis - BOULOGNE Michel - BOURACHOT Monique - BOURDAT Bernadette - BOURDI Saïd - BOURGET Maxime - BOURGOIS Patrick - BOURQUARD Christian - BOURZAMA Hada - BOUSSEAU Bertrand - BOUTET Françoise - BOUTET Marie-José - BOUTIFLAT Dylan - BOUTON Michel - BOUTON Nicolas - BOUTONNET Bertin - BOUTONNET Geneviève - BOUTTEVILLE Monique - BOUVET André - BOYER Fanny - BOYER Monique - BOYER Didier - BOYER Monique - BRACOT Anne-Marie - BRALLY Gérard - BRANCHEREAU Jean-Claude - BRANDOLIN Patricia - BREDATA Nataly - BREDY Bruno - BREIL Thierry - BRESSON Marie-Edmée - BREUIL Benjamin - BRICE MANKOU - BROCHIER Jean-Pierre - BROGGI Pascal - BRONNEC André - BROUARD Colette - BRUGUERA Dominique - BRUNO Jean Luc - BRY-BERTRAND Somia - BUQUET-RENOLLAUD Sophie - BURY Christine - BUSSIÈRE Alexandre - CABIROL Michel - CADEREAU Josette - CAEREMEL Isabelle - CAHNE Françoise - CALA Charles - CALVET Axel - CALVET Jean Marie - CAMGRAND Pierre - CAMPIGNA Charles - CANARD François - CANDIDO Suzy - CANTIN Marcel - CAPRONNIER Valérie - CAPRON Florence - CARDONA Pierre-Alain - CARGNELLI Julien - CARILLEN Karl - CARLIER David-Olivier - CARON Gilles - CARPENTÉY Marylene - CARRENO Michel - CARRERE Bernard - CARRERE Benoit - CARRERE Michel - CARRIERE Michel - CASSANY François - CATALAN Dominique - CATHALA Christine - CAUËT Jérôme - CAURET Yannick - CAYLA David - CAYOT Pierette - CAYUELA Gérard - CAZALET Jean-Michel - CAZENAVE Pierre - CAZENAVE Marie-Thérèse - CAZENEUVE Jean-Jacques - CELERIER brigitte - CESA Johann - CHABAL Jean - CHABBERT Claude - CHABERT Alain - CHABRILLANGE Romain - CHALANE Hakim - CHALMEL MEYNET Sylvain - CHALONS Christian - CHALONS Sylvie - CHAMPCLLOS Guy - CHANDOK Amarjit - CHANTAL FORGE - CHAPPUIS Irène - CHARAH Mehdi - CHARASSE Jérôme - CHARBONNIER Jean-Pierre - CHARBONNIER Dominique - CHARLES François - CHARLES Henri - CHARMOT François - CHARREIRE Cédric - CHARRIÉ Jean-Claude - CHARRIER Michel - CHARRON Patrice - CHASSATTE Véronique - CHASSÉ Jean-Noël - CHASSERIO Patrick - CHATIN Gérard - CHAUMON Jean-Louis - CHAUSSON David - CHAUVET Aurélien - CHAVIGNE Jean-Jacques - CHAVIGNE Thomas - CHEHET Sylvie - CHENU Renaud - CHEVALIER Yves - CHIABRANDO Andy - CHIBANE Abdenour - CHICAULT Philippe - CHICHE Fabienne - CHIKHI Abdelam - CHIROL Sabine - CHIRON Alain - CHOUAIB nathalie - CHOURAK Fatima - CIANCIONI Anne - CILGI Tuncay - CILLUFFO Ottavio - CISSE Moussa - CISSE Abderamane - CLAUDE michelle - CLAUDON Jean-François - CLAUZON Elisabeth - CLAVERIE Jean-Pierre - CLEMENT Bernard - CLEMENT Marie-Line - CLEMENT Jean-Baptiste - CLOWEZ Brigitte - COETMEUR Nathalie - COLIN Patrick - COLLIGNON François - COLLINEAU Marlène - COLLOMBET Catherine - COLOMB Clément - COLOMBANI Marc - COLSON Marie - COMGALEVES Annabelle - COMPERE Francis - COMTE Marie Lou - COMTE Manon - CONDOLF FEREC Muriel - CONFORTIN Clarisse - CONTREMOULIN Gérard - COPITET Yolande - COPPIER Jean-Claude - COQUILLON Alain - CORBION Stéphane - CORDERA Maurice - CORVEZ Bertrand - COSSEC Anne-Claire - COSTE PRADIER Annie - COSTIL Xavier - COTE Jean-Pierre - COTTIN René - COUE Amandine - COULON Bastien - COULON Bastien - COURBON Patrick - COURCOUX Christophe - COURET Aurélie - COURROUX Pascal - COURTADON Gérald - COURTIN Marie - COUSIN Daisy - COUTANT Daniel - COVILLE Stéphane - COYNAULT Gilbert - CRAMBERT Jean-Pierre - CRANSAC Sylvie - CRAYSSAC Bernard - CRINON Philippe - CROIZER Christian - CROSIER Camille - CROUZET Mauricette - CROUZET Philippe - CROZATIER Daniel - CUCCARONI Martine - CUNOT Denis - CUSACK Roy - CUSOT Mathieu - DA COSTA DUARTE Mickael - DA FONSECA Carlos - DA SILVA José - DAB Mongi - DABONNEVILLE Bruno - D'AGOSTINI Claudine - DAGUE Didier - DAHOUB Roubi - DALLE alain - DAMAULT Thomas - DANE Ghislaine - DANNEBEY Patrick - DARBAS Olivier - DARDANNE Patrice - DARNEIX Christiane - DARTUS Christine - DAUSSY Danielle - DAVID Jean Marie - DEDIEU Olivier - DE FROMENT René - DE JONGHE René - DE LÉPINE Edouard - DE MARTHINO Monique - DE MORIGNY Arnaud - DE PAZ Georges - DE PINA Marie-Paule - DE SAINT AMOUR Alain - DE SAINT AMOUR Sophie - DE SOUSA Baptiste - DE SOUSA Paolo - DEAK Jean Pierre - DECLERCQ Raymond - DECLERCQ Thomas - DEDET Pierre - DEDIEU Olivier - DEFFIT Anne-Laure - DEFOSSÉ Marie-Ange - DEFREMONTE Jean-Marc - DEHAY André - DEHAY André - DEJEAN Martine - DELAHAYE Manuela - DELAITRE Catherine - DELAITRE Sylvain - DELAMARE Didier - DELATTRE Jessica - DELAY Jean - DELAY Maryse - DELBECK Jean-Paul - DELEYROLLE Claude - DELLACHERIE Emmanuel - DELMAS Anne-Marie - DELMOTTE Cédric - DELOIRE Bruno - DELRIEU Olivier - DELRIEU Yvette - DELTOUR Annie - DELWAL Charles - DEMARE Laurent - DEMOURGUES-ROBERT Danielle - DENDOUNE Houria - DENIAUD Emmanuel - DENOCQ Chantal - DENOUEL Edouard - DEQUIDT Roland - DERMY Christian - DERUELLE Christophe - DESCHAMPS André - DESCHAUME Gilles - DESCORMES Michel - DESFORGES Romain - DESHAIE Coralie - DESHAYES Adeline - DESMARES Martine - DESPEISSE David - DESWARTE Eve-Rose - DEVALOIS Jean-Loup - DEVIC Georges - DEYRIES Antoine - DEZ Anne - DHAOUADI Riad - DIABY Bouna - DIARRA Marie-Jeanne - DIAS Laurent - DIDAILLER Danielle - DIEPEIN Jerry - DIOMBANA Makari - DIOP Awa - DJABELLA Bellinda - DJAKOBOWSKI Hervé - DJANTI Abbès - DJANY Baba - DJERMOUN Ahmed - DJERMOUN Julie - DJERMOUN Yann - DOAT Suzanne - DOLADILLE Monique - DOLZ Isabelle - DOMY François - DONA Manuela - DONCK Patrick - DOREY Françoise - DOUCY christelle - DOUGNAC Georges - DOUSSET monique - DRAPET Michel - DRAY Jacques - DROMER Marie - DU COME Patrick - DUBOIS Jean-Claude - DUBOIS Nicolas - DUBOIS FRERE Elisabeth - DUBOURG Florent - DUCHEMIN Denis - DUCHENE Charles - DUCHENE Agnès - DUCLOUX Pascal François - DUCÔME Patrick - DUFAY Jean-Jack - DUFFIE Isabelle - DUFOR Gilles - DUFOR Jacques - DULAU Nadine - DUMINY Christian - DUMORT Jean-Marie - DUPERRON Daniel - DUPERTHUY Denis - DUPOND Cédric - DUPONT Marie-Valentine - DUPONT Maxence - DUPREY Julien - DUPUY Laurent - DUPUY Marc - DUPUY Joëlle - DUPUY Odile - DURAND Robert - DURET Daniel - DURON Florian - DUROUX Jean-Pierre - DUSIQUET Claudine - DUTARTRE Steven - DUTHIL Isabelle - DUTRANOIS Thierry - DUTRUC-ROSSET Roger - DUVOID Nadège - DUVOLLET François - DWORACZEK Andreas - ECENARRO Kotte - EL ABASSI Moulay - EL FALAH Chedlia - EL GHARBAOUI Naim - EL HADDOUTI Mohamed - EL IDRISSE Sarah - EL TAIEF Faene - ELBAZE Gérard - ELISSALDE Alain - ELISSALDE Claude - ELIT Adel - ELLI MOUSSAMI Issouf - EMILE Huguette - EPTISSEM Bagdadi - ERTEL-PAUL Roland - ESCANDE Olivier - ESCUDERO nadine - ESCUDERO Michel - ESCUYER Elisabeth - ESPA Mathilde - ESPA Christine - ESSID Ali - ESSID Mohamed - ESSID Nebil - ESSID Sofia - EYMERY

Marie-France - FABRE Francis - FADY Bruno - FALUOMI Dominique - FARAVEL Frédéric - FARGE Ourdia - FASSO Bruno - FASSO Sybille - FASSO-MONALDI Louise - FATAH Ahmed - FATAH Latifa - FATAH Zora - FAUCHE Christian - FAUCON Claudia - FAYE Alain - FAYE Françoise - FELIX Madeleine - FELLAH Mohammed - FEREC Stéphane - FERJULE Aude - FERNAGU Xavier - FERNANDEZ-ROUE Soledad - FERRARI Luis - FERRAT Monica - FERRER Claude - FERRER evelyne - FERRER Magaly - FERRERI Lucienne - FERRIERE Hervé - FEUILLET Christophe - FEYANT Janine - FEYDEAU Pierre - FILIPPI-JEGOU Joëlle - FILOCHE Emma - FILOCHE Françoise - FILOCHE Germain - FILOCHE Léa - FLEURAT Dominique - FLODERER Hélène - FLORES Robert - FONTAGNERES Jeanne - FONTAGNEU Sébastien - FONTAINE Elisabeth - FONTALIRAND Jean-Luc - FORGUE-LE MOULLAC Marie-Aude - FORNACIARI Micheline - FORNES Annie - FOSSATI Christelle - FOTSO Patrick - FOUCHER Stéphane - FOUCHER-MAILLARD Sophie - FOUCHIER Esther - FOUQUE Nicolas - FOURCROY Annabelle - FOURESTIER Dominique - FOURESTIER Martine - FOURGASSIE Jean Bernard - FOURGASSIE Hélène - FOURNIER Guy - FOURRE-JOUSSELIN Bernadette - FRADET Gérard - FRANCOIS Claude - FRANCOIS Christine - FRANCOIS Sergio - FRANCOIS Natalie - FRASCA Eric - FRAT Leïla - FREYBURGER Annie - FRICOT Monique - FRICOT Luc - FRIOT Jean-Baptiste - FROMENTELLE Sylvie - FRONZON Gilles - FROSSARD Naima - FROSSARD Gérard - FURNION Jean - GADET Louis - GAILLARD Julien - GALEWSKI Antoine - GAMBE Jean-Paul - GAMGAMI Hedi - GARAUD Pierre - GARCIA André - GARCIA Dominique - GARCIA Laurent - GARCIA Marie-Carmen - GARCIA Martine - GARCIN Thierry - GARDERE Jean-Mard - GARIE Georges - GARNIER Eric - GARNIER Jean-Marc - GARO Eric - GASQUET Pascal - GASTEUIL Quentin - GATEL Jean - GAUBEN René - GAUBERT Alain - GAUGAIN Steve - GAUGET Rejane - GAUMONT Alexandre - GAUTHIER Raymonde - GAUTHIER Véronique - GAUTIER Rosine - GAUTIER-VALENTIN Christian - GAZE Hedy Giovanni - GAZET Marie-Françoise - GECHELE Jean-Pierre - GEHIN Charlotte - GELE Dominique - GENDRE Pierre - GENEVET Claude - GENSAT Michel - GERARD Anne - GETENET Thierry - GHERBI Louisa - GHIELENS Pascal - GHOUL Farida - GIACALONE Brice - GIACALONE Bruno - GIACRI Laurent - GIANNI-LUCAS Christiane - GIAVINA Sylviane - GIGANTI Christophe - GILLOTIN noel - GIMONNEAU Guy - GIRARDIN denis - GIRE Michel - GIRE Violette - GIRIN Georges - GIRMA Jacques - GIROUD André - GISPERT Cyril - GITTON Raymond - GJONI Kastriot - GLIZE Jean-Michel - GNERUCCI Christine - GOASDOUE Sylvie - GOBRON Gilles - GOBRON Nilgun - GODARD Pascal - GONEL Jean-François - GORZERINO Paul - GOSSET Romain -GOSSET Vivien - GOUARD Nadine - GOUDY Pascal - GOUEDIC Bernard - GOUJON Nelly - GOURDET Christian - GOUT Gérard - GOUTAS Azzedine - GOUTHIERE Manuel - GOZZO Franck - GRACIA Jean-Claude - GRAELLS Colette & Adolphe - GRANGEON Bernard - GRATACOS Anthony - GRATTON Michel - GRAU Janine - GREGOIRE Jocelyne - GREGORIAN Gisèle - GREGORY Bernard - Michèle GRENEAU - GRENET JOSEPH - GRENIER Vincent - GREUZAT Roland - GREVERIE Catherine - GREVIN Axel - GREVIN Michel - GREVY Florent - GREZE Gabriel - GRIARD Jérémie - GRIBI Amel - GRIBI Fadoua - GRIBI Hamda - GRIBI Imen - GRIBI Omar - GRIBI Tarek - GRIBI Wahida - GRIFFAUT Christiane - GROSHENY Joëlle - GROSSET François - GROULT Hervé - GUEDES Monique - GUEDJ Jean-Pierre - GUEDJ Paule - GUEDJ Stéphane - GUENOT Michel - GUERIN Philippe - GUERINI Patrick - GUERMOUMA Hoda - GUERMOUMA Leïla - GUERMOUMA Nadia - GUET Bernadette - GUET Michel - GUIBERT-SILVESTRE Valérie - GUICHARD Bernadette - GUIHO Pascal - GUILLAUME Yannick - GUILLLOT Adrien - GUIMIOT Alain - GUIN Ophélie - GUINEFOLEAU Rémy - GULLERES Cédric - GUYOT Philippe - HAINE Jérôme - HADJ Kacem - HALLOY Eric - HAMAMI Yamina - HAMARD Jacques - HAMIDATOU Hocine - HAMON-SPAGNOL Claudine - HANANA Habib - HARDOUIN Pierre - HAREUX Dany - HAREUX Jean-Pierre - HARLAND Corinne - HATEM Jacques - HAUTEVILLE Josiane - HAUTIN Rémy - HECKMANN Alain - HEINZ Gérard - HELAS Sabine - HENAUX Laure - HENAUX Jean-François - HENNIN Jean Marie - HENRION Pierre - HENRY François - HENRY Xavier - HERCBERG Frédéric - HERGOT Sylvain - HERNU Dominique - HERRERA Norbert - HERRY Pierre - HERVE LE FIBLEC - HEURTAUX Serge - HEURTEL Joëlle - HIRZEL Laurence - HOCANTE Julien - HOELTGEN Didier - HOISNARD Christian - HONORES Edgardo - HOUADEC Virginie - HOULNOT-PHELIZON Lydia - HOURCADE patrick - HOYER Paul - HUBERT Georges - HUBIN Madeleine - HUGENIN Gaëtan - HULLO Pierre - HUNAUULT Laurent - HURE Alain - IBANEZ Florence - IBISEVIC Kémal - IGNACIO Maria - INCARDONA Rosario - INFRAY Raymond - ISSERTIAL Nicolas - ITOUA Yolande - IWASAKI Ken - JACOTTIN Arnaud - JACQUET Jacqueline - JACQUET Patrick - JACQUOT M - JAILLANT Philippe - JAISSON Luc - JALLOULI Mohamed - JAMBOU Christiane - JAMBOU Michel - JAMET Cédric - JAMIL Abdou - JAMINION Gérard - JAMINION Martine - JAMOUILLET Jacques - JANVILLE Joël - JARRY Anne-Claire - JASMIN Muriel - JASMIN Véronique - JASSERON Jean - JBILOU Amine - JEAN Bernard - JEAN Nicole - JEAN-BAPTISTE Stéphane - JEAN-CLAUDE Lahondère - JEANNE Patrick - JEGOU Gilbert - JELOUALI Sarhan - JEROME Philippe - JIMENEZ Monica - JOB LI LIBOCK Jean-Calvin - JOB Calvin - JOHANNY Laurent - JOHN-MAKANE Souma - JOMAA Ali - JONNEAUX Arlette - JOSCAUD Hugues - JOSEPH Christian - JOSEPH Nicole - JOUANNE Patrick - JOUANEST Pascal - JOUVE Patrice - JUBAULT Gérard - JULIENNE Lionel - JULLI Rita - JUQUIN-CARRENO Anne - JUTIER Marc - KACI Djerbar - KADRI Alain - KAHLIFI Mohamed - KAHLIFI Mounir - KALBACH JACQUES - KAMARA Atha - KAPPE-SOPIO José - KARIMET Fawaz - KASSE Olivier - KASSEM Linda Hadj - KECK Jean-Pierre - KERDRAON Pierre - KERLAN Marie France - KERSALE Paul - KHALDI Kamel - KHALDI Laura - KHALDI Samia - KHALIFI Mohamed - KHALIFI Mounir - KINDT Pierre - KING-VERAS Loulou - KIZIRIAN Joëlle - KIZIRIAN Philippe - KNUCHEL Loïc - KOENIG Jeean - KOHLI Annie - KOHLI Blanche - KONKI Chantal - KORICHE Liliane - KOUJOU Javicou - KOULOFOUA Frédéric - KOUTEYNIKOFF Odile - KRIBI Hamed - KRIBI Karama - KRIBI Olfa - KRIBI Wail - KRUST Delphine - KUNTIMA Lengo - KURNIK fabien - KURNIK Fabien - LAARADH Anouar - LAATIRISS Mounia - LAATIRISS Saïd - LABONDE Mathieu - LABOULETTE Chantal - LABROT Isabelle - LACHEZE Benoit - LACOTTE Janine - LACOUR Bernard - LACROIX Simone - LADIESSE Maryse - LAFAY Thierry - LAFITTE Mourad - LAGARDE jean thierry - LAGARDE Christophe - LAGORCE Daniel - LAHCENE Cindy - LAHITTE-LOUSTAU Alain - LAHONDERE Jean-Claude - LALANDE Alain - LALANNE Catherine - LALANNE Jean-Yves - LAMBERBOURG Adeline - LAMBERT Dominique - LAMHENE Malika - LAMOUILLE Anne - LANCON Jean-Pierre - LANDEMAINE Catherine - LANGLOIS Jean - LANGLOIS Yvonne - LANGLOIS Claudine - LANGLOIS Patricia - LANTERNIER Ugo - LAORDEN Franck - LAOUT Jean-Marie - LAPEYRE Sophie - LAPLANCHE Annie-Claude - LARA Francis - LARCHER Régine - LARCHET Marc - LARFA Karima - LARRIERE SEYS François - LASNE Louis - LASSAUZAY Didier - LASTELLE Jean Laurent - LATREUILLE Arnaud - LAURENT Roger - LAURENT Jean-Michel - LAURENT Alexandre - LAURENT Jean-Michel - LAVAL Jean-Luc - LAVAL Joëlle - LAVAL Julie - LAVERGNE Philippe - LE DISEZ Bruno - LE DUC Bernard - LE FERREC Sébastien - LE FIBLEC Hervé - LE GARREC Jean - LE GOFF Jean-Yves - LE LORRAIN Henri - LE MOAL Anne - LE MONIER Eric - LE MORILLON Julie - LE MORZADEC Nicole - LE ROY-MIGNOT Thibault - LEBEE Pierre-Marie - LEBERT louise - LEBLANC Vincent - LEBLANC Philippe - LBOUC Paul - LEBRETON Dominique - LEBRUN Brigitte - LEC Francis - LECAT-HILTGEN Françoise - LECHEVALIER Christian - LECOCQ Bruno - LECOMTE Pierre - LECUZE Olivier - LEDEME Dominique - LEDOUX Hervé - LEFELLE Hugo - LEFEVRE Patrick - LEGAY Armand - LEGAY Martine - LEGRAND Josette - LEGRAND Laura - LEGRAND Sylvain - LEGRAND Thomas - LEGRAS Pascal -

LEIÇARRAGUE Jean-Michel - LELLIEUX Frédéric - LEMAIRE Serge - LEMAITRE Patrice - LEMARCHAND Marielle - LEMARCHAND Michel - LEMONNIER Eric - LENGLET Fabrice - LENOIR Dominique - LENOIR Richard - LENORMAND Etienne - LEON Jocelyne - LEPAGE Bernard - LEPROUST Nicolas - LEREVEREND CLEMENTINE - LEROY-MIGNOT Thibault - LESAGE Jean - LESCAYREYRES Gérard - LESCAUT Nicolas - LESCURE François - LESOUËS Karine - LESOUËS Marc - LESSI Mariama - LESSI Maud - LETERME-AUZANNEAU Guilaine - LETURQUE Joël - LETURQUE Roselyne - LEVACHER Valéry - LEVAILLANT Solène - LEVEL Josseline - LEVISSÉ Annick - LEVISSÉ Bernard - LE VOURC'H Jean-Paul - LEVY Emy - LEVY VALENSI Stéphane - LEYGONIE Marc - LHEUREUX Nicole - L'HORSET Pierre Jean - LHUISSIER Marc - LIBEAU Didier - LICHTEROWICZ François - LIEBAERT Philippe - LIENEMANN Marie-Noëlle - LIEWIG Elodie - LIGER Marie-Hélène - LIGER HÉLÈNE - LILLE Leon - LINDEN Sébastien - LINDEN Sébastien - LLAMAS ALICE - LLONCH François - LOBELLO philippe - LOCQUET Claire - LOCQUIN François - LOGEROT Sylvain - LOMBARD Sébastien - LOMBARD Georges - LONLAS Maxime - LONLAS Brigitte - LORANT Nicole - LORENZO José - LOSSON Joëlle - LOUBIGNAC Gilles - LOUDET Bertrand - LOUIS Marianne - LOUVET Vincent - LUBRANESKI Joëlle - LUBRANESKI Yvan - LUCAS Cécile - LULENDO Sylvie - LUNA Richard - LUTAUD Frédéric - LUTZLER Isabelle - MAAROUFI Hamid - MAAROUFI Medhi - MABANZA Chantal - MACAIRE Antoine - MADJOUBI Naima - MADJOUBI Samir - MADOUMIER Jean-François - MAGLOIRE Michel - MAHAMOUD Djai - MAHI Abdelhalim - MAHMAR Amirat - MAILLAN Danielle - MAIRESSE Michel - MAISTRE Guilhem - MAKLOUF Nora - MALACORD Philippe - MALAVALD Henri - MALBEC André - MALBERTI Isabelle - MALBRANC Jean-Luc - MALLARD Jean-Yves - MALOBERTI Sophie - MALOTAUX Anne-Juliette - MALOZZI Frederic - MANEM Ginette - MANIFACIER Jean Paul - MANIFACIER Marcel - MANKOU Arsène - MANKOU Brice - MANTEGHETTI Alain - MANZANO Anne-Marie - MARAINE Jean-Yves - MARC Nathalie - MARCHAND Colette - MARCOUD Jean-Claude - MARECHAL Geneviève - MARIC Michel - MARLAT/BERNADICOU Christine - MARNAY Serge - MARSAN philippe - MARSEILLE Cécile - MARSICK Olivier - MARTEL Georges - MARTIN Valérie - MARTIN Benoît - MARTIN Bernard - MARTIN Régis - MARTINELLI Dantes - MARTIN-WORTHAM Julie - MARTY Anne-Marie - MARTY Frédéric - MARTY Bernard - MASEMBO Gaetan - MASSOMBA Jean-Richard - MASSON Guillaume - MATEO Line - MATEUS Artur Jorge - MATHARI mouna - MATHIEU Gilbert - MATHONNAT Bernard - MATTE José - MATTERA Jean-Louis - MATTHIEU Mickaël - MAUBRAS Béatrice - MAUGEY Alexandre - MAURIN Jean-Claude - MAYOLGA Josiane - MAZE Philippe - MAZE Christian - MAZLOUT Mohamed - MAZNI Sadia - MEAS Keo - MEBRAD Yasmine - MEDAN Geneviève - MEDAN Jean - MEDARD Elisabeth - MEDIANA Hicham - MEGHAISEROU Moustapha - MEHIMETEDSI Eric - MEIERHANS Paul - MEIERHANS Sylvia - MEILLARD Jean - MELLOUL Joseph - MENAGE Carine - MENARD Pascal - MERCIER Michel - MERLEN Annick - MERY Bruno - MESSIN Daniel - METAIREAU Joël - METAIS Jean-Pierre - MEULEMAN Patrick - MEUNIER Jean-Marie - MERY Serge - MERY Valérie - MEVEL PLA Norma - MEYER Patrice - MICHENON Robert - MICHNOWSKI Sylvie - MICHON Raymonde - MIEGGE Christine - MILA Alain - MILESI Annick - MILLET Maurice - MILOUDI Tarik - MINIER Jean-Luc - MINVIELLE Michel - MIR Pascale - MIRAMOND Bernard - MOALIC Grégory - MOHR-DAURAT Hubert - MOINE Nathalie - MOISE Gérard - MOLLIMARD Christiane - MONALDI Sylviane - MONFRAIX Jeannette - MONGE Evelyne - MONNIIN Philippe - MONPEYSSAN Denise - MONTAUFIER Aline - MONTAUT Jean-François - MONTMARTIN Yves - MOREAU Patrice - MOREAU Joëlle - MOREAU Alain - MORENO Jean Jacques - MORINEAU Florian - MORTET Jean - MOTTO-ROS Bernard - MOTTO-ROS Marie - MOUDJENI Ali - MOUILLARD Arnaud - MOULAI Samira - MOULAY Halima - MOULET Jean-Pierre - MOULIE Gisèle - MOULOUDJ Myriam - MOUSSO Sylvain - MOUREAU Gérard - MOURIN Rémy - MOUROUX Pierre - MOUSSAOUI Hocine - MOUTTE Cécile - MPANZI Gaston - MULLER Dominique - MUNOZ Jonathan - MUSARD Nicole - MUSARD Pierre - M'ZAMBI Hipolyte - MZE Abdul - NACHIN Anne - NACHIN Claude - NAIL Jean-Paul - NARCISSE Jean-Philippe - NARDIN Nely - NASSIEU-MAUPAS Caroline - NASSIEU-MAUPAS Jean-Philippe - NATIVEL Michel - NAVARD Françoise - NAVARRO Jean-Joseph - NAVARRO Jacqueline - NAZARIAN Robert - N'DOMGI Dominique - N'DONGOLA Emmanuelle - NEDELEC Claude - NEDELLEC Yves - NEFF-MIGLIORI Evelyne - NEGAMARI Naïma - NEVEU Christian - NEWMAN Clément - N'GOG Philippe - NGOMBET Madeleine - NGUEMA Jean-Fernand - NIAMBI Celestin - NIAMBI Marie-Yvette - NIANG Aissata - NICOLAS Jean-Pierre - NICOLE Sylvie - NKOUSSU Marianne - NOCET Nicolas - NOLF Sophie-Anne - NOLLET Fabrice - NORDEN Eugène - NOSELINI Sébastien - NOURY Franck - NOURY Zahia - ODOBET Serge - OKE Genserik - OKGI Nora - OLIVE Marc - OLLIVIER Mado - ONDARS Arnaud - ORONEZ André - ORUSCO Robert - OSMANI Abi Abdia - OSMANI Imene - OSMANI Nassima - OSMANI Soufi - OSTROWIECKI France - OUADAHD Wahid - OUAROISS Moussa - OUBARI Saïd - OUFINI Belgacem - OUGOURLOU-OGLOU Bernard - OUKHLIL Abdelwahed - OUKHLIL Jalal - OULD ZEIN Salem - PACHOT Jacques - PADILLA Jean - PAGNIER Louise - PAGNIER Nicolas - PAIRIS Joël - PALMIERI René - PALOYAN Daniel - PANNIER Pascal - PANTELIC Milka - PANZA Olivier - PARIENTY Francis - PARIS Jean-Christophe - PARIS Jacky - PARIS Pierre-Guillaume - PARISOT Marlyse - PASCAL Jean-Jacques - PASCAL Julian - PASCAL Jean-Michel - PASCAREL Laure - PASQUET Claude - PASQUET Jean-François - PASQUIER Vincent - PAUL LEBOUC - PAULISINI Hortensia - PAUMELLE DE LORMEL Chantal - PAVOT Jacques - PAVY Pascale - PECOURT Michelle - PEDRENO Guilhem - PEIFFER Paul - PELISSIE Denis - PELLETIER Betty - PENALVER Fred - PEPIN Henri - PERDREAU Jean-Paul - PEREZ Jean Jacques - PERICEY Bertrand - PERRET Claude - PERRET Georges - PERRIN Raphaël - PERSICO Michelle - PESQUEY Dominique - PETIT Catherine - PETIT Thomas - PEULVEY Serge - PEYROT Jacques - PHAM Tinh - PHAM Toan - PHILIPPART Claudine - PHIPPS Colin - PIATEK Frédéric - PIAZZI Adélaïde - PICHOT Brigitte - PICOT Martial - PIEPRZ Christophe - PIERRE Jean-Claude - PIERRE Jean-Michel - PIERRE-LOUIS Djeamson - PIERRES Daniel - PIERRON Martine - PIERSON Georges - PIETROBON Elise - PILET Pascal - PILLIERE Régine - PILOT Eddy - PINET-MANCHE Eric - PINOY Valerie - PIOT Jean - PIPART Daniel - PIRON Jean Paul - PIRON Christophe - PITOIS Martine - PLAISANCE Jean-Louis - PLANER Hermann - PLANER Janine - PLANSON MARIE - PLANTADE Cathy - PLANTADE René - PLUCHINO Joseph - PLUCHINO Marie-Paule - PLUMET François - POCINO-VENIN Robert - POIDVIN Jean-François - POINSON Danielle - POINSOT Pascale - POLAN Frédéric - PONCHARAL Jean - PONS Josie - PONTE GARCIA Olivier - PONTIUS Noël - PORDOY Cristel - PORTE Philippe - POTEZ Annick - POTEZ Roger - POTTIE Françoise - POULAIN Alexis - POULAIN Denise - POULAIN Françoise - POULAIN Pascale - POULIQUEN Christophe - POYDESSUS Annie - POYOL Christophe - PRENEAU Jean-Luc - PREVOT Marc - PRIGENT Patrick - PRIOL Jean - PRISSETTE Serge - PROUST Emile - PROVOST Pierrette - PROYART Gérard - PRUDENCIO Miguel - PRUNET Pierre - PRUSKY Jean-Claude - PUJO Alain - PUJO Anne-Marie - QUILES Joséphine Marie - RABANEDO Antoine - RABHI Nora - RABHI Yahya - RAFAI Mohamed - RAFFETIN Lionel - RAIMBAULT Gaël - RAIMONDO Jeanne-Marie - RAJABI Leïla - RAJABI Nagia - RAKOFF Isabelle - RAKOUB Mohamed - RAKOUB Sabrina - RAMAGE SEBASTIEN - RAMALHO Carlos - RAMBAUD Françoise - RAMBAUT Hervé - RAMHOUNE Laëtitia - RAMHOUNE Patrick - RANDAVEL Corinne - RATSIMILAVAOKA Yvonne - RAVEAU Michelle - RAVEAU Pierre - RAYMOND Alain - REANT Philippe - RECCHIA Jacques - REGINE Abrial - REMAZEILLES Franck - RENAUD-GOUD Christian - RENAUDIN-JACQUES Christine - RENOU Michel -

REUTER Alain - REVEL Vincent - REY Alain - REY Olivier - REYES Seti - REZZOUKI Mohamed - RICARRERE André - RICARRERE Josette - RICHARD Patrice - RICHARD TONTO - RICHARD Olivier - RICARDEAU Gisèle - RICARDEAU Serge - RICHET Marie-Claude - RIGAL Jean pierre - RIGAL David - RIGAUD Sandra - RIMASSON François - RINALDI Raymond - RINALDI Raymond - RINCHE serge - RISSER Thomas - RIVIER Bruno - RIVIERE Robert - RIVOIRE bernardine - RIVORY Gérard - RIZZOLI Fabrice - ROBARDET Pierre - ROBERT frederic - ROBERT Frédéric - ROBERT Jacques - ROBERT Michèle - ROBIN Jean-Pierre - ROBIN Pierre-Yves - ROBINE Muriel - ROBLIN Jean-Pascal - ROCARD Hugo - ROCCHI Alain - ROCHAIS Michel - ROCHAIS Michel - ROCHER Antoine - ROCHMAN Sylvie - RODRIGUEZ Jose - RODRIGUEZ Belinda - RODRIGUEZ Carmen - RODRIGUEZ MARTINEZ Paula - ROGEON Benoît - ROMDHANE Flavien - ROMDHANE-KRIBI Hella - ROOPINIA Catherine - ROQUEPLAN Gérard - ROSOOR Marie - ROSSIGNOL Kevin - ROUDIL Isabelle - ROUE philippe - ROUFFIGNAC Jean-Claude - ROULEAU Guy - ROULET Bernard - ROULET Françoise - ROULLIER Isabelle - ROUQUETTE Nicole - ROUQUIE Nadine - ROUSSEAU Damien - ROUSSEL Martine - ROUSSEL Fabien - ROUSSEL Christine - ROUSSELET Emmanuel - ROUX Laurent - ROUX René - ROVERC'H Olivier - ROY Alexandrine - ROYERE Christian - ROYET Estelle - ROZEC Valérie - RUELLE Fabrice - RUFFIER Christine - RUFFIER Roger - RUIZ Pedro - RUIZ Sonia - RUIZ-BAUZA Christine - RUSCASSIE Pierre - SACRISTANI Carmen - SACRISTANI Jean - SADDIKI Abdelkader - SAGE Eric - SAINT-MARTIN Christophe - SAINT-SUPERY Laurent - SAINTY Marcel - SALAMA Brigitte - SALARD Sandrine - SALDES Sébastien - SALINAS Gabrielle - SALIOU Joël - SAMBU Emery - SAMSON Dominique - SANCHEZ Henri - SANCHEZ Jean-Charles - SANTOLINI Hélène - SARAMON Tristan - SARR Alhassan - SARRAILLE Corinne - SARRIEU Annie - SARRIEU Jean-Pierre - SAUNIER Patricia - SAUVAGET Patrice - SAUVANIER Marion - SAUX Jean-Michel - SAVANTRE Christine - SAVINEL Alexia - SCARMEL Jonathan - SCHNEIDER Marie-Laure - SCHWANDER Elodie - SCHWANDER Mathieu - SCHWEIG William - SEDDAUI Quirico - SEGAL Lila - SEGAL Memsy - SEGAL Paule - SEILLER René - SELVA Michèle - SELVA Patrick - SELVA Jeremy - SELVA Laetitia - SERGEANT Hervé - SERIYES Philippe - SERRAT Lucienne - SEVILLE Virgine - SEYS Mariannick - SIALVE Bernard - SIAS Pierre - SIAS Catherine - SICARD Nicolas - SID Fatima - SIDIBE Koya - SIDIBE Moussa - SIGAL Gérard - SIGAL Marie Jo - SIGAL Pierre - SIMELIERE Bruno - SIMON Pascal - SIMOULIN Jean-Louis - SINDRAYE Marie - SINDER Simon - SINI Morad - SINOT Frédéric - SINOT-FLORION Christine - SION André - SKRIVAN Fleur - SOISSONS Jean Claude - SOLA-LYON Dominique - SOLEIL Monique Pierrette - SOLER Aurelia - SOLET Anne - SOLTANI Leila - SONGO Céline - SOTIN Earwin - SOUCHE Maurice - SOUISSI Habib - SOULET Gilbert - SOULIER Patrick - SOUMET Michel - SOW Bandiougou - SPAETER Didier - SPICHER Gilles - SPORTES Daniel - STEINFELD Jean Alain - STEPHANE Jean-baptiste - STUART DE WILDEN Anne - SUBRA Dominique - SÜSS Gérard - SUZANNE Gérard - SUZANNE Michèle - SYED Sohaib - SZABO Cédric - SZEMENDERA Christelle - TABOURET Christine - TACHELLA Alain - TACHELLA-SANTARELLI alain - TAILLEFER Richard - TALBI Djamel - TALLONE Solange - TALLONE Vivian - TAMERT Redouane - TAMPE Julien - TARDY Frédéric - TAUZIN Marie-Laure - TAWAB Claire - TEILLIAIS Gérard - TEISSIER K Gabrielle - TEKBIKAK Tarik - TELLIER Patrick - TENAGLIA Bruno - TERRIEN Jean-Jacques - TESKRAT Serge - TESSIER Hervé - TESSIER Mathias - TESSON Gilles - TEYSSONNEYRE Catherine - THAUVIN Alain - THAUZIES Colette - THAVEL Yohan - THERAIN Philippe - THERAIN Antoine - THEVENOT André - THIERRY David - THIMONIER Catherine - THIOUET Marie-Claude - THIOUET Fides - THOMAS Catherine - THOMAS Jean-François - THOMAS Marc - THOMAZE Joffrey - THORE Josiane - THOUZEAU Simon - THUILLIER Francis - TIGUILT Rachid - TILLON Arnaud - TIMSIT Pierre - TINCHON Jacques - TINDILIERE Eric - TIRES Karim - TIRVAUDEY Aline - TISSERANDOT Jeannine - TISSOT Nicolas - TOLEDANO Jacques - TOLILA Cathy - TOMASI Jacques - TORDJMAN Marie-Annick - TORRES David - TORVIC Sonia - TOUCHARD Francis - TOUCHEFEU Catherine - TOUCHEFEU Claude - TOUCHON Baptiste - TOUFFE Pascale - TOUIZA Habib - TOULORS Amin - TOUMI Abdelhalim - TOURNAUD Philippe - TOURNEMAINE Myriam - TOUSSAINT Christophe - TOUZET Liliane - TOUZET Sylvie - TOXÉ Michel - TRESSOLS Bernard - TRIJEAN Mélina - TRIPIER Hélène - TRIPOTEAU Damien - TROPEANO Roger - TROUCHET Bernard - TROUVE Jeanine - TURCO Livio - URBAIN Jean-Pierre - VACHER Raymond - VACHERON Raymond - VALE Patrick - VALEGEAS Jean-François - VALENTE-GRANGE Dominique - VALENTIN Jacques - VALERE David - VALERIE Allain - VAN DAELE Marilys - VAN DYCKE Anne - VANDEMBROUCQ Damien - VANDERPLANCKE Jean-Pierre - VANDYCKE Bernard - VANGOUT Angèle - VANHOLSBECK Aurélie - VARISELLAZ Jean-Luc - VARRAZ Christian - VASNIER Bertrand - VATINEL Gilles - VAUGELADE Gabriel - VEILLERETTE Annie - VENERA Dominique - VENET Claude - VERGER Yannick - VERGNES Laurent - VERGUET Clotilde - VERITE Jérôme - VERRIERE Grégoire - VERTZ Francine - VERVAULT He Won - VERVAULT Erwan - VERVISCH Xavier - VIAL Etienne - VIBES Corinne - VICENS ANNIE - VICHERAT Denis - VIEIRA Mathieu - VIGNOT Michèle - VILA Line - VILLAIN Joël - VILLEMAGNE Cyril - VILLEMAGNE Christophe - VILLEMAUX Dorothée - VIMENEY Laurent - VIOLET Paul - VIOLLE René - VIRTO Stéphane - VIVIER Christian - VOISIN Olivier - VOLLET Yvette - WAGNER Laurent - WAGNEUR Edouard - WAINGART Léon - WALKOWICZ Corine - WALTENER Bruno - WALTER Michel - WAMBST Annick - WASSA Mamadou - WATTIER Philippe - WEBER Grégory - WHITNEY ANTHONY - WIEDERKEHR Monique - WIESSER Denis - WILLAUME Jean-Baptiste - WITZMANN LEILLA - WOLKOW Sandrine - WORTHAM Françoise - WUNDERLE Patrick - XAVIER Lionel - YANNOCK Vignone - YARKO Gudrun - YEZID Sabrina - YOUNSSI Jamila - YOUNSSI Smail - YVES-GAROUT Michel - ZABALA Marie-Christine - ZAHIR Soumia - ZAIED Montacer - ZAMBEAUX Geneviève - ZANETTI Mathieu - ZAOUG Rabiaa - ZAYANI Hassen - ZAYANI Sonia - ZEGHBIB Yannis - ZEHZOUH Nadia - ZEHZOUH Smina - ZEMRAMI Azziz - ZENNAF Kahier - ZERBIB Joseph - ZIAS Christos - ZIZANI Fathia - ZULIANI Marie - DRAY Julien...

SIGNEZ ET RETROUVEZ LA LISTE ACTUALISÉE SUR WWW.MAINTENANTLAGAUCHE.FR

SOMMAIRE

Introduction

Que ferons-nous de notre victoire ?	46
Nous sommes fiers d'être socialistes	46

I- Maintenant, refuser l'austérité **46**

Ne pas ajouter des contraintes aux contraintes	46
Europe : le choix du volontarisme	47
Quel est le contenu pour cette renégociation ?	47
Réorienter l'Europe, c'est la rendre démocratique	47

II- Maintenant, la redistribution des richesses **47**

Répondre à l'urgence sociale	47
Parlons salaires !	47
L'augmentation des salaires commence par celle du Smic	48
Nous devons aboutir, enfin, à l'égalité salariale entre les femmes et les hommes.	48
Sortir du mythe de la baisse des charges	48
Vers la fixation d'un revenu maximal ?	48
Parler de tous les salaires !	48
La retraite c'est aussi du salaire	48
Les minima sociaux	48
L'allocation autonomie pour les jeunes en formation	48
Le droit DU travail, c'est aussi le droit AU travail !	48
Établir une nouvelle forme de contrôle sur les licenciements	49
Engager la révolution fiscale !	49
Taxer pour redistribuer	49
Passer d'une fiscalité régressive à une fiscalité progressive	49
• Impôts sur les revenus : élargir, réduire, renforcer	49
• TVA réduite : tenir bon	49
• Lutter efficacement contre l'évasion fiscale	49
Patrimoine : en finir avec une « France d'héritiers »	49
Pas de véritable intégration européenne sans harmonisation fiscale	49
Pour une fiscalité écologique	50

III- Maintenant, l'écologie politique **50**

La transition énergétique, un impératif	50
Un mot d'ordre : sobriété, efficacité et énergies renouvelables	50
Préserver nos biens communs	50
Décider maintenant une sortie progressive du nucléaire	50
Non à l'exploitation des hydrocarbures de schiste	51
Retrouver le temps de vivre	51
Moins de biens, plus de liens	51
La croissance du PIB ne peut pas être la seule boussole politique	51
Rapprocher les lieux de production et de consommation	51
Une agriculture responsable	51

IV- Maintenant, l'État stratège **52**

Une stratégie industrielle	52
Défendre et renforcer nos services publics	52
Pour une réappropriation citoyenne de l'économie	52
Étendre la gratuité pour un accès universel aux droits et biens fondamentaux	53

V- Maintenant, faire vivre l'égalité réelle **53**

La laïcité est notre bien commun, elle fait partie du patrimoine génétique des socialistes.	53
Féministes, parce que socialistes, socialistes parce que féministes	53
Vite, des politiques volontaristes de lutte contre toutes les formes de discrimination !	53

Faire reculer le sexisme, l'homophobie et le racisme	53
Reconnaitre le mariage homosexuel et l'homoparentalité	53
Droit de vote des étrangers non-communautaires	53
L'engagement pour la jeunesse, la priorité du quinquennat	54
L'allocation-autonomie, c'est maintenant	54
Priorité à l'éducation !	54
Refonder l'école publique	54
L'université publique pour tous	54
La recherche publique au service du progrès	55
Un logement de qualité pour tous	55
Une politique de santé de gauche, c'est possible, c'est nécessaire !	55
Réinventer la politique de la ville	56
Assurons une éducation populaire efficace et pérenne	56
L'Outre-Mer aspire aussi à plus d'égalité	56
Vivre en sécurité : un droit républicain	57
Pas d'égalité sans culture !	57
Des productions audiovisuelles pour tous et par tous	57
Immigration, nationalité : la fidélité à nos valeurs	57
L'égalité territoriale passe par une décentralisation plus juste	57
VI- Maintenant, la VI^e République !	57
Le Parlement, cœur battant de la démocratie	58
Pour l'application stricte du non-cumul des mandats	58
VII- Maintenant, une autre mondialisation !	58
Pour de nouvelles règles internationales	58
En finir avec le libre-échange généralisé	58
Agissons sur les coûts de transport	58
Préservons les ressources naturelles du monde	58
Vers la souveraineté alimentaire	58
Agir pour la paix dans le monde	58
VIII - Pour mobiliser, rassembler la gauche et rénover notre parti	59
Notre stratégie : l'union de la gauche et des écologistes	59
Être des acteurs du changement	59
Réussir les élections municipales, cantonales et régionales	60
Conclusion	
Nous sommes fiers d'être socialistes nous voulons l'être encore davantage lorsque viendra l'heure du bilan	60

TEXTE DE LA MOTION

Depuis les victoires des 6 mai et 17 juin, il existe en France une majorité de gauche sans précédent dans l'Histoire.

La Présidence de la République, l'Assemblée nationale, le Sénat, les Régions, les départements, les villes : **la gauche dispose des moyens nécessaires pour redresser et transformer durablement notre pays.**

Nos concitoyens, salariés, jeunes, précaires, fonctionnaires, retraités, attendent beaucoup de nous, parce qu'ils sont touchés de plein fouet par la crise et ont, pour la majorité d'entre eux, souffert de dix ans de politique de droite.

En chassant le sarkozysme, responsable de « *tant de brûlures et de blessures* » (François Hollande, La Bastille, 6 mai 2012), nous avons créé les conditions politiques pour redresser la France, combattre le chômage et les inégalités.

C'est pourquoi nous souhaitons tous, ardemment, la réussite de la présidence de François Hollande et du gouvernement de Jean-Marc Ayrault.

Pour la première fois depuis longtemps, le congrès qui s'ouvre peut être le moment intense de débats d'idées, d'échanges et de dialogue, délesté des batailles d'égos.

Utile, le congrès de Toulouse ne le sera, que s'il permet le débat et l'action.

*Cette fois, va-t-on réussir ?
Serons-nous déçus, puis battus une fois encore ?
Comment être à la hauteur des attentes légitimes des Français et de cette période historique si troublée partout dans le monde ?
Comment faire face à la crise et aux profondes mutations qui s'engagent ?*

Ces interrogations, tous les militants socialistes se les posent au regard des défis à relever en France et en Europe. Ils ont mille fois raison.

Que ferons-nous de notre victoire ? Devant la déferlante d'un libéralisme autoritaire, la gauche est face à elle-même. Elle doit affirmer maintenant une autre voie face au triomphe de l'argent roi, à la régression sociale et écologique.

Soupeser les carrières présentes ou à venir, distribuer des bons et des mauvais points n'est pas à la hauteur des enjeux ni des urgences.

Nous ne pouvons pas nous permettre d'échouer, car toute la gauche, riche de sa diversité, est dans le même bateau. Rien de grand ne s'est fait dans notre pays sans l'unité de la gauche.

Nous sommes fiers d'être socialistes, **nous voulons l'être encore davantage quand viendra l'heure du bilan. Nous voulons une gauche libre dans le débat et dans l'action.**

• **Le débat.** Nous avons des propositions à présenter, une orientation à trancher. Le débat entre les motions est une richesse de notre parti, qui garantit aux militants la liberté de parole. Si le temps est à l'unité, il n'est pas à l'unanimité.

• **L'action.** Le Parti socialiste doit être le relais de la politique gouvernementale sur le terrain. Il doit aussi organiser, avec le reste de la gauche, avec le mouvement social, le rapport de forces qui nous permettra de tenir bon face aux obstacles et aux résistances. L'unité a toujours été le talisman des victoires de la gauche et des écologistes : elle l'est encore plus face aux épreuves dans l'exercice du pouvoir.

Tous les militants, par la diversité de leurs parcours et leurs réalités sociales, sont un atout indispensable pour entretenir ce lien nécessaire avec la société française.

Gouvernement, Parlement, parti : chacun a son utilité dans la réussite. Au gouvernement de diriger le pays sur la voie du redressement. Au Parlement de faire les lois qui mettront en œuvre nos engagements. Au Parti socialiste de relayer les réformes, de préparer l'opinion, de sortir de la pensée unique qui tente partout d'imposer sa loi. À nous d'inventer une gauche libre.

I- Maintenant, refuser l'austérité

Les salariés sont la majorité écrasante de nos électeurs et 93 % de la population active, ils produisent les richesses de ce pays et n'en reçoivent pas la part qu'ils méritent. La droite nous laisse officiellement 8 millions de pauvres, 5 millions de chômeurs, 3 millions de précaires, 3 millions de temps partiels subis, des salaires écrasés, des minima sociaux misérables, alors que la France « d'en haut » n'a jamais été aussi riche, les profits aussi élevés. 10 % de la population possède 50 % du patrimoine, les 500 premiers Français, selon Challenges, ont cumulé 267 milliards d'euros de gains, tandis que des travailleurs pauvres à temps plein logent dans des mobil-homes, et que des précaires ne peuvent même pas se loger. 46 % de la population ne part pas en vacances. **Voilà le qu'onidien angoissant, l'urgence sociale qui frappe à nos portes. Jamais la France n'a été aussi riche et les richesses aussi mal réparties.**

Notre tâche n'est pas facile. Nul n'ignore les contraintes énormes qui pèsent aujourd'hui sur l'action publique, mais nul n'ignore non plus qu'il existe des marges de manœuvre. **Le redressement du pays, c'est la priorité absolue du quinquennat.** Pour y parvenir, il faut faire preuve de pragmatisme et de volontarisme.

Ne pas ajouter des contraintes aux contraintes

Le déficit qui doit être d'abord résorbé, c'est celui de nos emplois industriels, celui de notre balance commerciale. La réduction des déficits ne peut se faire à l'encontre des salariés. C'est en « déclarant la guerre à la finance », et par une véritable révolution fiscale génératrice de recettes nouvelles et justes, que nous parviendrons à tenir nos objectifs. Il nous faut également sortir du schéma de la droite qui déconsidère systématiquement les dépenses publiques. Un État n'est pas « un ménage » ! Il doit dépenser, investir, stimuler, orienter l'économie.

Dans un contexte de croissance nulle, **une rigueur qui ne dit pas son nom risque d'avoir l'effet inverse qu'escompté : le risque, c'est le basculement dans la récession.** Le risque, c'est le basculement dans l'austérité et la perte de confiance. Dans un cercle vicieux, l'austérité nourrit la récession, qui elle-même aggrave la dette et empêche toute relance : c'est comme vouloir brancher un chauffe plat dans un réfrigérateur.

Europe : le choix du volontarisme

La victoire de la gauche a pesé dans le rapport de forces avec l'Allemagne et les gouvernements conservateurs. Elle a permis à la France d'arracher quelques utiles concessions. Mais, hélas, l'essentiel reste inchangé : **le traité Merkozy demeure, et avec lui la règle d'or, le dogme du déficit zéro, les sanctions automatiques à l'encontre des États récalcitrants.**

La règle d'or n'est rien d'autre qu'une chape de plomb, l'abdication du politique face aux marchés, le symbole navrant de l'impuissance des élus face aux diktats des agences de notation et autres institutions financières insensibles au sort des peuples. Quant aux mécanismes de sanction, ils dépossèdent davantage encore les citoyens de leurs possibilités de choix collectif, sans renforcer l'Union en tant qu'entité démocratique.

Alors, autant le dire : **nous ne pouvons accepter le TSCG en l'état et nous plaçons pour une véritable renégociation.**

La renégociation est possible parce que les faits sont là. La situation s'aggrave. Tous les experts concordent, et estiment qu'une politique d'austérité, de réduction drastique des budgets et des conditions sociales va créer une spirale récessive. Mme Merkel est de plus en plus isolée et, même en Allemagne, des voix s'élèvent.

Quel est le contenu pour cette renégociation ?

- **Transformation du rôle et des missions de la BCE.** Elle doit directement prêter aux États et non plus aux banques, et pouvoir racheter les dettes souveraines des États-membres.
- À la place de la règle d'or et des sanctions automatiques, **la création d'un véritable « gouvernement économique ».** C'est tout le contraire de la règle dogmatique aveugle.
- **Convergence progressive des politiques sociales :** instauration partout de Smic nationaux, qui année après année, devront être augmentés en vue d'atteindre, à une date butoir, un Smic européen ; des règles communes anti-dumping social.
- **Harmonisation fiscale et véritable,** lutte contre les paradis fiscaux et autres méthodes d'évasion fiscale en Europe.
- **Des ressources propres pour un budget communautaire d'intervention.**
- **Des politiques industrielles communes,** par exemple dans le secteur des énergies renouvelables.

Les principes de coopération européenne, de juste-échange, de lutte contre les inégalités doivent se substituer à la concurrence libre et non faussée.

Cela impose la mise en place de **politiques tarifaires aux frontières**, afin de veiller au respect de normes environnementales et sociales et faire respecter un **juste-échange**. Au sein de l'UE, c'est le Conseil européen qui doit être l'instance d'appel pour le droit à la concurrence et non plus la très libérale cour de justice.

Nous croyons en une République européenne, nous défendons l'idée d'un bien commun européen.

Réorienter l'Europe, c'est la rendre démocratique.

Le Parlement européen doit voir son pouvoir renforcé. Il nous revient d'en politiser les enjeux.

Nous demandons l'organisation d'une **convention sur l'Europe en octobre 2013**, bien en amont des débats avec les autres socialistes

européens, afin que les prochaines élections européennes permettent d'engager l'Europe sur une nouvelle voie.

Nous plaçons pour une **Constituante européenne**, élue par les peuples de l'Union, qui serait chargée d'élaborer un texte constitutionnel permettant aux peuples de l'Union de retrouver la maîtrise de leur destin.

II- Maintenant, la redistribution des richesses

Pour conserver la confiance des Français, nous devons nous attaquer frontalement à la question du chômage et des inégalités. La répartition du PIB entre capital et travail s'est dégradée au détriment des salariés. Notre mission historique, la redistribution des richesses, ne sera possible que si nous actionnons deux leviers fondamentaux : la politique salariale et la politique fiscale.

Répondre à l'urgence sociale

Parlons salaires !

Pendant des années, la droite n'a eu de cesse de mettre sur le dos du « coût du travail » la prétendue mauvaise compétitivité du pays. Résultat, le chômage a considérablement augmenté et les salaires ont stagné.

Il ne faut pas attendre la relance pour augmenter les salaires, mais il faut les augmenter pour permettre la relance.

La question du chômage n'est pas liée au « coût du travail ». Le coût du travail en Espagne est plus bas que le nôtre et il y a davantage de chômage ! Le coût du travail dans les pays scandinaves est plus élevé que le nôtre et il y a moins de chômage !

La compétitivité n'exige pas de baisser le coût du travail. C'est au contraire le coût du capital, ses taux de profit, ses marges et dividendes, qu'il faut baisser, car ils sont trop élevés et s'opposent à des produits moins chers et capables d'affronter la fameuse « concurrence internationale ».

Quant à la productivité, ce sont les salariés les mieux formés, les mieux traités, les mieux payés qui produisent le plus. Pas les précaires. **La flexibilité s'oppose au bien-être.** Le Medef continue d'affirmer qu'il est nécessaire de précariser les salariés au nom de la compétitivité. Or, une baisse, même temporaire, des salaires ne remplacera jamais la fabrication de bons produits par des salariés formés, payés ... capables de les acheter !

Travailler plus ?

Selon Eurostat 2010, les Allemands employés à temps complet travaillent en moyenne 41,8 heures par semaine, les Français 41,1 heures. La moyenne de l'Union européenne se situait en 2010 à 41,6 heures par semaine. La droite ose encore s'en prendre aux 35 heures, qui est la loi la plus avancée au monde. Mais pour se sortir de la crise bancaire, il ne faut pas travailler « plus ». Ce sont les pays les plus pauvres qui ont les durées du travail les plus longues (comme en Grèce, avec 23 % de chômeurs et 52 % de jeunes !). Ce sont les pays les plus riches qui ont les durées du travail les plus courtes. Ce qui prouve qu'il y a des marges de manœuvre à l'intérieur de chaque frontière. Et que nous avons eu raison d'inventer, dans notre pays le défi des 35 heures, car cela a fait 450 000 emplois de plus. Et sans continuer la réduction du temps de travail, il ne saurait y avoir réduction réelle du chômage de masse. C'est la voie à suivre, rapprocher la durée réelle du travail qui est repassée sous la droite à 41 h, de la durée légale de 35 h, nous allons voir ci-dessous comment cela peut se faire.

Dans la répartition de la valeur ajoutée, les salaires ont perdu dix points par rapport aux profits. C'est ainsi près de 180 milliards annuels qui ne vont plus au fonctionnement régulier de la consommation, et donc de l'économie.

L'augmentation des salaires commence par celle du Smic. Elle doit résulter d'une véritable conférence salariale avec le patronat et les syndicats. Et si elle ne débouche pas, notre gouvernement aura à prendre ses responsabilités, au-delà des 1,4 % de rattrapage de l'inflation et des 0,6 % de « coup de pouce » (une simple avance sur le 1^{er} janvier 2013) décidés au début du quinquennat. La puissance publique a le devoir de stimuler et encadrer les négociations annuelles obligatoires entre patronat et organisations syndicales. **La loi ne doit plus tolérer de minima conventionnels inférieurs au Smic.** Dans les négociations sur les salaires de la fonction publique, notre gouvernement a la possibilité de « donner le la » pour tout le salariat.

Nous devons aboutir, enfin, à l'égalité salariale entre les femmes et les hommes. Cela implique d'inévitables mesures contraignantes, qui passent notamment par des astreintes financières. **Sans mesures contraignantes, il n'y aura jamais d'égalité salariale à travail égal.** Dans toutes les entreprises, les syndicats concernés, les conseillers du salarié, les institutions représentatives du personnel, l'inspection du travail constatant l'inégalité salariale doivent pourvoir saisir le juge en référé, qui pourra imposer des astreintes financières, jusqu'à réalisation effective de l'égalité salariale.

- Toutes les entreprises de plus de 50 salariés doivent faire des **bilans comparatifs annuels des salaires hommes-femmes** à travail égal et qualifications égales.
- Dans les entreprises de plus de 1 000 salariés, **un accord devra être signé pour l'égalité salariale femmes-hommes** : il devra être mis en œuvre au plus tard un an après sa signature sous astreinte.
- Dans toute passation de marché, sous-traitance, utilisation de CDD ou d'intérim, le **principe de l'égalité salariale femmes-hommes** devrait être respecté, sous peine de sanctions pénales.

Sortir du mythe de la baisse des charges.

Le mythe de la baisse des « charges » (sic) a fait son temps. Depuis de trop longues années, les « exonérations de cotisations sociales » ont été multipliées, prétendument « pour aider à l'emploi ». **En 2010, ces exonérations représentaient le chiffre énorme de 30 milliards d'euros.** Les cotisations sociales ne sont pas des « charges », mais une part de nos salaires, mutualisée et redistribuée à chacun selon ses besoins pour la maladie, la retraite, le chômage, l'accident du travail ou la maladie professionnelle, la location d'un logement ou l'éducation des enfants. Il nous faut davantage faire cotiser le capital, car la CSG prend à 87 % sur le travail et seulement à 13 % sur le capital. Il faut donc hausser les salaires, afin de relancer la consommation et remplir les caisses sociales, mais aussi, par un impôt juste sur les très hauts revenus, abonder les comptes de la protection sociale.

Vers la fixation d'un revenu maximal ?

Aux États-Unis, Roosevelt avait instauré une règle après la crise de 1929 : « Pas de revenu supérieur à 20 fois le salaire le plus bas ». Cette mesure de justice élémentaire, le gouvernement l'a désormais fixée pour les grandes entreprises publiques. Nous devons aujourd'hui poser la question de l'existence d'un revenu maximum. Peut-on accepter que dans le secteur privé, des revenus de 100 à 600 fois le Smic existent ?

Parler de tous les salaires !

Retraites, indemnités chômage et allocation autonomie jeunesse sont aussi des formes de salaire.

La retraite c'est aussi du salaire. Si on vit plus longtemps, c'est pour en profiter plus longtemps. Il n'est pas possible de continuer à baisser de 20 à 30 %, voire 40 % le niveau des pensions (surtout pour les femmes) comme c'est le cas actuellement parce que les salariés n'arrivent pas à atteindre le nombre d'années exigées. Comme les salaires, les prestations retraites devraient être redéfinies en négociation avec les syndicats. Le financement de la retraite à 60 ans sans décote peut se faire en ajustant le taux des cotisations sociales. Le principe d'une telle hausse (pour l'instant de 0,5 % pour la part salariale et autant pour la part patronale) est d'ailleurs déjà prévu pour financer ceux qui ont commencé avant 20 ans (1 sur 6) selon le décret promulgué en juin 2012 par le gouvernement de Jean-Marc Ayrault.

Les minima sociaux doivent être indexés sur le Smic. Dans un grand pays développé comme le nôtre, personne ne doit rester au bord du chemin. Ils ont cotisé, payé une assurance-chômage, et ce qu'ils reçoivent en retour est un dû et non une aumône. Les minima sociaux doivent être effectivement garantis et indexés sur le Smic.

L'allocation-autonomie pour les jeunes en formation. Nous défendons l'idée que chaque jeune puisse choisir librement son avenir, en dehors de toute contrainte financière. Il faudra passer du système actuel de bourses à une allocation d'autonomie universelle et individualisée, assurant à chaque jeune en formation de pouvoir étudier, se loger, se soigner, se nourrir, sans avoir à se salarier. Accessible à tous, cette allocation serait calculée en fonction des ressources propres au jeune et de son lieu de formation.

Le droit DU travail, c'est aussi le droit AU travail !

Le gouvernement de la gauche plurielle, dirigé par Lionel Jospin, avait fait reculer massivement le chômage : en 2001, un million de personnes avaient retrouvé un emploi. Cela faisait 70 ans que nous travaillions moins en gagnant plus... avant que Sarkozy n'arrive et ne propose de « travailler plus en gagnant plus » !

L'urgence est de rapprocher la durée réelle de la semaine de travail – actuellement autour de 41 h – au plus près de la durée légale de 35 h. Le « temps de travail effectif » devrait intégrer pauses forcées, temps des trajets imposés, habillage obligatoire et repas sur le lieu de travail en journée continue.

Les heures supplémentaires devraient redevenir « ponctuelles et imprévisibles. » **Un milliard d'heures supplémentaires ne sont pas déclarées, pas majorées, pas payées : elles correspondent à 600 000 emplois.**

Un peu d'histoire

L'histoire de notre code du travail en France est celle de la réduction du temps de travail et du progrès du Smic, pas celle des journées de 15 h et des salaires rabaisés. Pendant 80 ans, de 1840 à 1920, nous avons diminué la journée de travail de 17 à 10 h. Pendant 70 ans, de 1936 à 2002, nous avons baissé la durée du travail hebdomadaire à 40 h puis à 39 et 35 h. Pendant toutes ces années-là, guerres, mondialisation, Europe ou non, « crise » ou non, nous avons réussi à faire quatre choses en même temps : augmenter la productivité, devenir le pays le plus productif au monde en taux horaire, augmenter le nombre des emplois, faire progresser les salaires,

diminuer le temps de travail légal et réel pour tous. Notre histoire économique est celle du « travailler moins, mieux, pour gagner plus » et c'est ce qui a permis à la fois de créer et de partager ces emplois, en dépit des crises, guerres, catastrophes. Non seulement il ne faut pas revenir en arrière mais il faut continuer malgré la droite qui a rogné les 35 h, a augmenté la durée réelle à 41 h et a bloqué les salaires, avec pour résultat direct que le chômage de masse a augmenté de nouveau.

Le code du travail doit être construit comme le prévoyait le projet socialiste :

En dix ans, des centaines d'articles du code du travail ont été supprimés, allégés, par la droite. Des scandaleuses taxations des prud'hommes à 35 euros, et de celle des indemnités journalières des accidentés du travail, à l'affaiblissement de l'inspection du travail, de la médecine du travail, bien du mal a été fait aux salariés. La lutte contre le travail illégal et la délinquance patronale doit être reprise ! **Toutes les formes de travail dissimulé, de fausses sous-traitances, de marchés truqués, de précarité et la flexibilité illicites doivent être combattues.**

Établir une nouvelle forme de contrôle sur les licenciements.

Une loi décisive est prévue pour un contrôle public sur les plans sociaux abusifs, afin de donner priorité à la reprise et au maintien des activités industrielles viables sous des formes appropriées – dont des coopératives. Ce contrôle sur les licenciements a l'avantage de permettre aux syndicats comme à la puissance publique d'imposer d'autres solutions aux employeurs et à la finance.

Si elle veut être efficace, la loi devrait fixer un quota maxima de précaires, égal à 5 % des effectifs dans les entreprises de plus de 20 salariés.

La durée de tout CDD devrait être d'un an maximum avec requalification automatique en CDI au-delà. Les périodes d'essai devraient être ramenées à trois mois maximum. Tout allègement des cotisations sociales encourageant les emplois à temps partiel et précaires devrait être supprimé. La loi devrait encadrer le temps partiel subi non motivé, pour empêcher qu'il soit un ghetto pour les femmes et les salariés non qualifiés.

Nous devons également réglementer la sous-traitance, souvent propice au contournement des droits sociaux et protéger les femmes lors de leurs congés maternité.

Dans cette reconquête, les employeurs publics doivent se montrer exemplaires, notamment par leur politique de rémunération et par la suppression des statuts d'emploi précaires.

Engager la révolution fiscale !

Taxer pour redistribuer

« *Taxez-nous !* » C'est ce que seize plus riches contribuables français réclamaient durant l'été 2011, dans un appel publié par *le Nouvel Observateur*: « *taxez-nous (...) nous souhaitons contribuer à préserver (...) un modèle français et un environnement européen auxquels nous sommes attachés* ».

La crise n'a rien changé pour les 10 % qui possèdent 50 % du patrimoine, alors que le revenu moyen de la population a stagné depuis l'arrivée de la droite au pouvoir. Les impôts ont été massivement baissés pour les plus riches de 2002-2012 : on peut estimer le montant total de cette baisse à 30 milliards d'euros, soit 3 milliards d'euros par an (ce qui représente 80 000 postes d'enseignants en début de carrière). Il faut

ajouter à ce décompte les 450 niches fiscales, dont la moitié environ pour le seul impôt sur le revenu. **Le manque à gagner est considérable : 65,9 milliards d'euros en 2012.**

C'est l'ensemble d'un système dérogatoire au principe de progressivité et d'universalité de l'impôt qui a été reconduit d'année en année. Il est donc indispensable de tenir bon sur la réforme fiscale

et de la mettre très rapidement en œuvre, pour que ses effets soient pleinement ressentis bien avant la fin du quinquennat et que se prolonge la dynamique créée sur ces sujets lors de l'élection présidentielle.

Passer d'une fiscalité régressive à une fiscalité progressive

Les travaux récents menés par plusieurs économistes sont sans appel : « le système fiscal actuel est faiblement progressif jusqu'au niveau des classes moyennes, puis devient franchement régressif ». (Thomas Piketty) Face à ce constat, les objectifs de la gauche au pouvoir s'imposent.

• **Impôts sur les revenus : élargir, réduire, renforcer.** Les maîtres mots de la réforme sont : élargissement de l'assiette, réduction du nombre et du coût des niches fiscales et renforcement de la progressivité.

• **TVA réduite : tenir bon.** Le collectif budgétaire 2012 a abrogé la TVA sociale et, dès 2013, le taux de TVA reviendra à 5,5 % pour des consommations aussi nécessaires aux Français que l'eau, les transports en commun, les tickets de métro et les billets de train, le bois de chauffage, les livres et les fournitures scolaires. C'est une bonne chose. Mais les « signaux » envoyés par la Commission européenne qui, de Bruxelles, a ouvert une procédure d'infraction contre la France et le Luxembourg qui appliquent aux livres numériques des taux de TVA réduits et veut limiter la TVA réduite sur les « services à la personne », ont de quoi inquiéter.

• **Lutter efficacement contre l'évasion fiscale** en instaurant un **droit de suite fiscal**, comme aux USA et, d'une moindre façon, en Allemagne : tout citoyen français vivant à l'étranger doit payer à la France l'écart d'impôt entre ce qu'il paie dans son pays de résidence et ce qu'il devrait payer en France. Une « **Haute autorité de lutte contre l'évasion fiscale** » devrait être créée pour garantir l'efficacité et la réactivité de notre action face à ce fléau.

Patrimoine : en finir avec une « France d'héritiers ».

Les 10 % des ménages français les plus riches détiennent à eux seuls la moitié du patrimoine total et disposent en moyenne de plus d'un million d'euros chacun. Dans une France qui doit mettre en mouvement l'ensemble de ses richesses pour faire face à la crise et chercher la croissance, il est temps **d'imposer les revenus de la rente et du capital au même niveau que les revenus du travail.** Une réforme de l'impôt foncier permettra de s'attaquer à la rente foncière, grâce à une taxe sur les transactions immobilières élevées, en particulier dans les territoires riches et de faible mixité sociale.

Pas de véritable intégration européenne sans harmonisation fiscale

Créons un serpent fiscal européen pour stopper la concurrence fiscale et sociale. Le chantier fiscal européen, annoncé à chaque sommet, peine à se définir. Pourtant, au même titre que l'harmonisation sociale, il relève maintenant de mesures urgentes qui seraient réellement génératrices d'une stabilité des ressources des États, bien plus sans doute que l'obsession anti-déficitaire.

Un **serpent fiscal européen** doit être fondé sur un socle de mesures comprenant :

- un **taux plafond de TVA** (impôt consommation) pour éviter une dérive à la hausse ;
- un **taux plancher d'imposition des sociétés**, pour stopper la course à la baisse et au dumping ;
- une obligation de **déclarer revenus et bénéfices réalisés dans les paradis fiscaux** et une harmonisation des règles et procédures dans la lutte contre l'évasion et la fraude fiscale ;
- une harmonisation des bases d'imposition, pour **définir des règles communes et permettre la revalorisation du budget européen** par la création d'un ou plusieurs impôt(s) européen(s) renforçant l'intégration européenne et ses marges de manœuvre.

Pour une fiscalité écologique

Nous préconisons une **contribution climat/énergie sur les émissions de tous les gaz** à effet de serre liées à la production et au transport de l'ensemble des biens et services. Son montant doit être à la hauteur des efforts indispensables d'adaptation structurelle en matière de transport, de logements, de production agricole et industrielle. Cette contribution permettra de limiter les nuisances causées principalement par les plus gros consommateurs et donnera aux autres les moyens de changer de comportement.

Elle devra être fixée à un montant suffisamment élevé pour être incitative, tout en étant adaptée au pays dans lequel elle est mise en œuvre. Elle s'appliquera dans un premier temps à la production énergétique, électricité comprise, puis sera étendue progressivement à l'ensemble des biens et services.

Une taxe significative sur les gaz à effet de serre des produits et des transports (taxe kilométrique) pourrait ainsi à la fois **renchérir le coût des marchandises produites très loin de leur lieu de consommation et rendre les produits locaux plus compétitifs**. La fiscalité environnementale doit être l'un des instruments destinés à faire évoluer les comportements, tout en ne pénalisant pas les revenus les plus modestes.

III- Maintenant, l'écologie politique

Nous voulons bâtir un projet politique émancipateur, qui participe également à la recherche d'alternatives concrètes au capitalisme.

La transition énergétique, un impératif

Le pillage des ressources naturelles, la destruction des écosystèmes et de la biodiversité mettent l'humanité en péril. La gauche doit sans cesse rappeler le lien indissociable qui relie l'Homme à la nature et l'impérative nécessité de la préserver pour les générations futures.

Un mot d'ordre : sobriété, efficacité et énergies renouvelables

Nous proposons une transition énergétique fondée simultanément sur la sobriété et l'efficacité énergétiques, ainsi que sur les énergies renouvelables. Si nous ne pouvons pas faire le pari risqué d'un éventuel bond technologique (notamment en matière de stockage de l'électricité, de séquestration du carbone, de développement des techniques fondées sur l'hydrogène ou sur le nucléaire de la 4^{ème} génération), l'un des points essentiels est bien d'**identifier ces « mégawatts » qui représentent l'énergie que l'on pourrait éviter de consommer**, grâce à un usage plus sobre et plus efficace, soit, dans un pays comme la France, 65 % de l'énergie primaire et 55 % de l'énergie finale.

L'efficacité consiste à utiliser des techniques qui consomment moins d'énergie pour rendre les mêmes services. Il faudra remettre progressivement à niveau les équipements actuels les plus énergivores, lancer un programme d'amélioration énergétique des bâtiments anciens, développer les réseaux de chaleur en cogénération et surtout mettre fin à l'obsolescence programmée qui touche les produits d'usage.

Enfin, les énergies renouvelables (solaire, hydraulique, éolien, géothermie, biomasse), si elles sont décentralisées et bien réparties, ont un faible impact sur l'environnement. Elles seules permettront, à terme, de répondre durablement à nos besoins en énergie tout en respectant notre planète.

Préserver nos biens communs

L'accès à l'énergie est un droit fondamental. Or, il ne peut pas y avoir de politique équitable de l'énergie au service des citoyens si celle-ci est dépendante des lois du marché. La gestion de l'énergie doit être citoyenne et démocratique. Seule **la création d'un pôle public de l'énergie** peut répondre à cet enjeu essentiel.

Cette gestion publique est d'autant plus importante que la production et la distribution d'énergie sont soumises à des contraintes techniques spécifiques. Elles sont liées à des difficultés de stockage (notamment pour l'électricité), de transport ou de planification des capacités de production.

Pour garantir l'indépendance énergétique de notre pays, il faut mettre en place un réel service public de l'énergie, une politique tarifaire sociale.

De même, pour l'eau, bien commun de l'humanité, nous proposons **un service public de l'eau potable** décliné nationalement (production) et territorialement (distribution). Cela permettrait de garantir l'accès de tous à l'eau publique, au même tarif sur le territoire national.

Décider maintenant une sortie progressive du nucléaire

Imaginer les énergies de l'avenir, préparer la prochaine révolution industrielle qui sera d'abord une mutation de nos sources d'énergie : tel est l'objectif à atteindre. Cela passe par la fin de la croyance scientiste dans l'inéluctabilité du développement sans fin et sans frein du nucléaire. Une autre politique énergétique est possible. L'histoire des hommes démontre qu'au fil des siècles, leurs sources d'énergie ont muté. **Prenons appui sur nos savoir-faire et l'expertise technique de notre secteur énergétique pour imaginer l'avenir.**

Nous ne nions aucunement le danger que représentent les mutations climatiques induites par l'activité humaine. Décider maintenant une sortie progressive du nucléaire par une politique de transition énergétique globale conduisant également à la réduction des gaz à effet de serre, est nécessaire. L'argument du retour à la bougie n'a aucune réalité, sinon 170 pays dans le monde vivraient sous l'éclairage vacillant d'une flamme !

La mise en perspective des avantages/inconvénients est éloquent. Pourquoi tant de risques et des déchets quasi éternels pour ce qui représente moins de 3 % de l'énergie finale mondiale et qui ne permet d'économiser, éventuellement et uniquement à court terme, que peu d'argent et peu de CO₂ ?

En France, la sortie progressive du nucléaire est possible. Elle l'est sans tomber dans la pénurie électrique ni augmenter le prix de cette énergie, tout en réduisant à terme les émissions de gaz à effets de serre. Des

scénarii alternatifs existent (notamment ceux développés par les experts de Global Chance ou de Négawatt) et doivent faire l'objet de débats démocratiques qui n'ont jamais eu lieu. La décision de sortie du nucléaire doit s'accompagner de mesures d'urgence, comme l'arrêt des projets en cours et la fermeture des plus anciennes ou dangereuses centrales.

Non à l'exploitation des hydrocarbures de schiste

Présentée comme une opportunité d'avenir susceptible d'assurer notre indépendance énergétique et défendue par les multinationales de l'énergie, l'exploitation des gaz et pétroles de schistes ne peut participer à la transition énergétique. Une mobilisation citoyenne sans précédent a su alerter les politiques et l'opinion publique, des dangers environnements irréversibles qu'engendre cette exploitation.

Qu'il s'agisse de la fracturation hydraulique ou de toute autre technique d'extraction, nous ne pouvons accepter d'exploiter une énergie fortement émettrice de GES.

Nous relayons l'appel de la plupart des associations écologistes européennes et **nous appelons les États-membres à suspendre les activités d'exploration ou d'exploitation de gaz et huiles de schiste** déjà en cours, à abroger l'ensemble des permis aujourd'hui valides et à bloquer tout nouveau projet.

Retrouver le temps de vivre

Moins de biens, plus de liens

Nous avons trop longtemps abandonné la dénonciation de la « société de consommation ». Il existe clairement une religion du marché et la sémantique n'est pas neutre : temples de la consommation, grands prêtres de l'économie, foi dans le progrès, liturgie publicitaire, credo du pouvoir d'achat... Il ne s'agit pas de confondre l'accès des plus pauvres aux biens fondamentaux et la surconsommation des plus riches.

La logique « naturelle », qui était de produire ce que les consommateurs demandaient ou souhaitaient, a été inversée. Tout se passe comme si les consommateurs se devaient d'être au service de la production, et non l'inverse. La survie de ce système nécessite de rendre les individus dépendants des biens de consommation, en créant continuellement de nouveaux besoins et des produits ayant perdu toute valeur d'usage, au profit d'une signification sociale ou psychique fabriquée à coup de milliards investis en communication/marketing (estimés à près de 700 milliards de dollars au niveau mondial en 2009).

Avec l'endettement et l'obsolescence programmée des produits, la publicité constitue le troisième pilier de cette société de consommation. La frontière entre information et réclame s'estompe. La publicité s'immisce partout, dans nos boîtes aux lettres, sur nos écrans, dans les services publics, jusque dans nos écoles. **Il nous faut déconstruire le mythe de l'épanouissement personnel par la consommation**, source d'aliénations et de frustrations notamment auprès des populations les plus pauvres, en déconstruisant l'amalgame entre besoins fondamentaux et superflus.

La croissance du PIB ne peut pas être la seule boussole politique

Aujourd'hui, le calcul de la croissance repose sur le produit intérieur brut, le fameux PIB, c'est à dire la valeur marchande créée par l'économie lorsqu'elle produit tous les biens et services qui se vendent dans un pays pendant une année. On ajoute ensuite à cette valeur marchande l'essentiel des « coûts de production » des services non-marchands des

administrations publiques. Le PIB mesure donc une richesse purement économique et monétaire. **Avec ce mode de calcul, les réparations des catastrophes naturelles et humaines, le traitement de déchets excessifs, les dépenses liées à la dégradation des conditions de vie et de travail... font progresser le PIB !**

Non seulement on ne tient pas compte des pertes de patrimoine naturel, mais on comptabilise sa destruction organisée telle que l'extraction des matières premières par exemple. De nombreuses activités et ressources qui contribuent au bien-être, comme le bénévolat, le travail domestique, les activités culturelles ou encore l'éducation populaire ne sont pas prises en compte.

Le PIB n'a pas été conçu pour être un indicateur de bien-être, mais son instrumentalisation politique nous a fait croire qu'il en était un. Pourtant, le décalage entre le PIB et les indicateurs de santé sociale ou de qualité environnementale devient flagrant.

Il serait illusoire, voire dangereux de guider une politique avec un seul indicateur figé, censé définir dans l'absolu le niveau du bonheur collectif sur terre. On doit néanmoins exiger la **publication régulière et comparative d'indicateurs mesurant des richesses autres que purement économiques**. Il existe plusieurs dizaines d'indicateurs alternatifs (et notamment l'IDH, l'indice de santé Sociale, le BIP 40...) L'objectif doit être de mettre des indicateurs de ce type au service du développement humain et écologique.

Rapprocher les lieux de production et de consommation

À contre-courant de ce qu'il s'est fait jusqu'à ce jour, pour des raisons environnementales, sociales, mais aussi démocratiques, il faut faire décroître les échanges commerciaux internationaux et **rapprocher autant que faire se peut les lieux de consommation des lieux de production**.

Les entreprises transnationales nécessitent le recours à des transports énergivores et polluants. Les délocalisations, au départ de productions à faible valeur ajoutée, s'étendent maintenant aux produits sophistiqués ainsi qu'aux services (recherche, santé, centres d'appels). Après avoir déterritorialisé les produits, le nouveau capitalisme déterritorialise les hommes, une fois de plus réduits au statut de marchandise.

Il ne s'agit nullement de prôner le retour à l'autarcie ou de ne se satisfaire que de produits locaux. Il est évident que tous les biens et services ne pourront pas être produits à l'échelle d'un bassin de vie. On ne cultivera pas du coton ou du café en France, et les productions nécessitant des équipements lourds ou coûteux continueront à être en partie centralisées. En revanche, pour limiter au maximum les transports de marchandises et de personnes et leurs émissions de gaz à effet de serre, pour recréer un cadre de vie actif, il est indispensable que la production de biens et de services d'usage courant se fasse au plus près des lieux de résidence. **L'économie sociale et solidaire, les services publics, l'agriculture, l'énergie, le bâtiment, les services à la personne sont particulièrement adaptés à cette économie de proximité.**

Une agriculture responsable

On ne peut penser global et agir local sans avoir une vision de notre agriculture. À l'heure de la négociation de la PAC, nous devons nous saisir de l'occasion **pour créer une véritable conférence agricole**. À nous de repenser le lien nécessaire entre agriculteurs et urbains, entre producteurs et consommateurs. C'est par le dialogue et non par la coercition que nous parviendrons ensemble à développer la

diversification, les nouveaux modes de production, à lutter contre la consommation des surfaces agricoles utiles et l'étalement urbain.

Une agriculture raisonnée et biologique est possible sur de nombreux territoires, notamment pour répondre à la demande. Nous devons encourager ces modes de production, et leur distribution sous forme de circuits courts (vente à la ferme, boutique partagée, Amap...) et considérer les exploitants agricoles comme des entrepreneurs, acteurs de notre territoire et de notre santé. La libération des semences est aussi une priorité.

Concernant les **OGM, nous préconisons l'interdiction du brevetage du vivant** : patrimoine inaliénable et commun de l'humanité, un moratoire immédiat sur la commercialisation et la mise en culture des OGM, l'arrêt de tous les essais et cultures en milieu ouvert en Europe (sauf expériences en milieu confiné), la prise en compte des travaux d'évaluation indépendants et un débat public, l'étiquetage et la traçabilité obligatoires de tous les produits agro-alimentaires, une recherche publique forte, pluridisciplinaire et indépendante.

IV- Maintenant, l'État stratège

Une stratégie industrielle

C'est une priorité absolue, car **le déficit qui doit être prioritairement résorbé est bien celui de notre balance commerciale, celui de nos emplois industriels et de nos capacités productives.** Il faut jouer sur une multitude de leviers et promouvoir aussi bien une stratégie offensive que défensive.

Stratégie offensive avec l'organisation de filières, la mobilisation cohérente des entreprises est nécessaire pour prévoir les produits et créneaux d'avenir, pour soutenir l'innovation, pour mettre en commun les efforts de recherche et d'exportation, pour organiser les complémentarités entre grands groupes et PME.

La banque publique d'investissement va rapidement être créée et soutenir ces initiatives, ainsi que, en lien avec les Régions, les petites entreprises et les projets territorialisés. Il faudra privilégier les aides sous forme de capital, plutôt que sous forme de simples prêts, en particulier dans les entreprises qui pourraient être rachetées ou partir à l'étranger. **La réintroduction de capital public**, voire des nationalisations, fussent-elles temporaires, peuvent constituer des protections majeures dans des secteurs stratégiques ou vulnérables aux prédateurs.

Ainsi, **nous ne pouvons accepter la fermeture du site de Florange** : la nationalisation temporaire de cette aciérie peut répondre à l'urgence du maintien de l'activité et préparer la restructuration de la filière acier en France.

Des outils nouveaux doivent être créés pour **favoriser les reprises et transmissions d'entreprises, en particulier à travers des SCOP.** Un fonds d'investissement coopératif abondé par un pourcentage des bénéficiaires des coopératives pourrait démultiplier les opportunités de cette nature. Une stratégie défensive est aussi indispensable, pour ne pas laisser partir des entreprises, des brevets et des marques. Les lois prévues contre les licenciements économiques abusifs, sur l'obligation de reprise lorsqu'un repreneur crédible se présente et que le propriétaire de l'entreprise veut la fermer sont urgentes et essentielles. **Le droit de préférence accordé aux salariés qui sont prêts à reprendre l'entreprise sera aussi très utile.** La veille industrielle sur les territoires doit être co-pilotée par les Régions

et l'État, afin d'agir le plus en amont possible en cas de difficulté et de menaces. L'intelligence économique est encore trop limitée dans notre pays.

Dans le développement de l'industrie, il y a une forte dimension territoriale. Il convient de mettre en adéquation l'action de l'État, des entreprises industrielles, du monde de la recherche et de la formation. Au carrefour de tous, se trouvent les collectivités locales. À elles de bâtir un environnement propice à l'activité économique. Cette question implique que l'on **renoue avec une philosophie d'aménagement du territoire** en délaissant celle de la concurrence entre les territoires.

Le rôle des PME dans notre tissu économique est fondamental.

Comme l'a proposé François Hollande, nous devons mettre en place une fiscalité qui leur est adaptée, des simplifications administratives, une réforme du code des marchés publics qui permettrait davantage de « circuits courts » et des aides à l'exportation.

Il s'agit donc de **restaurer un État stratège**, capable d'intervenir dans l'économie et pas seulement comme régulateur. Naturellement, les propositions faites pour réussir la révolution écologique devront être intégrées dans ce redressement, qui sera axé sur le développement soutenable. Nous devons **promouvoir une nouvelle idée du socialisme de la production.**

Défendre et renforcer nos services publics

Au-delà des priorités accordées à l'école, à la police et à la justice, **des besoins criants se font jour, notamment dans les hôpitaux publics.**

Les services publics doivent aussi s'étendre. **De nombreux droits sociaux, affirmés par notre Constitution depuis 1946, restent en grande partie virtuels, faute d'être appuyés sur un service public ambitieux et bien doté** : logement, petite enfance, prise en charge de la dépendance. Ces secteurs sont particulièrement sensibles en période de crise économique, où les citoyens iront chercher dans la sphère privée et le repli sur soi les protections que la République ne saura plus leur apporter.

Développer de nouveaux services publics implique de s'appuyer sur ceux qui les font fonctionner et qui ont été maltraités depuis trop longtemps. Fonctionnaires culpabilisés, dégraissage des effectifs, incitation immodérée à la productivité, extension rapide de l'emploi précaire, dialogue social inexistant sont des maux qui touchent les services publics, aussi bien que les entreprises privées. **Il faut donner un coup d'arrêt à la RGPP et mettre en œuvre une nouvelle politique de la gestion des services publics.**

Pour une réappropriation citoyenne de l'économie

La démocratisation de l'économie suppose la pénétration des principes démocratiques, donc le contrôle social de l'économie dans les entreprises. En effet, pourquoi considérer que les propriétaires du capital devraient également en être les seuls gestionnaires ?

L'ensemble des parties prenantes et principalement les salariés doivent être amenés à participer aux processus de décision et à leur mise en œuvre. Par ailleurs, nous nous prononçons pour la mise en place d'un **grand plan de développement de l'économie sociale et solidaire qui recouvre aussi bien les coopératives, les mutuelles, les associations, les syndicats.**

L'enjeu de l'économie sociale et solidaire est large : il s'agit de démocratiser l'économie à partir d'engagements citoyens. Elle est créatrice de nouveaux emplois, souvent de proximité et non-délocalisables. Elle participe pleinement à l'activité sociale, économique et démocratique des territoires.

Le secteur coopératif et autogéré peut jouer un rôle important dans la reconversion écologique et sociale de l'économie, en participant à la lutte contre les délocalisations. Ainsi, en France, le fonds public de reconversion devrait soutenir les poursuites d'activités menacées de délocalisation dans le cadre d'entreprises socialisées (entreprises publiques, SCOP, SCIC), comme la création d'entreprises coopératives locales ou bien encore la reprise en coopérative de nombreuses PME dont le fondateur va partir à la retraite dans les prochaines années.

Étendre la gratuité pour un accès universel aux droits et biens fondamentaux

Faire avancer la gratuité, c'est **faire reculer la marchandisation du monde**. C'est aussi un impératif de justice sociale. L'objectif de toute société devrait être de permettre à chacun de ses membres de s'épanouir et de devenir des citoyens éclairés et libres qui s'investissent dans la vie de la Cité, qui participent équitablement à l'effort de production des biens et des savoirs. Or sans accès gratuit aux droits fondamentaux, aux biens communs de l'humanité, comment peut-on véritablement exercer sa citoyenneté ?

L'accès minimum à un certain nombre de biens, de services et de ressources matérielles relève d'une logique d'humanité. Les droits fondamentaux doivent inclure des ressources matérielles permettant la lutte contre l'exclusion et l'indépendance des individus vis-à-vis des pressions que le système économique exerce sur eux.

Comme l'avait suggéré François Hollande pendant la campagne, les premières tranches de consommation d'eau, d'électricité et de certains services de télécommunications essentiels doivent être considérées comme des biens fondamentaux garantis par la collectivité indépendamment des situations financières ou sociales de chacun.

V- Maintenant, faire vivre l'égalité réelle

Au cœur du pacte républicain, **le beau principe d'égalité s'abîme s'il n'est pas vigoureusement soutenu**. Les inégalités entre les femmes et les hommes, les disparités d'accès au système éducatif, pour l'accès aux soins ou à la culture, les discriminations, les atteintes frontales ou insidieuses à la laïcité... maltraitent la promesse républicaine d'égalité et nourrissent la défiance envers le politique et la démocratie. Notre réponse est sans ambiguïté : **la République partout et pour tous**, des politiques volontaristes pour conquérir des nouveaux droits et pour faire de l'égalité une réalité ! Voici les 12 chantiers de réflexion et d'action que nous proposons pour le Parti socialiste, pour ses élus en responsabilité, pour l'ensemble des militants.

La laïcité est notre bien commun, elle fait partie du patrimoine génétique des socialistes.

Nous avons beaucoup souffert, sous la présidence précédente, face aux remises en cause dont la laïcité a été ouvertement l'objet. **La laïcité est un concept moderne que Sarkozy a tenté de ringardiser et même d'opposer au fait religieux**. Il est de notre mission militante partout, dans l'Éducation (en prévoyant un enseignement de la laïcité), comme

dans tous les domaines publics, de la faire vivre, car elle garantit les libertés de chacun et le respect de tous.

Féministes, parce que socialistes, socialistes parce que féministes

Il y a tant à faire : garantir **l'accès à l'avortement et une contraception gratuite** pour toutes. Légiférer contre les violences, en particulier conjugales, faites aux femmes. Protéger leur retour au travail après les congés maternité. Organiser la traque des réseaux de proxénétisme. Mettre en œuvre la clause de « l'Européenne la plus favorisée », qui vise à harmoniser en faveur de l'égalité femmes-hommes les meilleures politiques en vigueur dans les pays européens.

Revendiquer une position féministe interroge tout d'abord nos grilles de lecture politique traditionnelles, notre identité, notre sexualité, nos pratiques militantes et personnelles, un univers où nous sommes tous des bourreaux et des victimes conditionnés par des stéréotypes. **Être féministe, c'est donc d'abord déconstruire la domination masculine, qui reste le résultat de l'emprise d'un imaginaire social et culturel globalisant qui concerne l'ensemble de la société et produit le genre**. Nous sommes soumis à une « performance sociale », une intériorisation progressive de modèles qui nous assignent en tant qu'« homme » ou « femme » à des rôles, des comportements différenciés dans une société. « *On ne naît pas femme, on le devient* », affirme Simone de Beauvoir.

Parce que les inégalités sont d'autant plus fortes que la condition sociale des femmes est précaire, nous veillerons, dans le code du travail, à renforcer la législation concernant le délai de prévenance et la flexibilité des horaires et à permettre par la loi aux salariés d'augmenter ou de baisser leur temps de travail avec des possibilités de refus très limitées pour l'employeur, comme c'est le cas aux Pays-Bas. **Nous souhaitons que la parité soit effective pour l'ensemble des institutions ou instances représentant les salariés** (comités d'entreprise, délégués du personnel, Prud'hommes...). L'imposition séparée sera mise en place, afin de conforter une indépendance financière.

Vite, des politiques volontaristes de lutte contre toutes les formes de discrimination !

La lutte contre toutes les formes de discriminations passe par l'éducation de chacun dans l'égalité, dès la petite enfance, pour changer les mentalités.

Faire reculer le sexisme, l'homophobie et le racisme

Reconnaitre le mariage homosexuel et l'homoparentalité

Pour cela, la puissance publique doit agir avec une politique culturelle et éducative, notamment en intégrant ces missions au cahier des charges de l'audiovisuel public. Nous souhaitons que la gauche étende les droits du Pacs, **et puisse enfin reconnaître le mariage homosexuel et l'homoparentalité**.

Ces engagements ont été avancés par François Hollande et les engagements pris par notre gouvernement sur toutes ces avancées démocratiques méritent d'être salués. Nous savons qu'à chaque fois, un travail de mobilisation dans la société sera nécessaire, en complément des forces sociales et associatives et des mouvements d'éducation populaire. Le PS devra y prendre toute sa part.

Droit de vote des étrangers non-communautaires

En matière de lutte contre les discriminations, nous croyons à la nécessaire exemplarité de l'État. Ainsi, il faudra s'attaquer aux

« *discriminations légales* », bien sûr, en **ouvrant le droit de vote aux étrangers non-communautaires** mais aussi en mettant fin à l'injustice flagrante que constituent les emplois fermés aux non-Européens (près de 6 millions).

L'engagement pour la jeunesse, la priorité du quinquennat

François Hollande a répété inlassablement son choix : une société juste qui donne la priorité à la jeunesse, à l'éducation. Ce n'est d'ailleurs pas un hasard si plus de 60 % des 18-30 ans et 80 % des enseignants nous ont fait confiance le 6 mai. C'est dire si nous ne pouvons pas les décevoir. On doit, on peut **marcher à nouveau vers une société de bien-être**, où, de l'école à la retraite, des services publics à la culture, chacun puisse espérer vivre mieux que ses parents.

L'allocation-autonomie, c'est maintenant

Il n'y a qu'une seule tranche d'âge qui ne bénéficie pas de statut clair : la jeunesse. Seule une fraction d'entre elle bénéficie du système aléatoire des bourses. **800 000 étudiants sont obligés de travailler pour survivre, un sur deux, et ce sont les plus défavorisés** : ils étudient dans de si mauvaises conditions que c'est la première cause des échecs scolaires et du phénomène de « décrochage » universitaire.

L'allocation-autonomie versée selon des critères universitaires permettrait à tous de faire des études les plus poussées possible, ce qui aurait pour effet d'augmenter le niveau de qualification des salariés et de relancer l'ascenseur social. Ce serait un moyen extrêmement puissant de lutte contre la sélection sociale intense qui s'effectue dans les études supérieures. Historiquement portée depuis des décennies par le syndicalisme étudiant, **cette mesure doit se concevoir comme une première étape vers l'instauration d'un véritable statut social pour la jeunesse en formation**. Ce n'est pas une dépense de plus, mais le degré le plus élevé possible de **l'investissement « dans le capital humain »**, un choix d'avenir pour l'économie et l'ensemble de notre société.

Priorité à l'éducation !

La droite a causé des ravages pendant dix ans : elle a marginalisé et méprisé l'école de la République. Elle a supprimé 80 000 postes dans l'Éducation nationale. La moitié dans le secondaire, la moitié dans le primaire. La part de non-titulaires dans l'Éducation nationale, essentiellement dans les collèges et lycées, a augmenté de 25 %. 24 000 enseignants non titulaires, soit près de 6 % des enseignants, ont des contrats précaires et mal payés.

Des classes entières ont été fermées. Les RASED, spécialisés dans la lutte contre l'échec scolaire, ont été supprimés. De très nombreux enfants de moins de trois ans ne sont plus admis en maternelle. La formation initiale des enseignants a été supprimée, et la France dispose aujourd'hui, avec 6 enseignants pour 100 élèves du plus faible taux d'encadrement des pays industrialisés. **La droite a bousculé l'école sans prendre en compte les aspirations des professeurs, de l'ensemble de la communauté éducative, ni même des élèves et des parents**. Son seul objectif était de répondre à l'injonction de ne pas remplacer un départ à la retraite sur deux dans la fonction publique d'État. En dégradant la mission de l'école, on a facilité la reproduction des inégalités sociales. C'est une situation dramatique.

François Hollande a donc placé l'éducation en tête de ses priorités, avec la création de 60 000 postes en cinq ans et en insistant sur l'école primaire. Pour relancer la démocratisation de l'enseignement, il faut allouer au

primaire et au secondaire tous les moyens de fonctionner. **Les mesures essentielles se déclinent en 3 temps** : réussir la rentrée scolaire 2012, en recrutant d'urgence des assistants d'éducation et des personnels d'encadrement dès septembre, mais aussi 1 000 postes d'enseignants en plus, notamment pour éviter de fermer des classes et de supprimer des postes « RASED ». Puis dans un second temps, en créant 60 000 postes en cinq ans dans l'Éducation nationale (professeurs mais aussi personnels d'encadrement, de santé, etc.). Enfin, il faudra rétablir la formation en alternance des professeurs débutants, supprimée en 2010.

Refonder l'école publique

Le gouvernement a lancé la concertation pour la refondation de l'école : cela débouche en automne sur un projet de loi d'orientation et de programmation. Parents et enseignants attendent des mesures concrètes : elles supposent aussi un effort budgétaire conséquent.

C'est en **faisant confiance aux enseignants, en leur permettant de se concentrer sur les tâches pédagogiques pour lesquelles ils ont été recrutés**, qu'il est possible de relever le défi de la réussite pour tous les élèves. Selon les organisations syndicales majoritaires, il est nécessaire, d'urgence, de stopper la libéralisation de la carte scolaire, d'abandonner le programme Éclair, le Livret personnel de compétences et la logique du « socle », pour en revenir à une définition nationale des horaires disciplinaires, mettre fin au tronc commun des Premières générales, arrêter la réforme des séries de la voie technologique du lycée, donner à l'école publique les moyens d'une formation efficace de tous les enseignants.

Même la laïcité de l'école a été mise en cause lorsque Sarkozy a prôné une autre « laïcité positive » et préféré « le curé à l'instituteur » : derrière ces mots se cachait un mépris de l'école publique. Or la laïcité permet d'envisager l'émancipation humaine : elle défend la liberté de conscience que l'école publique assoit sur l'autonomie de jugement, l'égalité sans distinction d'options spirituelles, le rejet de toute discrimination, l'universalité, la promotion du bien commun. Ainsi comprise, la laïcité, c'est le respect de tous, l'exclusion de tout privilège, de tout facteur de dépendance, de mise en tutelle des individus.

L'université publique pour tous

Attaquées par la droite pendant dix ans, les universités sont elles aussi dans un triste état. **Sous couvert de construire « l'université de demain », la droite a déployé une batterie de projets libéraux** : initiatives d'excellence, laboratoires d'excellence, pôles d'excellence... En réalité, c'est la mise en concurrence systématique des universités entre elles qui a été instaurée...

La gauche veut aussi **« l'excellence », mais pour tous**, non pas pour quelques nantis. C'est l'exigence d'une université publique de qualité à hauteur de sa mission première : élever le niveau de connaissances des futurs salariés, émanciper les individus, garantir l'accès à un emploi stable et de qualité, développer la recherche dans tous les secteurs, en lien avec les autres institutions, telles que le CNRS – renforcé. La gauche doit restaurer un cadrage national du diplôme garantissant une qualification identique en fonction des filières.

L'État doit reprendre le contrôle des universités, aujourd'hui laissées aux lobbies privés et aux personnalités dites « extérieures », en **revenant sur la « Loi de responsabilité des universités », qui transforme les présidents d'université en managers**. L'actuelle concentration des pouvoirs étouffe les revendications des étudiants et celles des personnels

dans une université au sein de laquelle la démocratie irait de pair avec un bon fonctionnement. Le financement adéquat des universités doit être assuré par l'État, ce qui n'est plus le cas aujourd'hui.

La recherche publique au service du progrès

La recherche publique française a beaucoup souffert de la politique libérale de la droite. Nous devons à nouveau, comme pour le secteur éducatif en faire une priorité nationale. Les chercheurs français sont performants, mais les contraintes économiques qui leur ont été imposées ont bien souvent conduit à la limitation du champ des recherches ou au dévoiement de leurs compétences vers des tâches de gestion de leurs propres labos. **Investir dans un chercheur, par sa formation longue, coûte cher. Ne pas lui donner les moyens de consacrer son temps et de concentrer son énergie sur son sujet de recherche coûte encore plus cher.** La rentabilité de la recherche publique ne peut se mesurer de façon comptable, car elle doit assumer une fonction transversale de recherche fondamentale, scientifique ou humaine. Cette filière qui est également un vivier d'emplois important pour notre pays doit être revisitée en concertation avec les syndicats.

Un logement de qualité pour tous

Les conditions de logement constituent une des premières inégalités qui frappent nos concitoyens. La spéculation immobilière a fait exploser les prix. La production de logement depuis dix ans a été concentrée vers les foyers les plus aisés. La part des revenus des Français consacrée au logement est passé de 25 % à plus de 30 % en 30 ans et l'effort public vers le logement a diminué de près de 18 % durant ces dix dernières années. Le pays manque tragiquement de logements sociaux. Les dépenses énergétiques explosent. **La réussite de la transition énergétique dans l'habitat, la lutte contre l'étalement urbain sont une urgence sociale, environnementale et économique**

La pénurie de logement génère de nombreuses autres inégalités. Les inégalités territoriales et la ségrégation urbaine s'ancrent durablement et menacent les fondamentaux de notre République.

Osons une politique du logement volontariste. Cette politique radicalement nouvelle qu'il faut engager doit être fondée sur la **lutte contre la spéculation, la régulation des prix, la production massive de logements à des prix réellement abordables, la mixité sociale, l'amélioration thermique du bâti existant.**

Les premières mesures d'encadrement des loyers, de durcissement de la loi SRU (obligation de 25 % de logements sociaux), de mise à disposition des terrains publics pour le logement social sont de premières avancées qui ne suffisent pas et qui doivent désormais être suivies de réformes plus structurelles. **Stopper la spéculation** exige de nouvelles règles et de nouveaux outils pour la gestion du foncier. **Une taxe sur les transactions immobilières, au-dessus d'un certain niveau de prix** est indispensable. Elle s'attaquerait aux abus et contribuerait au financement des HLM. Réaliser effectivement 150 000 logements sociaux par an exige une nette amélioration des aides à la pierre. De ce point de vue, **la promesse de doubler immédiatement plafond du livret A doit être tenue.**

Une loi de programmation sur cinq ans doit définir, par territoire, tous les moyens financiers et juridiques qui permettent d'atteindre effectivement nos objectifs. La limitation du déficit budgétaire à 3 % ne saurait justifier que soit différé l'investissement considérable qui s'impose pour le droit au logement, droit fondamental s'il en est. Cet ambitieux programme contribuera à créer des dizaines de milliers d'emplois.

Tout doit être fait pour **faire reculer la précarité dans le logement**. Nous défendons la mise en place d'un système de garantie locative universelle pour mieux assurer locataires et bailleurs face aux impayés et supprimer le cadre actuel des cautions source de tant de problèmes. Le logement doit être une grande cause nationale.

Une politique de santé de gauche, c'est possible, c'est nécessaire !

En 2011, **30 % des habitants de notre pays ont dû renoncer à des soins, parce qu'ils n'avaient pas les moyens de se payer une couverture complémentaire.** Notre système de santé est pourtant (encore) reconnu pour être l'un des meilleurs du monde. Sa spécificité est notamment d'avoir été fondée sur l'hôpital public, maillon majeur de notre politique d'accès aux soins. Il est incontestable que l'hôpital a été considérablement fragilisé ces dix dernières années par la droite au pouvoir, supprimant de nombreux lits partout en France et créant volontairement une santé à deux vitesses.

Le triple échec de la droite a été de penser que le système libéral de santé générerait une baisse du coût de la santé, de croire que les assurances complémentaires prendraient le relais et de faire entrer l'hôpital dans le secteur marchand, transformant les patients en clients et cherchant à rentabiliser l'offre de soins.

Parce que **la santé ne peut être considérée comme une marchandise**, elle ne pourrait être gérée selon les lois du marché ! Il faut réguler le système sanitaire qui, public ou privé, est financé par des deniers publics.

Il faut d'abord **organiser une véritable démocratie sanitaire**. Le devoir du politique est d'imposer la place du citoyen dans le débat, par des mesures telles que : la mise en place dans chaque département d'un comité départemental de la prévention et l'éducation en santé, la généralisation des ateliers santé-ville permettant d'établir des diagnostics santé locaux, en lien avec la conférence de territoire, puis organisé dans des contrats locaux ou territoriaux de santé priorisant les actions de santé dans nos communes et le soutien des acteurs de ces interventions locales, la définition de zones de santé prioritaires.

Après des années de sous-investissement, nous avons besoin d'un nouveau « **plan hôpital 2020** », pour relancer les constructions hospitalières et médico-sociales, terminer les opérations engagées, maintenir les installations et réaménager les hôpitaux de proximité, les pôles de santé locaux qu'il faudra développer sur le territoire en incluant un volet de rénovation des équipements lourds (IRM, Scanner, laboratoires...). Surtout, il faut tourner le dos à la logique de l'hôpital-entreprise mise en place par la droite. Il faut d'abord **réformer les modalités de financement de l'hôpital public**. La T2A actuelle à 100 % ne permet pas de financer l'hôpital dans sa vocation de service public, il faut mettre fin à la convergence tarifaire entre les hôpitaux et établissements privés, (une proposition forte de François Hollande, prochainement mise en œuvre). On peut imaginer un modèle de financement sur une modalité de T2A à 50 ou 60 %, un pont de rotation permettant de financer les missions d'intérêt général (MIG), urgences, accès aux soins, IVG, couverture du territoire, contrats locaux de santé, plateau technique de territoire, dépistage et prévention. Il faudra aussi **réorienter la gouvernance hospitalière vers le service public** : pour articuler les impératifs de gestion et une intervention publique s'appuyant sur l'aménagement du territoire, le directeur ne doit plus être un patron qui décide de la gestion, mais le chef d'orchestre d'une équipe pluridisciplinaire, pour répondre aux besoins de soins d'un bassin de

population, en articulation avec les acteurs locaux de prévention, en premier lieu le généraliste.

Un **plan santé mentale et psychiatrie** est nécessaire, avec une approche humaniste plus que sécuritaire, afin de repenser l'approche sectorielle et territoriale de la santé mentale en liaison avec les bassins, les secteurs, les conseils locaux de santé mentale, avec les urgences hospitalières et les Centres hospitaliers spécialisés. Le diagnostic, l'accompagnement, la prise en charge, le suivi, doivent être possibles partout sur le territoire.

Nous proposons aussi de **remettre sur pied et de renforcer l'accès aux soins de premier secours, aux permanences de soins, aux soins de ville** : renforcement du rôle du généraliste, maillage par des pôles de santé, par des centres de santé, soutien aux acteurs de prévention : médecin scolaire, du travail, (SAMU, centres municipaux de santé ou autres) doit être une des priorités de l'action de santé publique avec la prévention et l'articulation des acteurs de santé locaux.

La limitation et l'encadrement strict des dépassements d'honoraires est une priorité, et au-delà de la négociation engagée, nous soutenons la détermination du gouvernement sur ce dossier. L'introduction d'une **rémunération forfaitaire des médecins permettra de sortir du seul mode de rémunération à l'acte et de développer les enjeux de la prévention**. La lutte contre la désertification médicale, en milieu rural comme dans les quartiers populaires, nécessitera a minima de mettre en place des mesures incitatives à l'installation, telles que les stages obligatoires sur tout le territoire français et dans tous les types de structure, pendant les études. Enfin, **la médecine préventive** (scolaire, de PMI et la médecine du travail) doit bénéficier d'une revalorisation financière et statutaire.

Nous voulons aussi assurer une recherche au service du développement humain durable, indépendante, objective, déconnectée des lois du marché et du profit. Actuellement, les liens étroits entre recherche et intérêts commerciaux et financiers sont un frein au progrès scientifique, un facteur de régression sociale et de perte de confiance. Pouvons-nous continuer à laisser les intéressés à mener les recherches sur leurs propres produits, à « orienter » les études et les rapports dans le sens du marché, et à avoir la main sur toute l'éducation des citoyens en matière de santé ?

Ces évolutions sont ambitieuses, mais nécessaires. Elles passent toutes par la **garantie et le renforcement de la Sécurité sociale**, en réaffirmant la nécessité d'un système solidaire, public, de redistribution, seule garantie de l'égalité et de la pérennité des financements, et le principe selon lequel « chacun cotise selon ses moyens et reçoit selon ses besoins ». C'est au nom de ces principes que **nous réaffirmons notre opposition aux franchises médicales**, cette inique taxe sur les malades, comme l'avait fait tout le PS dès leur création en 2007.

Au contraire, il faut chercher **des sources de financement solidaire** : rééquilibrer le partage des richesses, taxer les revenus du capital, instaurer des formes de contribution spécifique des industries bénéficiaires de la santé, sous forme de taxes ou de financement d'actions de santé publique. C'est ce qu'il sera également nécessaire pour financer la mise en œuvre d'un droit universel à compensation de la perte d'autonomie, liée à l'âge ou au handicap, physique ou mental, et ce pour tous les âges de la vie, et toutes les situations, du handicap « léger » ou provisoire à la grande dépendance.

Réinventer la politique de la ville

Les gouvernements de droite ont totalement gâché cette belle idée d'une politique de la ville active au service de notre pays. Il ne s'agit

pas de mettre en place une politique pour les quartiers, refermés sur eux-mêmes, ghettos des temps modernes, zones insécures et sans emploi livrées aux obscurantismes et à la drogue ! Non, il s'agit enfin de comprendre **que ces quartiers abandonnés par la droite, sont, au contraire une chance pour la France**.

Une chance, car l'énergie, la volonté, la ténacité, la jeunesse, sont des atouts formidables que nous devons catalyser et canaliser au bénéfice de toute la nation.

Il est donc urgent que toutes les politiques de l'État soit revisitées au travers du prisme de cette impérieuse nécessité. C'est par la redistribution des richesses que nous combattons les inégalités territoriales. Mais aussi par une **accentuation des présences de l'État ou de l'action publique et associative dans les quartiers**.

Les victimes de la guerre sociale et économique se trouvent dans les ghettos urbains. Ce sont les discriminations et les inégalités sociales qui y provoquent malaises et violences. La paupérisation de ces quartiers de relégation doit être stoppée par l'implantation massive de services publics porteurs d'activités et de mieux-être : des transports collectifs, des écoles, des mairies de quartier, des centres d'animation sociale, des maisons de la culture, une police de proximité, voilà les premiers besoins de ces quartiers défavorisés. Que ceux qui trouvent cela « trop cher » réfléchissent au coût exorbitant des explosions engendrées dans les banlieues !

De la même façon, **les territoires ruraux et périurbains** devront faire l'objet de politiques adaptées en termes de transports collectifs et de services publics et culturels. Il faut y aider à la construction de nouvelles solidarités, alors que les habitants des villes s'en éloignent, malgré la localisation de leur emploi, à cause de la cherté des loyers ou pour accéder à la propriété. Le vote pour le Front National dans ces communes constitue un signal d'alarme qu'il urge d'entendre.

Assurons une Éducation populaire efficace et pérenne.

Pour garantir le financement des associations d'éducation populaire qui agissent dans les quartiers et leur permettre de mener à bien leur projet en toute indépendance, nous devons recréer **un fonds pour le développement de la vie associative et de l'éducation populaire**, géré paritairement. Le ministère de la Jeunesse et de l'éducation populaire doit veiller à ce que les associations et les communes pauvres qui interviennent dans les quartiers populaires n'aient plus des simples contrats précaires mal rémunérés à offrir aux éducateurs-animateurs qui interviennent sur le terrain. Nous avons besoin d'un ministère de l'Éducation Populaire qui, au-delà des 150 000 emplois d'avenir déployés dans le court terme, pérennise ces emplois essentiels à la cohésion nationale, en passant par les formations qualifiantes appropriées dans un corps de 100 000 fonctionnaires détachés auprès des associations et collectivités locales des quartiers populaires.

L'Outre-Mer aspire aussi à plus d'égalité

Les Ultra-marins ne se sont pas trompés de bulletin de vote. Ils ont **massivement sanctionné Nicolas Sarkozy dont la politique en Outre-mer n'a été que niches fiscales** pour les plus riches et ostracismes pour le peuple ultra-marin. Les importants mouvements sociaux aux Antilles et à la Réunion ont souligné **l'exacerbation des inégalités dans ces territoires** et la mainmise de quelques familles sur les échanges commerciaux et l'immobilier. La République doit être rétablie dans ces départements et la redistribution des richesses doit y être plus accentuée encore qu'en métropole, tant la confiscation des biens y est anormale.

Les atouts de ces territoires sont importants, mais il faut les encourager notamment par une **politique de l'emploi active**. Les Ultra-marins de métropole doivent également être soutenus dans la construction de nouveaux liens (culturels, sociaux, numériques) vers ces départements.

Vivre en sécurité : un droit républicain

Dix années de Sarkozy auront paradoxalement considérablement altéré notre sécurité. Paradoxalement, car **la droite a toujours fait de la surenchère sécuritaire, espérant ainsi occuper l'espace médiatique et concurrencer le Front national**. Force est de constater que les actes n'ont pas suivi les paroles.

Les quartiers les plus fragiles socialement sont devenus des zones de non-droit, car, à la police de proximité, à la politique de prévention, à la présence de nombreuses associations, à la juste sanction, **la droite a substitué une police de la démonstration**. C'est donc par un travail de fond que notre sécurité doit être repensée sur l'ensemble du territoire.

Redonner confiance aux forces de l'ordre est aussi déterminant. Combattre les systèmes parallèles, sanctionner les dealers, appliquer l'arsenal juridique est une nécessité. La sécurité est un droit pour tous, mais elle ne peut être assurée sans qu'une réelle politique de prévention soit mise en œuvre. C'est aussi par la lutte incessante contre les inégalités sociales, par l'éducation et par un soutien actif aux associations de terrains que nous parviendrons à faire enfin baisser durablement incivilités et délits qui font le nid de l'extrême droite.

Pas d'égalité sans culture !

Contrôle des médias, mépris pour le livre, promotion de la « culture-people », vision statique et identitaire du patrimoine national menant logiquement au projet de « Maison de l'histoire (officielle) de France », culture dite « académique » réservée aux seules élites, coupes drastiques dans les subventions versées aux associations, Hadopi, destruction du statut des intermittents, du spectacle vivant... **Pour le monde de la culture, les années Sarkozy ont constitué une sorte de calvaire, qui n'a pu être adouci que par l'action culturelle menée par les collectivités de gauche**.

Aux yeux des artistes, des salariés de la culture et du public, notre mandat est simple : opérer dès maintenant le changement, pour fermer la parenthèse des années Bigard-Bolloré.

La politique culturelle de notre pays n'existe aujourd'hui que par les dispositifs inventés par la gauche il y a maintenant près de 30 ans. Il est temps de **réaffirmer l'exception culturelle française** et de refonder cette politique en prenant en compte de nouvelles réalités et en s'appuyant sur trois axes majeurs, **l'aide à la création, le soutien à la diffusion** et l'émergence d'une **réelle politique de formation artistique** accessible à tous sur notre territoire. Ainsi, nous devons mettre en place des fabriques de création culturelle, mais aussi un grand plan d'équipements et d'animations culturels dans les quartiers.

La réalité culturelle de notre pays passe aujourd'hui davantage par les collectivités territoriales que par la politique de l'État. Une nouvelle étape de la décentralisation doit également permettre de mieux répartir les interventions de chacun sans entamer la clause de compétence générale. **Un meilleur maillage des équipements**, un encadrement des tarifs des biens et des activités culturels, une reconnaissance des pratiques émergentes ouvriront à tous l'accès à la culture. Mais c'est surtout par

une politique active de formation artistique en lien avec les assises de l'école publique que nous démocratiserons l'accès à la culture trop souvent, aujourd'hui encore, réservé à une élite aisée et « avertie ».

La **baisse de la TVA sur le livre** est un pas significatif en ce sens. Il faudra également préserver, par la loi, les médias des empiètements du pouvoir politique, mais surtout de l'appétit uniformisant des grands groupes qui se sont emparés de la grande presse. Le pluralisme, la déconcentration doivent faire l'objet de lois ad hoc. Nous soutiendrons la création en donnant les moyens aux artistes d'œuvrer notamment par le biais d'une **réforme de l'intermittence**. Enfin, nous lancerons un grand débat sur l'accès numérique aux œuvres et sur la propriété intellectuelle, en y associant les professionnels, leurs organisations, ainsi que le public. **Des productions audiovisuelles pour tous et par tous**. Parce que les cadres, qui représentent 14 % de la population, ont 66 % du temps d'antenne, contre 9 % pour les 18 % d'ouvriers ; parce que les médias ne sont pas représentatifs de la France d'aujourd'hui ; pour que la **« République métissée »** soit mise en valeur, nous devons faire en sorte que 10 % de la redevance TV soit transférée dans un fonds à gestion paritaire, pour financer des productions audiovisuelles issues des quartiers populaires.

Immigration, nationalité : la fidélité à nos valeurs

En matière d'immigration, la circulaire Guéant sur les étudiants étrangers a été abrogée. Concernant la régularisation des sans-papiers, les critères devront prendre en compte les situations de travail et familiales. Les expulsions d'enfants scolarisés ont choqué, à juste titre, pendant les cinq ans de Sarkozy. **Les actions menées par RESF ont montré que de très nombreux habitants de notre pays voulaient qu'il reste une terre d'accueil**. Il est indigne, pour un grand pays comme la France et pour son histoire, d'expulser des familles dont les enfants sont scolarisés. De même, les travailleurs sans-papiers doivent être reconnus : ils travaillent, ils déclarent leurs revenus. Les organisations syndicales de salariés ont raison de se battre pour leur régularisation, contre la délinquance patronale, les filières clandestines, les trafics de main d'œuvre, les « marchands de sommeil ». L'accès à la nationalité doit cesser d'être un parcours du combattant infâmant du fait des contraintes administratives, et le droit lui-même peut être revisité, par exemple pour permettre aux enfants nés à l'étranger mais ayant passé toute leur jeunesse en France d'accéder à la nationalité à leur majorité.

L'égalité territoriale passe par une décentralisation plus juste

La loi de démembrement territorial imposée par Sarkozy qui devait entrer en vigueur en 2014 sera abrogée : elle décentralisait les dépenses tout en centralisant les recettes ce qui visait à casser les services publics locaux en évitant l'affrontement avec les usagers au niveau national. Redonner des moyens aux collectivités, **organiser une autre déconcentration, nécessite des débats démocratiques sur la pertinence des niveaux de gestion à l'intérieur du territoire national sur l'autonomie financière des collectivités, mais aussi sur le renforcement des péréquations entre les territoires**.

VI- Maintenant, la VI^e République !

Nul ne conteste aujourd'hui l'ampleur du malaise démocratique qui frappe notre pays. Il s'explique, bien sûr, par la persistance du chômage de masse. Mais on aurait tort de méconnaître les raisons institutionnelles qui contribuent à ajouter la crise politique à la crise sociale.

Le Parlement, cœur battant de la démocratie

Au-delà de la pratique sarkozyste, véritable condensé d'hyper-présidentialisme, c'est bien le fonctionnement de la V^e République qui heurte les consciences de gauche. La nature présidentielle du régime, induite par la réforme de 1962, a été aggravée par la concomitance du passage au quinquennat et de l'inversion du calendrier électoral, qui font des élections législatives la simple « queue de comète » de l'élection présidentielle. La concentration des pouvoirs s'ancre durablement, avec son corollaire, l'abaissement du Parlement et une personnalisation toujours plus importante de la vie politique.

Nous avons la majorité au Sénat et à l'Assemblée Nationale. Nous avons donc les moyens d'opérer une réforme radicale de nos institutions, qui permette un réel rééquilibrage des pouvoirs et l'approfondissement de la démocratie.

Le Parlement doit redevenir ce qu'il n'aurait jamais dû cesser d'être : le cœur battant de la démocratie. Là aussi, ne soyons pas timorés. S'il faut supprimer les entraves attentatoires aux fonctions du Parlement (et donc les mesures les plus spectaculaires du « parlementarisme rationalisé »), s'il faut étendre les droits de l'opposition, il faut surtout...redonner aux parlementaires le temps de légiférer et de contrôler. Cela passe par l'application stricte du non-cumul des mandats.

Pour l'application stricte du non-cumul des mandats.

Dans ce domaine, la France fait montre d'une regrettable singularité. **Le mandat unique des parlementaires est une évidence dans la majorité des démocraties européennes.** Dès lors, pas besoin d'attendre 2014 : le Parti socialiste est en mesure, comme l'avait voté la majorité des militants, de faire appliquer l'interdiction de cumuler le mandat de parlementaire titulaire avec un exécutif local.

Mais un Parlement plus fort, c'est aussi un **Parlement plus représentatif.** Cette représentativité doit d'abord être d'ordre politique. Le scrutin uninominal majoritaire à deux tours, s'il garantit normalement la stabilité gouvernementale, écarte cependant du Parlement des forces politiques importantes. Pour concilier stabilité et représentativité, l'idéal serait d'adopter un **mode de scrutin mixte**, à l'instar de celui pratiqué en Allemagne. Avec le système simple dit du double vote, nos voisins choisissent la moitié de leurs députés au scrutin majoritaire, l'autre au scrutin proportionnel.

Le respect de cette règle de non-cumul permettra inévitablement **l'émergence de nouveaux élus à des responsabilités exécutives.** Mais il est un sujet que nous avons nous-même longtemps passé aux oubliettes, celui du statut de l'élu local. Si le statut des parlementaires ne semble pas fragile, en revanche, nous ne pouvons pas exiger des élus locaux qu'ils exercent toujours davantage de responsabilités, qu'ils aient plus de compétences et de formation face à la technicisation de leur mission et qu'ils ne cumulent pas, si nous ne créons pas enfin un véritable statut de l'élu.

VII- Maintenant, une autre mondialisation !

Pour de nouvelles règles internationales

La libéralisation totale du « taureau de la finance » a fini par produire ses effets catastrophiques. C'est la mécanique infernale d'une financiarisation totale de nos économies qu'il faut remettre en cause. Produits dérivés

et toxiques se multiplient de nouveau, sans qu'aucun garde-fou n'ait vu le jour. Une action décisive doit être portée au niveau international pour réguler les marchés financiers mais aussi la spéculation sur les marchés des matières premières et, particulièrement, des marchés agricoles. **La taxation des flux financiers doit être systématisée.** L'interdiction des produits dérivés et la reconnexion de la finance et de l'économie réelle doit être une priorité. Pour y parvenir, **l'ONU doit être au cœur d'une nouvelle donne mondiale.**

En finir avec le libre-échange généralisé. À bien des égards, la clé de voute de la globalisation est le libre-échange généralisé. On le voit avec l'affaire du dumping des panneaux solaires chinois : sans freins, sans volonté, sans action déterminée, le libre-échange est davantage une loi de la jungle qu'autre chose.

Le jeu complexe qui s'est noué entre les États-Unis d'Amérique et la Chine tient dans l'octroi à cette dernière d'un plein accès au marché intérieur américain en échange du rachat de la dette américaine par la Chine. En septembre 2001, la Chine a intégré l'Organisation mondiale du commerce sans aucune contrepartie : depuis lors, notre déficit commercial à son égard a explosé et la situation économique du monde a empiré.

Déréglementation financière et libéralisation des échanges de biens manufacturés sont liées. Il faut donc agir en même temps sur les deux.

Agissons sur les coûts de transports. Les porte-conteneurs géants qui parcourent nos océans et nos mers sont exempts de taxes sur le kérosène. Il existe donc une véritable fiction des coûts de transports qui ne correspondent pas au subventionnement du libre-échange par le pillage des ressources pétrolières.

Préservez les ressources naturelles du monde du pillage généralisé auquel elles sont livrées. Développons des normes environnementales et préservez les sociétés du Sud comme du Nord de la dépossession de leur terre, de la maîtrise de leur environnement et de leur droit à un développement soutenable.

Faisons des normes de l'OIT, du principe de réciprocité et **du juste-échange les règles fondamentales des échanges** commerciaux dans le monde.

Vers la souveraineté alimentaire

Comment peut-on accepter qu'en 2010, **près d'un milliard de personnes souffrent de sous-alimentation dans le monde**, que chaque jour 17 000 enfants meurent de faim ou des conséquences de la pollution de l'eau ? Aujourd'hui, notre planète peut nourrir l'ensemble de ses habitants, pourtant 70 % de victimes de la famine sont paradoxalement des agriculteurs ou d'anciens agriculteurs.

« *La société civile avec l'organisation mondiale Via Campesina* » a construit une première réponse à l'échelle de notre planète : la souveraineté alimentaire, qui prône l'agriculture durable comme moyen de favoriser la justice sociale. **La souveraineté alimentaire ne peut donc pas se résumer à une limitation des subventions à l'exportation.** Nous proposons de donner la priorité à la production par les exploitations paysannes et familiales de denrées pour les marchés intérieurs et locaux, selon des systèmes de production diversifiés et écologiques.

Il faut également **garantir l'accès à la terre, à l'eau, aux forêts, aux zones de pêche et aux autres ressources à la faveur d'une véritable redistribution.**

Enfin, nous proposons d'investir **des fonds publics à l'appui des activités productives** des familles et des communautés, en mettant l'accent sur l'autonomisation, le contrôle local et la production de nourriture pour la population et les marchés locaux.

Agir pour la paix dans le monde

La construction de la paix est au cœur du message internationaliste des socialistes et il n'est pas interdit de se référer au message toujours actuel de Jaurès en faveur de la paix et de « l'arbitrage international ». Certes, les réalités du monde d'aujourd'hui ne sont plus les mêmes que celles d'il y a un siècle et les dangers ne sont pas de même nature. Encore faudrait-il en parler et ne pas considérer que les questions internationales et de défense sont trop sérieuses pour faire l'objet de débat.

La construction de la paix est un mécanisme complexe, qui passe par :

- la **prévention et l'anticipation**, à partir d'une analyse sérieuse de l'état du monde, de ses dysfonctionnements, des motivations des acteurs ;
- l'**intervention**, menée, lorsqu'elle devient inévitable, sur décision du Conseil de sécurité de l'ONU ;
- la **consolidation de la paix**, qui a pour objectif d'éviter qu'un pays ne retombe dans la crise et qui nécessite un engagement de très long terme de la communauté internationale, pour remettre sur pied des pays et des économies dévastés par la guerre.
- la **maîtrise du désarmement**, notamment nucléaire, qui constitue un élément efficace de ce mécanisme au service de la paix et de la sécurité.

Les socialistes se montrent toujours timides et parfois gênés sur ce dernier sujet, qui est trop rarement évoqué.

La chute du Mur de Berlin il y a 23 ans, suivie du démantèlement du bloc soviétique, mettait fin à la bipolarisation du monde et marquait une rupture majeure sur la scène internationale. Pourtant, aucune nouvelle doctrine de sécurité n'a véritablement émergé de cette mutation géopolitique profonde et la dissuasion nucléaire – qui consiste à exposer son adversaire à un risque de destruction massive – reste malheureusement le pilier de la politique de défense de la France.

Il est temps que le PS se saisisse de cette question et que nous **fissions entendre à propos du désarmement nucléaire une voix conforme aux valeurs des socialistes.**

VIII - Pour mobiliser, rassembler la gauche et rénover notre parti

Notre stratégie : l'union de la gauche et des écologistes

Rien ne serait pire, après notre victoire, tant attendue, à la présidentielle, aux législatives et aux sénatoriales, que de considérer notre parti comme tout puissant et hégémonique.

C'est justement lorsque nous sommes dans un tel rapport de force démocratique que nous devons **mettre en place des outils pour rassembler l'ensemble de la gauche.** La composition du gouvernement est une chose. Mais un travail permanent doit être accompli par nos organisations politiques pour construire ensemble une alternative durable au libéralisme. Nous sommes au pouvoir dans les principales institutions du pays. Notre devoir, pour défendre notre modèle de société

et conduire dans la durée le changement que nous souhaitons, est de conforter nos positions.

L'union est difficile, mais elle est nécessaire pour éviter l'éclatement entre un « pôle de radicalité » voué à la seule contestation et un « pôle de gouvernement » confiné dans celui de la gestion. Nous proposons de **créer un comité permanent des partis de gauche et des écologistes.** C'est sur la base d'un socle programmatique commun que doivent être conclues les nécessaires alliances électorales, ainsi mieux partagées sur le terrain et plus efficaces.

Au Sénat et à l'Assemblée nationale, des **intergroupes parlementaires** permanents de la gauche et des écologistes permettraient également d'éviter les pièges de l'hégémonie.

Cette union ne peut se contenter d'exister au sommet de nos organisations politiques ou entre les élus nationaux. Elle doit se traduire par une **dynamique dans l'action militante et dans des pratiques participatives à la base**, qui rassemblent des citoyens de gauche, au-delà des appartenances partisans.

On peut imaginer aussi la création d'une « **université populaire des gauches** » qui organiserait régulièrement dans les régions – en lien avec l'ensemble des forces politiques de gauche, des militants associatifs syndicaux, des intellectuels – des cycles de débat sur les grands sujets liés à l'actualité ou touchant à l'histoire et à l'identité de la gauche. Les prochaines échéances municipales pourront être l'occasion de la création de ces espaces de dialogue.

Être des acteurs du changement

Rien ne serait pire pour notre parti que d'être une simple courroie de transmission des mesures gouvernementales, ce que l'on appelle un « parti godillot ». Comme nous souhaitons réellement le changement, **nous devons accompagner notre gouvernement, afin de créer les conditions sociales et sociétales les plus favorables, pour mettre en place les 60 engagements de François Hollande et au-delà.** La vraie révélation des Primaires est justement d'avoir créé les conditions de la mobilisation pour les présidentielles.

Notre parti doit donc rester le parti du débat qu'il a toujours été.

- C'est justement parce que l'un des nôtres vient d'être élu président et que **la question de sa succession ne se pose pas**, que nous pouvons tenir un congrès le plus ouvert possible au débat d'idées, en toute liberté et sans crainte que le débat ne cache des batailles d'écuries, comme dans les pires moments de la vie du PS.
- C'est justement parce qu'il faut créer les conditions du changement que **notre parti doit demeurer un parti militant**, un mouvement d'éducation populaire, un parti de mobilisation citoyenne, un parti ancré dans la société et dans la mobilisation sociale.
- C'est justement parce que nous sommes aux responsabilités à de très nombreux échelons de la vie politique que nous devons **militier dans les mouvements syndicaux et sociaux**, de façon à créer les conditions pour la mise en œuvre des réformes fiscales, sociales et économiques.

Ne reproduisons pas les erreurs du passé : un parti trop discret, un groupe parlementaire au garde-à-vous, une absence de recul critique et l'isolement des gouvernants dans leurs agendas chronophages. Au contraire, **nous voulons un parti combattif**, présent dans le mouvement social, dans l'innovation militante, dans le monde associatif. Nous populariserons d'autant mieux les grandes réformes de notre

gouvernement que nous en aurons débattu. C'est pourquoi nous proposons **une convention nationale sur « la seconde étape de la réforme fiscale pour une juste redistribution »**, sur laquelle tous les militants devraient être consultés et appelés à débattre.

Pour notre fonctionnement interne, **la représentation proportionnelle est la clé de voute** qui a toujours permis l'enrichissement du débat par notre diversité. Nous y sommes profondément attachés.

La **formation théorique et pratique des militants** est nécessaire et doit devenir une priorité. Nous proposons **la création d'une « école du militant »** organisée nationalement et présente dans chaque fédération. Nous devons également nous emparer des nouveaux outils numériques de militance, si nous souhaitons conquérir ces nouveaux espaces de débat et toucher les nouvelles générations de citoyens.

Nous devons **promouvoir des formes variées de militantisme, en développant et valorisant des secteurs comme le secteur entreprise, en organisant chaque année une assemblée des militants vivant dans les quartiers populaires**, en instaurant des semaines thématiques où les fédérations dialogueraient avec le monde associatif, les ONG, les acteurs concernés par différents domaines.

Enfin, puisque nous voulons durablement incarner le changement et **proposer une autre société plus juste et plus écologique**, nous devons impérativement reconquérir les votes populaires. Il ne serait pas juste de faire peser uniquement sur notre gouvernement et la conduite de nos engagements cette reconquête de l'espoir du peuple. C'est aussi notre devoir de parti et de militants de **reconquérir les abstentionnistes** et de réinvestir les quartiers populaires, que nous ne nous résignons pas à abandonner aux discours simplistes de l'extrême droite ou à l'indifférence du fatalisme social.

Réussir les élections municipales, cantonales et régionales

Nous connaissons **l'enjeu des élections municipales, cantonales et régionales**. L'action des élus socialistes et républicains est déterminante pour le travail que le Parti socialiste doit mener auprès des Français. Notre action dans les collectivités locales a permis de légitimer le message des socialistes. Concrètement, au plus près de nos concitoyens, ce sont des politiques novatrices que nos élus ont su mener. Élus régionaux, départementaux, communaux, parfois maires ou conseillers municipaux de très petites communes, ils ont su imaginer d'autres possibles, des politiques concrètes alors que la droite orchestrait l'assèchement des finances locales par des transferts de charges non compensés et un gel des dotations. Alors que, dans les Centres communaux d'action sociale, les élus socialistes devaient faire face aux conséquences catastrophiques des politiques de la droite, cette dernière serrait peu à peu le nœud coulant autour des finances locales.

Il y a un enjeu stratégique majeur à **gagner ces échéances intermédiaires**. Il est primordial d'éviter que les droites – UMP et/ou FN – ne parviennent à imprimer leur vision du monde dans des collectivités qu'elles arracheraient à la gauche.

Dès lors, il nous faut travailler avec ce formidable outil qu'est la **Fédération nationale des élus socialistes et républicains** et bâtir le projet des socialistes et les réponses concrètes à l'offensive prévisible des droites. N'oublions pas que dans un grand nombre de communes, appartenant aux zones périurbaines, mais également dans le Sud Est ou le Nord Est, les droites UMP et FN nous devancent encore

assez largement. N'oublions pas que, dans un certain nombre de régions ou d'agglomérations, nos victoires sont minces et nécessitent une consolidation.

Il nous faut donc **bâtir une riposte politique structurée et unifiée face aux droites**. Nous proposons un travail collectif des élus socialistes pour lancer les campagnes à venir. C'est à la société qu'il faut s'adresser. C'est la société qu'il faut mobiliser à travers un combat politique et culturel d'ampleur contre une droite et une extrême droite particulièrement virulentes.

Conclusion

Une motion d'orientation, c'est une pierre à l'édifice, un apport au combat collectif. Nous avons des propositions à faire valoir : pour l'emploi, pour la justice sociale, pour la relance de l'économie.

Notre pays sera remis sur la voie du progrès par la redistribution des richesses, l'investissement, la transition écologique, l'inversion de la spirale à la baisse des salaires.

Cette conviction, nous l'exprimons en toute transparence et dans la clarté devant les militants. Nous n'avons pas d'autre but dans ce congrès, que la faire partager et participer ainsi à la réussite du président de la République, du gouvernement, du Parti socialiste et de toute la gauche.

Nous sommes fiers d'être socialistes, nous voulons l'être encore davantage lorsque viendra l'heure du bilan.

www.maintenantlagauche.fr

OSER. PLUS LOIN, PLUS VITE

Pour un autre modèle de développement économique, social et écologique

Cette motion a pour ambition de dire la réalité des crises actuelles mais aussi de montrer qu'il y a des solutions pour s'en sortir : on peut retrouver l'équilibre des finances publiques sans politiques d'austérité. On peut lutter contre le chômage sans attendre un miraculeux retour de la croissance...

Beaucoup de solutions, testées déjà avec succès à petite échelle, doivent être intégrées dans notre programme. Pour réussir à transformer la société, nous devons être plus à l'écoute la société civile, des corps intermédiaires et des citoyens. Nous portons ce besoin d'ouverture du parti et de rénovation démocratique.

Devant la gravité de la crise, nous voulons faire bouger les lignes. Tout en soutenant pleinement le gouvernement, nous voulons l'aider à répondre aux impatiences des Français sur la question du chômage et de la précarité, du partage des richesses, de la nécessaire transformation écologique, et de la construction d'une Europe sociale. En un mot, nous voulons donner à François Hollande les moyens d'oser, d'aller plus loin, d'aller plus vite !

LISTE DES SIGNATAIRES

Les 1500 premiers signataires : Stéphane HESSEL, Florence AUGIER (95), Pierre LARROUTUROU (75), Colette GROS (membre du Conseil national), Philippe ALLARD (75), Véronique LACOSTE (06), Patrick ARDOIN (75), Maryvonne ARTIS (94), Geneviève GAILLARD (79), Jean LAUNAY (46) (Georges BEN SAMOUN (75), Nathalie KESLER (35), Thomas PETIT (délégué fédéral 77 Europe), Marie FARRET (16), Jean-Paul CHIDIAC (membre du Conseil national), Odile KOUTEYNIKOFF (75), Jérôme ROYER (maire de Jarnac), Cécile FORTINEAU (23), Gaël GIRAUD (75), Marie-Hélène MELI (81), Jean-Michel AUGÉ (67), Vincent COPPOLANI (17), Amale CHEBIB (75), Anne-Marie MANZANO (57), Bertrand LAFORGE (93), Hervé GUILLAUMOT (23), Laëtitia BUFFET (75), Abdoulaye MBENGUE (75), Frédéric LUTAUD (75), Hélène GIRARDOT (45), Philippe de ROUX (92), Frédéric PAIN (17), Christiane BREMOND (63), Thierry PERRAN (75), Dominique PIVIN (94), Clo MARTINEZ VILLET (39), Seti REYES (75), Victoria BAROCHELLI (47), Pierre POLARD (34), Hedi MAJRI (06), Francis THUILLIER(80), Nestor DOSSO (91), Adeline L'HONEN (44), Olivier FAVEREAU (92), Dominique FRICHET (77), Camille BORIES (06), Camel BOUCHOUCHA (75), Jacques GRUAT LA FORME (69), Mathieu ZANETTI (80), Hazim ABBAS (75), Libia ACERO-BORBON (75), Bernard AIMÉ (38), Alain ALEXANDRE (62), Marylise ALIËS BOROWY (11), Philippe ALLARD (75), Christian ALLEGRE (999), Brigitte ALMAYRAC (77), Mathieu ALOS (81), Regine AMOY (04), Dany ANDRIEU (17), Daniel ANDRIUZZI (75), Igor ANGELO (49), Jorge ARANIZ-MARILLAN (91), Brigitte ARAUD (31), Patrick ARDOIN (75), François ARLETTAZ (91), Philippe ARNAUD (30), Marie-José ARNOULD-MARANGONI (88), Efer AROCHA (75), Maryvonne ARTIS (94), Sylviane ASCHEHOUG (92), Olivier ASLANGUL (13), Radouane ATROUSSY (78), Marie-Laurence AUBERT (75), Nicole AUBINEAU (77), Daniel AUDET (75), Andrée AUFAURE (03), Marie Paule AUFAURE (03), Jean-Michel AUGÉ (67), Florence AUGIER (95), Pierre AUGIER (95), Claude AUNE (50), André BACCHIN (31) Paul BADRE (30), Maurice-Alain BAILLERGEAU (56), Carole BAPTISTAL (52), Jean-louis BARIOZ (74), Annick BARIOZ (74), Victoria BAROCHELLI (47), Victoria BARONCHELLI (47), Bernard BARRAUD (44), Caroline BARRÈS (69), Alexandre BARRET (44), Catherine BARTHE-DEJEAN (92), Vanessa BAUDAT (45), Mustapha BAZIZ (30), Laurent BEAUD (34), Françoise BEAUGÉ (75), Cyril BECUWE (80), Éric BEDIN (79), André BEDOS (11), Christophe BEDOU (33), Omar BEKAR (95), Jean-marie BELLÉARD (58), Gonzalo BELMONTE (75), Georges BEN SAMOUN (75), Jean-Paul BERARD (13), Jean-claude BERARD (33), Jocelyne BERDU (75), Maximilien BEREUX (02), Yannick BERNARD (83), Gérard BERNHEIM (77), Pierre BERRER (17), Michel BERTRAND (95), Patrick BERTU (44), René BEUTIS (33), Bernard BIANCO (76), Michel BIDAULT (37), Georgette BIDET (49), Jos BIGOT (29), Florent BILLAUD (44), Alexandre BIZEUL (75), Marius dit Mario BLAIZOT (14), Michel BLANCHET (45), Annick BLEUGAT (75), Rodolphe BOCHEW (06), Martial BOILLOT (30), Nicolas BOISSEL (35), Paul BONMARTIN (75), Henri BONNAL (12), Christian BONNET (69), Monique BONNIN (37), Patrice BONY (78), Félix BOQUET (91), Camille BORIES (06), Jean-claude BOSCHER (13), Guillaume BOUCHARD (69), Claude BOUCHER (75), Camel BOUCHOUCHA (75), Daniel BOUCON (25), Daniel BOUICHOU (11), Jean pierre BOUILLOT (75), Geneviève BOURGOIN (75), Marie-Agnès BOYER-GIBAUD (81), Christiane BREMOND (63), Danièle BRET (70), Jacqueline BRIAT-FRESSINET (01), Daniel BROEDERS (27), Alain BROUSSE (60), Jean BRUNEL (13), Claudette BRUNET (26), Paul BRUNET (26), Joël BRUSTON (31), Mireille BRUYERE (43), Olivier BUREL (92), Sophie BURLIER (17), André BUSSERY (91), Jeanne-marie BUSSERY (91), Michel BUYTENDORP (95), Gilles CAILLET (91), Gilles CAILLETTE (73), Daniel CALVIGNAC

(38), Bruno CAMIER (80), Jean pierre CAMPION (91), Catherine CANTAU (40), Joël CANTIÉ (34), Jean CARETTE (999), Danièle CARNINO (972), Annita CARON (2B), Martine CARPENTIER (75), Maurice CASNA (78), Yves CATHELINEAU (24), Anne CAZALAS (32), Georges CAZILHAC (33), Huguette CAZILHAC (33), Alain CHABERT (38), Chantal CHAMINADE (11), Denis CHAPOULLIE (75), Charlery CHARLEC (972), Lilian CHARLET (35), Henri CHARPENTIER (95), Pascale CHARPIN (75), Christophe CHASSANITE (35), Pascal CHATELAIN (95), Philippe CHAUNIER (75), Gérard CHAUVIN (93), Jean-Paul CHAUVINEAU (81), Amale CHEBIB (75), Nordine CHÉRIF (31), Jean-Paul CHIDIAC (75), Christiane CHIROL (91), Yves CHIROL (91), Abel CHIRON (24), Christian CHOTARD (91), Jean CHRÉTIEN (93), Christian THOMASSON (29), Michèle CHRISTOPHE (94), Françoise CLAIREAUX (92), Jean-Michel CLEMENCEAU (76), Alain COCQ (21), André COELHO (63), Josette COLAS (45), Guy COLAS (45), Thierry COLIS (45), Emmanuel CONQUER (75), Vincent COPPOLANI (17), Nathalie COPPOLANI (17), Laurent CORDIER (17), Yves CORNILLE (04), Jacques CORNU (95), Marisol CORRAL (93), Jean COSTES (91), Suzanne COTE (75), Régis COTTET (86), Marianne COULAS (71), Catherine COUTURIER PAILLET (85), Mickaël CRÉPEL (94), Daniel CROCHETET (88), Philippe CROUZET (33), Marie-Bernadette CURATO (82), Martine DAERON (90), Patrice DAL MOLIN (38), Antoine DAMAGEUX (999), Olivier DAMEZ-FONTAINE (81), Nadine DARMON (31), Christian DAVID (76), Lætitia DE WARREN (75), Bruno DE LA ROCQUE (33), Danièle DE NAY (91), Valérie DE TILBOURG (93), Christian DEGEILH (31), Dominique DEHAY (66), Jean-Yves DELER (63), Didier DELHAYE (64), Alain DELPONT (06), Vincent DELZENNE (59), Jacques DEMARET (77), Philippe DENIS (70), Chantal DENOCQ (79), Guillaume DERAY (35), Eve DERRIENNIC (75), François-Xavier DESJARDINS (27), Bruno DESPIN (78), Patrizia DI FIORE (75), Turba DIDIER (77), Yves DIDIER (33), Théo DINAND (44), Le bot DOMINIQUE (29), Marie DORINO (83), Daniel DORME (83), Jacques DORVAL (94), Jeannette DRISS (11), Éliane DRUT GORJU (01), Marie DUBERNET (33), Marilyne DUBOIS (34), Marie Hélène DUCASSE (40), Claire DUCHENE (26), Annie DUCLA (34), Pierre DUCOTTERD (38), Réjane DULIEU (31), Laurent DUMARTIN (999), Michel DUMOLIN (59), Marcel DUMONT (76), Jean-Michel DUMONT (62), Bernard DUPÊCHER (09), Horia DUQUESNE (62), Michel DURA (31), Rémy DURAND (10), Chantal DURANTON (38), Yan DUVIVIER (74), Emmanuelle FOUCHER (72), Tiffany ERMENAULT (94), Jacques ERNEST (92), Benjamin ESCAMEZ (38), Thierry EVE (95), Alain FABRE (30), Serge FABRE (34), Élisabeth FAGOIS (75), Jack FAGOT-BARRALY (64), Richard FAITG (74), Marc FARGE (80), Philippe FARNIER (69), Marie FARRET (16), Félix FAURE (83), Jean-Christophe FAURE (26), Xavier FAYE (17), Odile FENARDJI (02), Omar FENARDJI (02), Alain FERRAGE (75), Marcel FERREOL (25), Françoise FOATA (75), Bernard FONTVIEILLE (34), Stéphane FOOQUET (72), Cécile FORTINEAU (23) et tous les autres sont sur le site www.Oser-PlusloinPlusvite.fr

TEXTE DE LA MOTION

« *Il faut aller plus loin, plus vite.* » En juillet 1998, Jacques Delors interpelle Lionel Jospin : « *Il faut accélérer. Quelques coups de pouce ne suffiront pas à nous faire rentrer dans le XXI^e siècle.* » Hélas, Jacques Delors et les militants qui partageaient son impatience ne furent pas écoutés et le 21 avril 2002 la gauche paiera très cher son manque d'audace et d'unité (les deux vont souvent de pair). L'histoire montre que les réformes qui ne sont pas lancées dans les premiers mois d'un mandat ne le sont pas ensuite. Et ce qui était vrai en 1998, par temps calme, l'est plus encore en 2012 alors que la crise redouble d'intensité.

« *Nous sommes dans une crise d'une extrême gravité* », affirmait François Hollande le 31 août à Chalons. Il a raison. « *Il est fort possible que la situation soit pire qu'en 2008* », prévient Olivier Blanchard, chef-économiste du FMI. « *Nous sommes face au risque d'un effondrement de l'ensemble du système économique mondial* », affirmait déjà Jean-Pierre Jouyet, président de l'AMF, en septembre 2011¹.

Dire la vérité, regarder la crise en face

Il y a déjà trois millions de chômeurs et des millions de précaires dans notre pays mais **l'Unédic et l'Insee annoncent 420 000 chômeurs supplémentaires et 1 400 000 pauvres en plus d'ici la fin 2013**, « *si la croissance tient bon à 1 %* ». Comme le dit le patronat italien, on va vers une « boucherie sociale ». Et sans doute aussi vers une crise politique majeure en France car si deux millions de citoyens sont ainsi percutés par la crise, les municipales de 2014 seront dramatiques pour la gauche.

Hélas, tout indique que, sans un sursaut, nous allons bientôt plonger dans une nouvelle crise économique et que la croissance ne va pas se maintenir à 1 % : la zone euro vient de retomber en récession mais le reste du monde ne va pas mieux.

En 2007, la crise a commencé aux États-Unis. Mais la situation ne s'est pas améliorée depuis : en 2011, la dette publique des États-Unis a augmenté de 1 300 milliards de dollars. Un chiffre colossal, mais pour un effet de plus en plus marginal : malgré un déficit de 9 % du PIB, la croissance américaine stagne à 1,7 % : **il faut cinq doses de déficit pour obtenir une dose de croissance !** Comme une voiture qui a besoin d'un litre d'huile tous les 300 mètres, les États-Unis peuvent à tout moment « casser une bielle ».

Bilan des États-Unis en 2011

Dette publique	+ 1 300 milliards
Croissance du PIB	+ 260 milliards

Comme l'écrivait Joseph Stiglitz fin 2009 : « *Personne ne veut regarder les choses en face. Nous sommes en train de préparer le terrain pour d'autres crises, aussi violentes que celle que nous traversons. Elles détruiront des millions d'emplois à travers le monde. Depuis le début de la crise, on s'est contenté de déplacer les fauteuils sur le pont du Titanic.* »

L'économie américaine risque le KO et en Chine, la bulle immobilière vient d'éclater :

Chine : Baisse de 25 % des ventes de logement en janvier-février. Les statistiques publiées vendredi à Pékin ont au moins un mérite : elles dressent un diagnostic clair, celui d'un fort ralentissement. Les économistes avaient beau s'attendre à des chiffres en baisse, ils ont été dépassés par la réalité du coup de frein. Les ventes de logement sont en baisse de 25 % sur les deux premiers mois de l'année.

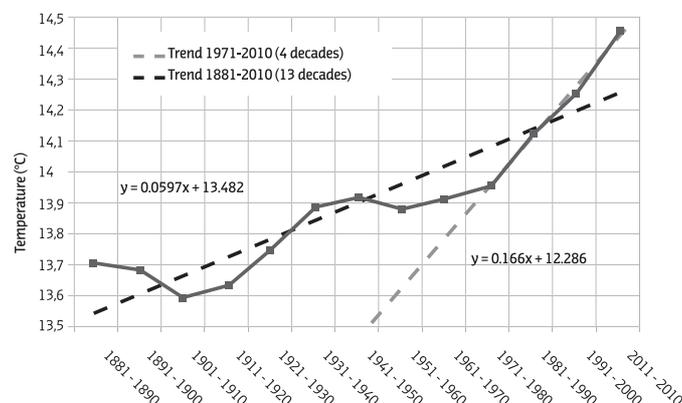
Les Échos 10 mars 2012

Les deux moteurs de l'économie chinoise font défaut au même moment puisque les exportations ralentissent très nettement elles aussi et que la Chine connaît même en février 2012 un déficit commercial record.

On a vu en Espagne ce que donne l'éclatement d'une bulle immobilière : le chômage est passé de 8 à 24 % et le Premier ministre, José Luis Zapatero, a été obligé de démissionner. Mais en Chine, les dirigeants n'ont aucune envie d'abandonner le pouvoir ! En février, ils ont annoncé qu'ils allaient doubler le budget militaire d'ici à 2015 afin d'avoir quatre fois le budget de l'armée du Japon, l'ennemi héréditaire... Comme le dit le gouverneur de la Banque d'Angleterre, « *la prochaine crise risque d'être plus grave que celle de 1930* ».

Un dérèglement climatique qui s'accélère

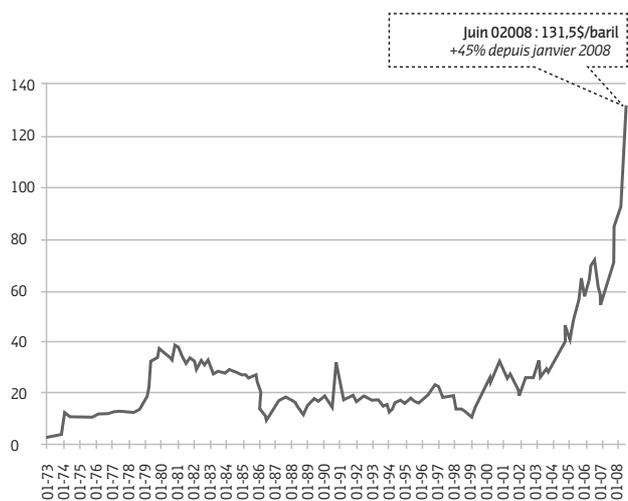
La crise sociale et la crise économique ne peuvent pas nous faire oublier la gravité de la crise climatique et de la crise énergétique : toutes les études réalisées à l'occasion du sommet Rio + 20 en juin dernier prouvent l'accélération du dérèglement climatique. L'augmentation de la température est deux fois plus rapide depuis 40 ans que l'évolution moyenne observée depuis 1881.



Durant l'été 2011, dans de nombreuses régions de France, on a dû abattre du bétail par manque d'eau et de fourrage. Cet été, c'est aux États-Unis et en Russie que la sécheresse a fait des ravages en diminuant les récoltes de céréales, ce qui aggrave la crise alimentaire mondiale.

Cela fait 30 ans que des citoyens et des associations tirent la sonnette d'alarme sur la question du climat. Allons-nous attendre qu'il soit trop tard pour agir avec force contre le dérèglement climatique ? Et qui ne voit pas que, sans un changement de nos comportements et de notre modèle énergétique, nous allons vers une crise majeure ? Quand la gauche est arrivée au pouvoir en 1997, le pétrole valait un peu moins de 20 dollars le baril. En 2008, il dépassait les 130 dollars.

¹ AMF : Autorité des Marchés Financiers. Déclaration du 23 septembre 2011.



L'humanité risque une sortie de route

Crise sociale, crise financière, crise climatique, crise énergétique, crise alimentaire, crise démocratique... Dans tous ces domaines, nous sommes proches d'un point de non-retour. L'humanité risque une sortie de route.

Réveillons-nous. Ouvrons les yeux. Le problème, ce n'est pas seulement la Grèce ou les banques espagnoles. Nous sommes face à une crise globale. **C'est l'ensemble de notre modèle de développement qu'il faut revoir, de toute urgence.**

François Hollande a raison : « *Nous sommes dans une crise d'une extrême gravité* ». Nous tous, socialistes, devons accepter de nous laisser bousculer par la gravité de la crise et nous devons très vite adapter notre action en conséquence.

Roosevelt en 1933 : un changement radical en trois mois

L'histoire montre qu'il est possible de provoquer un sursaut. En 1933, quand Roosevelt arrive au pouvoir, les Américains sont dans un très grand désarroi : avec 14 millions de chômeurs, l'Amérique touche le fond de l'abîme... Roosevelt agit immédiatement, avec une détermination qui ranime la confiance. Certaines lois sont présentées, discutées, votées et promulguées dans la même journée.

Le but de Roosevelt n'est pas de « rassurer les marchés financiers », mais de les dompter. Les actionnaires sont furieux et s'opposent de toutes leurs forces à la loi qui sépare les banques de dépôt et les banques d'affaires, comme ils s'opposent aux taxes sur les plus hauts revenus ou à la création d'un impôt fédéral sur les bénéfices, mais Roosevelt tient bon et fait voter 15 réformes fondamentales en trois mois. Les catastrophes annoncées par les financiers ne se sont pas produites. Mieux ! L'économie américaine a très bien vécu avec ces règles pendant un demi-siècle. Ce qu'a fait Roosevelt en matière économique n'était sans doute pas suffisant (sans l'économie de guerre, les États-Unis allaient retomber en récession), mais les réformes qu'il a imposées en matière bancaire et fiscale ont parfaitement atteint leurs objectifs.

Bonne nouvelle ! Si ce sont des décisions politiques qui nous ont amenés à la crise, d'autres décisions politiques peuvent nous en sortir. N'en déplaise aux néolibéraux, la justice sociale n'est pas un luxe auquel il faudrait renoncer à cause de la crise. Au contraire !

Reconstruire la justice sociale est aujourd'hui la priorité absolue, le seul moyen de sortir de notre dépendance à la dette.

« *L'histoire de toutes les grandes défaites se résume en deux mot : trop tard !* », affirmait Douglas MacArthur. Allons-nous attendre qu'il soit trop tard pour agir ?

Ce n'est pas en améliorant la bougie qu'on a inventé l'ampoule électrique.

Ce n'est pas en améliorant la monarchie qu'on a inventé la République.

L'urgence sociale, écologique et financière impose de prendre les décisions courageuses et réalistes pour que la politique du gouvernement soit couronnée de succès. Il faut arrêter les rustines et repenser l'ensemble de notre modèle de développement. C'est pour cela que les Français ont élu François Hollande. La politique à mener doit répondre impérativement à leurs souffrances et à leurs exigences, c'est notre objectif principal. Si tel n'est pas le cas, le pire est à venir : la désespérance, la montée des extrêmes et la fin du projet européen ! Nous sommes au pied du mur et nous avons l'obligation de réussir ! Il y a urgence.

« **Il faut tout mettre sur la table** », disait François Hollande lors de sa première rencontre avec Angela Merkel. Il a raison ! Si nous voulons sortir de la crise avant que le système ne s'effondre, il faut tout mettre sur la table. Au niveau national, européen et mondial.

Pas de vrai changement sans la participation des citoyennes et des citoyens

Il faut tout mettre sur la table et associer le plus grand nombre de militants et de citoyens à cet effort de réflexion, puis au chantier qui va très vite en découler. S'il suffisait de quelques réformes à la marge pour sortir de la crise, on pourrait peut-être accepter que les décisions soient prises par un petit nombre. Mais s'il faut faire naître une nouvelle société, s'il faut changer de façon assez radicale l'ensemble de nos modes de vie, il faut miser sur l'intelligence de l'ensemble des citoyens. Il n'y aura pas de sortie de crise sans un nouveau contrat social, sans un profond renouveau de nos pratiques démocratiques.

Notre parti doit donner l'exemple : redonnons toute leur place aux militantes et aux militants, installons le débat démocratique afin d'encourager et d'impulser les idées nouvelles. Les militants ont voté une première étape de la rénovation. Respectons ce vote jusqu'au bout, entre autre pour le non cumul des mandats. Mais il faut là aussi aller plus vite et plus loin. Un vivier formidable d'énergie et de créativité existe au sein de notre parti. Il doit être vraiment écouté par les dirigeants. Le parti doit aussi s'ouvrir au plus grand nombre, sympathisants, électeurs des Primaires, collectifs citoyens, associations et syndicats. C'est le seul chemin qui permettra au Parti socialiste de grandir.

Le but de notre motion est positif : provoquer un sursaut. Comme tous les socialistes, nous voulons la pleine réussite de François Hollande. Pour aider le gouvernement et les partenaires sociaux à aller plus loin, plus vite, le PS doit oser des solutions nouvelles pour s'attaquer de façon radicale au chômage et à la pauvreté. Proposer un nouveau modèle de développement, financer les investissements d'avenir. Construire enfin une Europe sociale et démocratique. Donner toute leur place aux citoyennes et aux citoyens de notre pays, aux militantes et aux militants de notre parti.

Partie 1 : Plus loin, plus vite pour lutter contre la crise économique et sociale

L'Union européenne est la première puissance économique mondiale. **Nous sommes convaincus qu'elle peut-être la première à sortir de la crise et à devenir un pôle de stabilité et de prospérité**, mais cela suppose d'arrêter d'agir au coup par coup : nous devons rompre avec le « trop peu, trop tard » qui ne peut qu'accroître le scepticisme de nos concitoyens.

Au-delà des mesures d'urgence, nous devons établir un plan global de sortie de crise : construire ensemble un diagnostic des causes fondamentales de la crise et nous accorder sur les moyens de nous attaquer enfin aux racines du problème.

	PIB en 2011
Union européenne	17 960 milliards
États-Unis	15 064 milliards
Chine	6 988 milliards

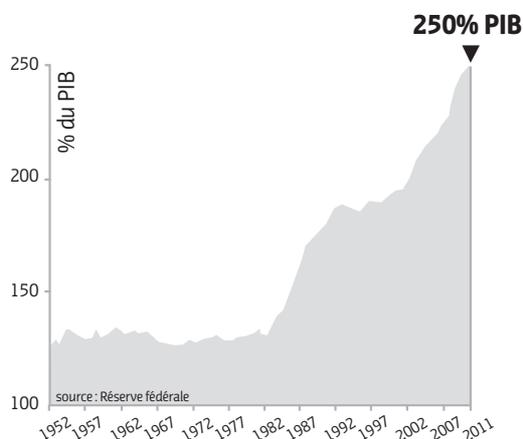
Un diagnostic nouveau

Qu'est-ce qui cloche ? Pourquoi tout ce qui a été fait depuis cinq ans dans l'ensemble des pays occidentaux a-t-il échoué à nous sortir de la crise ? Après cinq ans d'échec, il faut évidemment se demander si le diagnostic commun est le bon : d'où vient la crise ? Pourquoi tous nos pays ont-ils tellement de dettes ? Pourquoi l'économie tombe-t-elle en récession si on cesse d'augmenter la dette ?

C'est en observant l'évolution de la dette aux États-Unis qu'on comprend les causes profondes de la crise (Cf. la courbe ci-après). Jusqu'en 1981, le ratio dette/PIB était parfaitement stable. L'économie n'avait pas besoin de dette. Des règles collectives assuraient une progression régulière des salaires et un partage équitable des gains de productivité entre salariés et actionnaires. Ce « compromis fordiste » a permis aux États-Unis de connaître 30 ans de prospérité. Sans dette. Ni dette privée, ni dette publique.

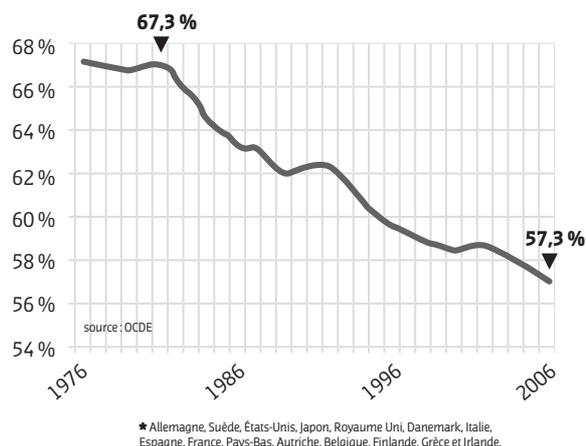
Mais, en 1981, Ronald Reagan arrive à la Maison blanche. Les libéraux baissent les impôts sur les plus riches, ce qui favorise la dette publique. Et les politiques de dérégulation amènent à la baisse de la part des salaires dans le PIB. C'est à partir de là que des millions d'Américains s'endettent pour maintenir leur niveau de vie.

Dette totale aux États-Unis depuis 1952
(hors dette du secteur financier)



Dans l'ensemble des pays de l'OCDE, la part des salaires représentait 67 % du PIB en 1982. Elle n'en représente plus que 57 %. Sans doute la part des salaires était-elle un peu trop élevée à la fin des années 1970, mais une baisse de 10 points, c'est colossal. Cette baisse a évidemment un effet négatif sur la consommation des ménages et sur les ressources de l'État (impôts sur le revenu et TVA).

Part des salaires dans la valeur ajoutée des entreprises

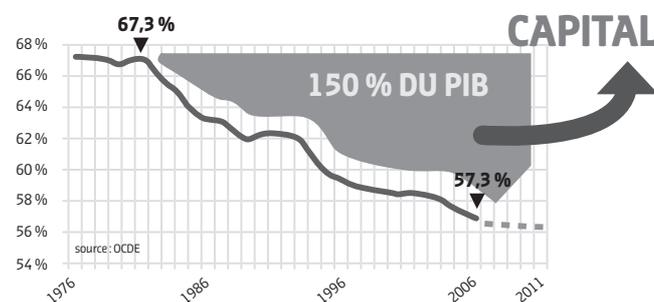


« Dans la zone euro, les entreprises prennent chaque année l'équivalent de 1 % du PIB dans la poche de leurs salariés, en plus de ce qu'elles ont fait les années précédentes, explique Patrick Artus², directeur des études de Natixis. Pendant des années, l'économie n'a continué à croître que parce qu'on distribuait par la dette le pouvoir d'achat qu'on ne donnait pas en salaire : sans l'augmentation de la dette des ménages, la croissance serait nulle en zone euro depuis 2002. »

150 % du PIB qui auraient dû aller aux salariés et à l'État

Au total, en 30 ans, ce sont quelques 150 % du PIB de l'ensemble de nos pays qui sont partis vers les marchés financiers au lieu d'aller aux salariés et donc aussi à l'État, via la TVA. Cet argent a-t-il profité à la recherche ou à l'investissement ? Non. Toutes les études montrent que l'investissement et la recherche sont stables. Ces sommes colossales ont été accaparées par un tout petit nombre de citoyens : l'Europe s'est épuisée depuis des mois pour trouver 110 milliards pour sauver la Grèce mais la fortune cumulée des 0,2 % les plus riches de la planète est estimée à 39 000 milliards³ !

Part des salaires dans la valeur ajoutée des entreprises



² Les Incendiaires, Perrin, 2007.

³ Le Figaro, 11 juin 2010

En 2008, tout le monde affirmait que la crise venait du capitalisme dérégulé et du niveau insupportable des inégalités. Stiglitz dénonçait « le triomphe de la cupidité ». Mais, depuis deux ans, à cause de la Grèce (où l'État et le non-État sont responsables de la crise), c'est l'État qui est de nouveau sur le banc des accusés. Avec une indécence inouïe, les néolibéraux repassent à l'attaque. Quel retournement dramatique !

La question de la dette des États est évidemment très importante (90 % du PIB en France et en Allemagne comme en moyenne dans la zone euro), mais au lieu de bloquer les retraites et de rogner dans le financement de la santé ou de l'éducation, ne faut-il pas utiliser tous les leviers fiscaux possibles pour récupérer une bonne part de la « dette des marchés », ces 150 % du PIB que les 0,2 % les plus riches doivent aux peuples de nos pays, si on considère que la part entre salariés et actionnaires était juste et efficace dans les années 1970 ? Les Indignés ont raison : « ceci n'est pas une crise, c'est un hold-up ! »

Pourquoi un tel déséquilibre ?

Comment expliquer la baisse de la part des salaires ? C'est la peur du chômage qui a déséquilibré la négociation : quand il y a des millions de chômeurs et de précaires, quand les journaux annoncent toutes les semaines de nouveaux licenciements, la peur du chômage est dans toutes les têtes et déséquilibre complètement la négociation « Si tu n'es pas content, tu peux aller voir ailleurs. » Dans de telles conditions, qui peut exiger une augmentation de salaire ou une charge de travail moins stressante ?

Les racines de la crise financière, c'est 30 ans de crise sociale !

À plusieurs reprises depuis un an, Angela Merkel a affirmé qu'il fallait « attaquer la crise à la racine » au lieu de s'attaquer seulement aux symptômes. Elle a parfaitement raison ! Et les racines de la crise, c'est 30 ans de chômage et de précarité⁴. C'est à cause du chômage de masse que la part des salaires a tant diminué. C'est à cause du chômage, des petits boulots et des petits salaires que nos économies ont besoin de toujours plus de dette. **Le chômage n'est pas seulement une des conséquences de la crise. Il en est l'une des causes premières.**

Pour sortir de notre dépendance à la dette, pour éviter l'effondrement, il faut évidemment réguler les marchés et taxer les plus hauts revenus (on va y revenir) mais il faut dans le même temps s'attaquer frontalement au chômage : c'est seulement en donnant au plus grand nombre un vrai emploi et une vraie capacité de négociation sur les salaires qu'on sortira durablement de la crise.

Pas de stabilité économique sans justice sociale

En 1944, avant de convoquer le sommet de Bretton-Woods qui va reconstruire le système financier, Roosevelt organisait le sommet de Philadelphie, qui adoptait comme priorité absolue le plein-emploi et le respect d'un certain nombre de règles sociales : « Il n'y aura pas de paix durable sans justice sociale », affirmaient Roosevelt et les autres chefs d'état avant de définir des règles sur les salaires, le temps de travail et le partage entre salaires et dividendes... Des règles très concrètes à respecter dans chaque pays comme dans le commerce mondial. Avant que les néolibéraux ne les démantèlent, ces règles ont permis 30 ans de prospérité sans dette.

⁴ L'Allemagne n'est pas épargnée hélas par la précarité : depuis la réforme Hartz 4, il y a tellement de « petits boulots » que la durée moyenne du travail était tombée à 30,3 heures (sans compter les chômeurs) avant la crise de 2008.

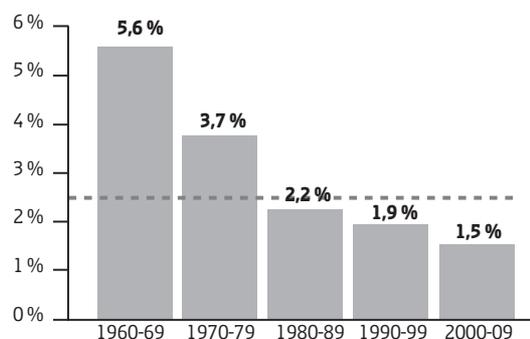
Bonne nouvelle ! Si ce sont des décisions politiques qui nous ont amenés à la crise, d'autres décisions politiques peuvent nous en sortir. N'en déplaise aux néolibéraux, la justice sociale n'est pas un luxe auquel il faudrait renoncer à cause de la crise. Au contraire ! Reconstruire la justice sociale est aujourd'hui la priorité absolue, le seul moyen de sortir de notre dépendance à la dette.

Peut-on encore miser sur la croissance ?

Pour lutter contre le chômage et la précarité, pouvons-nous encore tout miser sur la croissance ? L'OCDE vient d'annoncer que la France et l'Allemagne retombaient en récession. Hélas, rien ne permet de penser que cette rechute sera de courte durée. Avant même la crise des subprimes, la croissance moyenne de la France n'a cessé de diminuer, décennie après décennie, comme celle de tous les pays de l'OCDE.

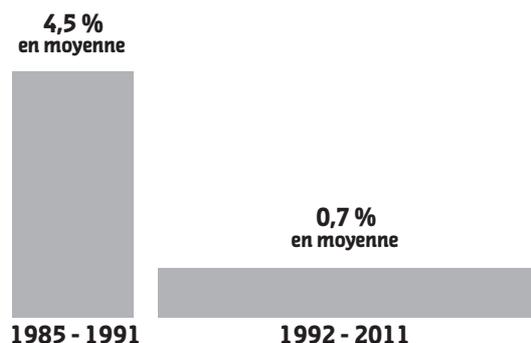
La croissance en France depuis 1960

source : Insee

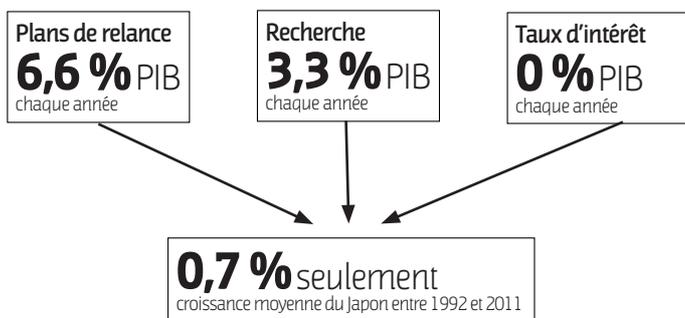


Avant même la crise des subprimes, il était difficile de croire que la croissance suffirait pour sortir du chômage de masse. Mais, après la crise des subprimes, miser sur le retour d'une croissance forte est totalement irréaliste. Comme le dit Xavier Timbeau de l'OFCE, « le scénario le plus optimiste est un scénario à la japonaise ». Depuis qu'a éclaté la bulle, en 1991, la croissance du Japon n'est que de 0,7 % en moyenne.

La croissance au Japon entre 1985 et 2011



Même en lançant des plans de relance pharaoniques (avec un déficit public de 6,6 % du PIB en moyenne), même en investissant au maximum dans la recherche (3,3 % du PIB en moyenne), même en mettant ses taux d'intérêt à zéro pour favoriser l'investissement, le Japon n'a que 0,7 % de croissance en moyenne depuis 20 ans !



Et cette faible croissance ne s'est maintenue que grâce aux exportations vers le reste du monde. Si toute la planète tombe dans la même trappe, compter sur les exportations n'est plus possible...

Voilà qui devrait faire réfléchir toutes celles et ceux qui pensent que, « avec une autre politique monétaire, avec une autre politique budgétaire, on pourrait relancer la croissance ». Le Japon a fait le maximum et même plus que le maximum raisonnable pour relancer la croissance (la dette publique dépasse les 200 % du PIB). Il n'y est pas arrivé !

Allemagne : les limites du modèle Schröder

Il faut aussi qu'ils s'interrogent, tous ceux qui conseillent à François Hollande de « faire comme Gerhard Schröder ». Certes, avec Hartz IV, l'Allemagne a gagné en compétitivité. Mais à quel prix ?

En dix ans, le salaire médian a baissé de 7,5 %. L'Allemagne n'a conservé de la croissance que grâce aux exportations vers le reste de l'Europe qui est son premier client. Ce n'est pas une « moindre progression des salaires » comme certains le disent mais bien une baisse du salaire réel pour 80 % des salariés. Si toute l'Europe avait baissé les salaires de 7 %, nous serions tous dans une terrible récession.

La réforme Hartz IV a favorisé la multiplication des petits boulots. Les données de l'OCDE montrent qu'en dix ans, alors que la France créait deux millions d'emplois à temps plein, l'Allemagne créait deux millions d'emplois à temps partiel. Et des temps partiels de courte durée (18,3 heures en moyenne).

		2000	2010	Solde
France	Temps plein	19 838 000	21 834 000	+ 1 996 000 emplois temps plein
	Temps partiel	3 285 000	3 428 000	+ 143 000 emplois temps partiel
Allemagne	Temps plein	29 938 000	30 330 000	+ 392 000 emplois temps plein
	Temps partiel	6 386 000	8 409 000	+ 2 023 000 emplois temps partiel

259 euros par mois

Une étude récente publiée par le DIW, le Deutsches Institut für Wirtschaftsforschung, montre la gravité du recul social imposé aux salariés allemand depuis dix ans : les 10 % « d'en bas » ne gagnent que 259 euros par mois. Les revenus du travail peuvent être complétés par des allocations familiales ou des allocations logement, mais ce revenu moyen de 259 euros est totalement choquant. Les 10 % au-dessus gagnent seulement 614 euros par mois... Contrairement à ce qu'on entend parfois, le recul lié à Hartz IV ne

concerne pas que « les plus pauvres » sur lesquels on verse quelques larmes de crocodile avant de les oublier bien vite, mais une immense majorité de la population : le DIW montre que 80 % des actifs ont perdu du pouvoir d'achat entre 2000 et 2010.

Il y a beaucoup de choses qui fonctionnent très bien en Allemagne et dont nous devrions nous inspirer : le régime parlementaire, la décentralisation, la péréquation financière entre territoires, la politique du logement, le rôle de certaines banques auprès des PME, la formation professionnelle... mais ce que beaucoup veulent nous imposer (les réformes à la Schröder) aurait un impact social très dangereux. Et même du point de vue économique, quel avantage ?

	1995	1996	1977	1998	1999	2000	2001	2002
Allemagne	1,7	0,8	1,7	1,9	1,9	3,1	1,5	0,0
France	2,0	1,1	2,2	3,4	3,3	3,7	1,8	0,9
	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	
	-0,4	1,2	0,7	3,7	3,3	1,1	-5,1	
	0,9	2,5	1,8	2,5	2,3	-0,1	-3,1	

Une croissance moyenne plus faible qu'en France

Entre 1995 et 2009, il n'y a que trois années où la croissance de l'Allemagne a dépassé la croissance de la France. En 2009, la récession a été bien pire que chez nous. En 2010, le rebond a été un peu plus fort qu'en France mais, à présent, nos deux pays retombent ensemble en récession...

Zone euro : une crise qui peut durer 20 ans ?

« La crise de la zone euro peut durer 20 ans, affirme Patrick Artus, directeur des études de Natixis⁵. D'où le risque d'une grande instabilité économique, financière, sociale et politique durable. » Une crise de 20 ans ? Si l'on réfléchit à ses conséquences sociales et politiques, cette perspective est insupportable.



Sans croissance, la gauche au pouvoir est-elle condamnée à décevoir ? C'est aujourd'hui LA question fondamentale. Et pour nous, la réponse est non. Trois fois non. Évidemment non !

1. On peut agir avec force pour éviter la récession. Il n'y a aucune fatalité. Au niveau national comme au niveau européen, on peut « sortir du carcan ».

2. Même avec une croissance atone, nous pouvons retrouver le chemin de la Justice sociale. À condition de réfléchir et d'agir autrement.

⁵ Note publiée le 8 août 2012

Neuf mesures d'urgence pour éviter la récession et sortir du piège de l'austérité.

1. Court-circuiter les banques privées pour financer l'essentiel des dettes publiques

Est-il normal que les États payent 600 ou 700 fois plus cher que les banques privées ? On a appris récemment que la Réserve fédérale américaine a secrètement prêté aux banques en difficulté la somme de 1 200 milliards au taux incroyablement bas de 0,01 %.

Au même moment, les peuples d'Europe subissent de plein fouet des plans d'austérité car les marchés ne prêtent de l'argent à certains États qu'à des taux d'intérêt de 6, 7 ou 11 %. Asphyxiés par de tels taux, les gouvernements sont poussés à bloquer les retraites, les allocations familiales ou les salaires des fonctionnaires et à couper dans les investissements, ce qui accroît le chômage et va faire plonger toute l'Europe dans une récession d'une extrême gravité.

Est-il normal qu'en cas de crise, les banques privées puissent bénéficier de taux à 0,01 % aux États-Unis et 1% en Europe mais qu'en cas de crise, les États soient obligés de payer des taux bien plus élevés ? « Être gouverné par l'argent organisé est aussi dangereux que par le crime organisé », affirmait Roosevelt. On ne peut pas continuer à chouchouter les banques en maltraitant les peuples.

Comment donner de l'oxygène à nos finances publiques immédiatement ? L'essentiel des sommes que nos États empruntent sur les marchés financiers concerne des dettes anciennes, des dettes qui arrivent à échéance et que nous sommes incapables de rembourser si nous ne nous sommes pas ré-entendés pour les mêmes montants quelques heures avant de les rembourser.

Le passé, c'est le passé. Faire payer des taux d'intérêt colossaux pour des dettes accumulées il y a cinq ou dix ans n'aide pas du tout à responsabiliser les gouvernements mais seulement à *asphyxier* nos économies au profit de quelques banques privées. Il faut en finir avec ce « deux poids, deux mesures » ! En nous inspirant de ce qu'a fait la Banque centrale américaine pour sauver le système financier, nous proposons⁶ que la « vieille dette » de nos États puisse être refinancée à des taux proches de 0 %.

Il n'est pas besoin de modifier les traités européens pour mettre en œuvre cette idée : certes, la BCE n'est pas autorisée à prêter aux États membres, mais elle peut prêter aux organismes publics de crédit (article 21.3 du statut du système européen des Banques centrales) et aux organisations internationales (article 23 du même statut). Elle peut donc prêter à 1 % à la Banque européenne d'investissement, à la Caisse des dépôts ou à telle ou telle banque publique nationale qui, elles, peuvent prêter à 1,1 % aux États qui s'endettent pour rembourser leurs vieilles dettes.

Rien n'empêche de mettre en place de tels financements dès le mois prochain ! Cela changerait radicalement la situation pour la Grèce, l'Italie et l'Espagne et cela ferait gagner plus de 10 milliards chaque année à la France comme à l'Allemagne.

La Banque centrale européenne a annoncé le 6 septembre qu'elle allait changer ses pratiques et financer dans certaines conditions la

⁶ Cf. la tribune de Michel Rocard et Pierre Larrourou dans Le Monde du 3 janvier 2012.

dette des États. C'est un premier pas mais ces conditions sont encore beaucoup trop restrictives. Comme le dit *Joseph Stiglitz* : « la BCE doit cesser de conditionner son rachat d'obligations d'État à des cures d'austérité. Ces saignées tuent le malade. »

Si l'Europe est au service des peuples et non des banquiers, il doit être évident pour tous, et immédiatement, que la dette ancienne doit être refinancée à un taux réel proche de zéro.

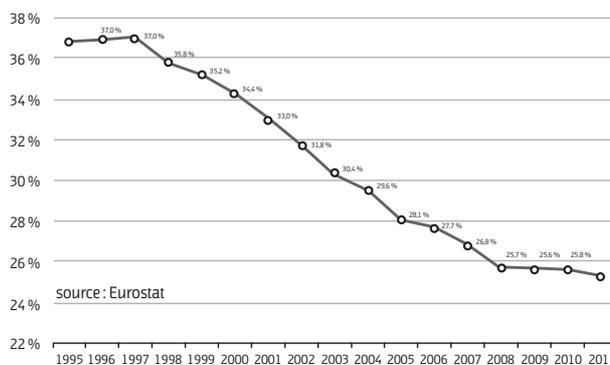
2. Pour mettre fin au dumping fiscal européen, créer un impôt européen sur les dividendes

Le taux d'impôt sur les bénéfices des entreprises n'est que de 25 % en moyenne en Europe contre 40 % aux États-Unis⁷. C'est le monde à l'envers ! On croyait que les États-Unis étaient les plus libéraux, mais ils taxent plus que nous les bénéfices des entreprises.

	Taux moyen d'impôt sur les bénéfices des entreprises
États-Unis	40 %
Europe	25 %

Depuis l'adhésion de l'Irlande et de la Grande-Bretagne, en 1973, tous les États sont poussés au moins-disant fiscal par les États qui baissent leur impôt sur les bénéfices pour attirer les entreprises. L'Irlande a baissé son taux à 12 % et tous les États membres ont dû baisser leur impôt sur les bénéfices... Au niveau européen, le taux moyen d'impôt sur les bénéfices a baissé d'un tiers en 20 ans. Ce dumping fiscal est l'une des causes importantes de l'endettement public. Jamais il n'y a eu autant de bénéfices mais jamais l'impôt sur les bénéfices n'a été aussi faible !

Évolution de l'impôt sur les bénéfices en zone euro



La dernière fois qu'on a connu un tel dumping fiscal, c'était aux États-Unis dans les années 1920 : le Texas baissait ses impôts pour attirer les entreprises. Puis la Floride baissait ses impôts. Puis l'Ohio... Les entreprises (et leurs actionnaires) profitaient sans complexe de ce dumping fiscal. Jusqu'à ce qu'éclate la crise de 1929. Les États se rendirent compte alors que leurs caisses étaient vides et qu'ils n'avaient les moyens ni d'aider les chômeurs ni de relancer l'activité en augmentant les dépenses publiques !

⁷ Le Monde, 12 avril 2006. Il s'agit là du taux nominal, du taux « officiel ». Des deux côtés de l'Atlantique, le taux réel de prélèvement sur les bénéfices est plus faible à cause de multiples exonérations.

Dès qu'il arrive au pouvoir, Roosevelt crée un impôt fédéral sur les bénéfices pour rendre impossible le dumping entre États voisins. En Europe, au contraire, il n'y a pas d'impôt européen, ce qui favorise grandement le dumping entre voisins. Voilà comment nous sommes arrivés à un taux d'imposition 15 points inférieur à celui des États-Unis. Aucun pays d'Europe ne peut augmenter de 15 points son taux d'impôts sur les bénéfices mais rien ne nous empêche d'agir au niveau européen en créant un impôt européen sur les bénéfices de l'ordre de 15 %.

21 milliards de marges de manœuvre, chaque année, pour la France

Pour le moment, l'Europe n'a pas de ressources propres. Ce sont les États membres qui versent chaque année de quoi financer son budget. Cette année, la France va payer 21 milliards d'euros au budget européen. Si le budget européen⁸ était financé par un impôt européen, ces 21 milliards resteraient dans les caisses de Bercy, ce qui diminuerait d'autant notre déficit.

Quel impôt européen ? On peut créer un impôt sur les dividendes (les bénéfices des entreprises qui sont donnés aux actionnaires), puisque c'est l'impôt sur les entreprises qui a fortement diminué depuis 20 ans, au profit des actionnaires bien plus que de l'investissement. Une écotaxe permettrait également de renforcer les ressources propres de l'Europe, tout en incitant les entreprises à diminuer leur consommation d'énergie. L'idée de créer un impôt européen avait déjà été avancée par Jacques Delors dans les années 1980. Après presque 30 ans de réflexion, n'est-il pas urgent de passer à l'action ?

Puisque le sommet des chefs d'État des 18-19 octobre doit lancer la négociation d'un nouveau traité, il est urgent que les socialistes européens se rassemblent pour exiger la création d'un impôt européen sur les dividendes.

3. Mettre fin au sabotage fiscal national et oser une vraie « révolution fiscale »

Pour sortir de notre dépendance aux marchés et rééquilibrer nos comptes publics, on peut trouver aussi d'importantes marges de manœuvre au niveau national en annulant une bonne partie des baisses d'impôts octroyées aux grandes entreprises et aux citoyens les plus riches depuis dix ans.

En juillet 2010, le rapport du député Gilles Carrez montrait que si on annulait l'ensemble des baisses d'impôts votées depuis 2000, l'État aurait chaque année 100 milliards de plus dans ses caisses. Si nous revenions simplement à la fiscalité qui existait en 2000 (nul ne la jugeait confiscatoire ou soviétiforme), notre déficit se transformerait en excédent !

Une première étape a été franchie cet été avec l'annulation de la loi TEPA, mais il reste encore beaucoup à faire. Quand Roosevelt arrive au pouvoir, le taux d'impôt applicable aux citoyens les plus riches est de 25 %. Roosevelt décide de le porter immédiatement à 63 % puis à 79 %. « Pendant près de cinquante ans, jusqu'à l'arrivée de Ronald Reagan, explique Thomas Piketty, le taux supérieur de l'impôt ne descendit jamais au-dessous de 70 %. » Et l'économie américaine a très bien fonctionné pendant ces cinquante années.

⁸ Inutile de rappeler que nous allons aussi en tirer profit, via la politique agricole, les aides structurelles et les nombreuses politiques européennes dont nous bénéficions.

Elle a fonctionné sans avoir besoin de s'endetter... Si on crée un impôt européen et si on annule ne serait-ce que la moitié des baisses d'impôt votées depuis dix ans, notre déficit public n'est plus que de 30 milliards. À peine 1,5 % du PIB. Et si, dans le même temps, on diminue le coût de notre vieille dette (50 milliards prévus en 2012), nous ne sommes plus très loin de l'équilibre.

Oser la révolution fiscale

Mais revenir sur les erreurs du passé ne suffit pas. Il faut aller plus loin et mettre en œuvre une vraie réforme de l'impôt sur le revenu, comme le proposent Camille Landais, Thomas Piketty et Emmanuel Saez. Après avoir prouvé que l'impôt sur le revenu est de moins en moins progressif, Piketty et ses amis proposent un nouvel impôt sur le revenu, qui remplacerait un grand nombre de taxes existantes, notamment la contribution sociale généralisée (CSG), l'actuel impôt sur le revenu (IRPP), le prélèvement libérateur, la prime pour l'emploi, le « bouclier fiscal ».

Ce nouvel impôt sur le revenu sera prélevé à la source sur les revenus du travail et du capital (comme l'actuelle CSG, avec la même assiette que cette dernière), suivant un barème clairement progressif⁹. Une partie des recettes de ce nouvel impôt sur le revenu sera affectée aux dépenses sociales, de la même façon que l'actuelle CSG.

Ce nouvel impôt sur le revenu est beaucoup plus simple et transparent que le système existant. Et il permet de rétablir la progressivité globale de notre système fiscal, et donc de corriger l'injustice du système actuel.

4. Lutter radicalement contre les paradis fiscaux

Le dernier rapport du Sénat montre que la fuite vers les paradis fiscaux provoque chaque année un manque à gagner de l'ordre de 40 milliards pour le budget de notre pays. Plutôt que d'imposer aux peuples des plans d'austérité qui aggravent la crise, tous nos États doivent déclarer la guerre aux paradis fiscaux :

- En rendant obligatoire la transparence des comptes des entreprises : toutes les entreprises doivent rendre des comptes sur leur activité pays par pays et déclarer l'existence de filiales dans des paradis fiscaux ou des centres *off shore*.
- En mettant fin à la pratique de l'optimisation fiscale des groupes internationaux via les prix de transfert. Il faut transposer au niveau européen l'apportement existant aux États-Unis, qui oblige chaque entreprise transétatique à déclarer sa masse salariale, son chiffre d'affaires et ses investissements État par État. Son niveau d'imposition est alors calculé en fonction de ces trois paramètres et non plus du seul profit déclaré, lequel est systématiquement transféré dans les zones fiscalement intéressantes.
- En boycottant les entreprises ayant des filiales dans ces paradis fiscaux : **plus aucune commande publique à une entreprise** (banques, entreprise de travaux publics, fournisseurs de systèmes informatiques...) **qui a des filiales dans des paradis fiscaux** et qui échappe ainsi aux impôts qui financent l'école, la santé, la police ou les retraites. Cette règle devrait être inscrite sans tarder dans le code des marchés publics. Rappelons l'enjeu : il manque 40 milliards chaque année dans les caisses publiques à cause de la fuite vers les paradis fiscaux...

⁹ Cf. Camille Landais, Thomas Piketty et Emmanuel Saez, *Pour une révolution fiscale*, Le Seuil, 2011.

5. Sécuriser les salariés, Lutter contre les licenciements

L'Allemagne a connu en 2009 une crise économique deux fois plus grave que notre pays car elle a subi de plein fouet l'effondrement de ses exportations. Pourtant, malgré un choc économique deux fois plus fort, le chômage a augmenté six fois moins en Allemagne qu'en France¹⁰.

	Récession 2009	Évolution du chômage
Allemagne	- 5,1 %	+ 220 000
France	- 2,8 %	+ 1 200 000

Comment expliquer ce « miracle » ? Les syndicats sont allés voir Angela Merkel pour exiger que le licenciement devienne un dernier recours et que la règle générale soit de garder le maximum de salarié-e-s, le maximum de compétences, dans l'entreprise en développant le *Kurzarbeit*.

Le *Kurzarbeit* ? Au lieu de licencier 20 % des effectifs, une entreprise qui voit baisser son chiffre d'affaires de 20 % va baisser son temps de travail de 20 % et garder tous les salariés. Le salaire baisse mais l'État maintient l'essentiel du revenu. Et cela revient moins cher de maintenir le revenu d'un salarié qui baisse son temps de travail que de financer un chômeur si l'on tient compte de tous les coûts induits et des pertes de rentrées fiscales et sociales.

Le *Kurzarbeit* a concerné 1 500 000 salariés qui ont baissé de 31 % leur temps de travail en moyenne. Si l'on pense que le monde rentre dans une nouvelle récession ou dans une période de croissance très faible, il est vital pour notre cohésion sociale de tout faire pour limiter les licenciements en s'inspirant de ce qui a été fait en Allemagne. Cela va évidemment à l'encontre du « travailler plus » de Nicolas Sarkozy mais cela peut éviter des centaines de milliers de licenciements.

Aux États-Unis, pour éviter les licenciements, 23 États ont déjà mis en place un système de partage du travail pour un passage à 30 heures par semaine. Des projets de loi ont été déposés à la Chambre des représentants pour inciter les autres États à s'en inspirer. Pour Dean Baker, directeur du Centre de recherche d'économie politique de Washington, « *Le principe est tellement simple que même un économiste peut le comprendre. Au lieu de payer les gens à ne rien faire – sous la forme d'indemnités de chômage –, on leur permet de conserver leur poste en travaillant moins. La première ligne de défense durant une récession devrait consister à accroître le partage du travail plutôt qu'à simplement prolonger les prestations de chômage* ».

La lettre envoyée par Michel Sapin aux partenaires sociaux le 8 septembre leur demande de négocier sur ce point mais vu la gravité de la situation, on ne peut pas attendre la fin de la négociation (prévue par certains en mars 2013) et un hypothétique consensus pour agir avec force contre les licenciements. Il faut aller plus vite et généraliser des systèmes semblables au *Kurzarbeit* d'ici un mois ou deux.

6. Sécuriser les chômeurs

Tous les mois, des dizaines de milliers d'hommes et de femmes arrivent en fin de droit et basculent dans une très grande précarité. Le 8 septembre, l'INSEE annonçait que **le nombre de personnes vivant en dessous du seuil de pauvreté a augmenté de 400 000 en un an !**

¹⁰ L'évolution du chômage est calculée entre le point bas de la courbe (le moment où le chômage commence à augmenter à cause de la crise) et le point haut (le moment où il commence à se stabiliser ou à diminuer).

Vu la gravité de la crise, il est urgent de prolonger l'indemnisation des chômeurs et d'améliorer leur accompagnement et leur accès à la formation. Pour éviter que le chômage ne soit synonyme de précarité, de pauvreté ou de déqualification, il faut regarder ce qui se fait au Danemark en matière de sécurité et d'accompagnement des salariés au chômage. La plupart des salariés qui perdent leur emploi peuvent conserver 90 % de leur revenu pendant quatre ans, dès lors qu'ils sont bien en recherche d'emploi ou en formation. Prolonger l'indemnisation des salarié-e-s au chômage, c'est une des premières mesures qu'a prises Roosevelt en 1933. C'est aussi une des premières mesures prises par Churchill quand il devient Premier ministre. C'est une mesure de bon sens, qui peut, en France, être adoptée en quelques jours¹¹.

Les salariés représentent plus de 90 % des actifs, mais il est évident qu'il faut aussi améliorer l'indemnisation des artisans ou des patrons de PME qui font faillite et se retrouvent parfois dans des difficultés plus grandes encore que les salariés sans emploi. Au-delà de cette mesure d'urgence, un débat doit s'engager sur l'unification et la simplification de l'ensemble des dispositifs de couverture sociale dans la perspective de créer un véritable bouclier social¹².

7. Pour interdire aux banques de spéculer avec notre argent, séparer les banques de dépôt et les banques d'affaires

Séparer les banques de dépôt et les banques d'affaires, c'est le meilleur moyen d'empêcher les banques de prendre nos gouvernements en otage quand elles font des pertes sur leurs activités risquées. Tant que ces deux activités coexistent dans la même entité, on sait que l'essentiel des bénéfices va aux actionnaires quand tout va bien mais que, lorsque la banque d'affaires perd quelques milliards, elle se retourne vers l'État en expliquant que si l'État néponge pas ces pertes, c'est la banque de M. et Mme Tout-le-monde qui va faire faillite : pile, je gagne. Face, tu perds.

Avec ce système, les actionnaires des banques d'affaires bénéficient d'une assurance tout risque payée par les contribuables. Alors que, si ces activités sont strictement séparées, les banques d'affaires prennent des risques plus faibles et versent à leurs dirigeants des salaires moins obscènes. Ce fut la règle pendant des décennies et notre économie s'en est très bien portée !

Pour protéger l'épargne des citoyens et ne pas faire courir de risques aux finances publiques ni au financement de l'économie réelle, le principe d'une séparation étanche entre banques de dépôt et banques d'affaires vient d'être acté en Grande-Bretagne, mais les lobbies ont obtenu que son application soit repoussée à... 2019 ! C'est évidemment beaucoup trop tard. Vu le risque qu'une crise majeure éclate bientôt sur les marchés financiers, il faut mettre en œuvre cette réforme sans tarder pour protéger l'économie réelle. En 1933, aux États-Unis, les banques n'ont eu que quelques semaines pour la mettre en œuvre et elles n'en sont pas mortes.

¹¹ Le plan de rigueur annoncé fin août 2011 par François Fillon était définitivement adopté le 8 septembre 2011. Le Sénat a « voté conforme » le texte adopté la veille par l'Assemblée nationale. Pourquoi faut-il des années pour faire voter certaines réformes de justice sociale alors qu'un plan de rigueur peut être voté en quelques jours ?

¹² Voir en particulier la proposition d'allocation universelle du Centre des jeunes dirigeants d'entreprise qui regroupe plus de 4 000 chefs d'entreprise. Afin de lutter contre l'extrême pauvreté, le CJD propose une allocation de 400 euros par mois pour les adultes (200 pour les mineurs), versée sans aucune condition, de la naissance à la mort, et financée par un prélèvement progressif sur l'ensemble des revenus.

Favoriser le financement des PME

Un des intérêts de cette réforme serait aussi d'obliger les banques de dépôt à être bien plus au service des PME qu'elles ne le sont aujourd'hui. Si les banques ne peuvent plus utiliser nos dépôts pour des activités spéculatives à 10 ou 15 % de rentabilité, elles accueilleront sans doute mieux les responsables de PME qui ont besoin de financer des projets de développement « normaux ».

Il était prévu qu'une loi séparant les banques de dépôt et les banques d'affaires serait votée en juillet. Le texte n'a pas été voté et il n'est pas à l'ordre du jour de la session de septembre. Beaucoup s'inquiètent d'une loi qui serait une réforme tardive ou édulcorée. Pour que le gouvernement tienne bon face à la pression des lobbies bancaires, le PS doit faire de cette séparation banques de dépôt – banques d'affaire une des priorités de la fin 2012.

8. Créer une vraie taxe sur les transactions financières

Si une telle taxe avait été créée en 2008, même à un taux très faible, elle aurait déjà rapporté entre 300 et 600 milliards (voir à ce sujet les travaux de Pierre-Alain Muet). La crise grecque ou la crise des banques espagnoles aurait pu être réglée très vite, sans demander d'effort aux peuples d'Europe. Qu'attendons-nous pour créer enfin cette taxe ?

La taxe Tobin votée en France est un premier pas mais n'est évidemment pas suffisant. Elle ne concernera que 109 sociétés et rapportera seulement 1 ou 1,5 milliards par an. On est encore très loin d'une vraie Taxe Tobin instaurée au niveau européen sur l'ensemble des transactions financières.

Si Londres s'oppose à la création d'une taxe sur les transactions, il faut sans agressivité « mettre les points sur les i » et avoir le courage de déclencher une crise clarificatrice :

- Le peuple anglais n'en peut plus des inégalités et des politiques d'austérité qui aggravent la récession. N'en déplaise à la City et à ses marchés financiers, la Grande-Bretagne doit trouver des ressources nouvelles. Comme tous les autres États européens.
- Si l'on intègre l'immense dette du secteur financier, la dette totale de la Grande-Bretagne dépasse les 900 % du PIB¹³. C'est dire l'extrême fragilité du « modèle anglais ». Dans deux mois ou dans deux ans, les Anglais viendront supplier l'Europe de les aider pour sauver leurs banques. Il faut mettre le marché sur la table et leur dire que c'est aujourd'hui qu'ils décident si, oui ou non, ils sont dans le même bateau que les autres peuples d'Europe.

Ils ne pourront pas nous supplier d'être solidaires demain s'ils refusent de l'être aujourd'hui. Si les Anglais comprennent que, de fait, nous avons tous intérêt à être solidaires, nous pouvons mettre en place très vite une taxe Tobin à un taux assez élevé. Sinon, nous pouvons le faire au niveau de la zone euro, avec un taux plus faible.

La mise en place d'une taxe sur les transactions financières est tout à fait réaliste au niveau de la seule zone euro (même M. Barroso l'admet aujourd'hui), mais elle serait plus efficace et aurait un rendement nettement plus élevé si elle était mise en place simultanément dans l'ensemble de l'Europe ou dans l'ensemble des places financières mondiales. Comme tous nos États ont besoin de dégager des ressources nouvelles, tous les dirigeants du G20 devraient mettre en œuvre cette taxe sur les transactions financières sans tarder.

¹³ Source Morgan Stanley, décembre 2011.

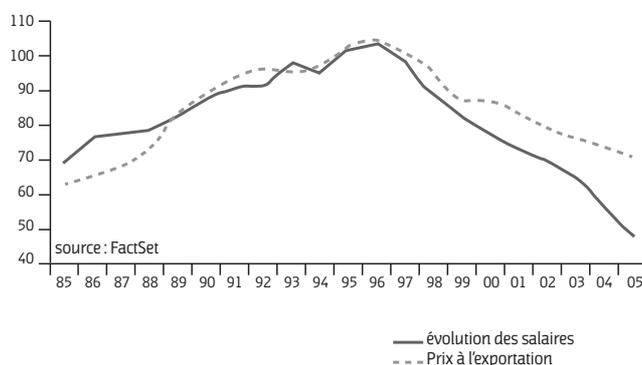
9. Pour lutter contre les délocalisations, il faut imposer le respect des normes sociales et environnementales dans le commerce mondial en convoquant un nouveau sommet de Philadelphie

On l'a dit plus haut : en 1944, avant de convoquer le sommet de Bretton Woods qui va reconstruire le système financier international, Roosevelt organisait le sommet de Philadelphie, qui adoptait comme priorité absolue le respect d'un certain nombre de règles. Des règles très concrètes à respecter dans chaque pays *comme dans le commerce mondial*. Avant que les néolibéraux ne les démantèlent, ces règles ont permis trente ans de prospérité sans dette.

Alors que l'ensemble de notre planète est au bord du précipice et que les discours belliqueux et les risques de conflit se multiplient, il est urgent de convoquer un nouveau sommet de Philadelphie. Aux logiques de dumping social, de recherche de boucs émissaires et de conflit, il est urgent d'opposer un sursaut de coopération et de justice sociale.

Avant d'adhérer à l'OMC, la Chine a signé 22 conventions sociales à l'Organisation internationale du travail¹⁴, mais elle n'en respecte quasiment aucune – ce qui est très préjudiciable autant pour son peuple (des centaines de millions de Chinois pourraient bénéficier de conditions de vie beaucoup plus décentes) que pour son économie (vu la faiblesse du salaire moyen, la consommation intérieure ne représente que 28 % du PIB, ce qui explique l'instabilité de l'économie chinoise) et pour les autres peuples de la planète qui voient une partie de leur production industrielle partir vers la Chine.

Évolution des coûts salariaux en Chine par rapport au reste du monde



L'adhésion de la Chine à l'OMC n'aurait pas été possible si elle n'avait pas signé ces conventions sociales. En participant à un nouveau sommet de Philadelphie, la Chine et les autres pays à très faibles salaires peuvent éviter la mise en œuvre de mesures immédiates de protectionnisme en Europe et aux États-Unis, mais doivent aussi très clairement s'engager à respecter enfin les normes sociales et les normes écologiques qu'ils ont signées avant d'adhérer à l'OMC.

Le président de la République, François Hollande, peut proposer l'organisation d'un nouveau sommet de Philadelphie immédiatement après l'élection américaine. Si Barack Obama est réélu, il sera dans son dernier mandat et pourra agir plus librement

¹⁴ La Chine a signé les conventions sur la semaine de 44 heures, sur la journée de huit heures, sur le droit à un salaire décent, le droit à un logement décent...

que durant son premier mandat. On ne peut pas attendre le prochain sommet du G20, chez M. Poutine dans 12 mois, pour mettre négociées toutes les réglementations (sociales, écologiques et financières) nécessaires à notre époque.

Lors de ce sommet, l'Europe doit annoncer que, si la Chine continue à ne pas respecter les conventions sociales qu'elle a signées, l'Europe établira d'ici quatre ans des taxes aux frontières qui permettront de **rétablir les conditions d'un échange juste**. Le fruit de ces taxes ira dans un fond à disposition des salariés chinois.

L'Europe est le premier client de la Chine. Quand on est le premier client d'un pays, on a une vraie capacité de négociation. Surtout quand ce pays voit sa croissance ralentir très fortement et veut absolument conserver son premier débouché. La question, là aussi, est celle de la volonté politique et de l'organisation politique de l'Europe (on reviendra plus loin sur ce point crucial). Rien n'oblige à laisser la mondialisation sans règles sociales ni écologiques. Pendant 40 ans, l'Europe a été un espace de régulation et la mondialisation a fonctionné avec des règles sociales. Si l'on veut éviter l'effondrement de nos économies et le développement de logiques guerrières, il est urgent de faire revivre, très concrètement, l'esprit de Philadelphie.

Bonne nouvelle ! Pas besoin d'austérité pour retrouver l'équilibre des finances publiques.

Pendant la campagne présidentielle, certains voulaient nous faire croire qu'il n'y a pas d'alternative à l'austérité et qu'on avait le choix seulement entre une austérité de droite et une austérité de gauche. C'est évidemment faux ! Les premières mesures votées depuis l'arrivée de la gauche au pouvoir ont montré qu'une autre logique était possible.

Mais il faut aller plus loin : on vient de voir qu'on peut très bien sauver l'euro et rétablir une gestion saine de nos finances publiques sans imposer aucun plan d'austérité aux classes moyennes et à toutes celles et ceux qui souffrent déjà cruellement de la crise.

Cinq propositions pour lutter radicalement contre le chômage et la précarité en faisant naître un nouveau modèle de développement.

Éviter l'effondrement est la priorité absolue. Mais il faut, dans le même temps, mettre en œuvre les politiques qui permettent de sortir du chômage de masse et de faire naître un nouveau modèle de développement. Créer de nouvelles activités est tout à fait possible en répondant aux besoins fondamentaux de nos concitoyens.

1. Investir massivement dans le logement

Comment trouver les financements nécessaires pour une vraie politique du logement ? Aux Pays-Bas, une grande partie du fonds de réserve des retraites (FRR) a été investie dans la construction de logements sociaux (et non pas sur les marchés financiers). Pourquoi ne pas faire de même en France ? En France, l'essentiel de ce fonds¹⁵ est actuellement placé en actions. Il a perdu une grande partie de sa valeur depuis le début de la crise des subprimes !

Aux Pays-Bas, cela fait longtemps que les partenaires sociaux ont créé un fonds de réserve et l'ont utilisé pour construire des logements. De ce fait, plus de 50 % du parc de logement est la propriété de coopératives rattachées à des syndicats. Les logements ont, en

moyenne, une surface un peu plus grande qu'en France. Il y a une vraie mixité sociale dans chaque immeuble ou chaque pâté de maisons, et les loyers sont plus faibles car ils ne sont pas fixés par les lois du marché mais par la volonté des syndicats et des coopératives. Si l'on faisait de même en France, en utilisant les 37 milliards du FRR au lieu de les laisser sur les marchés financiers, on pourrait tripler le budget du logement et créer massivement des emplois.

250 000 à 300 000 créations d'emplois

Si l'on croise les chiffres de la Fondation Abbé-Pierre et ceux du patronat du bâtiment, on peut penser qu'on créerait entre 250 000 et 300 000 emplois en trois ans si l'on avait vraiment la volonté de construire et de rénover autant que nécessaire.

Investir dans le logement est rentable car, chaque mois, il y a des loyers qui rentrent. Tous les calculs montrent que, sur 25 ans, investir dans la construction de logements est aussi rentable et nettement plus sûr et plus juste que d'investir sur des marchés financiers¹⁶ qui peuvent s'effondrer du jour au lendemain... De plus, en rééquilibrant le marché, une vraie politique du logement fait baisser les loyers de millions de locataires et distribue du pouvoir d'achat à des millions de ménages.

280 euros d'économie chaque mois

Les chiffres d'Eurostat montrent que le loyer moyen payé en Allemagne est de 8,4 euros par mètre carré contre 12,4 euros en France (hors Paris et Nice !). Si les loyers tombaient en France au même niveau qu'en Allemagne, l'économie serait de 280 euros chaque mois pour un appartement de 70 m². 280 euros d'économies par mois !

	Loyer moyen
Allemagne	8,4 euros / m ²
France	12,4 euros / m ²

2. Déclarer la guerre au dérèglement climatique

Toutes les études récentes montrent que le dérèglement climatique est plus rapide et a des conséquences plus graves que ce qu'on annonçait il y a cinq ou dix ans. Si rien ne change, nous risquons bientôt de franchir un seuil après lequel il sera très difficile ou impossible de faire marche arrière. Si nous voulons « gagner la course de vitesse » et sauver notre planète, il ne suffit pas de parler de « développement durable » ou de mettre en œuvre très lentement des conventions internationales très peu ambitieuses, il faut AGIR. Il faut qu'un pays apporte très vite la preuve « grandeur nature » qu'on peut effectivement diviser par quatre la production de gaz à effet de serre sans pour autant renoncer à une vie agréable.

En France, aujourd'hui, la loi oblige quiconque veut vendre une maison à faire un diagnostic amiante et un diagnostic termites. Si ces deux diagnostics ne sont pas faits, légalement, la vente ne peut pas avoir lieu. De même, nul ne peut vendre une voiture s'il n'a pas fait le contrôle technique et, éventuellement, les mises aux normes qu'il rend nécessaires. *Pourquoi ne pas rendre obligatoire un vrai diagnostic et les travaux de mise aux normes thermiques avant de vendre ou de louer un bien immobilier ?* C'est effectivement quand le local est vide qu'il est le plus facile de faire des travaux. Nul ne devrait s'opposer à cette proposition de Jean-Marc Jancovici et Alain Grandjean¹⁷ s'il a compris la gravité de la situation.

¹⁵ Dotés aujourd'hui de 37 milliards d'euros, les intérêts des placements du FRR doivent financer une partie des retraites à partir de 2020.

¹⁶ La performance réelle annualisée du FRR français n'est que de 1,6 % par an. Cf. le bilan du FRR rendu public le 4 mars 2011, avant la crise de l'été 2011...
¹⁷ Jean-Marc Jancovici et Alain Grandjean, C'est maintenant ! Seuil, janvier 2009.

Publié en octobre 2006, le rapport de Nicholas Stern sur « *L'économie du changement climatique* » soulignait en même temps la gravité du dérèglement climatique et la gravité de la crise énergétique vers laquelle nous allons si nous n'étions pas capables de diminuer très vite notre consommation d'énergie. Mais il apportait aussi un peu d'espoir en montrant qu'il n'était pas trop tard pour agir. Il démontrait de façon très claire que, dans chaque pays, pour lutter contre le dérèglement climatique comme pour baisser nos factures de pétrole ou de gaz, il fallait investir chaque année 1 % du PIB dans des travaux d'économies d'énergie : isoler nos maisons et nos appartements. Isoler nos usines et nos bureaux... À l'époque, tout le monde avait applaudi Stern. Mais cinq ans plus tard, force est de constater qu'on ne l'a pas écouté : investir 1 % du PIB chaque année dans les économies d'énergie ? Pour la France, cela signifierait mettre chaque année 20 milliards sur la table.

Nul ne peut douter de l'effet sur l'emploi qu'aurait une telle politique : dans toutes les régions, dans tous nos bassins d'emplois, il faudrait embaucher des gens et les former pour réaliser ces travaux. C'est un immense chantier qu'il faut programmer, organiser et financer sur un grand nombre d'années, mais qui peut contester son utilité ? En février 2011, une étude allemande montrait qu'une telle politique pourrait créer 6 millions d'emplois au niveau européen.

Une économie plus écologique pourrait créer six millions d'emplois

La Tribune, 23 février 2011

Un objectif de réduction des gaz à effet de serre plus ambitieux de la part de l'Union européenne pourrait créer des emplois et doper la croissance et non la ralentir selon une étude allemande publiée lundi.

Passer d'un objectif de baisse de 20 % de réduction des gaz à effet de serre (par rapport aux émissions de 1990) à un objectif de 30 % d'ici à 2020 pourrait créer six millions d'emplois.

Une économie de 1 000 euros par ménage et par an

« Selon la Commission européenne, une telle politique d'économie d'énergie permettrait une économie de 1 000 euros par ménage et par an. (...) On sait faire. Ce qui manque maintenant, c'est la volonté politique », écrivait Hervé Kempf, dans un éditorial du *Monde* le 2 mars 2011.

Un financement européen

Qui amorce la pompe ? Qui apporte les premiers financements ? Si la Banque centrale européenne est fidèle aux traités, elle doit veiller « à la stabilité des prix ». Elle doit tout faire pour que diminue le prix de la dette publique, on l'a dit plus haut. Elle doit aussi agir contre l'autre facteur d'inflation : l'augmentation des prix de l'énergie.

Dans un contexte de chômage de masse, il n'y a, hélas, aucun risque d'inflation par les salaires (80 % des Allemands ont vu leur salaire réel diminuer depuis l'an 2000 !). L'inflation vient essentiellement de l'augmentation des prix du pétrole : en quelques années, le pétrole est passé de 25 à 100 dollars le baril. Pour lutter contre la hausse des prix de l'énergie (mais aussi pour lutter contre le dérèglement climatique et créer massivement des emplois), la BCE doit mettre à disposition de la Banque européenne d'investissement à des taux proches de 0 % de quoi financer un vaste Plan européen d'économie d'énergie.

Si une telle politique permet en même temps de faire baisser les prix de l'énergie, de créer massivement des emplois, de sortir de notre

dépendance au pétrole et de limiter notre production de gaz à effet de serre, on voit mal pourquoi la Banque centrale ne donne pas tous les moyens à la Banque européenne d'investissement pour financer un dispositif qui pourrait être géré, de façon décentralisée, dans chaque région d'Europe.

Développer les énergies renouvelables

Le développement des énergies renouvelables a déjà permis de créer 350 000 emplois en Allemagne. Pourquoi, sur le solaire ou sur la biomasse, la France ne peut-elle pas investir autant que l'ont fait les Allemands ?

3. Développer l'économie sociale et solidaire

L'Économie sociale et solidaire (ESS) est un élément clé du changement de société que nous appelons de nos vœux. L'ESS ouvre en effet la voie d'un modèle économique et social au service des citoyens, au plus près des territoires. Elle cherche à produire et à répartir plus équitablement les richesses, à animer un projet économique de manière plus respectueuse des personnes, de l'environnement et des territoires. C'est une économie qui rassemble, qui a déjà fait les preuves de son efficacité et qui peut se développer dans tous les domaines.

Nous pouvons imposer la présence d'administrateurs salariés au sein des conseils d'administration des entreprises comme en Allemagne où le personnel est représenté aux conseils de surveillance en tant que personnel. Ce type de cogestion permet aux salariés de mieux connaître la stratégie de l'entreprise pour pouvoir soit l'infléchir, soit proposer une alternative, notamment dans la gestion des « ressources humaines ». Mais surtout, il s'agit de sortir du principe de la corporate governance qui accorde aux actionnaires les pleins pouvoirs (le droit de nommer et de révoquer le dirigeant à tout moment) et sacrifie les exigences de long terme à la profitabilité. Faire évoluer la législation des entreprises pour donner plus de moyens au dirigeant et aux salariés demande un courage politique qui permet d'évaluer tout programme de gauche à la lumière de cette décision.

D'autres politiques économiques encore sont possibles. Il existe déjà des milliers d'entreprises en France où les hommes associent leur travail plutôt que leurs capitaux. En 2008, les coopératives, mutuelles et associations, employaient plus de deux millions de salariés, soit plus de 12 % de l'emploi du secteur privé. Entre 2000 et 2008, le nombre d'emplois créés a progressé de 17 %, à un rythme bien supérieur à celui du secteur privé.

Le cas des 21 000 entreprises coopératives employant 900 000 salariés est exemplaire car il préfigure ce que sera l'économie sociale et solidaire de demain. Les Scops (Société coopérative de production) sont des sociétés commerciales qui vivent et se développent dans le secteur concurrentiel avec les mêmes contraintes de gestion et de rentabilité que toute entreprise. Leur singularité : les salariés sont associés majoritaires de l'entreprise dont ils détiennent au moins 51 % du capital. Tous les salariés ont vocation à devenir associés dans des modalités définies par les associés existants et avec leur accord. Les décisions stratégiques se prennent en assemblée générale selon le principe « une personne = une voix ». Chaque membre a le même poids, quel que soit son apport en capital. Le monde du travail fait déjà l'expérience de la démocratie avec un succès qui n'est plus à démontrer.

Les pouvoirs publics ont un rôle clé à jouer pour accélérer ou freiner le développement des Scops. **Une des priorités de la banque publique d'investissement doit être de financer et d'encourager l'économie sociale et solidaire.** Une vraie politique de soutien accordée à leurs réseaux doit créer une situation de confiance permettant aux entrepreneurs de se lancer et de faire perdurer leurs entreprises. Sur le plan légal, il faut faire évoluer le statut des entreprises solidaires pour leur permettre de faire des investissements conséquents sans avoir comme unique choix un changement de statut signifiant leur reprise en main par le nouvel investisseur qui accepte de les financer.

À tout cela s'ajoute aussi la nécessité de favoriser l'essor du commerce équitable, la multiplication des AMAP et la création d'associations culturelles et/ou fondant le lien social.

Nous trouvons ici l'alternative entre monopole d'État et libéralisme. Peut-être pourrions-nous envisager, ainsi, une « économie de marché » dans son acceptation théorique, c'est-à-dire un système où les prix et les quantités produites et échangées reflètent un équilibre de l'offre et de la demande entre des acteurs vraiment égaux et indépendants.

4. La France doit devenir un pays d'entrepreneurs.

C'est un point clé pour créer de la richesse et redonner sa juste place à l'économie réelle au détriment des activités spéculatives. Cette urgence rejoint la démarche citoyenne que nous voulons. Dans chaque quartier de chaque ville ou campagne, de nombreuses personnes ont des idées, des ambitions, des projets qui ne demandent qu'à s'accomplir. Jeunes et moins jeunes, femmes et hommes ont pour beaucoup cette volonté de lancer une activité. Ce vivier d'énergie, à nous toutes à nous tous de savoir l'encourager et l'accompagner ! En cela le contrat de génération proposé par le Président de la République trouve là aussi toute sa justification. De nombreuses décisions pratiques pour favoriser l'émergence de ces énergies sont à mettre en place. Un travail collectif au sein du parti est nécessaire pour faire émerger un ensemble cohérent de propositions très attendues sur le terrain. Plusieurs décisions pratiques pour favoriser l'émergence de ces énergies sont à mettre en place : l'aide à la recherche de secteurs porteurs propices à la création d'entreprises, faciliter les reprises d'entreprises, apporter des aides à la formation, simplifier les démarches administratives de création, alléger toutes les charges de début d'activité, réduire les charges sociales à la première embauche, donner de la visibilité fiscale dur au moins 5 ans aux TPE/PME jusqu'à 50 personnes, mettre en place un grand plan des régions sur ces sujets.

150 000 entrepreneurs d'avenir

Pour aller dans le sens de la politique mise en œuvre par le gouvernement, nous proposons qu'en plus des 150 000 emplois d'avenir, nous mettions en place 150 000 contrats d'entrepreneurs d'avenir. Sur la base d'une revue des projets à laquelle sera associé le très fort tissu d'aide à la création d'entreprise en France (France Active, CJD, etc.), ces jeunes entrepreneurs seront accompagnés dans leur création ou reprise d'entreprise.

5. Réduction du temps de travail : Einstein avait raison !

« Cette crise est différente des crises précédentes, écrivait Albert Einstein en 1929. Elle vient des fulgurants progrès des méthodes de production (Ford, Taylor...). Pour la production de la totalité des biens de consommation, seule une fraction



de la main-d'œuvre devient indispensable. Cela provoque un chômage élevé.

Ce même progrès technique qui pourrait libérer les hommes d'une grande partie du travail nécessaire à leur vie est le responsable de la catastrophe actuelle. Pour supprimer le chômage, il faut diminuer la durée légale du travail et fixer un salaire minimum. »

En 2012, c'est Robert Reich, l'ancien ministre du Travail de Bill Clinton, qui relance le débat : « La question fondamentale est de mieux répartir les bénéfices de la révolution de la productivité. Le problème n'est pas qu'il y ait moins de travail à cause des ordinateurs, des robots et d'Internet, mais que les fruits de cette productivité ne soient pas partagés correctement: une grande partie de la population est au chômage et ne gagne plus de quoi vivre, tandis que l'essentiel des gains de productivité va au 1% les plus riches.

La future seconde administration Obama, s'il y en a une, devra organiser une vraie réforme fiscale pour réduire le temps de travail sans perte de revenus, permettant ainsi des créations d'emplois supplémentaires. »

« Il faut passer à quatre jours, 32 heures, sans étape intermédiaire. C'est le seul moyen d'obliger les entreprises à créer des emplois », affirmait déjà Antoine Riboud, le fondateur de BSN Danone en septembre 1993. Hélas, en 2012, la durée moyenne d'un temps plein reste supérieure à 38 heures.

« La question du temps de travail mérite mieux que le débat caricatural que nous avons eu il y a quelques années, expliquait le 23 octobre 2010 le président de la Commission emploi du Medef. Aujourd'hui, il est très difficile de trouver un emploi stable avant 28 ou 30 ans. Puis, entre 30 et 40 ans, on demande aux gens de travailler plein pot et de tout réussir en même temps : leur vie privée et leur vie professionnelle. Et vers 55 ans, on les jette comme des mouchoirs en papier tout en leur demandant de cotiser plus longtemps... » Objectivement, cela n'a pas de sens, continuait Benoît Roger-Vasselin devant une assistance étonnée. Il faut rouvrir le débat sur une autre répartition du temps de travail tout au long de la vie. »

Le partage du travail actuel est un non-sens :

- D'un côté, toutes celles et ceux qui font zéro heure par semaine car ils sont au chômage.
- De l'autre, tous ceux qui travaillent plein pot (et parfois trop) : la durée réelle d'un plein-temps est supérieure à 38 heures d'après l'Insee.
- Au milieu, toutes celles et tous ceux qui galèrent avec des petits boulots à temps partiel, sur la semaine ou sur l'année.

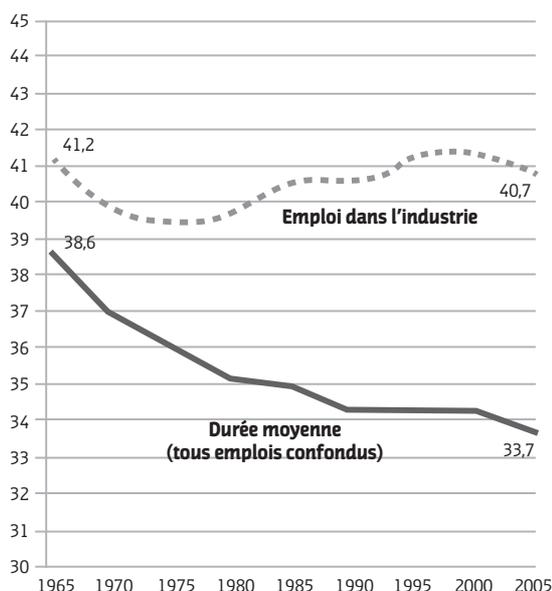
Cette forme de partage du travail est un non-sens car elle provoque une énorme souffrance aussi bien du côté de ceux qui travaillent zéro heure par semaine que du côté de celles et ceux qui travaillent plein pot mais acceptent de plus en plus des emplois stressants ou médiocrement payés par peur de se retrouver dans le prochain plan social (« Si tu n'es pas content, va voir ailleurs »). Et combien ont un travail mais ne font pas le métier qui les intéresse ?

Dans certaines entreprises, la souffrance au travail a pris des proportions très inquiétantes. Allons-nous continuer longtemps à ignorer un problème de société qui touche quatre salariés sur dix avec des répercussions importantes en pertes de qualité,

en augmentation des arrêts maladie, en absentéisme et en *turnover* ? Robert Reich a raison : le partage du travail actuel profite essentiellement aux actionnaires dont les revenus n'ont jamais été aussi élevés.

D'une façon ou d'une autre, un certain « partage du travail » existe dans tous les pays : aux États-Unis, avant même la crise des *subprimes*, il y avait tellement de petits boulots que la durée moyenne du travail était de 33,7 heures.

Durée du travail aux États-Unis depuis 1965



source : Economic Report of the President - Février 2007

33,7 h : la durée du travail aux États-Unis 30,05 heures en Allemagne

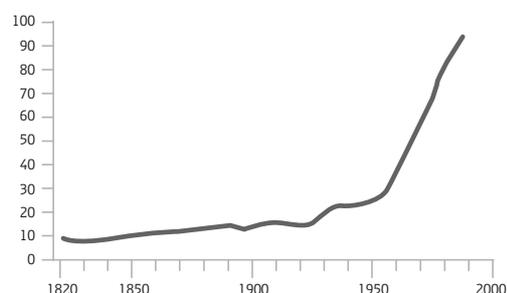
De même, en Allemagne, les chiffres du ministère du Travail indiquent qu'avant la crise de 2008, avant la mise en place du *Kurzarbeit*, quand l'Allemagne était présentée comme un modèle de plein-emploi, il y avait tellement de petits boulots que la durée moyenne sans compter les chômeurs était de 30,3 heures. Dans tous nos pays, que nous le voulions ou non, on produit plus avec moins de travail.

Nous sommes en train de vivre une révolution telle que l'humanité n'en a jamais connue. Alors qu'il avait fallu cent quarante ans pour que la productivité soit multipliée par deux entre 1820 et 1960, elle a depuis été multipliée par CINQ. La révolution industrielle du XIX^e siècle ou l'invention du travail à la chaîne au début du XX^e siècle sont des gains de productivité presque ridicules au regard de ceux réalisés depuis 30 ans.

La productivité en France depuis 1820

source : Insee. Deux siècles de travail en France.

PIB par actif occupé



C'est du jamais-vu. Une vraie révolution ! Beaucoup de nos dirigeants ont rendu hommage à Steve Jobs quand il est mort, fin 2011, en disant qu'Apple avait changé nos vies, mais ont-ils conscience de l'immense bouleversement que les nouvelles technologies ont provoqué dans le monde du travail ? Jamais dans l'histoire de l'humanité on n'avait connu un tel bouleversement. Grâce à la multiplication des robots et des ordinateurs, la productivité du travail humain a progressé de façon inouïe. Le phénomène est mondial, mais la France est l'un des tout premiers pays du monde en terme de productivité.

Entre 1970 et 2008, le PIB créé sur notre territoire a plus que doublé : + 150 %. Mais, dans le même temps, grâce aux gains de productivité, le besoin total de travail passait de 43 milliards d'heures à 40 milliards. On produit beaucoup plus avec moins de travail : une baisse de 7 % du besoin total de travail alors que le nombre d'actifs voulant travailler augmentait de 33%...

France	1970	2008	Change
PIB (en milliards de dollars constants)	694	1738	+150 %
Heures travaillées annuellement (en milliards)	43,22	40,37	-6,60 %
Population active (en millions)	21,36	28,5	+33,40 %

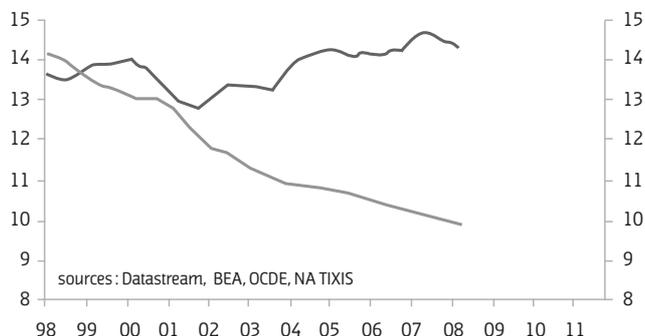
Source : OCDE portail des statistiques

Voilà la cause fondamentale du chômage : notre mauvaise gestion des gains de productivité !

Une étude récente montre qu'aux États-Unis comme en Europe le débat sur la désindustrialisation doit être clarifié : certes, l'emploi industriel est en forte baisse mais, malgré les délocalisations, la production industrielle réalisée sur notre territoire ne diminue pas et reste remarquablement stable dans le PIB. Si l'emploi industriel s'effondre alors que la production industrielle se maintient c'est parce que, du fait des robots et des ordinateurs, on produit plus avec moins de travail humain.

États-Unis : emploi et valeur ajoutée manufacturiers (en pourcentage du total)

— Emploi manufacturier en % du total
— Valeur ajoutée manufacturière en % de la valeur ajoutée totale



Il faut en finir avec les faux débats : si l'on intègre les gains de productivité colossaux réalisés dans toutes nos économies depuis 40 ans, le débat n'est plus « Pour ou contre la RTT ? » mais plutôt « Quelle RTT ». RTT organisée par le marché (précarité, stress et concurrence permanente) ou RTT organisée par le débat, le référendum et la négociation ?

Le Monde

Un rapport du Plan préconise une réduction de plus de 20% du temps de travail en vingt ans

La commission présidée par M. Boissonnat recommande « une réforme du droit du travail »

« Il faut baisser la durée du travail de 20 à 25 % d'ici 2015 », affirmait la Commission Boissonnat en 1995. « Une baisse de la durée du travail à 30 heures permettrait de reconstituer une vie familiale et une vie privée », écrivait Edgar Morin dans *Pour une politique de civilisation*.

En 1997, les syndicats allemands demandaient un passage général à la semaine de 32 heures. Depuis son congrès de Montpellier, en 1995, la CFDT demande une loi-cadre pour aller à 32 heures.



Plus de 400 entreprises sont déjà passées à quatre jours

Mamie Nova, Fleury-Michon, une auto-école près de Rouen, une entreprise de charpente métallique près de Bordeaux, un laboratoire d'analyse biologique à Pau, la concession Peugeot de Draguignan, une agence de publicité à Paris, une entreprise d'informatique en Savoie... La réduction du temps de travail est devenue un sujet tabou mais plus de 400 entreprises sont déjà passées à la semaine de quatre jours sans augmenter d'un euro leurs coûts de production et en créant massivement des emplois.

Pourquoi le bilan des 35 heures est-il mitigé ?

Quand le contenu de la deuxième loi sur les 35 heures a été rendu public en juin 1999, nombreux sont ceux qui ont tiré la sonnette d'alarme. L'OFCE, l'institut d'économie de Sciences-Po a publié une étude très critique (« Une réduction réduite ») et, à l'université d'été du PS, fin août 1999, l'atelier consacré aux 35 heures a été assez houleux. Beaucoup de militants ne comprenaient pas qu'on donne autant d'heures sup., autant de flexibilité, autant d'exonérations sans aucune contrepartie en emplois.

Gaëtan Gorce : « On sera toujours très à gauche pour le Medef »

À la Rochelle, face à l'inquiétude des militants, le rapporteur du texte, Gaëtan Gorce dut défendre le projet de loi, évoquant des améliorations et « des garanties à compléter » au cours de la discussion parlementaire. « On sera toujours très à gauche pour le Medef, a-t-il plaidé, s'attirant immédiatement une réponse acide de la salle : Si c'est ça notre référence ! »

Le Monde, 31 août 1999

Quelques semaines après ces universités d'été, constatant que les militants et les élus de terrain ne sont pas écoutés, un groupe de militants lance une pétition sur un point essentiel : « On va donner chaque année plus de 70 milliards d'exonération sans aucune contrepartie en emploi. C'est absolument stupide. S'il n'y a pas de création d'emplois, il n'y a pas de surcoût. Alors pourquoi donner des exonérations ? En plus, l'entreprise qui créerait des emplois va être désavantagée par rapport à celle qui aura les exonérations sans en créer. Mettre des milliards d'exonérations sans contrepartie, c'est ahurissant ! »

Très vite, la pétition recueille des dizaines de signatures : Marie-Claire Mendès France (la veuve de Pierre Mendès France) et Stéphane Hessel. Le président de la Commission sociale des évêques de France a signé, comme l'Union des familles laïques. Christophe Aguiton de la LCR a signé avec le président des cadres CGC. Le SNJ, la FSU, un grand nombre de fédérations de FO, de la CFDT et de la CFTC sont parmi les premiers signataires... Tous ceux qui ont réfléchi à la question du temps de travail pensent qu'il serait dramatique qu'il n'y ait aucune incitation à la création d'emplois dans la loi qui va concerner la majorité des salariés.



La pétition est publiée dans *Libération* le 9 décembre 1999, avant que la loi ne revienne à l'Assemblée nationale. Marie-Claire Mendès France est la première signataire. À 78 ans, elle va porter elle-même la pétition et un dossier argumentaire à Matignon : « Je connais bien Olivier Schramek, le directeur de cabinet de Jospin. Il va me recevoir », explique-t-elle aux autres signataires. Mais très vite, Olivier Schramek lui fait comprendre que ni la loi ni les décrets ne seront modifiés. **Il n'y aura aucune incitation à la création d'emplois !**

Résumons :

- > Aucune obligation d'aller réellement à 35 heures,
- > Aucune obligation d'embauche,
- > Possibilité d'accroître la flexibilité et de modifier la définition du temps de travail,
- > Les PME de moins de 20 salariés laissées hors du champ de la réforme...

Faut-il s'étonner que certains fassent aujourd'hui un bilan mitigé des 35 heures ?

« 40 % des salariés n'ont jamais eu accès aux 35 heures. »

Marcel Grignard
Secrétaire national de la CFDT
Le Monde 21 mai 2008

On voit ici, de façon très concrète, comment, si l'on avait écouté davantage les militants à la Rochelle et la société civile (OFCE, syndicats...), le bilan des 35 heures - la principale réforme du quinquennat - aurait pu être nettement meilleur.

Mais, même si la réforme n'a pas été aussi réussie qu'on aurait pu le souhaiter, elle a créé plus de 300 000 emplois. Quelle est la réforme de droite qui a créé 300 000 CDI ? Rien ne doit nous empêcher de reprendre le mouvement historique de baisse du temps de travail.

En 1997, une étude du ministère du Travail estimait qu'**un mouvement général vers les quatre jours pourrait créer 1 600 000 emplois**. Comment financer une telle réduction du temps de travail ? En activant les dépenses de chômage, comme le propose la CFDT depuis 20 ans, on peut financer les créations d'emplois sans nuire à la compétitivité des entreprises.

En période de crise, il est plus facile de jouer sur les peurs et de parler au cerveau reptilien que de parler à l'intelligence et au cerveau citoyen. En 1917, quand Henry Ford affirmait qu'il fallait des règles collectives pour augmenter les salaires (afin d'augmenter la consommation) et quand Kellogg passait ses usines à 30 heures - et augmentait les salaires de 12 % - pour « *donner du travail à trois cents chefs de famille* », ils ont été moqués par les autres patrons américains. En période de crise, le bon sens ne veut-il pas que l'on travaille plus en gagnant un peu moins ? Ce bon sens reptilien a conduit à la crise de 1929.

Ce même bon sens inspire aujourd'hui les leaders de la droite quand ils incitent chacun à travailler plus. En réalité, le seul moyen de rééquilibrer le marché du travail pour augmenter vraiment les salaires, le meilleur moyen aussi de sauver les retraites, c'est de s'attaquer frontalement au chômage. Ce qui passe (entre autres actions) par une forte baisse du temps de travail.

« Beaucoup, à gauche, ont peur d'être ridicules en parlant à nouveau du temps de travail. On en a déjà tellement parlé. Et puis, faut-il vraiment faire le bilan des 35 heures ? Les 35 heures devaient être une étape vers les quatre jours - 32 heures, mais qui s'en souvient ? On a peur d'être ridicule. On a peur de faire réchauffé. Mais la peur n'est pas forcément bonne conseillère. Serons-nous capables de nous ressaisir et d'ouvrir un vrai débat sur cette question cruciale avant que la précarité généralisée ne débouche sur une crise majeure ? »

Michel Rocard et Pierre Larrouturou,
Le Nouvel Observateur, 21 octobre 2004

Entre 1900 et 1970, on a divisé par deux le temps de travail : on est passé de sept jours à six, puis de six jours à cinq. La journée est passée de douze heures à huit. Et les salariés gagnaient progressivement cinq semaines de vacances. En 70 ans, *alors que la*

productivité augmentait assez peu, on a divisé par deux le temps de travail. Mais depuis 1970, alors que la productivité a fait des bonds de géant, nous ne sommes plus capables de faire évoluer notre contrat social : à peu de chose près, à 38 heures en moyenne, la durée réelle d'un emploi à temps plein est la même qu'il y a quarante ans. Quel non-sens !

Y aura-t-il 400 000 chômeurs de plus d'ici 2014 ou y en aura-t-il 400 000 de moins ? Cela se décide dans les semaines qui viennent. Notre avenir est entre nos mains.

La négociation sociale qui vient de commencer doit s'emparer pleinement du dossier du temps de travail. Sans doute faut-il l'aborder avec une méthode différente de celle employée dans les années 1990, en ayant une vision de l'ensemble des temps sociaux (temps de travail, formation, retraites, temps personnel...) et en laissant plus de place à la négociation. Mais la question du temps de travail sur laquelle la droite s'est tellement acharnée pendant 10 ans ne peut pas devenir un sujet tabou à gauche.

Partie 2 : Construire enfin une Europe sociale et démocratique

« Par défaut de volonté, par insuffisance d'être, par pleurerie, par instinct de servitude, l'Europe est en train de se résigner à n'être qu'un espace commercial régi par le libéralisme et, politiquement, un dominion des États-Unis », écrivait Jacques Julliard en janvier 2003.

Presque dix ans plus tard, l'Europe est à deux doigts du KO, tant économiquement et socialement que politiquement : l'Europe « grand marché » ne répond pas aux attentes des peuples. Les citoyens ont l'impression qu'il n'y a aucune solidarité et que l'Europe ne leur propose rien qui puisse les sortir de la crise. Les citoyens ne comprennent rien à des institutions trop complexes. Ils ont le sentiment que ce « machin » fonctionne sans eux et parfois contre eux. L'Europe sociale est toujours remise à plus tard... Pourtant, malgré toutes les déceptions, une majorité de citoyens continue à vouloir l'Europe. Pour humaniser la mondialisation, pour protéger nos modèles sociaux, rien n'est possible sans Europe. Il existe une soif d'Europe mais avec un **projet européen claire et fédérateur**.

Bonne nouvelle ! De nouveaux traités doivent être négociés à partir du sommet des chefs d'État des 18 et 19 octobre. Les socialistes français et l'ensemble de la gauche européenne doivent agir de toutes leurs forces pour que cette négociation permette enfin de construire une nouvelle Europe, répondant pleinement aux attentes des peuples.

Joschka avait raison : une réforme fondamentale des institutions « *L'élargissement rend indispensable une réforme fondamentale des institutions*, affirmait Joschka Fischer, le ministre allemand des Affaires étrangères, le 12 mai 2000. *Comment imaginer un Conseil européen à trente chefs d'État ? Avec les institutions actuelles, comment parvenir encore à agir ? Comment éviter que les compromis ne soient de plus en plus étranges et que l'intérêt des citoyens pour l'Union ne finisse par tomber bien en dessous de zéro ? Il existe une réponse toute simple : le passage à un système entièrement parlementaire.* »

Dans un système intergouvernemental (le système actuel), il n'y a que des chefs d'État et des chefs de gouvernement autour de la table de décision. Sur une question importante, mettre un chef en minorité est quasi impossible car c'est prendre le risque d'humilier tout son pays...

Il faut donc que les vingt-sept soient d'accord, à l'unanimité, pour que l'on change le contenu d'une politique.



Avec un tel système, aucune alternance n'est possible. **La paralysie est assurée.** Et quand les politiques sont paralysés, ce sont les technocrates ou le marché qui font la loi. Alors que si l'on adoptait un système parlementaire, comme le proposaient les Allemands en 2000, des députés européens de tel ou tel pays pourraient être mis en minorité sans drame national puisque d'autres députés européens du même pays seraient, eux, dans la majorité... C'est bien un débat politique (droite/gauche/...) qui est tranché dans un Parlement et non un combat entre nations. Tous les cinq ans, le vote des citoyens aurait une influence directe et immédiate sur les politiques européennes –comme le vote des citoyens lors des élections législatives ou présidentielles dans chacun de nos pays.



Ce n'est pas en améliorant la bougie qu'on a inventé l'ampoule électrique

Ce n'est pas en mettant quelques rustines aux institutions conçues il y a 60 ans pour six pays que l'on fera naître une Europe démocratique. Si l'on adoptait le fonctionnement parlementaire proposé par Joschka Fischer, l'ensemble du gouvernement européen, serait d'une seule couleur politique (celle qui a la majorité au Parlement européen). Il n'interviendrait que sur les questions sur lesquelles un pays isolé n'a plus vraiment de souveraineté, celles sur lesquelles nous devons absolument nous unir pour être efficaces : défense, diplomatie, monnaie, recherche, sécurité intérieure, environnement, régulation de la mondialisation...

Qui ferait quoi ?

Parlement et gouvernement européen	diplomatie, défense, sécurité intérieure, monnaie, recherche, politique agricole, commerce, développement durable...
Parlement et gouvernement national	éducation, santé, culture, logement, emploi, retraites
Parlement et gouvernement régional	entretien des lycées et des routes, développement économique, coordination formation des adultes

On peut très bien avoir une diplomatie et une recherche communes en conservant des traditions différentes dans d'autres domaines. Aux États-Unis, les lois et les modes de vie sont très différents en Floride et au Texas. De même, en Inde, le Kerala et le Rajasthan ont des organisations sociales et des cultures assez différentes mais cela ne les empêche pas d'appartenir à une même fédération.

Si l'on adoptait un système parlementaire, le gouvernement européen serait désigné par la majorité du Parlement européen pour mettre en œuvre le projet exposé aux citoyens avant les élections européennes. Il aurait cinq ans pour mettre en œuvre ce projet (le Conseil des chefs d'État n'ayant qu'un rôle limité, comme le Sénat en France). L'Europe disposerait d'une fiscalité propre : impôt sur les bénéfices, écotaxe ou taxe Tobin améliorée, un impôt voté par le Parlement européen financerait la défense, la diplomatie, la recherche, la politique agricole, les fonds structurels...

Tous les cinq ans, les élections européennes seraient l'occasion de vrais débats politiques. Les citoyens pourraient faire le bilan de la majorité sortante et décider de lui donner ou non cinq ans de plus... L'Europe aurait les moyens d'agir efficacement et rapidement sur tous les dossiers où la décision politique est aujourd'hui paralysée par l'unanimité.

La proposition de Joschka Fischer, assez proche de ce que proposaient déjà Wolfgang Schauble et Karl Lamers en 1994, aurait l'intérêt aussi de respecter le principe fondamental de toute démocratie : un homme, une voix. Un député élu à Malte aurait le même poids qu'un député élu en Allemagne ; le vote d'un citoyen polonais au moment des élections européennes aurait le même poids que le vote d'un Espagnol – alors que dans le système intergouvernemental actuel, sur toutes les grandes questions, le poids de Malte équivaut au poids de l'Allemagne (quand sa population est deux cent six fois plus faible), ce qui n'est pas très démocratique !

En 2000, les propositions de Fischer avaient suscité l'enthousiasme de tous ceux et toutes celles qui veulent construire une Europe politique capable de faire équilibre à l'hyperpuissance américaine. Hélas, « à cause de la cohabitation », le gouvernement français botta en touche.

En 2012, les Allemands nous proposent à nouveau de construire une Europe démocratique. Les Anglais sont de plus en plus tentés de prendre leurs distances... Les négociations qui commencent les 18 et 19 octobre sont cruciales. Ne laissons pas passer ce qui est peut-être la dernière occasion de construire une Europe politique. Pour rattraper le temps perdu, les socialistes français et l'ensemble des socialistes européens doivent peser de toutes leurs forces en faveur d'une telle réforme des institutions.

Négocier un vrai traité de l'Europe sociale

« Votez "oui" à Maastricht et on se remettra au travail tout de suite sur l'Europe sociale », affirmait Jacques Delors quelques jours avant le référendum sur Maastricht en 1992. Il reconnaissait que le traité était très insuffisant en matière sociale mais demandait aux citoyens de ne pas casser la dynamique européenne. Le « oui » est passé de justesse. Vingt ans plus tard, alors que la crise sociale s'aggrave dans tous nos pays, les traités européens sont de nouveau en discussion. Les peuples ne peuvent plus se contenter de promesses. Il faut passer aux actes.

Réguler nos échanges avec la Chine est une question fondamentale, mais comment éviter que notre production industrielle soit délocalisée au sein même de l'Europe ? La France doit-elle s'aligner sur le moins-disant fiscal et social tchèque (c'est la direction que prend Nicolas Sarkozy quand il décide de supprimer la taxe professionnelle) ou faut-il agir, au contraire, pour que l'ensemble des pays membres renoncent à des stratégies de dumping et retrouvent, ensemble, la voie du progrès social ?

Pour éviter que les pays d'Europe ne soient tentés les uns après les autres d'imiter et d'amplifier ce dumping, il faut profiter des négociations en cours afin d'imposer un vrai traité social européen, avec des critères sociaux de convergence, qui oblige les vingt-sept États membres à converger « vers le haut » en matière sociale comme ils ont su converger vers le haut en matière économique grâce aux critères de Maastricht.

En 2004, un premier projet de traité de l'Europe sociale avait reçu le soutien d'un grand nombre de personnalités : aussi bien Stéphane Hessel ou Jacques Delors que José Bové, Bronislaw Geremek (ancien ministre polonais), Elio di Rupo (actuel Premier ministre belge), Enrique Baron Crespo (président du groupe socialiste au Parlement européen), Jean Daniel, Susan George, Bruno Trentin (président du plus grand syndicat italien), quelque 250 parlementaires et des milliers de citoyens issus de neuf pays de l'Union.

Pour soutenir cette initiative et demander à la Convention Giscard qui rédigeait la Constitution européenne d'en tenir compte, le président de la Commission, Romano Prodi, avait reçu une délégation des premiers signataires. Romano Prodi souligna avec force l'importance de notre démarche : « *Ce sont des critères tout à fait réalistes. Ce sont des objectifs tout à fait atteignables. C'est une question de volonté politique. J'en suis persuadé : c'est seulement une question de volonté politique.* »



Hélas, Valéry Giscard d'Estaing, qui présidait les travaux de la Convention sur l'avenir de l'Europe, refusa d'intégrer un projet de traité social.

Après le « non » au référendum français en mai 2005, l'idée de compléter les traités avec un protocole social s'était progressivement imposée chez les dirigeants européens : « *Le "non" français n'est pas un rejet de l'Europe elle-même mais un rejet de l'Europe néolibérale*, affirmait John Monks, le secrétaire général de la Confédération européenne des syndicats (CES) juste après le vote. *Près de 80 % des ouvriers ont dit non. L'Europe n'est pas apparue comme une réponse au problème du chômage.* » « *Si les Allemands se prononçaient par référendum, je suis sûr qu'ils voteraient non*, affirmait Peter Altmaier, député CDU. *Il faudrait que le modèle social soit clarifié.* »

En mars 2007, à l'occasion des 50 ans du traité de Rome, **Angela Merkel** réunissait à Berlin tous les chefs d'État d'Europe et **rappelait sa volonté d'ajouter un « protocole social »** à la Constitution européenne.

Hélas, la France élit Nicolas Sarkozy. Et le nouveau président voulut clore très vite le dossier européen. Alors que tous nos partenaires européens auraient préféré se donner le temps de la réflexion et pensaient ne boucler la négociation d'un nouveau traité qu'en 2009, Nicolas Sarkozy exigea de conclure immédiatement. Sans prendre le temps du dialogue. Au risque de rater une occasion historique de rapprocher l'Europe des attentes des peuples et des nécessités économiques et sociales de l'époque.

Aujourd'hui, la négociation reprend. Il est fondamental que les socialistes français et l'ensemble de la gauche européenne agissent ensemble pour imposer un traité social dans la négociation.

Si, depuis des années, nous sommes nombreux à militer pour l'adoption d'un vrai traité de l'Europe sociale, c'est pour trois raisons au moins :

1. Des raisons sociales, évidemment. Comment se résigner à de tels niveaux d'injustice ? Comment accepter qu'on laisse autant d'hommes, de femmes et d'enfants sur le bas-côté ? Pas besoin d'insister ; vous partagez sans doute la même volonté de lutter contre l'injustice.

2. Des raisons politiques. En ne se donnant pas les moyens de devenir une force politique, diplomatique et militaire, l'Europe participe à la déshumanisation du monde : en 1993, les signataires des accords d'Oslo demandaient à l'Europe de les aider à construire la paix entre Israël et la Palestine... Presque vingt ans plus tard, il n'y a toujours pas d'Europe politique, toujours pas de force européenne d'interposition.

Il est temps de réagir et de faire naître une Europe politique, disposant d'une vraie diplomatie et d'une vraie armée. Oui, il y a urgence à faire naître une Europe puissante, capable de tirer richesse de sa diversité. Mais il n'y aura pas d'Europe forte sans soutien des opinions publiques : pas d'Europe politique sans Europe sociale. Dans de nombreux pays, les citoyens n'accepteront aucune évolution vers une Europe politique si la question sociale est toujours remise à plus tard. Il n'y aura pas de progrès institutionnel (une diplomatie européenne, une défense européenne) si l'Europe oblige ses États membres à mettre en place des plans de rigueur et n'est pas capable de mieux répondre aux attentes de la vie quotidienne des citoyens.

3. Des raisons économiques enfin. Si nous voulons un traité de convergence sociale, c'est aussi parce que, comme le disait Ford au siècle dernier, « *en période de crise, chacun voudrait baisser les salaires et baisser la protection sociale, mais cette baisse des salaires aggrave la crise ! Il faut donc nous donner des règles collectives pour éviter que le dumping de l'un n'oblige tous les autres à un dumping équivalent* ». Surtout quand ce dumping est inutile car, globalement, la balance commerciale de l'Europe est équilibrée !

Entre 1981 et 1984, la construction européenne fut retardée par une dame, Margaret Thatcher, qui exprimait très fortement ses priorités. « *I want my money back. Je veux mon argent. Je veux mon argent !* » dit-elle en tapant du poing sur la table jusqu'à obtenir gain de cause. Pourquoi les citoyens d'Europe ne diraient-ils pas avec autant de force quelles sont leurs priorités ? *We want democracy !*

*We want social progress back ! Nous voulons la démocratie.
Nous voulons le progrès social !*

Peser sur la négociation qui débute est le plus important. Mais nous pensons également qu'il est utile de travailler avec l'ensemble des socialistes européens pour mettre en place un travail collectif au sein du PS pour y discuter, entre autres, de la création d'un service civil européen (86 % des jeunes sont favorables) avec pour objectifs la sauvegarde du climat et de la biodiversité et l'aide aux peuples les plus touchés par le dérèglement climatique.

Nous voulons des modes de désignation plus transparents pour nos candidats aux élections européennes. Il nous semble important de mettre en place une primaire pour désigner le futur candidat progressiste à la présidence de la Commission européenne en 2014. Le PS fera des militants et sympathisants des acteurs d'un parti qui s'appuie sur le monde associatif et les formes d'expression collectives nouvelles dans son ensemble.

Nous réclamons là aussi un strict respect de la parité et du non-cumul des mandats en nombre et dans le temps. Nous voulons aussi une exemplarité des élu-e-s dans leurs mandats, il est inadmissible que certains élus ne siègent que deux fois par an à Strasbourg !

Il nous semble également indispensable que le Parti socialiste au plan national informe régulièrement les militants de ce qui se passe à Bruxelles et à Strasbourg pour qu'ils puissent expliquer aux citoyens le rôle de nos élus et les actions qu'ils mènent pour faire avancer l'idée de l'Europe des peuples.

Créer un Secrétariat national à l'Europe

Il faut mettre des moyens importants pour développer ce secteur essentiel.

Il travaillera au quotidien avec le Parti socialiste européen et les partis frères en Europe.

Le secrétaire national à l'Europe aura pour mission d'animer une commission, notamment composée des secrétaires fédéraux Europe et des représentants du PSE et des partis frères en France.

L'Europe doit être au cœur même de l'engagement de chaque militant et sympathisant socialiste. Pour cette raison, il faut qu'elle soit présente dans les structures locales : chaque fédération devra favoriser en son sein la création d'un secrétariat fédéral à l'Europe. Afin de développer l'esprit européen dans les sections et les fédérations nous proposons des jumelages avec des partis socialistes étrangers.

Il est indispensable que l'ensemble des militants socialistes soient très fortement associés à la rédaction du programme commun du PSE pour les prochaines élections européennes, sur des bases participatives. Il serait ensuite ratifié par les militants des partis nationaux par le biais d'un scrutin se tenant le même jour dans tous les pays. Chaque parti s'engagerait alors à ne faire campagne que sur le programme commun afin d'éviter que les enjeux européens ne soient, comme c'est souvent le cas, parasités par des questions nationales.

La procédure de désignation de nos candidats à ces élections devra être ouverte et démocratique, rompant totalement avec le principe de marchandage entre les différents courants comme c'est le cas jusqu'à présent. Le seul critère clé de toute désignation devant être l'intérêt du candidat pour les questions européennes. Nous avons

besoin d'hommes et de femmes qui rêvent d'aller à Strasbourg, non de carriéristes qui se servent de cette fonction comme tremplin ou comme parachute de fin de carrière. Chaque candidat devra s'engager à exercer l'intégralité de son mandat et à n'exercer que ce mandat. Ceci implique que tout candidat doit être dégagé de fonctions électives nationales et qu'un élu au Parlement européen ne pourra pas se présenter à des élections nationales.

Avec François Mitterrand et Jacques Delors, le Parti socialiste a écrit quelques unes des plus belles pages de l'histoire de la construction européenne. Poursuivons ce combat.

Partie 3 : Aller plus loin, plus vite pour répondre à la crise écologique

Si le chômage continue à détruire notre cohésion sociale, la crise écologique qui frappe à nos portes pourrait bien tout emporter. « *Nous nous trouvons à la veille de changements climatiques qui remettront en cause les perspectives de développement humain* » déclarait déjà le Programme de développement pour les Nations unies en 2008. Jamais nous n'avons été confrontés à tel péril. Faire du catastrophisme n'avance à rien, il faut réagir au plus vite. Il se trouve que la solution à la crise écologique est aussi un des moyens de vaincre le chômage car les énergies renouvelables et l'agriculture biologique vont créer de l'emploi et nous libérer de la dépendance aux énergies de stock (pétrole et gaz en particulier).

Le sommet de Rio sur l'environnement a été un échec mais rien n'empêche la France de s'engager activement sur la voie de la transition énergétique afin d'anticiper l'épuisement du pétrole et de se convertir à l'agroécologie qui associe le développement de l'agriculture à la « protection-régénération » de l'environnement naturel. Elle n'en sera que plus forte pour peser dans les forums internationaux et prendre le leadership dans le domaine des énergies renouvelables et promouvoir une production alimentaire compétitive de qualité. « *Si rien n'est fait pour inverser la tendance, les gouvernements devront assumer la responsabilité d'un niveau de dégradation et de répercussions sans précédent* », a déclaré encore cette année Achim Steiner, le directeur général du PNUE, en présentant le rapport sur « *l'avenir de l'environnement durable* ».

A. La transition énergétique

Cette transition doit d'abord s'opérer par la prise de conscience qu'il faut rechercher un niveau d'activité humaine qui bien sûr recherche l'amélioration des vies quotidiennes mais qui soit tournée vers une perpétuelle volonté d'économiser au plus près notre consommation d'énergie. Dans ce sens, la lutte contre le gaspillage est la première source d'économie et de progrès. Ceci suppose l'apparition de nouveaux comportements chez les consommateurs.

Une dépendance au pétrole et au nucléaire

L'Agence Internationale de l'Énergie (AIE) a déclaré que le pic de production pétrolière a été atteint en 2006. Le pic par personne a lui été franchi en 1979 ! Cela implique que la production de pétrole va décliner alors que la demande mondiale continue à croître avec la montée en puissance des pays émergents (Chine, Russie, Inde et Brésil) et l'augmentation programmée de la population mondiale. La part du pétrole qui ne représente aujourd'hui que 1 à 2 % dans le prix des marchandises va considérablement augmenter le prix du transport et des marchandises à l'approche des pénuries à venir. Les

sociétés industrialisées sont en première ligne pour relever un défi majeur à court terme : une transition énergétique qui va reconfigurer un modèle de développement où la consommation de pétrole occupe une position centrale.

La France a fait le choix d'une culture très centralisée du tout nucléaire. Un consensus a été partagé par l'ensemble des partis français pendant des décennies à l'exclusion des écologistes qui nous interpellent sur cette question depuis longtemps. Avec les différents accidents nucléaires que le monde a connus, la question du maintien de la filière nucléaire se pose. Le débat démocratique sur cette question a été évité en France.

Ailleurs les choses ont été différentes : les Italiens se sont prononcés par référendum à 94 % contre le redémarrage d'un programme nucléaire, abandonné après Tchernobyl. En Suisse, le Parlement a voté l'interdiction de construire de nouveaux réacteurs. En Belgique, la loi de sortie du nucléaire de 2003 est entérinée et les premiers réacteurs seront fermés en 2015. Le gouvernement finlandais a gelé tout nouveau projet. Les Taïwanais ont décidé de ne pas prolonger la durée de vie de leurs réacteurs et de viser un avenir sans nucléaire. Aux États-Unis et en Russie, les électriciens ne suivent pas la rhétorique des gouvernements favorable au nucléaire. De Gaulle a voulu le nucléaire au nom de l'indépendance, après la guerre, mais aujourd'hui, cette technologie n'est pas satisfaisante :

- les 437 réacteurs du monde (dont 58 réacteurs nucléaires en activité dans 19 centrales réparties sur le territoire français) produisent seulement 6 % de l'énergie mondiale. Si l'on voulait que cette technologie ait un impact sur le réchauffement climatique, il faudrait que 20 % de l'énergie mondiale soit issue du nucléaire... Personne ne pense que ça va arriver. Sans compter qu'on ne sait toujours pas quoi faire des déchets, et nous allons manquer d'uranium d'ici 2025-2035.
- Encore plus important : la consommation d'eau ! Il faut énormément d'eau pour refroidir les réacteurs des centrales ce qui représente un vrai problème en période de réchauffement climatique. Alors, considérant que le nucléaire est instable, rend possible des irradiations et ne crée pas d'emploi, pourquoi continuer à investir dans une telle énergie ? Par quoi remplacer l'énergie nucléaire tout en diminuant la part des autres énergies fossiles ? L'enjeu est de taille quand 80 % de notre électricité provient de nos centrales. La situation actuelle est absurde. À cause du chauffage électrique et des déperditions de chaleur, la France doit acheter à l'étranger l'électricité qu'elle ne peut fournir durant l'hiver.

De nombreuses sources d'énergies renouvelables sont à notre disposition même si les techniques ne sont pas toutes industriellement développées. Certaines restent plus chères que les centrales thermiques mais leur coût diminue de 5 % tous les ans. Il devrait croiser celui du nucléaire et lui être inférieur d'ici cinq à quinze ans. Entre cinq et quinze ans, c'est la période de rattrapage avec sa fourchette haute et sa fourchette basse. Tout dépend de la volonté politique. Mais tant que le nucléaire absorbera 90 % des budgets de la recherche cela va considérablement freiner l'innovation dans les technologies durables. Il faut donc dès aujourd'hui programmer sa sortie progressive jusqu'en 2050 en réallouant les subventions aux secteurs concernés.

Des stratégies de remplacement validées pas des experts de l'énergie et reposant sur des technologies éprouvées sont déjà disponibles comme celle que propose le scénario négaWatt (www.negawatt.org) ou bien

encore l'association Virage Énergie (www.virage-energie-npdc.org). Dans ces conditions, est-ce bien raisonnable de se contenter d'engager la réduction de la part du nucléaire dans la production d'électricité de 75 % à 50 % à l'horizon 2025 et de poursuivre l'achèvement du chantier de l'EPR de Flamanville (engagement 41) ?

Personne en France n'a envie de voir sa facture d'électricité exploser pas plus qu'en Allemagne où le choix à été fait de sortir du nucléaire. Avec le récent rapport de la Cour des comptes en 2012 sur les coûts de la filière électronucléaire, nous pouvons déjà affirmer que l'exploitation, même sous-évaluée, de l'énergie nucléaire ne reviendra pas moins chère que les énergies renouvelables. Mais surtout, durant la période de transition, nous serons toujours dans un mixe énergétique qui amortira le coût de développement des énergies alternatives puisque la sortie du nucléaire peut être envisagée en 2050. Se mettra alors en place la sobriété énergétique dont nous avons besoin. Des économies considérables, souvent accessibles à un coût extrêmement faible, sont réalisables. Par exemple, la généralisation de chauffe-eau solaire, des pompes à chaleur ou de l'isolation thermique des bâtiments. Le progrès informatique nous permet aussi d'envisager une limitation des transports d'électricité qui génère des pertes importantes ainsi qu'une consommation optimisée par le développement de réseaux intelligents (« smart grids ») permettant aux appareils de fonctionner à leur juste utilisation.

Pour un confort équivalent sinon meilleur, nous avons donc la possibilité de faire des économies importantes qui compenseront l'augmentation des coûts de production de départ, sans parler de la création de milliers d'emplois autour de la filière des énergies renouvelables. L'embauche en nombre de techniciens, ingénieurs, ouvriers spécialisés, logisticiens, installateurs... contribuera à la lutte contre le chômage et apportera à l'Etat des recettes fiscales supplémentaires pour financer la transition énergétique et amortir les prix.

Pour cela il faut penser la relocalisation des énergies à l'échelle des bâtiments, des quartiers, des villages, des régions, des territoires. Développer des écosystèmes industriels avec recyclage des énergies sur chaque bassin de vie. Ils fonctionneront comme des centres de production énergétique répartis sur tout le territoire en réseau avec tous les bâtiments reconvertis en mini-centrales électriques. Ainsi nous pourrions anticiper l'épuisement des stocks de pétrole qui va demander de démultiplier nos sources d'approvisionnement en énergie. La vision d'une production centralisée d'électricité avec ses câbles à haute-tension est obsolète.

Comme l'explique clairement Jeremy Rifkin dans son ouvrage « *La troisième révolution industrielle* », nous devons passer d'une production centralisée à une distribution latérale rétablissant le contact géographique entre le producteur et le consommateur. Certains pays ont déjà lancé des expériences pilotes qui marchent. Qu'attend la France ?

En effet, il ne faut plus envisager l'énergie tributaire d'un stock limité (pétrole, charbon, uranium...) mais en lien avec les flux d'énergie présents dans l'environnement (vent, eau, soleil, chaleur de la terre, bois, déchets organiques...) par définition inépuisables. Les spécialistes parlent du passage des énergies de stock à des énergies de flux. Nous devons passer de la posture du « maître et possesseur de la nature » façonnant le monde à son image, à celle de « l'élève appliqué » attentif à toutes les occasions de domestiquer les éléments naturels.

1) La France doit prendre ses responsabilités et investir massivement dans les énergies renouvelables pour sortir progressivement du tout nucléaire et des énergies carbonées. Les alternatives existent : l'hydraulique, l'éolien, le solaire, la biomasse, les énergies de la mer, la géothermie profonde et en premier lieu les économies d'énergies. Mais cela ne se fera pas par une simple substitution aux centrales nucléaires d'autres sources d'énergie centralisées comme les parcs éoliens ou solaires. C'est notre modèle de production énergétique qu'il faut repenser. Le développement des technologies des énergies renouvelables n'est qu'un des piliers de la révolution industrielle qui nous attend. Nous devons développer une approche transversale qui nécessite la collaboration de différents secteurs d'activités.

2) La reconfiguration du parc immobilier français. L'État doit investir massivement dans le logement social et le diagnostic thermique des bâtiments existants pour favoriser les économies d'énergies relatives aux normes de basse consommation. « *Vu notre démographie, pour sortir de la crise, il faut construire 500 000 nouveaux logements par an pendant cinq ans au moins, dont 150 000 logements vraiment sociaux*, explique le délégué général de la fondation Abbé Pierre, Patrick Doutreligne. *Aujourd'hui, on n'en construit pas plus de 400 000 par an alors que, dans les années 70, on était effectivement capables d'en construire 550 000 par an. Il faut évidemment éviter de recommencer certaines erreurs commises dans les années 70, mais on voit bien que c'est une question de volonté politique* ».

C'est l'occasion historique d'entreprendre sur tout le territoire un vaste programme de construction de bâtiments performants « nouvelle génération » qui fonctionneront comme autant de microcentrales électriques pour collecter sur site des énergies renouvelables et alimenter le réseau en électricité. Associé à la reconfiguration du parc immobilier français, ce programme représente un chantier majeur pour la transition vers une société post-carbone. Comme le dit Jeremy Rifkin : « *Au XXI^e siècle, des centaines de millions d'êtres humains vont produire leur propre énergie verte dans leurs maisons, leurs bureaux et leurs usines et la partager entre eux sur des réseaux intelligents d'électricité distribuée - sur l'inter-réseau -, exactement comme ils créent aujourd'hui leur propre information et la partagent sur internet* ».

Le secteur du bâtiment est au cœur de la transition écologique (sans compter la baisse des loyers et les millions d'emplois que cela représente).

3) Déployer l'Internet de l'énergie, « les réseaux intelligents ». La mise en réseau de tous les bâtiments nécessite une technologie adaptée qui permettra de réguler le flux d'électricité en fonction des pics de consommation, des conditions météorologiques ou du type d'appareil électroménager. Chacun pourra moduler sa consommation grâce aux avancées de la domotique mais aussi échanger ou mettre à disposition sa production d'électricité. Dans ce contexte, un réseau intelligent de l'électricité deviendra la colonne vertébrale de la mutation écologique.

4) Rationaliser les transports. Une alternative crédible doit être proposée à l'automobile et aux transports routiers, qui représentent à eux seuls environ 30 % de l'émission de gaz à effet de serre. L'offre des transports publics doit répondre aux besoins de mobilité des populations comme à ceux des échanges de marchandises. La saturation du trafic dans les villes et les nuisances provoquées par la

masse des camions qui effectuent 80 % des approvisionnements en Europe nous impose de repenser un aménagement du territoire que l'industrie du pétrole a façonné sur le modèle de l'individualisation des transports routiers. Vendre des voitures a permis de vendre de l'essence. L'heure est venue de converger vers une société économe en carburant et anticiper la pénurie. Sans renoncer aux véhicules individuels, le ferroutage des marchandises et les transports publics urbains devront considérablement être améliorés surtout en Île-de-France où les infrastructures sont calamiteuses. La Cour des comptes a fustigé en 2010, l'état des transports ferrés d'Île-de-France où, faute de bonne gouvernance et d'investissements suffisants, le quotidien des voyageurs n'a cessé de se dégrader.

Avec l'épuisement du pétrole, les véhicules électriques à pile à combustible vont se généraliser. Ils représenteront 75 % des kilomètres parcourus d'ici 2040. L'infrastructure qui permettra de les alimenter sera l'immense parc immobilier converti en une multitude de mini-centrales électriques équipées d'internet de l'énergie comme décrit précédemment.

5) Investir dans le déploiement des technologies de stockage. Le solaire et l'éolien sont des énergies intermittentes. Il faut donc emmagasiner l'électricité afin de pouvoir l'utiliser au moment venu. Plusieurs technologies de stockage prometteuses existent comme les batteries à flux continu, les volants d'inertie, les condensateurs, le pompage de l'eau et les piles à hydrogène.

Il faudra aussi alimenter la nouvelle génération de véhicules électriques. Le passage du moteur à combustion interne à la pile à combustible est un tournant à ne surtout pas manquer pour un pays comme la France qui compte parmi son industrie trois des plus grandes marques automobiles (Peugeot, Renault, Citroën). Investir dans les énergies renouvelables et leurs technologies adjacentes, dans le bâtiment et les transports reste encore insuffisant. Engager une mutation de notre tissu industriel passe par la révision du fonctionnement de nos outils de production pour modifier un modèle économique fondé sur la surconsommation et le gaspillage incompatibles avec le développement durable.

6) Organiser sur le territoire national des pôles industriels écologiques de production, comme au Danemark à Kalundborg, véritable réussite d'un écosystème industriel autour d'un bassin de vie avec recyclage des déchets, des matières premières et des énergies.

En privilégiant les circuits courts, en relocalisant une partie de la production agricole sur le principe des filières de l'agriculture biologique et en portant un effort soutenu à la recherche et au développement, nous pourrions diminuer notre dépendance au prix des matières premières et échapper aux pénuries à venir tout en améliorant la qualité de l'alimentation. Autrement dit, l'avenir est dans la coopération des différents secteurs de la vie économique. À la vision « sommaire » de la concurrence doit se substituer une complémentarité de ressources industrielles, de savoir-faire, d'intérêts communs. L'entreprise n'est plus seulement la chose de son propriétaire. Elle est partenaire de la « Cité », son capital « appartient aussi au territoire ».

Nous devons passer de la structure centralisée et bureaucratique propre aux grandes firmes industrielles à des structures coopératives où la démocratisation de l'énergie jouera un rôle crucial. Mutation écologique et transformation économique et sociale sont

indissociables et nous devons en tirer toutes les conséquences pour le projet de transformation que nous devons mettre en œuvre maintenant.

Convertir la France à l'agroécologie : notre modèle agricole n'est pas soutenable

Notre modèle agricole est largement responsable de la malbouffe au Nord comme de la famine au Sud, du réchauffement climatique et de la perte de la biodiversité. Autrement dit : notre modèle agricole n'est pas soutenable. De plus en plus de citoyens s'inquiètent des enjeux alimentaires et des conditions d'exploitation du monde paysan. En effet, « *ce qui fait le quotidien des paysans du Sud est en train de se reproduire au sein même de l'Union européenne* » déclarait déjà en 2004 un communiqué de presse émanant de la Confédération paysanne, le deuxième syndicat agricole français. Cette lente prise de conscience dans la population conduit à des comportements individuels de « consommation responsable » se tournant vers « le bio » et « le commerce équitable ».

Mais cela reste insuffisant pour enrayer le mouvement qui étrangle les petits producteurs. En France, plus de 20 % des quelque 600 000 exploitants agricoles encore en activité peuvent être assimilés à des travailleurs pauvres. Nous avons perdu 1 million d'agriculteurs depuis les années 1970. Quant aux autres, beaucoup sont endettés pour avoir investi dans du matériel lourd pour répondre aux exigences de la concurrence. Avec en moyenne 25 % de baisse permanente des prix à la production en dix ans, ils sont chaque année entre 30 000 et 40 000 à mettre un terme à leur activité.

Selon un rapport diffusé par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) en 2009, l'agriculture mondiale devra augmenter la production alimentaire de 70 % pour nourrir 2,3 milliards de personnes supplémentaires d'ici à 2050, intensifier la lutte contre la pauvreté et la faim, utiliser plus efficacement les ressources naturelles qui s'amenuisent et lutter contre le changement climatique. À l'instar de la production d'énergie, nous sommes confrontés à un nouveau défi : la conversion de notre agriculture à l'agroécologie. Tout comme le nucléaire doit laisser place aux énergies renouvelables décentralisées, l'agriculture industrielle extensive et intensive doit s'effacer au profit de l'agriculture biologique et à la relocalisation de la production. Ce qu'on appelle l'agriculture « intensive » est en réalité intensive par paysan, elle n'est pas intensive au mètre carré. Elle augmente la productivité par travailleur agricole, autrement dit, elle permet d'économiser des bras mais fait descendre le rendement des sols. Une agriculture respectueuse de l'environnement et de notre santé alimentaire sera aussi une source d'emplois pour les populations rurales.

Comment en sommes-nous arrivés là ? Au lendemain de la Seconde guerre mondiale, on a rémunéré les agriculteurs sur le prix de leurs produits, grâce à des protections aux frontières et des taxes douanières. Faire des céréales, du sucre, du lait et de la viande (dans une moindre mesure) était un gage de stabilité. L'augmentation des rendements par hectare dans l'agriculture d'après-guerre doit beaucoup au développement des infrastructures de drainage et d'irrigation et à l'emploi de machines de plus en plus puissantes dont le premier effet a été d'augmenter les superficies cultivables plus qu'à l'amélioration des semences. On est alors rapidement passé d'une situation déficitaire sur ces produits à une situation excédentaire. Mais à quel prix ? Celui d'une mécanisation et d'une intensification

des systèmes de culture et d'élevage qui causent aujourd'hui de graves préjudices à notre environnement et à notre alimentation sans compter la désertification des campagnes et notre dépendance aux importations massives de soja destinées à l'alimentation animale. Nous ne produisons plus qu'un quart de nos protéines végétales et le soja importé est le plus souvent transgénique. Ces coûts pour la collectivité sont rarement évalués mais nous savons une chose avec certitude : en Europe, nous avons détruit 90 % de notre biodiversité dans les champs et nous observons une chute régulière et absolument constante de l'activité biologique des sols exploités. Jusqu'à quand pourrions-nous encore cultiver ? La révolution verte a déjà détruit 300 millions d'hectares arables dans le monde.

L'agriculture industrielle a confisqué aux paysans la sélection empirique des semences dont ils étaient dépositaires. Cinq grandes compagnies semencières contrôlent aujourd'hui plus de 75 % des semences potagères au niveau mondial (Monsanto, Syngenta, Pioneer, Limagrain, KWS). Nous sommes, une fois de plus, confrontés à l'oligopole de quelques grandes firmes dont les intérêts convergent avec les groupes agro-industriels (Doux, Findus, Bonduel, Mac Cain, Lesieur, Lactalis, Danone, Nestlé, Auchan, Carrefour, etc.) et les hypermarchés qui contrôlent la quasi-totalité de la distribution. Par leur intense activité de lobbying, les compagnies semencières ont obtenu de restreindre la liste des semences commercialisables et cultivables inscrites au catalogue officiel du Groupement national interprofessionnel des semences et plants (GNIS). Cette restriction favorise l'utilisation de semences développées dans les conditions artificielles des champs d'expérimentation, insensibles aux variations saisonnières et aux différentes latitudes. En effet, ces dernières ne sont pas pour autant adaptées à leurs régions d'accueil. Elles demandent le plus souvent une irrigation maximale et s'avèrent sensibles aux insectes ravageurs, aux mauvaises herbes et à tous les agents pathogènes présents en milieu naturel. Au lieu d'adapter les semences à l'environnement, on cherche donc à adapter l'environnement aux semences par l'utilisation massive d'engrais chimiques et de pesticides dont le bilan écologique est inquiétant : dégradation des sols, pollution des eaux, prolifération d'insectes prédateurs résistant aux pesticides, destruction des insectes pollinisateurs (abeilles, guêpes, papillons...) et de leurs écosystèmes, perte de la biodiversité, sans oublier l'intoxication des agriculteurs exposés aux produits chimiques.

Pour des besoins de rendements, d'économie d'échelle, de transports ou de formatage industriel, les semenciers ont développé une production agricole standardisée avec de lourdes conséquences sur l'environnement et sur le goût des aliments dont la qualité gustative se dégrade au même titre que leur qualité sanitaire (pesticides sur les légumes, dioxine dans le poulet, vache folle, hormones dans le lait).

Un divorce agriculture élevage. La course à la compétitivité a généralisé la monoculture et le développement des grandes exploitations. Le divorce entre l'agriculture et l'élevage est aujourd'hui consommé et, le plus souvent au profit d'un type de semence ou de race. Afin d'augmenter ses profits, l'industrie agro-alimentaire a imposé son cahier des charges aux agriculteurs. Ceux-ci se sont spécialisés pour économiser au maximum la main d'œuvre et amortir le matériel. Comme le rappelle Marc Dufumier : « *Partout, la même vache, la prim'Holstein, produit un lait abondant qui comporte surtout beaucoup d'eau, et, comme on surproduit ce lait, on le déshydrate pour qu'un jour en Afrique les gens le réhydratent avec de l'eau qui risque de ne pas être potable...* ».

Dans un contexte où seule la rentabilité financière prévaut « *Tout ça commence à devenir criminel, mais s'explique parfaitement : lorsqu'on investit de grosses sommes dans l'agro-industrie ou la recherche génétique, il faut que cela rapporte autant que dans l'immobilier ou dans la banque* ».

Pour nourrir le bétail, on importe des graines ou des tourteaux de soja des États-Unis, du Brésil ou d'Argentine au lieu de nourrir les populations locales. Les rotations des cultures ne s'effectuent plus, favorisant ainsi les espèces prédatrices, ce qui oblige à pulvériser toujours plus de produits phytosanitaires (herbicide, insecticides, fongicide, nématicides, acaricides, etc.). Cette fuite en avant fait la fortune des firmes agrochimiques. Chaque année 140 000 tonnes de pesticides sont répandues en Europe dont 80 000 rien qu'en France, premier utilisateur européen. Ces pratiques cautionnent du coup les filières OGM qui ne sont qu'une porte ouverte supplémentaire sur l'érosion génétique, autrement dit la perte de la biodiversité.

Inversement, le fumier animal n'est plus produit là où il est nécessaire aux cultures soulevant le problème du surcoût de son acheminement sur les terres agricoles comme de la facture écologique liée à son transport. Il est remplacé abusivement par des engrais de synthèse à base de pétrole qui compromettent la fertilité des sols à long terme et polluent les nappes phréatiques. Depuis la révolution verte nous dépensons 8,5 calories fossiles pour produire 1 calorie agricole quand la culture hors-sol nécessite 36 calories pour produire une calorie agricole. Que va-t-on faire quand la pénurie de pétrole va arriver ? Moralité, les sélections génétiques imposées par les semenciers n'ont pu exprimer leur potentiel productif qu'au prix de la destruction des écosystèmes, d'une dépendance croissante à la chimie industrielle et une consommation importante de pesticides. Rappelons les dangers extrêmes liés à l'utilisation des produits chimiques toxiques signalés par le Docteur John Peterson Mayer : « *Un large pourcentage des gens qui habitent notre planète aujourd'hui est atteint d'une maladie que la science attribue aux facteurs environnementaux* ». Rappelons que la nouvelle génération d'enfants est la première de l'histoire moderne à être en moins bonne santé que celles de ses parents. Ce n'est pas acceptable ! Pourtant les solutions sont à notre portée :

1) « L'agro-écologie peut doubler la production alimentaire mondiale en dix ans », a déclaré Olivier De Schutter, rapporteur spécial de l'ONU sur le droit à l'alimentation car elle permet « *d'obtenir des rendements beaucoup plus importants que l'agriculture conventionnelle* ». Il précise : « *Les gouvernements et les agences internationales doivent stimuler de toute urgence les techniques agricoles écologiques afin d'accroître la production alimentaire et sauver le climat* ». Nous avons donc la solution concrète pour surmonter la poussée démographique et la crise écologique, elle se nomme : agroécologie. Les techniques agroécologiques incluent le contrôle biologique (lutte contre les maladies et les indésirables par des prédateurs naturels), l'agroforesterie (arbres et cultures sur les mêmes parcelles de terre), le stockage naturel de l'eau, les cultures intercalaires, l'utilisation de fumier biologique ou encore le mélange culture-bétail.

2) Recombiner agriculture et élevage est le socle d'une politique agricole française responsable afin de régénérer la biodiversité. La réhabilitation des agroécosystèmes passe par un retour à la diversification de l'activité agricole dans les exploitations et par la rotation des sols. Le respect des équilibres naturels est une priorité

autant environnementale que sanitaire pour nos régions agricoles. Cela implique d'en finir avec la surconcentration animale qui émet des fleuves de polluants comme en Bretagne ou la monoculture qui dégrade les sols et défigure les paysages. C'est aussi une source d'emplois pour nos régions parce qu'une agriculture diversifiée nécessite plus de bras et de compétences.

3) Autoriser la culture des variétés oubliées les plus adaptées aux terroirs impose de briser le carcan juridique qui limite la commercialisation et la culture des semences. Cela impose également de ne pas permettre le brevetage du vivant.

4) Concentrer les exploitations agricoles sur le bio ou les appellations d'origine protégées ainsi que sur une agriculture hautement productive à forte valeur ajoutée et environnementale. Pour que le contribuable français accepte de continuer à financer l'agriculture à l'aide de subventions, celle-ci va devoir produire un environnement sain et protégé ainsi que des aliments de bonne qualité. Il faut favoriser les circuits courts producteurs-consommateurs, gage de respect du travail des producteurs et de modération des prix pour les consommateurs.

5) Systématiser l'achat de produits agroécologiques *via* les marchés publics pour la restauration collective (des écoles, des entreprises, des hôpitaux...) et transférer massivement les subventions de la PAC vers une agriculture de qualité. C'est ainsi que nous tiendrons l'engagement de défendre un budget européen ambitieux pour l'avenir de l'agriculture (engagement n°6). L'État stabilisera ainsi les prix pour les agriculteurs tout en permettant l'accès de tous aux produits de l'agriculture biologique. L'absurdité du système actuel veut que chaque année, 10 % de produits bio supplémentaires sont importés en France pour pallier l'insuffisance de la production. Alors que nous étions les premiers il y a vingt ans, les cultures bio ne représentent actuellement que 3 % de notre production agricole.

6) Recourir à des contrats négociés localement par les collectivités locales en évaluant le potentiel du terroir permettra le rapprochement des producteurs et des consommateurs à travers un approvisionnement en circuits courts « du champ à l'assiette », mais assurera aussi la promotion des indispensables programmes de protection de l'environnement. L'émergence d'un réseau de centrales d'achat qui sera capable de rivaliser avec ceux de Carrefour, d'Auchan, Leclerc ou de Monoprix obligera ces derniers à revoir leurs marges prohibitives.

7) Soutenir les réseaux informels comme les Amap (Association pour le maintien d'une agriculture paysanne inspirées des fameuses Teikei au Japon qui font partie des coopératives de consommateurs où sont engagés 25 % environ des foyers japonais, soit 20 millions de personnes) est un complément indispensable qui en leur permettant d'atteindre une taille critique garantira l'achat d'une part de la récolte à venir en début de saison, la population agricole n'ayant plus d'autre souci que de produire des fruits et légumes de qualité afin de tenir son engagement. Ces modèles ne recourent pas à la publicité, n'arborent aucun logo, ou encore moins de label. Pourtant, ils tendent vers ce que pourrait être un véritable commerce équitable s'inscrivant dans une approche réelle de développement durable.

8) Mettre en place des quotas sur les produits excédentaires permettrait d'en finir avec les subventions de la PAC qui constituent un dumping inacceptable et destructeur pour l'agriculture vivrière

des pays pauvres qui ne peut rivaliser avec l'exportation de nos surplus à bas prix. Environ 75 % du milliard d'individus qui souffre de malnutrition sont des agriculteurs contraint d'abandonner leurs terres et la culture vivrière pour rejoindre les bidonvilles. Mettre un terme à la surproduction aura aussi pour mérite de libérer des terres dans nos régions pour des prairies temporaires et des cultures fourragères au lieu de recourir à des importations.

9) Remettre en cause la libération des marchés promue par l'Organisation mondiale du commerce (OMC) au profit d'un commerce équitable. François Hollande s'est prononcé pour une nouvelle politique commerciale permettant de faire obstacle à toute forme de concurrence déloyale et fixant des règles strictes de réciprocité en matière sociale et environnementale (engagement n°13). Il a promis de soutenir la mise en place d'une Organisation mondiale de l'environnement et d'une véritable gouvernance de la mondialisation autour du G20, des organisations régionales et des Nations Unies (engagement 57). En effet, si l'intérêt collectif n'arrive pas à s'imposer au mercantilisme mondial qui détruit tous les jours un peu plus la planète, rien ne sera possible. L'indispensable basculement de notre agriculture intensive vers un modèle agro-écologique participe d'un mouvement général qui bute partout sur la même impasse : la coordination au niveau mondial des initiatives écologiques. « *Il y a une dichotomie entre la morosité ambiante et le fait qu'un certain nombre de pays avancent sans attendre, chacun dans leur coin* », explique Sylvie Lemmet, directrice de la division technologie, industrie et économie du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE). Elle poursuit : « *certaines gouvernements ont des programmes remarquables pour développer les emplois verts mais cela ne débouche pas au niveau mondial, parce que dans le cadre de la concurrence exacerbée par la mondialisation, les problèmes de leadership se posent* ». La France, première puissance agricole d'Europe, se doit de donner l'exemple en appliquant des mesures concrètes et ambitieuses sur son territoire.

Il est clair que la mutation écologique nécessitera la mobilisation de moyens financiers importants dans une période de crise mais des marges de manœuvre existent comme nous le discuterons plus loin.

Partie 4 : Plus vite plus loin pour répondre à la crise démocratique

Nous sommes face à une crise démocratique menaçante.

Le diagnostic peut être alarmant :

- Beaucoup de citoyens ne croient plus au politique. Écœurés par des pratiques clientélistes, ils ont tendance à mettre tous les politiques « dans le même sac » et à désertier les bureaux de vote ou à se tourner vers les extrêmes. L'abstention augmente et l'extrême droite impose son discours populiste dans l'opinion, surfant sur la vague de la défiance à l'égard des politiques.
- Les citoyens ont le sentiment qu'ils ne sont plus écoutés, que leur voix ne porte plus. La démocratie est en panne. Les responsables politiques sont frappés de discrédit, les citoyens sont convaincus qu'ils défendent d'abord leurs intérêts personnels avant ceux de la communauté. Les partis politiques ne mobilisent plus, les syndicats non plus, l'action collective semble dépassée.
- Le communautarisme se renforce, parfois au détriment du lien collectif. L'ultra-libéralisme a développé non plus un citoyen intéressé par la chose publique mais un consommateur bénéficiaire

de droits, prompt à taper sur les services publics dès qu'ils ne vont pas dans son sens.

Et pourtant... Les peuples ont encore la capacité de se mobiliser pour défendre des causes justes. Les moyens d'information leur ouvrent le monde. Les réseaux sociaux créent de nouveaux espaces de liberté. Les associations sont nombreuses et actives : les citoyens se regroupent pour peser, les citoyens veulent faire entendre leur voix, ils veulent être consultés, la démocratie est attendue, espérée, défendue. Trois millions de citoyens ont participé aux Primaires citoyennes...

Osons la démocratie jusqu'au bout, pour ré-enchanter la politique.

Le Parti socialiste a le devoir de construire une démocratie politique, sociale et économique plus aboutie qui s'appuie sur une démocratie participative active.

Une démocratie participative

Le monde se transforme rapidement. Les peuples font entendre leur voix et leurs colères. Cela traduit le plus souvent un besoin d'être davantage associé aux décisions politiques, surtout lorsqu'elles appellent un effort important. La démocratie participative s'impose d'autant plus que les nouveaux moyens de communication facilitent l'information et les échanges directs. Notre parti se doit d'être plus novateur dans ce sens. Nous soutenons ainsi le référendum d'initiative citoyenne.

La démocratie participative permettra de développer de nouveaux indicateurs économiques, sociaux et environnementaux définis à différentes échelles.

La démocratie pour tous :

La démocratie souffre aujourd'hui d'une incompréhension d'une part des citoyens tant au niveau de ses finalités que de son fonctionnement. Notre démocratie est complexe notamment dans ses modes de scrutin. Nous voulons faire vivre la démocratie pour tous, ce qui signifie expliquer la démocratie et rendre le citoyen actif dans la prise des décisions. Oser la démocratie, c'est avoir un parler vrai, clair et courageux qui s'adresse à toutes les classes de la société et qui sait renouer un dialogue avec les classes populaires.

La démocratie partout :

- Dès les bancs de l'école, il faut privilégier l'esprit créatif des élèves, leur ouverture d'esprit et leur goût pour la coopération plutôt que la compétition comme c'est parfois le cas aujourd'hui.
- La formation à la citoyenneté doit être renforcée en développant dans les collèges et les lycées des espaces démocratiques pour que les élèves puissent participer à certaines décisions. Il faut promouvoir l'épanouissement de la personne au-delà de la compétition, du productivisme, de la consommation et de l'argent.
- Les salariés doivent intégrer les conseils d'administration des entreprises avec droit de vote.

Nous proposons la création d'un observatoire permanent des pratiques démocratiques pour évaluer ces pratiques.

Un plan pour la réduction des violences

Ces dernières années et plus particulièrement ces derniers mois notre pays a dû faire face à un climat de violence qui frappe en premiers lieu les plus fragiles d'entre-nous qui vivent dans des quartiers désertés par la police et où règnent des systèmes mafieux qui font de ces territoires des zones de non-droit pour ceux qui les habitent.

Nous voulons une justice indépendante, dotée de véritables moyens qui lutte contre le crime organisé, les systèmes mafieux et la corruption.

Nous voulons que l'État se dote d'instruments législatifs qui permettent la redistribution à des fins socioculturelles des biens confisqués au crime organisé, seule façon de rassembler les Français et de renouer avec les droits et faire respecter les devoirs. De faire respecter le triptyque de la République.

Aujourd'hui, d'après l'ONU, le crime organisé demeure la principale menace pour l'ordre mondial. En France, on s'entretient à la kalachnikov dans les quartiers populaires. La jeunesse française est celle qui fume le plus de cannabis en Europe. Imaginez que la sandwicherie qui blanchissait l'argent du trafic devienne une école de la deuxième chance. Imaginez que la Porsche ou la Ferrari du corrompu puisse servir à la police !

Il faut remettre la justice au cœur du pacte républicain

Il convient de mettre sur pied une justice efficace contre les « puissants » sans quoi la justice n'est qu'une idée. Afin d'assurer l'indépendance des magistrats enquêteurs, ceux-ci seront nommés par le CSM et non pas par l'exécutif. Il sera mis fin au principe d'opportunité des poursuites qui fonde une politique pénale basée sur l'impunité des puissants. L'obligation tempérée de l'action pénale sera la norme et non l'exception. Les classements sans suite feront l'objet d'un contrôle de légalité par les juges du siège. Enfin, des magistrats enquêteurs indépendants seront responsables des officiers de polices de justice volontaires.

Dans la ligne des travaux de la commission parlementaire contre le crime organisé, le blanchiment et la corruption, il sera créé un délit d'association de crime organisé afin de mettre en place une confiscation préventive (administrative) anti-crime organisé et enfin réutiliser ces biens mal acquis à des fins sociales.

L'égalité réelle pour tous

L'égalité femme/homme est toujours un combat. Les inégalités de salaires, les inégalités dans les fonctions de décision, les inégalités dans la représentation politique demeurent. C'est inacceptable. Nous avons une exigence de résultat pour l'égalité réelle femme/homme. Il faut aller plus loin en imposant une loi sur la parité et en invalidant toute liste de candidats titulaires qui ne respecte pas l'égalité femme/homme. Cette règle est destinée à s'appliquer au niveau de chaque territoire.

La France métissée est une chance. C'est un atout par la diversité qu'elle offre dans un monde global. Notre avenir et notre richesse sont dans notre capacité d'unir les diversités pour en faire une force commune, inventer et bâtir ensemble. La France métissée a toute sa place dans la République, toute sa place à égalité de droits et de devoirs. C'est cette France que nous aimons.

L'éducation et la formation, au cœur des enjeux démocratiques, sont les clefs du développement économique et social.

Nous devons refonder l'école publique et l'université pour qu'elles redeviennent en priorité des lieux de formation du citoyen aussi bien au niveau initial que tout au long de la vie. La transmission des savoirs factuels est désormais beaucoup assurée par la technologie numérique, il faut donc désormais davantage « apprendre à apprendre » et à bien appréhender la qualité des multiples sources

d'informations auxquelles nous sommes confrontés. Ainsi nous prononçons-nous pour la révolution des contenus du savoir et de la formation des enseignants. De plus, la création d'une allocation d'études et de formation sous conditions de ressources dans le cadre d'un parcours d'autonomie (proposition 39) apparaît insuffisante au regard des 400 000 emplois équivalent temps plein occupés par des étudiants contraints de travailler pour payer leurs études. Une telle mesure ne touchera qu'une minorité d'étudiants quand tous les autres devront continuer à s'endetter pour financer leurs études. Nous ne voulons pas de nouvelles générations endettées dès le début de la vie.

C'est pourquoi, dans la perspective du contrat de génération (proposition n°33), l'idée d'un contrat étudiant (avec salaire et droits sociaux associés) est une piste qu'il nous paraît essentiel d'explorer en détails. Pour nous, un contrat de génération implique des droits et des devoirs. La prise en charge des études par la nation impliquera assiduité et mise au travail des étudiants, deux problèmes majeurs rencontrés dans les premiers cycles universitaires actuels. Elle résoudra également la question de la rémunération des stages. Des relations nouvelles pourront s'établir entre entreprises, étudiants et organismes de formation.

La VI^e République :

Notre République a besoin d'un nouveau souffle. Il faut la réformer en profondeur et construire la VI^e République. La gauche dispose aujourd'hui de tous les leviers pour faire évoluer notre système politique.

- Des institutions rééquilibrées : la démocratie représentative doit retrouver toute sa place dans un système aujourd'hui trop personnalisé. La V^e République a favorisé le développement de l'hyper présidentialisation qui a connu un coup d'accélérateur lors des cinq dernières années réduisant la place du Parlement dans notre vie politique. Nous voulons réaffirmer le rôle des députés.

- Des élus reconnus : non-cumul des mandats et limitation du nombre de renouvellement, assurer la diversité sous toutes ses formes, permettre une meilleure représentation de toutes les catégories socioprofessionnelles, réglementer et rendre plus transparentes les relations des parlementaires avec les lobbies.

Si nous voulons des élus qui ne soient pas systématiquement des professionnels de la politique, il faut envisager une « sécurisation » du parcours de l'élu, lui permettant notamment un retour à l'emploi.

- Réaffirmer la laïcité qui garantit les libertés individuelles dans le respect de tous. Nous formons une République. Nous sommes profondément attachés à la laïcité.

- Les pouvoirs doivent être mieux partagés entre les territoires et les pratiques innovantes des territoires davantage valorisées. Nous sommes pour la décentralisation. Nous proposons d'encourager la mutualisation des pratiques et les expériences territoriales.

Poursuivre la rénovation du Parti socialiste

Depuis le congrès de Reims, les militants se sont prononcés pour la rénovation du Parti socialiste. Cette rénovation s'est engagée avec les Primaires citoyennes mais depuis ce mouvement s'est arrêté.

Il faut le reprendre en commençant par appliquer toutes les décisions qui ont été votées par les militants lors des conventions de 2010. Nous demandons en particulier que le non-cumul des mandats soit appliqué dès 2012 par les parlementaires.

Cette rénovation est à poursuivre par des réformes profondes afin que notre parti soit à l'image de la société que nous souhaitons. Le PS doit désormais considérer ses adhérents comme une richesse et plus comme de « bons petits soldats ». Il regorge de militants aux parcours passionnants – professionnels, syndicaux ou encore associatifs. Chaque militant arrive ainsi au PS avec des savoir-faire, des connaissances et des compétences qui sont bien souvent ignorés et sous-valorisés. Le rôle des responsables de section doit aussi être de mobiliser les talents qui sommeillent dans nos structures.

Nous voulons un parti exemplaire :

La République irréprochable, souhaitée par le Président de la République, passe par un parti exemplaire. Ainsi :

- Aucune responsabilité dans le parti ne peut être prise s'il y a un risque de conflit d'intérêt.
- Toute personne mise en examen dans une affaire de corruption doit se mettre en retrait de ses responsabilités dans le parti (au niveau local, fédéral ou national).
- Tout comme pour les mandats électifs, une condamnation dans une affaire de corruption entraîne une interdiction pendant dix ans d'exercer une responsabilité dans le parti (locale, fédérale ou nationale).
- Le non-cumul est instauré pour les responsabilités dans le parti : en nombre de mandats et dans le temps.
- Les responsables du parti doivent, à leur niveau (local, fédéral ou national) rendre compte régulièrement de leurs actions.
- À tous les échelons du parti, la transparence est la règle dans les financements et un rapport financier annuel doit être fait devant les militants. L'utilisation des fonds publics doit être évaluée par les adhérents.

Nous voulons un parti solidaire entre ses territoires :

La solidarité est une valeur fondamentale du socialisme. Elle doit donc s'appliquer dans notre parti, en particulier entre les différents territoires, trop souvent inégaux. Dans ce but, nous proposons de mettre en place les actions suivantes :

- Adopter un système de péréquation financière depuis les échelons national et fédéral du parti en direction des sections les plus nécessiteuses.
- Définir une stratégie de « conquête » de nouveaux territoires, avec mutualisation des moyens de campagne (militants, compétences, personnalités) en direction des territoires qui en ont le besoin. Rendre les échelons locaux du parti (fédérations, sections) cohérents avec la démographie des territoires, afin d'éviter que ne perdurent les disparités de taille et d'importance constatées jusqu'à présent. Il faudrait notamment :
 - Remettre en cause le principe 1 département = 1 fédération, en subdivisant les fédérations devenues trop puissantes et difficiles à gérer, car regroupant un trop grand nombre d'adhérents (75, 59, 62, 13, 76, etc.),
 - Limiter la taille des sections (seuil < 500) et favoriser les synergies entre petites sections.

Nous voulons un parti démocratique jusqu'au bout :

Les Primaires citoyennes ont été un exemple pour notre parti. Il faut nous inspirer de cette réussite pour renforcer la démocratie au sein du Parti socialiste.

Nous proposons :

- d'étendre le principe de Primaires ouvertes à d'autres désignations que la présidentielle (têtes de liste municipales, régionales et européennes, parlementaires, etc.), cette mesure devant mettre fin aux baronnies ou le vote interne n'est qu'une démocratie de façade.
- de mettre en place un référendum d'initiative militante : nous proposons que 10 000 adhérents puissent demander la convocation d'une conférence militante sur un sujet particulier.
- d'installer des jurys militants, par tirage au sort, pour participer aux décisions du parti.
- de prendre en compte et mettre en valeur le travail des militants effectué sur le terrain à tous les niveaux (local et national) d'une part, pour enrichir les projets politiques du Parti socialiste et d'autre part pour donner sens et plaisir à ceux qui militent.

Nous voulons un parti de masse

- Un parti ouvert aux sympathisants :

La campagne présidentielle a prouvé qu'il était possible, grâce à la dynamique des Primaires citoyennes, de faire participer un grand nombre de sympathisants aux actions militantes du Parti socialiste. Nous devons continuer sur cette voie en favorisant l'accueil et la participation de nos sympathisants. Nous proposons :

- D'organiser un accueil collectif et régulier des sympathisants, avec formation aux outils, aux actions militantes et à l'environnement du parti ;
- D'inviter les sympathisants aux actions militantes, à des assemblées générales de section ouvertes et à des débats thématiques. Nous avons la conviction que c'est cette ouverture en direction de nos sympathisants qui les incitera à adhérer au PS.
- Un parti d'adhérents actifs :

Les adhérents constituent la force vive de notre parti. Ils doivent être respectés et encouragés à participer pleinement à l'action commune. Nous proposons :

 - Une formation à tous les nouveaux adhérents sur l'histoire et le fonctionnement de notre parti.
 - Une formation continue qui permette aux militants de pouvoir s'enrichir par des stages adaptés comme par exemple : l'animation de réunion, la mise en place de plans d'action et la mise en œuvre de techniques de militantisme (porte à porte, micros-trottoirs, stands citoyens, tractage...). Il est nécessaire d'enrichir la culture politique des adhérents par des fiches de lecture, des rapports d'analyse accessibles *via* le Net. Cette base d'informations sera alimentée par les politiques et les militants.
 - La création effective d'universités permanentes et populaires ouvertes qui sont à déployer dans toutes les régions afin qu'elles puissent proposer des offres de formation et des lieux d'échanges aux militants, aux sympathisants mais aussi à toutes les forces vives sociales. Elles doivent être une source d'enrichissement pour toutes les instances du parti qui viendront y puiser des sources d'inspiration pour les débats à venir.
 - Chaque fédération devra mettre en place une université permanente fédérale dotée d'un programme de formation sérieux et continu et s'engager à organiser quatre sessions thématiques annuelles, en

portant une attention toute particulière à la diversité des lieux.

- De modérer le montant des adhésions pour assurer la possibilité aux catégories populaires d'adhérer au Parti socialiste.
- De revoir le fonctionnement des conventions pour permettre une réelle prise en compte des propositions faites par les adhérents.
- D'encourager l'implication continue des adhérents à la vie locale, associative et dans les syndicats au sein des entreprises.
- La campagne numérique de François Hollande a montré le chemin d'une utilisation intelligente, active et tournée vers les militants et les sympathisants des nouveaux outils de communication. Les potentialités de ces outils doivent continuer à être exploitées activement par le parti, y compris en dehors des temps de campagne. Par exemple, la création de sections thématiques déterritorialisées, virtuelles, sera rendue possible. L'usage des outils informatiques devrait également contribuer à cibler les zones et territoires où le PS est absent. Ce type d'outil nous permettra d'envisager la mise en place d'un référendum d'initiative militante, qui pourrait être organisé en coopération avec les autres partis socialistes européens.

Nous voulons un parti ouvert sur la société :

Un parti ouvert sur la société est la condition de la réussite gouvernementale pour permettre l'échange indispensable entre un parti aux responsabilités et les citoyens.

Nous proposons :

- La pérennisation du porte-à-porte et du micro-trottoir hors période électorale pour maintenir un lien entre le parti et les citoyens.
- L'organisation de grands débats de société auxquels sont associés les citoyens et la société civile.
- La création d'événements festifs périodiques, aux niveaux national et local, ouverts aux citoyens et société civile.
- La restauration des liens avec les entreprises et les universités pour permettre une meilleure connaissance des attentes de la société et des salariés.
- La mise en place au niveau local (fédération et section) de jumelages internationaux avec les partis socialistes étrangers.

Conclusion : Tous acteurs, tous responsables.

« Si les hommes auxquels le pouvoir est confié interprètent convenablement la réalité historique, ils peuvent favoriser des accouchements, les rendre moins pénibles, moins douloureux, ou, au contraire, freiner tel ou tel progrès. Sachez bien que l'immobilisme, la pusillanimité, sont toujours plus dangereux que l'audace. Les problèmes sont si difficiles et d'une si grande ampleur, la résistance des égoïsmes est si forte que c'est avant tout de l'audace qu'il nous faut aujourd'hui. De l'audace intellectuelle et politique, plus rare de nos jours hélas ! que le courage physique. »
Pierre Mendès France

Pour aider le gouvernement à transformer la société, pour le pousser à oser, à aller plus loin et plus vite, le PS doit lui-même faire preuve d'audace et passer à l'action. Voter pour notre motion, c'est demander à la direction du PS de poser 4 actes très concrets :

1 > Pour peser sur la grande négociation européenne qui commence en octobre, organiser dès le mois de novembre un Congrès qui réunira toutes celles et ceux qui veulent construire une Europe démocratique et sociale.



Invitons tous les socialistes d'Europe mais aussi les syndicats et des ONG à se retrouver à Strasbourg pour travailler ensemble pendant trois jours sur l'Europe démocratique, l'Europe sociale, l'impôt européen sur les dividendes, une Europe qui s'attaque enfin aux paradis fiscaux et au dérèglement climatique.

L'Europe est à la croisée des chemins. Nous devons rassembler nos forces pour faire naître une Europe nouvelle, capable d'humaniser la mondialisation.

À l'issue de ce congrès, nous pourrons, tous ensemble, lancer une campagne qui nous permettra :

1. de peser très fortement sur les négociations en cours,
2. de gagner les élections européennes de 2014.

2 > Organiser des États généraux de l'emploi. Pour donner envie aux partenaires sociaux d'aller plus loin et plus vite dans la lutte contre le chômage et la précarité, organisons au niveau national et dans chaque région des États généraux de l'emploi pour « tout mettre sur la table » et montrer que l'innovation est possible pour sortir du chômage de masse.

Débattons ensemble des limites de la croissance. Mettons sur la table la politique du logement des Pays-Bas et de l'Allemagne. Donnons la parole à des acteurs de l'économie sociale et solidaire. Donnons la parole à des collectivités qui créent des emplois en investissant massivement dans les énergies renouvelables. Donnons la parole à des créateurs d'entreprises. Donnons la parole à des patrons et à des salariés qui sont passés à la semaine de 4 jours...

Y aura-t-il 400.000 chômeurs de plus d'ici deux ans ou y en aura-t-il 400.000 de moins ? Cela se décide dans les mois qui viennent. Avec l'ensemble des partenaires sociaux, avec les experts, avec les militants et tous les citoyens qui veulent la justice sociale, le PS doit tout faire pour casser certains tabous et mettre la société en mouvement.

3 > Retrouver un PS exemplaire en matière de démocratie. Dès le congrès de Toulouse, il faut montrer que le PS veut être exemplaire en matière de démocratie interne. Le non-cumul doit s'appliquer sans délai. De même, nos statuts doivent être modifiés pour établir au niveau national comme au niveau fédéral une direction paritaire : que le parti et chaque fédération soient dirigés par un binôme paritaire.

4 > Convoquer des Etats généraux de la démocratie. Vu la gravité de la crise démocratique, il faut prendre au sérieux la demande qui émane de la société civile d'un vrai changement de nos institutions et du passage à une VI^e république. Mais les règles du jeu de cette nouvelle République doivent être décidées par le plus grand nombre possible de Citoyens et non pas par une commission fermée, au fonctionnement plus ou moins opaque.

Voilà pourquoi, avant le mois de juin 2013, le PS doit organiser des États généraux de la démocratie, au niveau national comme dans chaque région, pour que nos militants, nos élus et nos parlementaires puissent « tout mettre sur la table » avec les associations, les ONG, les citoyens qui s'intéressent à ces questions. Organisons trois mois de travail qui déboucheront sur des propositions de réformes concrètes pour modifier la Constitution : mettre fin au « Coup d'état permanent » souvent dénoncé par François Mitterrand, **faire naître enfin la République des citoyens dont rêvaient Mendès France et Jaurès.**

www.Oser-PlusloinPlusvite.fr

TOULOUSE, MON CONGRÈS

Nos conditions, propositions, réflexions pour réussir 2012-2017... et au-delà

Jeunesse – Audace – Démocratie – Horizontalité – Éducation – République – Europe

« Si c'est une fête, moi cela me plaît ! Si c'est une cérémonie, c'est déjà plus ennuyeux, mais enfin je veux bien. Si c'est un rite, cela se gâte. Si c'est avec le sentiment que nous sommes des pionniers (...) alors cela vaut la peine ! (...) Eh bien, si nous sommes réunis (...), c'est notre fête à tous, nous tous qui sommes venus pour bâtir le socialisme. »

François Mitterrand, 13 juin 1971

LISTE DES SIGNATAIRES

Constance Blanchard (CN)

Fabien Verdier (président du club Convictions)

Pascal Joseph (adjoint au maire du 20e - CN)

Karine Martin Sauty

Didier Guillot (adjoint au maire de Paris - BF)

Sana Kahlaoui

Signataires des contributions innovations démocratiques

Un grand projet pour un grand parti et d'autres

contributions thématiques et nationales.

Et :

Camille Allex (75) - Benjamin Amalric (75) - Emmanuel Angot (59) - Bassem Asseh (44) - Eric Balme (38) - Geneviève Baron (75) - Emilie Baudet (75) - Gabriela Belaid (75) - Jean-Marie Biliato (84) - Elise Blondel (75) - Marina Bodescu (PSE 49) - Jacques Braeckman (17) - Alain Bréant (3) - François Briatte - Nicolas Brien (3) - François Catala (75) - Marie Caumont (CA 75) - Julie Changeur (75) - Emmanuel Chansou (75) - Valentin Chaput (75) - Sophia Chibah (CM 93) - Mahor Chiche (75) - Theo Chino (FFE - New York) - Eric Choteau (75) - Laurent Colin (SF 26) - Olivia Cristiani (75) - Côte de Laval (93) - Jean-Claude Dalle (75) - Jérôme Decrock (CA 56) - Jacques Desjardin (19) - Christiane Desjardin (19) - Armel Dissart (78) - Diabaté Djémory (64) - Thierry Douzal (CF 31) - Catherine Dubois (75) - Adriana Espinosa (75) - Florent Foucart (36) - Léo Fradet (75) - Gilles Fournel (75) - Mathieu Gervais (75) - Maurice Goldring (75) - Jean-Maxence Granier (CA 75) - Pierre Grasser (67) - Gregory Grellet-Bernard (75) - Daniel Groiselle (CM - DF - CF 93) - Jacques Grumet (93) - Benjamin Guedj (75) - André Guidi (75) - Jean-Paul Guidoni (35) - Françoise Hendelus (75) - Charles Hendelus (75) - Laure Hubert (75) - Samia Ibégazène (77) - Marina Ilina (75) - Boris Jamet-Fournier (75) - Nabil Janah (Sec sec 38) - Nicolas Jaouen (78) - Muriel Jasmin (95) - Veronique Jasmin (95) - Gérard Jouanisson (75) - Laurent Jourdain (75) - Miki Keita (49) - Aurélie Kiene (CA 75) - Laurent Laborie (75) - Christian Larricq-Fourcade (CA 75) - Jean-Michel Laurent (74) - Daniel Lauret (31) - Xuan-Hui Le (75) - Pierre Le Texier (CA 75) - Damien Lelièvre (38) - Guillaume Leniliot (75) - Jean-François Loisy (14) - Ginette Magnin (CM 10) - Arnaud Magnin (CF 75) - Mounir Mahjoubi (CF - CA 75) - Marie-Laure Mangin (75) - Gilles Marron (CF 75) - Adrien Martin (75) - Dominique Mennesson (94) - Emilie Menou - Benjamin Meura (93) - André-Louis Mitaine (50) - Amélie Morineau (75) - Fabrice Mucci (75) - Hubert Neveu (CA 75) - Georges Nicol (92) - Florent Parolini (75) - Cécile Pavageau (75) - Simon Porcher (75) - Thomas Porcher (75) - Adrien Rogissart (75) - Carine Rolland (Adj Maire Ardt 75) - Rosine Rosel (75) - Pacôme Rupin (75) - Michel Salle (27) - Renaud Sanque (76) - Sylvie Schiano Di Colello (75) - Julie Seydoux (75) - Thierry Sylvestre (49) - Guillaume Sylvestre (75) - Christian Tubeuf (75) - Boris Vassaux (CF 75) - Délia Visan (PSE) - Catherine Wihtol de Wenden (75) - Marc Wluczka (Adj Maire Ardt 75)

Contact : toulousemoncongres@gmail.com

Retrouvez-nous sur www.toulousemoncongres.fr

twitter : <https://twitter.com/MonCongres2012>

facebook : www.facebook.com/MonCongres2012

TEXTE DE LA MOTION

Chère et cher camarade,

Issus d'horizons divers et unis par la conviction que militer c'est donner de son temps pour l'action politique de terrain, nous avons fait le choix de déposer cette motion « Toulouse, mon Congrès ». Nous avons voulu affirmer que militer, c'est d'abord décider soi-même ! C'est pourquoi, nous te proposons les 11 et 18 octobre de nous rejoindre et de faire entendre ta voix, par ton soutien et ton vote.

Nous voulons, et pas seulement pour avoir, à ses côtés, arpenté le parti, mais aussi pour l'avoir soutenu pour nombre d'entre nous aux Primaires, remercier François Hollande d'avoir redonné à la gauche le sens de sa mission : rassembler le pays pour le transformer, remettre sur le métier les valeurs d'égalité et de justice, refaire de la France un acteur d'équilibre du jeu économique mondial.

Mais, nous le mesurons tous, le contexte n'est pas à l'euphorie. Les Français savent que notre gouvernement est confronté à des enjeux majeurs. C'est dans ce contexte particulier que s'inscrit notre congrès. Il a lieu au moment où les premières grandes décisions du gouvernement sont engagées, et à la veille du débat budgétaire de 2013 qui devra réconcilier les demandes des Français avec les contraintes économiques, européennes et internationales. La direction qui sortira de ce Congrès devra préparer des échéances importantes : les élections européennes et municipales de 2014, les élections cantonales et régionales de 2015 et la prochaine présidentielle de 2017.

Alors, pourquoi ce congrès, si ce n'est pour mobiliser les adhérents, les sympathisants, les électrices et les électeurs du 6 mai, ceux des Primaires ? La ligne politique n'est pas en cause ! Qui dans notre parti pourrait considérer que les 60 engagements de François Hollande ne sont pas les nôtres ? Que la feuille de route de Jean-Marc Ayrault n'est pas la nôtre ? Par ailleurs, le rôle du parti et des militants est évidemment d'une autre nature que celui du gouvernement.

Militants libres dans un parti libre, nous revendiquons le choix d'être des militants actifs, véritables vigies des engagements pris par la gauche pour les cinq prochaines années.

À quoi servons-nous, militants socialistes ? En quoi pouvons-nous être utiles lorsque la gauche est au gouvernement et que les socialistes exercent les plus hautes responsabilités aux niveaux national et local ? Telle est la principale question du congrès de Toulouse !

Proposer au congrès un débat, c'est exercer notre droit, celui de choisir, de peser, d'exister et de militer librement ! C'est d'abord déterminer nos responsabilités. Comprendre, en confortant la stratégie de redressement. Vouloir, ensuite, oser le beau risque de la démocratie, dans notre parti, comme dans le pays. Agir, enfin, pour que ce qui s'est ouvert le 6 mai ne soit pas une de ces « brèves et glorieuses fractures de notre société », mais le chemin pour une gauche durablement en responsabilité.

Comprendre, c'est dans une société fracturée par le chômage, la crainte de l'avenir, la tentation du repli identitaire, porter les valeurs du progrès. **Moi, militant-e socialiste, je défendrai les valeurs du socialisme, de la République, de la démocratie.**

Vouloir, c'est mettre en mouvement le parti en mobilisant adhérents, sympathisants, citoyens. **Moi, militant-e socialiste, je militerai dans un Parti ouvert, démocratique et innovant.**

Agir, c'est soutenir le gouvernement, mais c'est aussi être le capteur des préoccupations des Français et proposer parce que le parti doit être porteur des grandes aspirations de la société. **Moi militant-e socialiste, je porterai les aspirations à l'égalité, à l'emploi, à un environnement préservé pour les générations futures.**

Chère et cher camarade, le temps est revenu de faire entendre ta voix. Elle comptera ! Nous l'espérons pour qu'ensemble, nous soyons à la hauteur des exigences, des attentes, des demandes des Françaises et des Français ! **Les 11 et 18 octobre, tu as le choix d'être acteur du changement... Toulouse mon congrès, c'est ta motion !**

I. COMPRENDRE : MOI, MILITANT SOCIALISTE, JE DÉFENDRAI LES VALEURS DU SOCIALISME, DE LA RÉPUBLIQUE, DE LA DÉMOCRATIE !

1. Qu'est-ce qu'être socialiste aujourd'hui ?

Le Parti socialiste a une mission qui ne se résume pas à concourir aux élections et à gouverner. Notre mission, celle pour laquelle tout au long de notre histoire, nous avons porté les idéaux de justice, c'est celle qui veut que le socialisme soit, à la fois, comme le vivait Jaurès, une volonté et une pratique. Celle qui considère que la réforme est notre horizon, parce que l'onction du suffrage universel **impose de grands devoirs**. Celle qui ne sépare jamais l'exercice du pouvoir de la réflexion sur cet exercice. Celle qui n'a pas honte de revendiquer la République, l'intérêt général et le bien commun. Celle enfin, qui bien que laïque, ne désespère pas de faire tomber le ciel sur la terre, bref, de changer la société et de faire de chaque femme et de chaque homme, un maître de son destin.

Fruit d'une synthèse entre la fondation de la République et la revendication du socialisme, parti de la révolte, issu du mouvement ouvrier, le Parti socialiste est aussi le parti vers lequel se tournent les couches nouvelles. Cette situation de représentant du bloc central de la société lui ouvre les portes du pouvoir et lui donne une responsabilité : celle de porter les aspirations de ce que l'on ne dédaignait pas d'appeler des classes sociales, aux intérêts contradictoires, mais qui ont un intérêt commun à l'évolution progressiste de la société. C'est ce qui a justifié la théorie du front de classe des années 1980, de l'alliance des productifs des années 1990, de la nouvelle alliance d'il y a 15 ans, et aujourd'hui de la volonté exprimée par François Hollande de rassembler tout ce qui fait France et société autour des notions de justice et de progrès. La synthèse entre les aspirations des exclus, des classes moyennes et des couches en ascension doit se lire dans l'ajustement de nos politiques économiques, de notre stratégie fiscale, de notre promotion d'un modèle social qui n'est pas la réparation d'une adaptation subie aux règles du marché.

2. Faire de la République et du rêve français¹, notre horizon

C'est du 22 avril 2012, que nous voulons parler. Certes, la conjuration du 21 avril 2002 a été brisée. Mais, voici que l'extrême-droite revient à un niveau jamais atteint en voix et en pourcentage, venant jeter un voile sur la joie de peuple de gauche, à la veille du second tour. Et disons-le, pour nous tous, c'est notre échec que de n'avoir pas su endiguer cette vague, qui empoisonne la surface des océans démocratiques depuis près de 30 ans !

Nous avons mesuré qu'il ne suffit pas de parler des ouvriers pour parler aux ouvriers, et qu'il ne suffit pas d'agiter des drapeaux rouges et des drapeaux tricolores pour arracher de la tête des gens ce poison mortel qui commence par le relativisme « tous pareils, tous pourris » et qui s'achève dans le différencialisme « toi, oui ; toi, non » ! Oui, ce qui fermente dans les têtes, ce sont la crise, les doutes, les certitudes que la vie sera difficile. C'est pourquoi, dans ces moments, il faut opposer une réponse forte et qui ne négocie en rien avec ce qui est totalement étranger au rêve français. La démocratie, le respect

¹ François Hollande, 2011

des formes se distinguent de la République, qui fonde des valeurs d'appartenance qui nous constitue en égaux. Notre réponse devra être certes dans l'action publique pour recoudre le tissu social, mais surtout dans la sphère de la construction des mentalités. Il faudra un Parti socialiste fort, sûr des valeurs de la République et qui assume à nouveau sa fonction d'éducation et d'éveil des consciences.

3. Laïcité dans la Cité !

Une société laïque est par définition indifférente aux origines et attentive aux destins. C'est dans cet esprit que nous nous réjouissons qu'enfin tous ceux et toutes celles qui le souhaitent puissent s'unir. Cette longue marche, engagée à l'orée des années 1990 par quelques combattants républicains auxquels il faut rendre sans cesse hommage pour avoir donné sa juste dimension à ce qui n'était plus un sujet individuel mais de société, avec le Pacs, trouvera dans cette législation, son dépassement. De la même manière, une autre longue marche doit trouver son issue, avec le vote des résidents, non communautaires, mais contribuables et cotisants, ne l'oublions pas ! La loi n'y suffira pas même si elle permettra l'exercice de ce droit reconnu à ceux qui apportent leur richesse. Il y faudra des mœurs et un parti mobilisé pour convaincre, tant la bataille d'opinion sera rude sur les deux sujets qui marqueront une avancée majeure pour notre société.

Il faut interroger à nouveau la question de l'unité de la République et les différents statuts, en métropole comme en Outre-mer avec la question du Concordat pour appliquer la loi de 1905. De même, il faudra interdire les créneaux réservés aux jeunes filles et aux femmes, dans nos équipements municipaux, qui loin de leur permettre de profiter d'un loisir les enferment. Il nous faut donc défendre partout et en tous lieux, la mixité concrète, dans l'accès aux savoirs, aux loisirs, aux droits, aux soins, en partant du principe simple que ce qui détermine l'individu, femme ou homme, ce n'est pas sa terre, rêvée ou imposée, c'est sa liberté de vivre, de s'épanouir et de prospérer.

Notre République doit reconnaître la diversité des parcours, pas seulement « ethniques », mais surtout sociaux. Il faut donc donner à voir et à intégrer. C'est pourquoi, il faut créer des fêtes civiques et des cérémonies civiles, réinventer des rites d'acquisition, de passage et de partage, comme la promotion du service civique, l'acquisition de la nationalité qui n'est jamais un acte anodin, quand on vient de loin et que l'on décide de poser ici son présent et son avenir. Il faudra généraliser ce moment particulier par l'accueil en mairie des nouveaux citoyens à qui l'on remettrait la Déclaration des droits de l'Homme et du citoyen. Être laïc, c'est dire et faire partager que la seule appartenance qui ait droit de cité, ce n'est pas celle des textes importés, des pratiques imposées, du poids de l'opinion, de l'injonction sociale, ou plutôt « socio-culturelle », mais bien celle qui naît, croît et embellit, à savoir, la citoyenneté. La laïcité pose la question du vouloir vivre ensemble et de la manière de créer de l'unité à partir de ce qui est éparé, en préservant la liberté de chacun.

4. Redresser la République !

Après dix années de politiques socialement injustes, individuellement méprisantes, économiquement contreproductives, extérieurement déshonorantes, le rejet des Français est massif, tant le discrédit de la politique est grand. La République, et avec elles les institutions qui l'incarnent, sont affaiblies.

L'après Sarkozy se jouera également là-dessus, tant notre pays a besoin de retrouver la confiance sereine dans ses institutions et ses représentants. Nous n'oublions pas qu'il se trouvera toujours des démagogues pour irriguer le fond de soupçon qui taraude les consciences inquiètes de leur avenir. L'heure n'est pas au panégyrique mais reconnaissons à notre candidat à la Présidentielle d'avoir ramené la politique à l'essentiel, à savoir au projet ; et au président de la République d'incarner la fonction de la manière la plus normale qui soit, ce qui est en soi un changement considérable !

L'utilisation de l'argent public doit être irréprochable. Malheureusement d'ores et déjà classée au 25^e rang de la perception de la corruption par l'ONG Transparency International en 2011, la France ne risque pas de remonter avec les rebondissements des affaires politico-financières de ces derniers mois. Il est par conséquent essentiel d'introduire une culture de l'irréprochabilité chez les élus, qui sont les garants de l'usage des deniers publics.

C'est pourquoi, en toutes circonstances, nous croyons en l'importance de la morale publique et de la transparence dans l'action, qui est signe d'égalité des citoyens, quelles que soient leurs charges ou leurs fonctions.

5. Pour que la France renoue avec sa vocation universaliste

La France est porteuse de valeurs universelles suscitant adhésion et désir dans les milieux intellectuels, politiques et militants à travers le monde. Ces milieux engagés expriment une demande d'incarnation, de soutien et de mise en action de ces principes.

Nombreux sont les pays dont l'action internationale a pris en compte cette dimension nouvelle dans les relations internationales. La France accuse sur ce plan un retard certain, et ne bénéficie pas ainsi d'un important relais d'influence pour donner de l'ampleur à son action politique.

L'internationalisme que nous promovons va de pair avec la responsabilité de protéger, à l'encontre des doctrines souverainistes nourries de relativisme culturel qui s'apparentent bien souvent à un droit pour des dictateurs à massacrer leur propre peuple.

Ni néo-colonialiste ni post-colonialiste, l'attitude de la France par rapport aux avancées démocratiques doit simplement être pro-démocratique. Dans les pays qui ont connu le printemps arabe comme partout dans le monde, elle doit résolument soutenir les peuples en libération et leurs aspirations universelles à la démocratie, unique dans son principe et ses valeurs et plurielle dans ses modes d'application.

II. VOULOIR : MOI, MILITANT SOCIALISTE, JE MILITERAI DANS UN PARTI OUVERT, DÉMOCRATIQUE ET INNOVANT

1. Un parti ouvert sur la société

Notre parti ne pourra entrer en résonance avec la France et les Français que s'il ouvre en grand ses portes et ses fenêtres. D'abord parce que le projet porté par notre parti ne sera jamais plus en prise avec la réalité vécue par nos concitoyens ni mieux approprié par eux que s'ils en sont eux-mêmes acteurs : pour être un parti d'élus, il faut

d'abord être un parti de militants. Ensuite parce que partout où il y a des électeurs socialistes, les militants socialistes doivent être présents. Enfin, parce que le Parti socialiste, désormais détenteur de l'ensemble des pouvoirs dans un contexte de forte contestation du politique et d'ancrage de l'extrême droite, doit tout particulièrement s'intéresser aux territoires et aux populations oubliés par la République.

Le PS doit désormais considérer ses adhérents comme une richesse, non plus comme de « bons petits soldats ». Tout nouvel adhérent doit être accueilli comme une chance et non comme une menace de trouble à l'équilibre des forces en présence.

Il regorge de militants aux parcours passionnants, qu'ils soient professionnels, syndicaux ou encore associatifs. Chaque militant arrive ainsi au PS avec des savoir-faire, des connaissances, des compétences qui sont bien souvent ignorés et sous-utilisés. Ne devrait-on pas commencer par lui demander, dès son adhésion, et notamment sur le masque de saisie du site national, ce qu'il sait et souhaite faire ? Chaque adhérent ne devrait-il pas être valorisé pour ce qu'il peut apporter ? Le rôle des responsables de sections doit aussi être de mobiliser les talents qui sommeillent dans nos structures.

L'article 22 de la déclaration de principes du Parti socialiste précise que notre parti est « populaire » et « ancré dans le monde du travail ». Les employés et les ouvriers composent la moitié de la population active et se reconnaissent en majorité dans les valeurs portées par les socialistes. Pourtant, leur représentation au sein du PS diminue à l'élection après élection, alors même que François Hollande a su reconquérir une partie de leurs votes.

Cette représentation est primordiale, au même titre que le « métissage » du parti, pour ne pas couper le PS de la réalité de la société française, au moment même où il détient tous les principaux pouvoirs. Notre parti compte trop peu de syndicalistes en raison d'une séparation historique entre syndicat et parti liée au poids de l'anarcho-syndicalisme français. Plutôt que de demander à chaque adhérent du PS d'adhérer à un syndicat, proposons à tout militant syndical mais aussi associatif de voir l'adhésion au PS facilitée à travers une cotisation très symbolique.

Valoriser la richesse humaine, intellectuelle et politique de la formidable ressource militante. Les compétences des responsables comme des élus sont très largement sous-utilisées. Elles doivent être valorisées et partagées pour former les nouveaux militants et aiguïser leur esprit critique. De la même manière, les instituts de formation réservés aux élus, ainsi que les *think tanks* ou clubs de réflexion proches du PS, doivent aller à la rencontre des militants. Au-delà des formations « descendantes », beaucoup de militants sont prêts à donner de leur temps pour transmettre et partager un savoir, des compétences et des pratiques. Cette richesse doit être utilisée pour que les militants se forment les uns les autres.

Militer, c'est en effet plus que la mobilisation électorale et le vote en section. Or, si la formation des cadres fédéraux grâce à l'université permanente a fait ses preuves, force est de constater que tout reste à faire pour que la formation des militants devienne une réalité. Chaque fédération devra donc mettre en place une université permanente fédérale dotée d'un programme de formation sérieux et continu et s'engager à organiser quatre sessions thématiques annuelles de formation. Au niveau national, deux sessions annuelles

de formation seront proposées, que suivront ensemble militants ayant bénéficié des sessions locales et formateurs de ces sessions. La richesse du réseau de nos élus et collaborateurs pourrait être utilement mise à contribution pour ce programme ambitieux de formation des militants.

Afin de répondre au désir de démocratie participative manifesté depuis les Primaires et d'ouvrir notre parti sur l'ensemble de la population, nous proposons que les fédérations et sections ouvrent des sessions de formation, de découverte et de pratique autour de la politique, de l'engagement et de la citoyenneté, à destination de tous les habitants. Ces initiatives permettraient également de s'adresser à ceux qui se détournent de la politique ou préfèrent les votes extrêmes.

Cette université populaire du Parti socialiste permettra d'exposer entre autres les fondements et utopies créatrices du socialisme, de débattre et d'échanger avec les Français sur les grands enjeux contemporains pour leur transmettre des connaissances sur l'histoire et les valeurs du Parti socialiste et de la gauche, mais aussi les écouter et construire le parti de demain avec eux.

Propositions pour un PS accueillant

Une charte éthique sera élaborée. **Chaque adhérent lors de son adhésion, chaque responsable lors de son élection sera invité à la signer.**

Tout nouvel adhérent au PS sera contacté dans les délais les plus brefs, sans distinction ni sélection. Le Bureau fédéral des adhésions sera doté de pouvoirs de sanction plus nets. S'il est constaté que de nouveaux militants ne sont pas contactés, et ce de manière répétée, le Bureau fédéral pourra aller jusqu'à démettre un secrétaire de section de ses fonctions.

Une Haute autorité du scrutin au niveau national sera créée pour chaque vote important, où l'instauration d'un contrôle des votes par un huissier de justice sera systématisée, comme cela est fait dans de nombreux grands partis européens.

Si une fraude est constatée, le responsable sera sanctionné par une exclusion du PS et la démission d'office de ses fonctions. Par ailleurs si un soupçon justifié pèse sur une fédération, les résultats de l'ensemble de cette fédération seront annulés et non pris en compte dans les résultats nationaux.

L'accès à des fonctions électives au sein du Parti socialiste ou en son nom pour des élus ou des dirigeants reconnus coupables de corruption ou de fraude sera interdit.

Le sympathisant qui nous rejoint doit pouvoir indiquer lors de son inscription en ligne ou sur papier, ce que sont ses apports personnels, ses compétences, ses savoir-faire, ses centres d'intérêts et sa disponibilité. Ces données sont alors communiquées au secrétaire de section.

Abaisser à moins de six mois l'ancienneté au parti pour pouvoir voter aux différentes échéances.

Adhérent d'un jour, adhérent toujours. Tout militant peut vouloir faire une pause dans son militantisme, pour des raisons personnelles, professionnelles, ou liées à son engagement. Quand il fait le vœu de ré-adhérer au PS, il doit pouvoir retrouver son droit de vote dans le mois qui suit sa ré-adhésion, sans que des arriérés ne lui soient réclamés.

Avant d'aboutir à un barème de cotisation unique, un barème fédéral unique sera créé. La cotisation de base doit rester de 20 ou de 60 euros pour qui est soumis à réduction d'impôt.

Encourager et accompagner l'adhésion des catégories populaires, des travailleurs, ouvriers et employés, tous secteurs confondus, par des campagnes ciblées, des tarifs spécifiques et une politique interne dédiée pour faciliter leur intégration.

Rendre très symbolique la cotisation de tout militant syndical ou associatif qui rejoint le PS.

Faire vivre le réseau des sympathisants. Plus de 800 000 votants des Primaires ont transmis leurs coordonnées. Les fédérations et sections disposeront de ces données. À l'inverse, chaque secrétaire de section mettra son fichier des sympathisants à disposition du national et des fédérations pour que les convocations, publications et actions, leur soient relayées.

Un plan de formation et une évaluation des compétences aussi bien politiques que pratiques sera mis en œuvre dans chaque fédération.

Une université populaire du Parti socialiste ouverte à tous sera créée dès 2013.

2. Préparer la fin du cumul des mandats et du cumul dans le temps pour un accès de tous aux responsabilités

Le non-cumul agite le parti comme la nuée, l'orage ! Thème éminemment populaire mais qui doit être abordé du point de vue à la fois de la fonction exercée, des compétences des collectivités, de la disponibilité évidemment, mais surtout de l'organisation de l'État et de la dispense des moyens. Nous ne croyons pas que le cumul soit simple effet de goinfre individuelle ! Il résulte d'abord d'une architecture centralisée de la décision dans notre pays malgré la décentralisation et la reconnaissance du rôle des collectivités dans leur champ de compétences sans cesse élargies. Il résulte ensuite d'une absence de prévision parfois dans la gestion des équipes, soit par le vide organisé, soit par le facteur personnel qui joue notamment fortement dans les élections locales. On ne peut d'ailleurs pas se réjouir d'avoir, fait hautement historique, conquis le Sénat sans prendre la mesure de la force de l'ancrage local qui a permis cette victoire. De même, on ne peut tour à tour plaider pour la spécialisation des mandats et souhaiter que les mêmes élus, tout en siégeant « à Paris » soient au plus près de leurs concitoyens. Ces questions posées, débattues et tranchées sereinement devraient conduire à une réforme claire, applicable à tous afin que le législatif, l'exécutif central et les exécutifs locaux soient strictement détachés de l'enchevêtrement des mandats qui nuit à leur exercice. Enfin, il faudra envisager de limiter le cumul dans le temps, ce qui suppose aussi

de faire lever très tôt des générations et des parcours qui seront en capacité d'assurer la rotation des responsabilités. La question de la représentation des territoires doit également être tranchée, avec une prime au scrutin uninominal et une adaptation au principe de parité permettant l'élection d'hommes et de femmes en nombre égal, sauf à considérer que le féminin de titulaire est « suppléante » !

Propositions pour un accès de tous aux responsabilités électives

Le Parti socialiste engagera un débat sur un nouvel acte de l'organisation des pouvoirs et des compétences.

Le non-cumul sera la règle entre fonctions parlementaire et exécutive.

Tout parlementaire verra son indemnité totalement écartée.

Le non-cumul dans le temps sera inscrit au cœur de nos objectifs de renouvellement. Nul ne pourra cumuler plus de trois mandats consécutifs dans le temps.

L'égal accès des citoyens aux fonctions électives, prévoyant la réintégration dans l'emploi, la valorisation des compétences et les conditions d'exercice du mandat feront l'objet d'un texte de loi. Le Parti socialiste y travaillera en lien avec la FNESR et les UDES.

Un accès simplifié à la fonction publique d'état sera facilité pour les parlementaires ayant effectué trois mandats.

Un accès simplifié à la fonction publique territoriale sera facilité pour les élus ayant effectué trois mandats exécutifs locaux.

L'inclusion des élus dans la sphère privée sera également facilitée par le recours à des mécanismes d'insertion.

3. Un parti organisé dans la clarté, la participation et la décentralisation : la fin de la cooptation

Nous ne plaçons pas pour la disparition des sensibilités comme lieu de rassemblement et d'expression de différentes opinions politiques et intellectuelles. Mais leur rôle ne doit plus concerner la sélection des candidats à la direction ou aux fonctions électives.

Le Parti socialiste aime la diversité d'opinion et les débats passionnés. Les courants doivent continuer à être les lieux de ces débats qui permettent de produire des propositions et de faire naître des idées différentes en interne. Mais nous ne devons pas nous interdire de réfléchir en dehors de ce cadre.

Notre parti fonctionne sur le mode du millefeuille. Chaque couche vient se superposer à la précédente. Les années à la tête de l'État (de 1981 à 1995) puis du gouvernement (de 1997 à 2002), tout comme nos nombreux succès dans les collectivités locales, ont fait émerger de très nombreux talents qui tous prétendent à des responsabilités au sein du Parti. Le Congrès du Mans avait donné naissance à une direction de 127 membres et celui de Reims de plus de 80. Quel militant peut citer plus de 10 de ses dirigeants ? Il n'y avait que 27 secrétaires nationaux à l'issue du congrès de Rennes qui a

pourtant eu le record de motions en lice. La convention rénovation avait pourtant adopté la disposition de réduire le secrétariat national à 25 et le Bureau national à 45. Puisque certaines réformes sont entrées en vigueur dans les statuts de façon très rapide, celle-là a attendu. Elle devra rentrer en vigueur à l'issue du congrès de Toulouse.

Nous ne souhaitons plus la cooptation directe, encore trop souvent pratiquée : les grands chefs de motion désignent les moyens chefs qui vont eux-mêmes désigner les sous-chefs. Les critères de cooptation n'ayant que bien trop rarement rapport avec l'objectivité ou la rationalité, l'essentiel est d'être proche de la bonne personne au bon moment. Il est grand temps de quitter la logique de l'adoubement pour découvrir les chemins de la responsabilité.

À chaque congrès, nous nous promettons de faire vivre nos instances... Et c'est ainsi que ceux qui ont connu le bonheur du Comité directeur², se souviennent que celui-ci durait deux jours pleins, avec séance préparatoire la veille et que progressivement, sa durée s'est amenuisée, passant du samedi/dimanche, au samedi/dimanche matin, puis au samedi plein, plus au samedi matin pour être convoqué de manière aléatoire et à des horaires où peu de salariés, de camarades de province, de pères, de mères peuvent assister aux réunions de ce qui est le Parlement du parti. Le Conseil national doit redevenir dans la période le lieu d'expression des représentants du parti, avec une élaboration plus militante, une discussion plus libre.

Nous ne pouvons que nous réjouir de l'entrée au gouvernement comme au Parlement non pas de la diversité, mais de la France dans son intégralité. Bien sûr, la méthode de désignation et les objectifs doivent être interrogés. La méthode utilisée pour les élections législatives est conforme à nos statuts, à savoir le gel de circonscriptions et l'engagement du Bureau national. Mais, elle ne peut être efficace que si elle est explicitée et portée ! Peut-être serait-il utile qu'à l'issue de notre congrès, nous lancions une réflexion socialiste, laïque et républicaine sur les méthodes de désignation, la capacité de faire émerger des candidatures et les modes de représentation lors des prochains scrutins. Cette réflexion devra aborder plusieurs grandes questions.

Le parti doit aussi jouer son rôle de formateur en amont de candidats potentiels et pas seulement de recollement des candidatures. On fait souvent dans notre parti l'éloge de l'éducation populaire à l'extérieur, voilà une occasion pour faire du parti un lieu de formation à l'usage de ses militants et de ses futurs candidats.

Par ailleurs il faut donner des moyens matériels plus efficaces pour faire vivre les sections au plus près. La diversité des tailles de section ne permet pas un traitement équitable et qui aurait du sens. Nous proposons donc que le national et les fédérations opèrent une décentralisation des moyens matériels à l'échelle des circonscriptions législatives. Ainsi chaque circonscription sera dotée d'un permanent et de moyens matériels mis à disposition de toutes les sections de la circonscription. Quand le ou la député(e) est socialiste, ce dernier est mis à contribution, quand la circonscription est tenue par un autre parti non membre de la majorité présidentielle, c'est donc la fédération et le national qui pourvoiront. **La dotation nationale doit aussi être répartie de manière équitable au niveau de la proximité et la circonscription est ainsi l'échelon le plus juste.**

² « Ancêtre » du Conseil national

Lors des Primaires citoyennes, un candidat radical de gauche s'est présenté. De nombreux responsables écologistes se sont prononcés en faveur d'un-e des candidat-e-s. Pourquoi ne pas aller au bout de la logique et proposer que tous les militants des partis de la majorité parlementaire, le PRG et EELV puissent participer à nos réunions et votes externes ? C'est en ayant un temps d'avance que nous construirons un jour le parti de toute la gauche démocratique. Aujourd'hui, nous devons penser la gauche à travers des identités et des appartenances multiples. La création du pôle écologique lors du dernier congrès démontre de quelle façon des militants peuvent se sentir à la fois socialistes ET écologistes, socialistes ET radicaux, etc.

Enfin la question de la représentation de la jeunesse dans nos instances doit être posée. L'année prochaine, le MJS sera autonome depuis 20 ans. L'efficacité militante, y compris pour les intérêts de la jeunesse elle-même, de cette organisation, mérite à cette occasion de faire l'objet d'un débat. D'un côté, la jeunesse dispose de sa propre représentation. De l'autre, en isolant la jeunesse socialiste du parti, celle-ci s'est *de facto* retrouvée écartée des débats programmatiques internes de ce dernier. Par ailleurs, les jeux de rapport de force auxquels cette répartition des tâches donne lieu, et les questions récurrentes sur le fonctionnement démocratique du MJS et son rapport au pluralisme, questionnent. Il paraît donc légitime d'interroger, à l'aune de l'expérience, les rapports qui devront être ceux du PS et des organisations de jeunesse à l'avenir.

4. Pour un PS digital

La mutation digitale en cours impacte toute la société, le fonctionnement des médias en particulier, mais aussi celui de l'espace public dans son ensemble à travers de nouvelles formes de conversations numériques. Cet état de fait constitue aussi une évolution majeure pour le militantisme et l'action politique.

La viralité au service des idées socialistes

Si l'usage massif du porte-à-porte a joué un rôle important dans notre victoire à la présidentielle, renouvelant notre rapport aux sympathisants et aux électeurs, le rôle du Web a été lui aussi déterminant. Beaucoup d'entre nous ont produit ou relayé des messages, exploité les espaces ouverts par les médias à cet effet et se sont appuyés sur leurs réseaux sociaux propres pour convaincre. Ce rôle pivot de chaque militant interactif permet à la fois d'incarner et de démultiplier l'écho donné aux débats et aux idées portés par le PS. Au-delà du succès de cette campagne interactive, il nous faut aujourd'hui prendre acte de ces nouvelles formes de militantisme en continuant à fournir des outils et des contenus pertinents dans ce sens et en encourageant chaque militant à faire vivre ses convictions politiques au sein de son espace social propre. Nous devons donc continuer à investir les réseaux sociaux et ce travail sera d'autant plus intéressant qu'il permettra de dépasser le seul cadre des adhérents pour toucher le corps social dans son ensemble.

Un PS 2.0

Il nous faut en effet prendre conscience que la révolution digitale est en train de modifier considérablement la perception et le fonctionnement même du parti et de ses débats, proposant à côté d'une organisation très pyramidale, une nouvelle horizontalité des échanges et des agrégations de points de vue. Après des années de

centralisme démocratique, un champ des possibles s'ouvre pour inventer de nouvelles formes d'élaboration doctrinale qui s'appuient en grande partie sur le fantastique outil de plateforme collaborative que sont devenus ces réseaux sociaux. D'ailleurs si La Coopool était une belle idée et une réelle avancée, elle reste un outil trop fermé sur lui-même, trop organisé comme un strict reflet de la structure même du PS et ne fonctionnant pas encore assez en synergie avec la Toile. À partir des expériences de démocratie participative locales, à partir d'un bilan affiné de ce que fut l'expérience des débats participatifs de 2007, **nous devons permettre de tirer le meilleur du bouillonnement permanent qui circule sur le Web et mettre en place des méthodes d'élaboration collective qui ne donne plus le sentiment qu'un petit noyau très fermé s'occupe des textes et des idées, et que le peuple militant lui n'a plus qu'à voter.** Les nouvelles conversations numériques sont bel et bien en train de modifier en profondeur les formes mêmes du débat au sein de notre parti comme le Web fait évoluer l'ensemble des rapports d'autorité (morale, intellectuelle, institutionnelle) au sein de la société.

Un PS Open data

Le PS doit s'appuyer sur le développement du Laboratoire des idées et sur la richesse des *think tanks*, de la Fondation Jean-Jaurès à Terra Nova, ou plus récemment sur le collectif intellectuel de la Gauche populaire et bien d'autres. Mais il doit aussi être en mesure d'offrir lui-même des outils de travail et de recherche efficaces à chaque militant. Nos données et notre histoire doivent être en effet davantage valorisées par l'outil internet. La révolution de l'*open data* et des *dashboards*, l'accès transparent pour chacun aux données collectives (sociétales, financières, etc.) et à leur mise en forme devraient permettre, par exemple, de pouvoir **accéder à tous les résultats électoraux locaux et nationaux, mais aussi aux scores de toutes les élections internes sur un site unique à disposition des adhérents et des militants.** À tout moment, tout responsable doit pouvoir **disposer d'un kit de campagne efficace et prêt à l'emploi** (logos, chartes graphiques, plateforme de blog). La mémoire du parti doit rester vivante sur le Web à travers par **exemple une base de données chronologique avec les affiches** ou les documents de campagne à retrouver et à télécharger.

Un observatoire de nos politiques locales

Le PS *open data* doit aussi passer par la création d'une véritable base de données de nos politiques publiques et des expériences innovantes socialistes. Tout élu doit pouvoir profiter des expériences des camarades d'autres collectivités et inversement doit pouvoir valoriser ses réussites. Ce socialisme des territoires sera utile pour les élus mais aussi pour pouvoir échanger avec les militants, les chercheurs et les associations pour mettre en œuvre des politiques au plus près des besoins des habitants.

Le monde de l'Internet constitue à la fois une opportunité technologique et une opportunité sociale dont le PS doit continuer de s'emparer pleinement, avec intelligence et discernement mais sans timidité, s'il veut continuer à affirmer son rôle dans l'espace politique et communicationnel de demain.

Propositions pour un PS innovant

Le Premier secrétaire du PS est élu au scrutin majoritaire à deux tours. Son élection précède les votes sur les motions. Il est le premier acte du congrès. Une procédure analogue est mise en œuvre pour l'élection du premier secrétaire fédéral et du secrétaire de section qui a lieu le même jour.

Une commission de synthèse est chargée d'abord de mettre en lumière les points d'accord des textes proposés lors d'une convention ou au moment du dépôt des contributions en vue d'un congrès. Les débats et votes auront ensuite lieu sur les divergences, permettant de faire de véritables choix sur des oppositions claires avec droit d'options sur des propositions ouvertes.

Le Conseil national sera transformé dans sa composition pour être plus représentatif des forces de terrain et des responsables issus du vote des militants. Il sera composé de trois tiers : un tiers de représentants de motions avec un vote par classement ou panachage ; un tiers composé des 102 premiers secrétaires fédéraux ; un tiers composé des 102 secrétaires de sections qui ont le plus d'adhérents à jour de cotisation le jour du vote du congrès. Il sera ouvert à des observateurs extérieurs, experts, chercheurs, intellectuels, dirigeants syndicaux ou associatifs.

Le Conseil national sera convoqué un mois à l'avance, sur la base d'un ordre du jour et de rapports envoyés à l'avance. Sa durée sera d'un week-end plein. Les secrétaires nationaux feront rapport et des résolutions politiques et d'actions seront systématiquement adoptées.

Le BN comptera 45 membres et le SN 25. Les secrétaires nationaux fonctionnels devront disposer de temps et d'équipes dont ils auront choisi une partie des collaborateurs.

Chaque candidat à des fonctions électives internes comme externes sera désigné et tirera sa légitimité des militants.

Le nomadisme électoral sera proscrit. Le parachutage doit rester exceptionnel, par exemple, lorsqu'une fédération considère qu'elle n'a pas pu renouveler son personnel politique et ne dispose alors pas de locomotive suffisamment forte pour remporter le scrutin. Dans ce dernier cas, il sera préparé très en amont des échéances électorales et soumis au vote des militants.

S'agissant des objectifs de renouvellement et de promotion de tous les parcours et histoires de notre pays, le Parti socialiste organisera une réflexion sur les objectifs lors du renouvellement de nos instances et lors de chaque échéance électorale, les méthodes de désignation et les politiques de formation, d'accompagnement et d'émergence des candidatures.

Les Primaires seront généralisées et ouvertes aux sympathisants, pour toutes les désignations de chef de file dans les villes de plus de 15 000 habitants. Elles seront organisées huit mois avant l'échéance municipale. Si en 2017 le président ne se représente pas, des Primaires seront organisées en septembre 2016.

Une convention sera consacrée au travail que doit mener le Parti socialiste et le MJS en direction de toutes les jeunes, en vue d'aboutir à des propositions de réforme en matière d'organisation et d'actions.

Les résultats électoraux locaux et nationaux, mais aussi aux scores de toutes les élections internes seront disponibles sur un site unique à disposition des adhérents et des militants.

Un observatoire de nos politiques locales sera créé. Le PS *open data* doit aussi passer par la création d'une véritable base de données de nos politiques publiques et des expériences innovantes socialistes. Tout élu doit pouvoir profiter des expériences des camarades d'autres collectivités et inversement doit pouvoir valoriser ses réussites.

Tous les militants des partis de la majorité parlementaire seront invités à nos réunions de débat, à l'exception des sujets qui concernent la vie interne du PS.

5. L'Europe, le monde, nos nouvelles frontières

Le PS doit intégrer la dimension européenne, non seulement dans ses discours et ses programmes, mais dans sa structure même.

Nos délégués devront être désignés par un vote des militants, comme cela est le cas pour le SPD.

Enfin, au nom de quel paradoxe le PS se dit-il le défenseur du projet européen tout en ne relayant auprès de ses militants aucune information, document ou campagne du PSE ? **Les partis politiques nationaux ont une responsabilité première dans l'avènement d'un espace public européen**, étape nécessaire pour une démocratie européenne digne de ce nom. Faisons du PS un parti à la pointe de ce mouvement pour l'Europe.

Nous devons aller plus loin dans l'intégration de l'espace européen dans nos instances dirigeantes, dans nos fédérations comme dans nos propres sections. À cet effet, il convient de travailler à des mobilisations d'ampleur européenne qui associent l'ensemble des militants socialistes.

Comment reprocher à nos concitoyens de ne pas croire en l'Europe quand les acteurs politiques eux-mêmes ne s'y impliquent pas puissamment ? La perspective d'avancées importantes vers un fédéralisme européen nous enchante. Mais nous souhaitons que le Parti socialiste devance d'un point de vue politique ce qui se dessine d'un point de vue institutionnel. Avant d'exiger que les dirigeants des pays européens arrivent à se mettre d'accord, commençons par mettre d'accord les socialistes !

De la même façon que nous appelons au dépassement du Parti socialiste dans son organisation nationale, nous revendiquons un dépassement de notre action au-delà des frontières.

Pour paraphraser Ulrich Beck, la société mondiale reste une société sans État et sans gouvernement mondial qui laisse donc la voie libre à l'expansion anarchique du capitalisme. Il nous faut nous hisser à la hauteur de nos adversaires en construisant les outils qui permettront d'assurer une régulation globale du capitalisme.

Il est plus que temps que le Parti socialiste inscrive son action politique dans une démarche européenne et mondiale. Pour y arriver, nous proposons que le PS prenne l'initiative d'une réforme d'ampleur de l'Internationale socialiste dans ses objectifs, son organisation, comme dans sa composition. Nous ne pouvons plus accepter que le capitalisme soit organisé au niveau de la planète mais que les forces progressistes persistent à agir de manière isolée.

L'Internationale socialiste pourrait constituer une première pierre de cette « mondialisation de la politique » si, rêvons un peu, elle regroupait des organisations portant des objectifs et des principes convergents. Dans ce domaine, le travail ne manque pas. Nous ne pouvons qu'être habités par la honte, lors des révolutions arabes, de constater que nombre de dictateurs revendiquaient leur statut de partis « frères » avec notre propre organisation. Quant à l'attachement d'un certain nombre de socialistes au modèle vénézuélien d'Hugo Chavez, il ne nous fait plus sourire...

Les nécessités du monde exigent pour le PS de trouver des partenaires pour former une coalition internationale des forces progressistes. Mais nos partenaires de demain ne peuvent être nos alliés historiques. Il nous faut assumer une refondation de l'Internationale des forces progressistes. Voilà un grand chantier pour les années qui viennent !

Au-delà de ces nouveaux partenariats avec les forces partisans organisées dans les différentes parties du monde, notre formation doit retrouver sa culture de soutien aux mouvements démocratiques émergents. La plupart des récentes mobilisations démocratiques, dans le Maghreb comme dernièrement au Sénégal, ont été initiées par des réseaux civiques regroupant des mouvements de jeunesse, des intellectuels et des corps intermédiaires. Ces mouvements n'ont pas bénéficié d'un réel soutien public, ni d'ingénierie démocratique de la part des structures partisans des autres pays et, en premier lieu, du nôtre. L'explication avancée est souvent la même : le PS n'a pas à travailler avec des structures non partisans et doit privilégier exclusivement des partenariats avec ces fameux partis « frères ». Agir de la sorte, c'est s'assurer de vivre ces événements comme de simples observateurs alors même que notre implication est attendue à chaque mouvement de libération et de mobilisation sociale. C'est pourquoi, le rôle de la Fédération des Français de l'étranger (FFE) doit être valorisé. Nous avons remporté de beaux succès avec huit députés sur onze, dont sept socialistes. La FFE forte de parlementaires dans les deux assemblées doit poursuivre son travail au sein de la communauté française et être en quelque sorte le prolongement de l'action internationale du PS en nouant des contacts directs, étroits avec les partis, mouvements sociaux, associations et citoyens progressistes.

La constitution d'une force politique mondiale progressiste doit donc être une priorité politique pour le Parti socialiste.

Propositions pour un parti européen et internationaliste

Un secrétariat national à l'Europe sera créé. Il aura pour tâche de travailler au quotidien avec le Parti socialiste européen et les partis frères en Europe.

Des primaires auront lieu au sein du Parti socialiste européen (PSE), primaires pour une candidature unique des progressistes à la présidence de la Commission européenne en 2014. En France, le PS organisera des primaires ouvertes aux citoyens.

Un plan de relance d'une Europe politique et sociale sera établi en partenariat avec le PSE.

Le Premier secrétaire du Parti socialiste rencontrera régulièrement l'ensemble de ses homologues européens et entretenir avec eux des relations étroites, ponctuées de comptes-rendus, de propositions et de déclarations communes.

Le PS doit faire émerger un puissant groupe de députés européens qui seront pleinement investis au Parlement européen et qui soient capables d'être au niveau de l'investissement politique des députés européens socialistes des autres pays. Le mandat de député européen est un très beau mandat qui mérite un fort intérêt.

La FFE sera valorisée, associée plus fortement à l'action internationale du parti et ses sections seront considérées comme autant d'ambassades du PS à l'international.

Notre objectif ultime est de renouveler le projet politique du PS et de trouver les moyens économiques de transformer la crise actuelle en une opportunité pour rebondir. La crise est globale, la réponse que nous devons lui apporter doit être globale, idéologique, au sens où elle engage la conception du monde dans lequel nous voulons vivre.

Nous devons commencer par aborder ces questions sans présupposé idéologique et sans tabous. Nous voulons pouvoir remettre en cause les consensus apparents de l'économie de marché, de l'hyper libéralisme, et de la logique capitaliste, qui privilégie toujours le profit à court terme à l'avenir.

Plus largement, le PS devra s'atteler à apporter des réponses aux grands sujets qui travaillent notre société : la laïcité, l'écologie, l'immigration, le projet européen, l'entreprise, le système de protection sociale et l'insécurité, l'autonomie de la jeunesse, le traitement des inégalités à la racine, dès la petite enfance. Le PS devra également renouer avec l'ensemble des classes populaires, notamment avec la France périurbaine. Chaque congrès devra arrêter un programme de travail permettant d'anticiper les grands débats qui traversent notre société, et d'aider le PS à s'y préparer.

C'est pourquoi nous proposons que soit créée une commission du projet (à l'image de la commission fondamentale du SPD en Allemagne), instance permanente dont le rôle sera de proposer à chaque congrès les termes d'une déclaration fondamentale, actualisation de notre déclaration de principes effectuée au vu des débats qui traversent notre société.

III. AGIR : MOI MILITANT SOCIALISTE, JE PORTERAI LES ASPIRATIONS À L'ÉGALITÉ, À L'EMPLOI, À UN ENVIRONNEMENT PRÉSERVÉ POUR LES GÉNÉRATIONS FUTURES

Nous proposons dans cette partie un guide pour l'action dans le cadre du Parti socialiste et des années du changement. Ces conventions nationales serviront à préparer l'avenir et les échéances électorales futures.

A. Les jeunes générations et l'avenir de la France

1. L'éducation, priorité du quinquennat

Les engagements pris par notre candidat, conforté par le président de la République et mis en œuvre par le ministre de l'Éducation nationale, Vincent Peillon, signifient bien que l'école est de retour, au cœur de la promesse d'égalité et d'émancipation. La réussite éducative, qui est la manière forte et positive d'inscrire la lutte contre l'échec scolaire comme une priorité confiée à George Pau-Langevin a également contribué à engager un autre paradigme. Cependant, nous le savons, l'école reste confrontée à un double défi : les inégalités devant la réussite scolaire ; la socialisation et l'éducation à la citoyenneté.

La généralisation des classes « passerelles » faciliterait la transition, pour les enfants de deux à trois ans, entre la famille ou les structures municipales de la petite enfance d'un côté de l'école maternelle de l'autre. Si l'école maternelle en scolarise un tiers, elle le fait avec de fortes inégalités. La commune, propriétaire des locaux scolaires et maître d'œuvre des haltes-garderies, crèches et structures d'accueil, pourrait utilement collaborer avec l'Éducation nationale (ainsi qu'avec la CAF et le Conseil général pour la PMI) pour améliorer l'encadrement, l'architecture des lieux, les rythmes de vie propres à cet âge.

Le collège concentre actuellement la plupart des difficultés et violences scolaires. **Il convient de définir les exigences de connaissances qui doivent être délivrées à la totalité d'une classe d'âge avant la fin de la scolarité obligatoire.** Il convient d'inscrire dans le service et la formation des enseignants, les missions qui fondent leur métier. L'apprentissage de la citoyenneté en est une. L'individualisation de l'enseignement en constitue une autre (tutorat, remise à niveau, aide personnalisée, études surveillées et accompagnées...). Le travail en équipe également. Enfin, l'attribution aux établissements situés dans les quartiers en difficulté d'équipements (sportifs, multimédia...), de sections (européennes, sports-études, artistique, classes préparatoires, BTS...) et d'options (artistiques, linguistiques, sportives...) les plus attractifs et des moyens leur permettant d'offrir à tous les conditions de travail, non pas pires mais meilleures qu'ailleurs, permettra de valoriser l'éducation dans ces quartiers et d'y faire vivre réellement la mixité sociale.

Des propositions pour une convention nationale Éducation

Généralisation des classes « passerelles » pour les enfants de deux à trois ans, entre la famille ou les structures municipales de la petite enfance et de l'école maternelle.

Améliorer l'encadrement, l'architecture des lieux, les rythmes de vie pour les structures de la petite enfance.

Inscrire dans le service et la formation des enseignants l'individualisation de l'enseignement le travail en équipe également.

Favoriser pour les établissements situés dans les quartiers en difficulté l'implantation d'équipements, de sections et d'options diversifiées et attractives.

2. La jeunesse, une grande ambition pour le pays

« Je demande à être jugé sur deux engagements majeurs : la justice et la jeunesse. Chacun de mes choix, chacune de mes décisions se fondera sur ces seuls critères : est-ce juste et est-ce vraiment pour la jeunesse ? »

Et quand au terme de mon mandat, je regarderai à mon tour ce que j'aurai fait pour mon pays, je ne me poserai que ces seules questions : est-ce que j'ai fait avancer la cause de l'égalité et est-ce que j'ai permis à la nouvelle génération de prendre toute sa place au sein de la République ? »

(Discours prononcé par François Hollande, dimanche 6 mai 2012, depuis Tulle.)

François Hollande a fixé une priorité pour son mandat : la jeunesse. La tâche est immense. Les jeunes sont les premiers à douter non seulement des opportunités que l'avenir leur réserve, mais de la possibilité même de faire changer leur destin.

En situation permanente de dépendance et de précarité, la jeunesse ne se considère pas même comme ayant des droits dans notre société. À l'inverse de ceux qui ont un emploi ou une retraite à défendre, la jeunesse, qui n'a encore rien, ne se sent pas le droit de s'exprimer par le geste le plus élémentaire de la vie républicaine : le vote. Elle est accaparée toute entière par la nécessité vitale de se battre pour s'immiscer dans la société et dans le monde du travail.

En 2010, le taux de chômage des moins de 30 ans en France était de 17,2 %; et celui des 30-39 ans de 8,2 %; quand celui des 50-59 ne dépasse pas 6,5 % et celui des plus de 60 ans 5,1 %. Alors qu'à peine la moitié des jeunes actifs de moins de 25 ans ont un CDI, ce taux monte à plus de 93 % au-dessus de 50 ans.

La précarisation de la jeunesse est une pente dangereuse pour notre société. La moitié des pauvres en France ont moins de 30 ans selon l'Observatoire des inégalités. En parallèle, les charges pesant sur la jeunesse augmentent. Depuis 2001, les dépenses obligatoires des étudiants ont augmenté de 45,3 %. Les aides sociales aux étudiants, elles, n'ont progressé que de 13 % et 19 % des étudiants n'ont pas de complémentaire santé.

L'accès aux soins des étudiants est donc en passe de devenir un enjeu de santé public. Prendre l'habitude dès le plus jeune âge de ne pas se soigner expose la société à moyen terme à de grands déboires, y compris financiers.

De la même manière, imaginer que seuls les jeunes pourront assumer les dépenses sociales à l'égard des plus âgés est périlleux. Il faudra nécessairement faire évoluer les grands mécanismes de protection sociale créés après la Seconde Guerre mondiale. Un système de redistribution entre les personnes les plus âgées (au profit des personnes âgées les plus précaires) est à inventer de la même manière qu'il faut investir sur la jeune génération pour que notre modèle social rénové puisse résister.

La jeunesse peut également légitimement douter d'être représentée, même par les socialistes malheureusement ; si quatre députés PS élus le 17 juin dernier avaient plus de 70 ans, aucun n'avait moins de 30 ans. Et pour 29 députés ayant moins de 40 ans (soit à peine 10 % des députés socialistes), 153 ont entre 40 et 60 ans, et 94 entre 60 et 70 ans.

Cette situation est tout sauf anecdotique. Au-delà de mouvements de contestation aussi spectaculaires que ponctuels (par exemple contre la loi Devaquet en 1986, contre le CPI en 1994, à l'encontre du CPE en 2006) et, plus récemment, de formes plus structurées mais qui restent malheureusement marginales de contestation (mouvement des indignés en Europe, mouvement des étudiants au Québec), la jeunesse est consciente qu'elle doit porter seule ses propres préoccupations.

Cela aussi, François Hollande l'a parfaitement compris, lorsqu'il déclare le 3 janvier 2012 : « *La jeunesse se désespère d'être maintenue en lisière de la société. [...] La justice ; c'est une société qui fait sa place à la jeunesse.* »

Miser sur la jeunesse est capital pour que notre modèle social reste efficient durablement pour toutes les générations. Le Parti socialiste en tant que porteur naturel des aspirations de la jeunesse a sa part de responsabilité. Comment imaginer percevoir les tendances de demain, les aspirations nouvelles, les innovations sur lesquelles miser, si l'on est totalement coupé des acteurs du monde de demain ? C'est pourtant ainsi que fonctionnent nos institutions démocratiques. Un changement en profondeur est nécessaire, afin de ne pas priver la jeunesse de son propre avenir.

Pour que la jeunesse n'ait pas le sentiment d'être dépossédée de son propre avenir, elle ne doit pas être prisonnière d'une société gérontocratique. Il faut donc imaginer une démocratie qui se régénère sans cesse. Les 18-34 ans sont de loin les plus nombreux à s'être abstenus lors des dernières élections présidentielles (à plus de 40 %, quand l'abstention est bien en dessous de 30 % chez les plus de 35 ans). Les raisons de cette abstention ne sont malheureusement que trop connues.

Si l'abstention est si forte entre 18 et 25 ans, c'est en grande partie du fait d'un sentiment profond d'exclusion de la société, qui correspond à l'âge des études et de la recherche d'un premier emploi. Ce sentiment est bien moins fort entre 15 et 18 ans, âge du lycée, au cours duquel se forge la conscience politique. Accorder le droit de vote dès 15 ans, c'est par conséquent envoyer un signal très fort et mieux préparer à

l'exercice civique, à la conscience des droits et aux devoirs du citoyen. Mieux penser la citoyenneté dès 15 ans permettra de former des citoyens plus impliqués toute leur vie. La loi prévoit qu'en cas d'égalité des voix, le plus ancien dans la profession est proclamé élu ou bien en cas d'égalité de suffrages, le siège est attribué au plus âgé des candidats susceptibles d'être proclamé élu, pour l'élection du premier magistrat d'une commune. Nous devons inverser cette tradition. C'est le plus jeune qui sera désigné.

Le Parti socialiste doit dès le congrès de Toulouse d'octobre 2012 envoyer le message clair qu'il mettra tout en œuvre en son sein pour permettre à la jeunesse de retrouver sa voix et le poids nécessaire pour prendre sa place dans notre société.

Des propositions pour une convention nationale du PS sur la jeunesse

Établir un plan prévention santé campus national.

Généraliser les chèques santé étudiant territoriaux.

Allouer la suppression de l'abattement de 10 % des pensions de retraite dans le calcul de l'impôt sur le revenu au financement de la dépendance des personnes âgées.

Réorienter les transferts sociaux directement vers le jeune bénéficiaire et non pas vers la famille (capital formation et allocations d'insertion pour les primo demandeurs d'emploi).

Abaisser l'âge de vote à 15 ans pour les élections locales.

Abaisser l'âge d'éligibilité des Sénateurs à 18 ans.

En cas de d'égalité de suffrage, le siège est attribué au plus jeune des candidats.

B. L'égalité des trajectoires et des cadres de vie

3. Hommes-Femmes, égalité, mode d'emploi !

Si l'augmentation du nombre de femmes à l'Assemblée nationale se poursuit au rythme actuel, nous atteindrons la parité à l'horizon 2027. Certes, la parité progresse, notamment grâce au Parti socialiste. Par ailleurs, le nombre de députées socialistes femmes de moins de quarante ans (15) est supérieur au nombre de députés socialistes hommes (14). En revanche, il y a presque deux fois plus de députés socialistes hommes de plus de 40 ans (162) que de députées socialistes femmes (89). La France a cependant encore beaucoup de chemin à parcourir : elle reste classée au 69^e rang mondial dans ce domaine. Nous voulons être la première génération à voir se concrétiser la parité politique !

15 ans après la loi sur la parité, il faut pouvoir dire : la parité c'est maintenant.

Nous proposons une réforme radicale du mode de scrutin majoritaire qui deviendrait non plus uninominal mais bi-nominal de sorte que dans chaque circonscription ce soient un homme ET une

femme qui soient élus en même temps. Cette méthode adossée à la dose de proportionnelle qui figure dans nos propositions permettra d'atteindre dès 2017 la parité totale à l'Assemblée nationale mais aussi dans les départements qui sont les collectivités les plus défavorables à la parité.

La reconnaissance formelle de l'égalité entre les femmes et les hommes est la plus grande avancée de civilisation qu'ait connue le XX^e siècle. Mais qui pourrait se contenter d'une reconnaissance sur le papier, fût-elle constitutionnelle, fût-elle universelle ? Le combat ne sera pas terminé tant que la plus criante et la plus ancienne des inégalités qui soit n'aura pas totalement disparu. Ce combat est passé ces dernières années par la reconnaissance de droits spécifiques pour les femmes, droits destinés à compenser les inégalités de départ dans la société. Un nouveau pas doit être franchi désormais. La société égalitaire entre les hommes et les femmes ne peut être fondée sur la compensation et la réparation, mais sur un partage égal des droits et des devoirs. C'est donc une réorganisation profonde de nos manières de fonctionner qu'il faut envisager : dans l'entreprise, dans la gestion de la petite enfance, dans la prise en charge de la dépendance, dans l'accès aux responsabilités, dans la vie de tous les jours, une répartition nouvelle et égale des rôles doit être permise et encouragée, notamment par les hommes, qui doivent être acteurs de ce mouvement.

Surtout, l'égalité femmes-hommes doit concerner tous les domaines de la société : professionnel, familial, social, sportif... Il s'agit donc de repenser une société organisée autour de l'égalité, et non autour de répartitions des tâches en fonction du sexe.

Cela ne sera possible que si les hommes eux aussi deviennent acteurs de ce mouvement. À la « guerre des sexes » doit maintenant se substituer la recherche et la construction d'une société pacifiée et équilibrée.

Le défi de l'égalité entre les sexes est devant nous ! Il nous appartient de définir la société nouvelle et son organisation dans le cadre de laquelle s'inscrira cette égalité. Il nous faudra pour cela à la fois combattre les inégalités existantes par des mesures coercitives, et empêcher que de nouvelles inégalités apparaissent, par des modifications sociales profondes.

Tant que l'égalité entre les femmes et les hommes ne sera pas effective, des mesures compensatoires seront nécessaires et une impulsion forte devra être donnée au moyen de la loi notamment pour rétablir au plus vite l'équilibre.

Il faut aussi prendre en compte la recomposition de la structure familiale dans notre société. Les familles recomposées sont de plus en plus nombreuses. Sous le terme de « famille monoparentale », se cache une réalité beaucoup plus crue : 95 % sont des mères seules au foyer. On estime à 30 000 le nombre d'enfants élevés aujourd'hui dans le cadre de foyers homoparentaux. Pour accompagner ses évolutions sociétales, les institutions aussi doivent évoluer.

Des propositions pour une convention nationale du PS sur l'égalité

Établir des pénalités financières pour les entreprises ne respectant pas la parité dans leurs instances dirigeantes et dans leur encadrement.

Proposer qu'à côté du contingent de 77 députés élus à la proportionnelle intégrale (avec application de la parité), les 500 autres députés soient élus par binôme homme/femme dans chacune des 250 circonscriptions redécoupées alors.

Dans l'attente de cette loi, durcir les sanctions contre les partis politiques ne parvenant pas à la parité; en tenant compte de l'âge. Créer un service public de la petite enfance et un service public de la dépendance, afin de ne pas laisser peser exclusivement sur les familles la prise en charge du début et de la fin de vie.

Établir un nouveau congé parental, en remplacement des congés paternité et maternité, avec un temps à répartir de façon égale entre les parents.

Individualiser la déclaration d'impôt pour sortir de la vision stéréotypée du noyau familial par les différentes administrations.

4. Décloisonner la société, diversifier les parcours de la réussite pour tous !

Aujourd'hui, l'unicité quasi hermétique du recrutement et le modèle unique qu'elle diffuse exposent notre société et ses grandes écoles à la critique que Jean Zay adressait jadis à une « *grande école privée, celle des Sciences politiques, qui disposait d'un véritable monopole et fournissait seule par exemple les diplomates, les forgeant dans un esprit de classe, pour ne pas dire de caste.* »

La République paye aujourd'hui l'absence de réforme en la matière : quelques dizaines de personnes issues chaque année de la même école, du même concours, héritiers d'une même culture, occupent les postes décisifs à la tête de notre pays, en matière politique, économique, administrative.

Il faut créer, au sein des Universités du pays, des Instituts de préparation administrative accueillant des élèves boursiers destinés aux hautes et moins hautes fonctions administratives. Ajoutons que dans un pays décentralisé comme le nôtre, et dans un souci de mobilité, source de richesse, ces instituts prépareraient indifféremment aux fonctions publiques d'état, territoriales ou hospitalières. Outre la variété géographique et sociale de leur recrutement, cette solution universitaire offre un avantage supplémentaire en terme de diversification : on peut réellement et concrètement y accéder par d'autres moyens qu'en suivant un cursus scolaire.

La validation des acquis de l'expérience, créée par le gouvernement de Lionel Jospin, permettrait de varier radicalement le recrutement des femmes et des hommes chargés de diriger les services publics auxquels nous sommes attachés. Qu'ils aient travaillé dans le secteur public ou dans le secteur privé, qu'ils aient été militants associatifs ou syndicaux, la diversité de leur parcours pourrait enrichir autant que la

variété des milieux sociaux d'origine. Où le droit à la formation tout au long de la vie peut aussi avoir des conséquences sur la haute fonction publique.

Des propositions pour une convention nationale « Réussite pour tous » !

Créer des Instituts de préparation administrative ouverts à tous les parcours.

Expérimenter dans les territoires et les quartiers périurbains les plus déshérités des pôles de création et d'innovation associant formation professionnelle; recherche et développement; et production industrielle.

Métropoliser les PLU et organiser une péréquation à l'échelle métropolitaine pour une meilleure répartition des équipements publics et des richesses sur l'ensemble des villes; et pour lutter contre l'étalement urbain.

Faciliter le recrutement de profils atypiques dans les entreprises et les administrations.

Favoriser les reconversions professionnelles à tous les âges de la vie.

Faciliter les passerelles entre les formations professionnelles et les cursus dominants dits « classiques ».

Promouvoir la VAE.

5. La sécurité en République, un droit !

Nous ne faisons pas partie de ceux qui intègrent l'antienne de la droite selon laquelle la gauche ne serait pas légitime sur la sécurité. La première chose utile serait sans doute en ce domaine comme dans d'autres de considérer face à la droite que répéter cent fois une erreur ne fait pas une fois cent vérités. De Roger Salengro à Gaston Defferre et Pierre Joxe, de Jean-Pierre Chevènement à Daniel Vaillant, de la lutte contre les factions aux plans de d'équipement, du rappel des principes républicains à la lutte contre la délinquance, au colloque de Villepinte, la gauche a placé au cœur de son action publique la protection et l'extension des libertés publiques, le soutien aux principes républicains, la volonté de moderniser les moyens. Avec Manuel Valls, c'est donc le retour à une vision de la gauche républicaine qui se donne à lire dans les premiers actes du gouvernement, loin de l'inflation législative tout autant inutile que dangereuse, de la théorie compassionnelle, de l'exploitation des faits divers, des déclarations martiales et rodomontades qui n'ont réussi qu'à bercer l'opinion de l'illusion de l'action jusqu'à ce qu'elle se brise sur la réalité des faits : aggravation des actes de violence à la personne, permanence des poches de délinquance et surtout, là encore, inégalités des moyens dans les territoires, frappant les plus pauvres, les plus démunis.

Le ministère de l'Intérieur sera parmi les bénéficiaires des créations de postes au titre des emplois prioritaires, tant il est vrai que la logorrhée de textes sous le précédent gouvernement s'est accompagnée par une réfaction des moyens. Pour autant, ces moyens nouveaux

devront être placés sous le signe de zones prioritaires et surtout en rééquilibrant les effectifs au profit des zones les plus pauvres ou réputées moins « utiles », tant l'habitude règne de considérer la délinquance et le trafic comme des éléments du décor. C'est ce sentiment de tolérance des pouvoirs publics qui fait naître le sentiment d'abandon qui peut basculer dans celui d'exaspération. Ainsi, sans tomber dans la caricature, on ne peut qu'observer par exemple, que la protection des beaux quartiers au moment des fêtes de fin d'examens peut mobiliser 243 CRS, deux équipages de la bac pour préserver les pelouses des effusions, tandis qu'aux mêmes heures, des habitants qui subissent toute la nuit nuisances et mises en danger s'entendent répondre que les effectifs manquent... Nombre de collectivités locales se sont engagées dans des politiques de vidéo-protection, réclamées également par les habitants et assorties de garanties juridiques quant aux libertés publiques et à la protection des données. En revanche, cette politique doit s'accompagner d'une rétrocession plus ferme des effectifs, notamment sur la voie publique et sur les points sensibles.

Il conviendra aussi de renforcer les capacités des collectivités locales en musclant le partenariat avec la police nationale. Nombre de communes n'ont pas les moyens ou pas la volonté politique de se doter d'une police municipale. Sur ce point, les actions relevant de la tranquillité publique de proximité devront par la loi et les mœurs être coordonnées par les élus locaux, laissant au représentant de l'Etat les prérogatives qui lui incombent. Au-delà, le partenariat entre tous les acteurs devra être renforcé mais aussi simplifié, tant des procédures et dispositifs se superposent les uns aux autres parfois sans grande lisibilité, tant il est vrai également que la sécurité met en mouvement la police nationale, mais aussi municipale, la prévention situationnelle et aussi l'architecture urbaine, les dispositifs de prévention, les citoyens qui veulent retrouver un espace public pour tous... « *Surveiller et punir* »³, certes avec fermeté et dans le respect de la loi, mais aussi prévenir et donc mobiliser tous les acteurs, pour qu'à la source, les inégalités territoriales ne se renforcent pas d'une inégalité face au présent et à l'avenir.

Propositions pour une convention nationale « Sécurité dans la République »

Renforcer les valeurs de respect des valeurs de la République et de dialogue.

Lier pour les collectivités locales qui s'y engagent, vidéo-protection et renforcement des effectifs de proximité.

Renforcer les pouvoirs des collectivités locales en matière de tranquillité publique.

Mettre au cœur de la prévention tous les aspects qui concourent au vivre-ensemble : prévention, architecture, présence d'équipements publics.

³ Michel Foucault, 1975

C. L'emploi, le travail et l'entreprise

6. L'emploi notre ardente obligation !

• Primaire : développer une agriculture de qualité

Le secteur primaire, et l'agriculture en particulier, ne sont pas voués à une disparition progressive et programmée. En valorisant des agricultures diversifiées, durables et performantes, on peut soutenir l'agriculture sur nos territoires en lien avec l'agroalimentaire, dans le but de favoriser des débouchés locaux. Il ne faut pas tomber dans le piège trop facile des seuls circuits courts. Pour autant, une relocalisation des productions agricoles doit pouvoir répondre à trois défis :

- le défi environnemental pour éviter de faire faire à des produits alimentaires des parcours longs, inutiles et coûteux (financièrement et en CO₂). Ce défi doit permettre d'éviter d'épuiser les sols en ressources, de menacer la qualité des eaux et la biodiversité (notamment les pollinisateurs) ;
- le défi économique puisqu'une telle relocalisation de production à des échelles locale, nationale voire des continents si nécessaire, est créatrice d'emplois non délocalisables dans un secteur d'activité durable puisqu'il faudra toujours nourrir les hommes ;
- le défi territorial, car il nous faut redynamiser des espaces parfois en déprise par un affaiblissement significatif de la population.

C'est pourquoi, pour répondre au moins à ces trois défis, il est important de structurer un plan national, voire européen, de relocalisation des productions agricoles. Les premiers débouchés peuvent se trouver dans la restauration collective mais le but est bien de structurer toute une filière, y compris agroalimentaire, du producteur jusqu'au consommateur.

De la même manière, il faut valoriser nos atouts naturels, tels que la forêt qui n'a pas qu'une simple vocation de loisirs, mais aussi sociale, écologique et économique, puisqu'elle représente 29 % de notre territoire et 15 % de nos émissions de CO₂ captées. La forêt est également un domaine important de la coopération. Or, nous disposons dans notre pays d'un atout considérable avec les forêts des Outre-mer qui peuvent jouer un rôle d'exemplarité, puisqu'elles constituent la forêt tropicale de l'Union européenne. Il conviendra donc de penser un filière économique et industrielle, créatrice d'emplois non délocalisables.

• Secondaire : produire ici !

Les performances rêvées et effondrées de l'économie financière, boursière ou virtuelle, n'ont pas aboli le salariat, les prix et les profits, la théorie de la valeur, les droits du travail. Aux délocalisations boursières ont succédé les destructions par égoïsme de stratégie d'entreprise : plutôt licencier que de favoriser la reprise d'une activité pour que la concurrence mondiale, n'en profite pas ! Mais derrière ces jeux de go, ce sont des hommes, des femmes, des savoirs faire, des territoires, comme Aulnay-sous-Bois, comme Rennes, comme Gandrange, Florange, Plysorol... qui sont promis au désert économique et à la désespérance. Oui, il est utile que le redressement productif soit à l'ordre du jour. Mais il faudra aussi,

en lien avec le volontarisme d'État retrouvé, construire un rapport de forces et surtout des politiques de formation et d'excellence non délocalisables pour que vive vraiment, au-delà des slogans, le « *made in France* ». Nous sommes persuadés que la qualité, la marque de fabrication, et donc le haut niveau de qualification de nos travailleurs et de nos modes de production seront nos meilleures armes pour relocaliser l'emploi et la croissance interne, moteur de la croissance nationale. Réindustrialiser la France, ce n'est pas un vocable, c'est mettre en avant nos atouts internes : savoir-faire, qualité de la production, respect des normes sociales et environnementales, service après-vente, commercialisation et promotion.

La question des restructurations pourrait également être envisagée avec un regard neuf. L'enjeu est de s'intéresser de plus près aux compétences collectives détenues par les salariés en vue d'un reclassement ou d'une reconversion dans la même entreprise ou dans une logique de reprise. L'exemple réussi, de la reconversion des salariés de l'usine Bosch de Vénissieux montre que cela est possible. L'usine est passée en effet de la fabrication de pompes diesel à celles de panneaux photovoltaïques sans aucun licenciement.

Dans la bataille pour l'emploi, il faudra mobiliser tous les acteurs et notamment les collectivités locales qui représentent plus de 70 % de l'investissement public dans notre pays. C'est pourquoi, le droit des collectivités locales doit être soutenu et encouragé dans ce domaine, pour allier souplesse, développement et cohérence de l'action économique. La Grande Région qui enjambe quatre pays de l'Europe rhénane (l'Allemagne, la Belgique, la France et le Luxembourg) et regroupe le Grand-Duché de Luxembourg, les Lander de Rhénanie-Palatinat et de Sarre, la Région wallonne, la Communauté française et la Communauté germanophone de Belgique et la région Lorraine peut être considérée comme un outil pilote dans des territoires qui ont souffert de la désindustrialisation. La collectivité territoriale de Corse, reconnue d'abord comme collectivité pleine et entière après son détachement de Provence-Alpes-Côte d'Azur en 1970, dispose d'un statut unique qui associe l'autonomie d'action avec des compétences élargies et un effort d'investissement massif. De la même manière, les Outre-mer ne doivent plus être regardés comme des territoires qui se résument au soleil pour les touristes et à la dépendance économique et sociale vis-à-vis de la métropole pour les habitants. Les mouvements de lutte contre la vie chère ont montré l'absurdité de cette dépendance notamment en ce qui concerne le prix et le parcours de la banane. La véritable frontière des Outre-mer, ce n'est pas simplement le développement « endogène » dont Victorin Lurel a montré le caractère pervers, devenant un « développement indigène » voire un « débrouillez-vous » ! Ce n'est pas non plus l'assistance. Ce sont les Amériques ! Nous plaçons donc pour un retournement de situation afin que les Outre-mer plutôt que de se tourner vers la métropole dans les conditions que l'on sait, soient les avancées de la France et de l'Union européenne. Ainsi, l'apprentissage des langues, le soutien aux fonctions économiques et commerciales et y compris une liberté de contractualisation avec les pays proches, peuvent être une source autonome réelle de développement et de créations de richesses et d'emploi sur place.

• *Tertiaire : développer notre attractivité !*

Faire des États-Unis la première destination touristique du monde, c'est l'objectif que s'est fixé Barack Obama⁴ avec des moyens conséquents : facilitation de l'obtention de visas, décret dans lequel il appelle plusieurs administrations fédérales à prendre des mesures pour stimuler l'activité touristique... En 2010, les États-Unis ont été la deuxième destination touristique mondiale, avec presque 60 millions de visiteurs. Mais si Barack Obama inscrit le tourisme au cœur de sa politique, c'est évidemment parce que ce secteur représente un véritable levier économique : le tourisme représente 2,7 % du produit intérieur brut et 7,5 millions d'emplois en 2010. Il est frappant de constater que Barack Obama a situé l'enjeu du développement économique à ce niveau alors qu'en France le tourisme reste vécu comme une activité de second ordre.

Par comparaison : la France, première destination mondiale, pays cinq fois moins peuplé que les États-Unis, a reçu 80 millions de visiteurs sur le sol national. Dans une région comme l'Île de France, de 12 millions d'habitants, qui accueille 60 millions de visiteurs, mais qui est désormais concurrencée en retombées économiques par Madrid et New York, ce sont 17 milliards d'euros en 2008 et de 600 000 emplois directs ou indirects qui sont en jeu. Le tourisme est une activité économique d'avenir durable et de développement génératrice de richesses qui interpelle de multiples politiques publiques dans tous nos territoires : formation à des métiers non délocalisables, stratégie d'aménagement du territoire, logique de transports, politiques foncières, accessibilité et qualification aux politiques publiques de lutte pour les droits des personnes handicapées, développement de l'hôtellerie, de la promotion, de la commercialisation. « *La part de valeur ajoutée du tourisme (41,6 milliards d'euros) dans le PIB est bien supérieure à celle d'autres secteurs, comme l'énergie et l'agriculture (30 milliards d'euros chacun), les industries agro-alimentaires (25,7 milliards) et l'automobile (11,2 milliards). Le tourisme emploie directement en France un million de personnes et fait travailler tous les autres secteurs de l'économie* »⁵. Notre pays doit mettre l'accent sur ses atouts, qui ne seront décisifs que s'ils sont défendus, soutenus et valorisés dans la guerre économique mondiale qui confronte des pays et des systèmes sociaux.

• *De l'économie sociale et solidaire, enfin !*

Après Jean Gatel, en 1984, puis Guy Hascoët en 1997, c'est désormais avec Benoît Hamon que l'économie sociale et solidaire reçoit une reconnaissance attendue, qui aboutit enfin. Nous ne pouvons que nous féliciter du retour de ce ministère au sein de la stratégie gouvernementale. Nous devons contribuer à forger une doctrine sur un sujet sur lequel la gauche n'a pas su malheureusement développer un véritable discours et une politique de soutien alors que c'est évidemment un marqueur du mouvement ouvrier et de notre histoire. L'économie sociale et solidaire souffre de ne pas être assez portée.

C'est pourtant un autre signe qu'a donné François Hollande lors de sa journée consacrée à l'économie sociale et de sa visite aux coopératives de production⁶. C'est ainsi que les entrepreneurs

salariés ont pu expliquer leur rapport au travail et à la structure choisie. Entrepreneurs, parce que responsables et développeurs de leur activité, qui est riche, diversifiée, puisque se côtoient des consultants, des DRH, des mosaïstes, des bricoleurs, des assistants à projets, des comédiens, des architectes... bref, tous les métiers de production et de service. Salariés en CDI, parce qu'ayant choisi de se donner des droits sociaux, des droits salariaux et de confier à une structure mutualisée les services de facturation, d'accompagnement, de formation, bref tous les services supports d'une entreprise. Être coopérateur et coopératif, c'est penser et vivre une alternative à la création d'entreprise. Tout d'abord, pour pouvoir consacrer tout son temps à son activité et à son projet. Ensuite, pour rester sur son cœur de métier plutôt que sur une administration fiscale de l'objet de son travail. Enfin, parce qu'il est fructueux dans un monde où souvent l'individu crée par force ou par envie son emploi, de partager et de se sentir également protégé.

C'est ce modèle de production, de protection et d'échange qu'il faut mettre au cœur de notre définition moderne de l'économie sociale et solidaire. Au total, l'économie sociale et solidaire, représente 9 % de l'emploi dans notre pays, 2,3 millions de salariés, plus de 215 000 établissements employeurs⁷. Ce sont essentiellement des associations, des Sociétés de coopératives ouvrières de production, toujours porteuses d'avenir, des mutuelles ou des fondations, une offre de prestations de service concentrée dans l'action sociale, les activités financières et d'assurance, l'enseignement, la santé ou le tourisme, des branches d'activités non délocalisables qui développent un chiffre d'affaires de 200 milliards d'euros. Au-delà de leurs activités productives propres, ce sont des gouvernances qui tendent vers plus de démocratie comme la participation des salariés aux décisions stratégiques, plus de parité avec 66 % d'emplois et un cadre sur deux occupés par des femmes et le plus souvent le réinvestissement total ou partiel des résultats dans l'outil de travail. L'économie sociale et solidaire investit sur l'humain et l'économie réelle, créatrice d'emplois et de richesses, au profit de l'intérêt général.

Propositions pour une convention nationale «Horizon emploi !»

Aider à la relocalisation des productions agricoles par un plan national et européen.

Soutenir la création d'une filière bois à la fois, atout social, économique et écologique.

Encourager la qualité, la marque de fabrication et le haut niveau de qualification de nos travailleurs et de nos modes de production
Travailler sur les compétences des salariés pour accompagner la reconversion de sites ou de secteurs de production.

Faire du tourisme un secteur reconnu dans sa dimension économique, créatrice d'emplois et de richesses.

Encourager le modèle coopératif de production et de travail.

⁴ Barack Obama, 19 janvier 2012

⁵ Rapport du Conseil national du tourisme, 15 février 2011

⁶ Visite de François Hollande à Coopaname, Paris XX^e, 2 mars 2012

⁷ Source Panorama de l'économie sociale et solidaire, 2010, Conseil national des chambres régionales de l'économie sociale

7. Pour un véritable pôle public du retour à l'emploi !

Depuis trente ans, le chômage de masse, le chômage structurel, la précarité du travail, pèsent sur les mentalités, la structure de l'emploi et la croissance de notre pays. C'est d'abord au service des chômeurs que nous devons orienter nos actions et le service public de l'emploi en réorientant nos politiques d'accompagnement :

- Développer un véritable service commun « indemnisation/ accompagnement » : aujourd'hui encore, il n'est pas possible d'obtenir sur un même lieu et par la même personne des informations sur le suivi de son indemnisation et de ses droits et sur la recherche d'emploi, les agents confiant volontiers qu'il ne s'agit pas du même métier. Ainsi, on continue à agir par type de réponse à donner et non pas en fonction de la demande.
- Lutter contre le malaise social des agents : De nombreux agents sont en quelque sorte tétanisés par la rencontre avec un chômeur, soit parce qu'ils en voient trop, soit qu'ils craignent une sorte de « contamination ».
- Pour un vrai suivi mensuel personnalisé : ce suivi, bien utile en théorie, se résume à un entretien où le demandeur raconte son parcours, immédiatement saisi pendant l'entretien même (c'est dire la qualité de l'échange) et dont copie lui est remise. Il en ressort l'impression que le demandeur est plus utile à l'agent que celui-ci ne l'est à son égard, puisqu'il lui permet d'établir son bilan d'activité auquel il est contraint par sa direction, compte tenu de la culture du chiffre imposée par la direction de Pôle emploi !

Réforme globale de Pôle emploi, véritable accompagnement des demandeurs, attention personnalisée, formations adaptées, formation des accompagnateurs et des agents, contrôle des instituts et centres auxquelles sont déléguées les formations délivrées aux chômeurs, etc. : telles sont les voies à suivre pour signifier l'attention de la société à ceux et celles qui se retrouvent sans avenir et sans perspective.

En tant que socialistes, nous devons d'abord nous adresser aux plus fragiles, et à partir d'eux, redresser l'ensemble de la société.

Ainsi, la valeur travail ne doit plus être opposée à un supposé assistantat. Il faut rappeler que les aides sociales ne permettent pas de gagner un salaire supérieur à celui du travail, et viennent en secours en cas d'accident de la vie. D'autre part, l'accès aux aides sociales et à la solidarité est complexe et illisible. Tous les bénéficiaires des aides n'ont pas forcément accès à toutes les allocations auxquelles ils peuvent prétendre, si bien que le bilan des aides peut paraître inefficace. Inversement, le saupoudrage des aides peut donner le sentiment qu'elles permettent de gagner plus que le travail.

Des propositions pour une convention thématique « Retour à l'emploi pour tous »

Développer un véritable service commun « indemnisation/ accompagnement ».

Lutter contre le malaise social des agents de Pôle emploi en assurant des conditions de travail, d'entretien et d'évaluation des chômeurs fondées sur le parcours qualifiant et individualisé.

Favoriser un vrai suivi mensuel personnalisé.

Simplifier les procédures d'accès aux droits.

Redonner tout son poids à l'inspection et aux inspecteurs du travail en créant une Haute autorité du travail et en renforçant les procédures de contrôle et de contraintes.

Limiter drastiquement le recours au temps partiel subi et à l'intérim par un droit à compensation de salaire substantiel.

8. Changer la vie au travail !

Le champ des conditions de travail est couvert sur de nombreux sujets par des accords interprofessionnels, de branches ou d'entreprises. Les conditions de travail bénéficient d'une institution spécialisée, le CHSCT. L'état intervient à travers le financement d'institutions spécialisées comme l'ANACT ou l'INRS qui produisent des études, des recommandations. Des groupements d'intérêt scientifique (évaluation des relations en santé/ travail) établissent des données et des comparaisons entre entreprises. La Dares conduit tous les sept ans une enquête sur les conditions de travail. Nous considérons que cet ensemble est actuellement peu coordonné, faiblement articulé, peu efficace pour traiter des changements du travail. Nous ne manquons pas de données, mais d'acteurs sociaux capables de se saisir des problèmes pour construire le changement. **Le rôle du parti dans la période est de réaffirmer la place centrale de l'amélioration des conditions de travail à la fois comme marqueur de gauche et comme levier d'une politique de croissance et d'emploi.**

La préparation d'un accord-cadre interprofessionnel de méthode sur la qualité de vie au travail et la performance des organisations devra figurer à l'agenda gouvernemental et permettre de fixer un champ d'action, un calendrier, des objectifs, une évaluation, voire des expérimentations de grande ampleur sur le champ des organisations de travail. L'enjeu est de réintroduire un savoir-faire en France dans la conduite du changement, adapté aux organisations de service et à un rythme d'innovation intensif.

Un accord cadre national devra être défini puis ensuite décliné dans les branches professionnelles et la question des lieux de débat et d'expression autour du travail devra figurer explicitement dans ces accords. Les entreprises ou les branches les plus innovantes socialement pourraient enfin être encouragées selon des mécanismes à définir avec les partenaires sociaux. La crise du travail taylorien a en partie été dépassée à la fin des années 1970 par le triptyque : nouvelles institutions, nouvelles négociations, nouvelles organisations fondées sur la polyvalence et l'autonomie. Il nous faut retrouver cet élan réformiste, pour changer la vie au travail de millions de salariés.

Des propositions pour une convention thématique « Changer le travail »

Engager un accord-cadre interprofessionnel de méthode sur la qualité de vie au travail et la performance des organisations.

Valoriser une culture du changement dans les entreprises en associant tous les partenaires et les travailleurs.

Encourager les entreprises ou les branches les plus innovantes socialement.

D. Une autre croissance**9. Europe, croissance, démocratie**

Les premières initiatives du président de la République ont montré qu'une autre manière de vivre le couple franco-allemand était possible. L'inscription des objectifs de croissance, la volonté de remettre, non le respect aveugle de critères, mais la problématique centrale que traverse l'Europe au cœur de la discussion, à savoir la nécessité de créer les leviers internes à l'Union du redressement économique et social, sont une première marche. Dans cet esprit, notre débat ne doit pas porter sur des réflexes « identitaires » internes mais sur une vision juste des rapports de forces, des alliés possibles, comme les pays du Sud qui pourraient craindre que le cercle vertueux d'une zone euro réduite aux acquêts ne les renvoie à des périodes plus troublées de leur histoire démocratique et sociale. Nous ne voulons pas oublier que l'Espagne, la Grèce, le Portugal ont fait le choix avec l'Europe d'arrimer des économies mais aussi des jeunes démocraties, porteuses de développement pour tous.

Trop souvent dans les débats sur l'Europe, l'idéal qui est le fondement même de celle-ci s'estompe. Il n'est donc pas surprenant que les peuples se détournent de ce qui n'est plus une aventure, un espace pacifique et une harmonisation consensuelle mais qui se limite trop souvent à des querelles juridiques voire épicuriennes. Pour lutter contre les employeurs et les exploités, les ouvriers et les salariés se sont organisés précédemment sur une conscience de classe. **Pour construire une Europe plus juste et plus sociale demain, c'est au niveau européen que les forces progressistes devront s'organiser au lieu de tourner le dos à ce qui constitue la seule utopie mobilisatrice de notre temps.**

Il convient donc d'essayer de **bâtir l'Europe, en n'ignorant pas nos intérêts nationaux mais en constituant des réseaux solidaires avec les classes populaires et modestes des autres pays** contre les puissances d'argent. Il est surprenant de voir le nationalisme, voire l'esprit de clocher, ressurgir de manière inattendue dans les propos d'un certain nombre de dirigeants quand il s'agit de la construction européenne. Les débats sur les traités européens ont été marqués parfois par des accents quasiment cocardiens comme s'il s'agissait exclusivement de défendre notre mode de vie, voire notre niveau de vie contre des peuples voisins arriérés dont forcément les approches sur des questions communes ne pouvaient qu'être erronées ou rétrogrades. Difficile dans ces conditions d'aborder de manière positive la confrontation inévitable sur nombre de sujets qu'entraîne la construction européenne.

En effet, au regard de la mondialisation et des enjeux liés au développement durable, la construction d'une stratégie européenne est essentielle. Tous les socialistes sont européens, tous ont compris que les réponses structurantes de notre avenir dépendaient de la construction européenne. Mais cela ne suffit pas à définir un projet européen progressiste. Nous devons combattre une marche sans les peuples, qui privilégie la mise en place d'un grand marché libéral au détriment des avancées sociales et solidaires fondatrices de toutes les démocraties européennes. Le vide institutionnel dans lequel nous demeurons devra bien être dépassé d'une manière ou d'une autre si nous voulons conforter une citoyenneté européenne et affirmer, avec force, à destination de l'ensemble des habitants de la planète, les valeurs humanistes et démocratiques du projet européen. L'Europe doit pouvoir exister et s'exprimer au nom de tous, tout en respectant les différences et l'identité de ses composantes nationales. Nous devons donc, au-delà des constructions institutionnelles ou lexicales (confédération, fédération), poser comme piliers la démocratie et le progrès social. Dès lors que nous nous mettrons en capacité de faire partager au plus grand nombre ces valeurs fondatrices et universelles, qui ne peuvent s'arrêter aux seules frontières géographiques de notre continent, c'est ainsi que nous redonnerons une envie d'Europe.

Propositions pour un débat sur l'Europe de la croissance

Le Parti socialiste organisera tout au long de l'année 2013 un débat interne et un débat à l'échelle européenne à tous les membres du PSE sur la croissance, la zone euro et les questions institutionnelles.

Il adoptera une résolution d'action commune à tous les partis socialistes et sociaux-démocrates européens pour la période 2014-2020.

La campagne de 2014 sera organisée et déclinée à l'échelle européenne.

Une conférence européenne du progrès social sera organisée avec les membres du PSE, la Confédération européenne des syndicats. Une gouvernance économique de la zone euro sera instituée qui favorise la solidarité et la cohésion ainsi que l'investissement et le soutien à l'économie du continent, enjeux majeurs des prochaines élections européennes.

Un contrat de progrès et de confiance avec les Etats menacés par la crise de leur dette souveraine sera adopté, leur permettant de ne pas empêcher tout espoir de croissance au nom de la rigueur budgétaire.

10. Relever le défi de la transition énergétique

Nées alors que le monde connaissait les risques que nos modes de développement font courir à nos sociétés, les jeunes générations sont aux avant-postes des préoccupations sur l'avenir de nos ressources et sont les plus concernées, les plus engagées et les plus actives. On l'a vu à RIO +20 où les jeunes négociateurs des pays récalcitrants étaient aussi déçus que les Européens ou les ONG. Nous sommes pour la plupart d'entre nous tout aussi imprégnés de la catastrophe de Tchernobyl que de la chute du mur de Berlin. L'individu dans notre

société ne doit plus avoir le sentiment de devoir arbitrer entre deux maux; l'un économique; l'autre environnemental. Il en va de même dans la conduite des politiques publiques.

L'État doit mener une politique industrielle stratégique en finançant par les différents organismes publics des projets industriels innovants en partenariat avec les différentes entreprises. La restructuration de certains secteurs doit se faire sous condition d'objectifs environnementaux en termes de production industrielle.

Le régime fiscal actuel des carburants présente lui aussi de nombreux inconvénients. La TIPP flottante a montré ses limites; tant en termes d'impact sur les prix des carburants que sur la gestion des ressources fiscales. Le blocage des prix des carburants présenté comme une mesure « phare » du président est insuffisant pour répondre aux enjeux. Or il conviendra de poursuivre un double objectif : alléger le coût de l'essence pour les foyers les plus modestes et inciter les personnes les moins dépendantes de leurs véhicules à prendre les transports collectifs via une fiscalité plus progressive et écologique.

Nous plaçons pour une consommation responsable en étant mieux compréhensible d'un point de vue environnemental. Mais l'effort principal repose sur les producteurs et la distribution, qui doivent fournir une information normalisée, claire et précise sur les externalités environnementales des produits. C'est la seule manière de réorienter la production vers une économie circulaire et de la fonctionnalité. Si la France accepte d'arbitrer en ce sens; elle peut générer rapidement une forte valeur ajoutée à sa production tout en en diminuant les coûts; grâce à ce nouveau modèle plus localisé et plus sobre.

La commande publique doit être un levier de l'exemplarité environnementale, et non un frein, comme peuvent y conduire aujourd'hui les contraintes du Code des marchés publics. Beaucoup de collectivités locales voient ainsi leurs marges de manœuvre restreintes dans ce domaine.

Propositions pour une convention thématique « Notre planète, notre avenir »

Conditionner les aides à la filière automobile à des programmes précis et innovants de développement de véhicules économes et aux moindres impacts polluants (hybrides ou électriques).

Privilégier l'intervention de l'État par l'intermédiaire de prise de capital dans les entreprises soutenues; afin de pouvoir peser sur leurs choix stratégiques.

Mettre en œuvre une réforme globale des prix des carburants intégrant une redevance à vocation écologique indexée sur l'offre de transports collectifs de chaque département.

Aligner les prix du diesel sur ceux de l'essence.

Augmenter le nombre de taxis et encourager les systèmes de voitures partagées.

Mettre en place une éco-vignette réservée aux véhicules de grosses cylindrées (automobiles de luxe); fonctionnant comme un malus écologique.

Mettre en place une « mutuelle énergétique » permettant, de manière solidaire et juste, de limiter les prix de l'énergie pour les foyers les plus modestes lors des pics du coût de l'énergie et le reste du temps, de compenser cette limitation par une fiscalité écologique supplémentaire.

Fusionner les éco-organismes et modifier leur statut; pour en faire un service public environnemental au sein de l'ADEME; chargé de redistribuer la redevance des producteurs de biens de consommation auprès des établissements publics chargés de gérer les externalités qu'ils génèrent.

Rendre obligatoire un étiquetage environnemental normalisé des produits mis sur le marché (y compris les produits bancaires avec un étiquetage ESG) comprenant également une indication exacte de l'éco-participation à la fin de vie (à l'instar du matériel informatique et électroménager) qui devra correspondre au coût réel de l'externalité environnementale.

Encourager une agriculture verte de proximité; dans des circuits de distribution courts, et des modes de production bio afin d'éviter d'épuiser les sols en ressources, de menacer la qualité des eaux et la biodiversité (notamment les pollinisateurs) par les produits phytosanitaires (pesticides et engrais). Elle doit également permettre de réduire l'exposition de la population aux perturbateurs endocriniens dans l'alimentation.

Introduire dans le Code des marchés publics des dispositions précises sur l'éco-conditionnalité et les clauses sociales des marchés publics.

Chère et cher camarade,

Comme la guerre de Troie selon Jean Giraudoux, le congrès de Toulouse aurait pu ne pas avoir lieu, si nous n'avions pas, au nom du respect du vote des militants, fait le choix de nous adresser à toi !

À l'heure où les militants et les citoyens ont validé le processus des primaires et qu'ils débattent partout notamment via les réseaux sociaux, cela aurait été faire bien peu de cas de la soif de débats politiques qui font le sel de la vie de la démocratie française.

Les contributions générales et thématiques ont montré la richesse de la pensée militante. Cette richesse est indispensable. C'est pourquoi nous assumons le fait de porter une vision ouverte de la société et du parti au suffrage des militants socialistes. Ces propositions issues de la vitalité démocratique et de la soif de participation militante de notre parti sont désormais à ta disposition. C'est une motion militante qui place nos valeurs, notre organisation et les préoccupations des Français au cœur du travail qui nous attend aux côtés de François Hollande entre 2012 et 2017.

Parce qu'au cours de ce quinquennat, chacun devra pendre sa part et pas seulement pour convaincre nos citoyens sur les marchés, le PS doit rester un parti qui vit, un parti qui bouillonne, un parti qui crée, un parti qui innove, un parti qui attire, un parti qui met en place les solutions pour aujourd'hui au gouvernement comme dans les territoires, mais qui prend aussi le temps d'inventer les solutions pour demain et après-demain.

En choisissant notre motion, ensemble nous ferons avancer le Parti socialiste. Nous voulons tous le succès du gouvernement mais aussi des équipes qui dirigent nombres de territoire. Mais pour cela, notre parti doit rester une force militante tournée vers la société, vers les sympathisants pour toujours anticiper ce que sera demain.

Moi, militant-e socialiste, je veux un parti ouvert. Moi militant-e socialiste, je veux un parti responsable. Moi, militant-e socialiste, je veux un parti qui respecte ses militants. Moi militant-e socialiste, je veux un parti ancré socialement. Moi militant-e socialiste, je veux un Parti qui débat. Moi militant-e socialiste, je veux construire un parti mobilisé et à l'image de la société, pour préparer les victoires à venir. Moi, militant-e socialiste, je veux avec mon parti être acteur du changement !

Et toi ? En espérant qu'ensemble, nous porterons ce beau projet, reçois nos amitiés socialistes.



10, rue de Solférino
75 333 Paris Cedex 07
Tél. : 01 45 56 77 00
Fax. : 01 45 56 76 33
parti-socialiste.fr